



Bibliothèques à l'international : un manuel ouvert. Tome 3

Bibliothèques à l'international : un manuel ouvert. Tome 3

*ADÈLE COUTURE; ANA CATALINA ALVARADO;
ANABELLE VACHER; ANDRÉA CASCIANO; ANDRÉANNE
BESSETTE; ANNIE PAQUIN; ANNIE DAS CADEIAS;
ANNIE-CLAUDE DUCHESNE-PERRON; AMEL GOUSSEM
MESRATI; AMÉLIE ROCHELEAU; AMÉLIE ROLS; ARIANE
SANCHEZ; ARIANNE BOUCHARD-FAUTEUX; ARMELLE
CHRISTIN; BÉATRICE LANGEVIN; BERNUS
AMOUSSOUGA; CAROLINE BLAIS; CASSANDRA TARDIF;
CATHERINE MOREAULT; CHARLES-ANDRÉ BLAIN;
CHARLOTTE LACHANCE; COLETTE LEDUC; DELPHINE
CADO; ELISABETH GENEST; EMILIE TRON; ÉRIC LE
RAY; ERIKA PAQUETTE-LAUZON; EVA YAKAUCHUK;
EMMY POITRAS; FANY ALVARADO; FATIMA ZELAZEL;
FATMA DOUMBIA; FAYE DAW-YI FUNG; FLORIAN
ALATORRE; FRANÇOIS DUQUETTE; FRANÇOIS
SAINTONGE; FRÉDÉRIC ST-SAUVEUR; GANAËLLE
ROBERGE; GENEVIÈVE LAROCQUE; JOSIANE FERRON;
KARINE MASSÉ; LAMIA BOUMSIED; LAURA
SIMARD-LEMAIRE; LAURENCE MARTIN; LÉA ROSE
TREMBLAY; LOU ANDRYSIAK; LOUISE-MARIE PICARD;
MARIANNE GIROUX; MARIELLE ROY; MAXIME*

LAPRADE; MATHIEU SIROIS; MÉLANIE BEAULIEU;
MYLÈNE CHOUINARD; MYLÈNE LALONDE; MONIQUE
BERNAL; NICOLAS DES GROSEILLERS; OLIVIA
VALENTINI; RONEL KEVIN ATTIGBE; ROSELYNE
GENDRON; SABRINA MAC GREGOR; SARAH B.; SERGIO
ESTRADA; SHADI ABDOLI; SOPHIA OUHNANA;
THIBAUT THIERRY; THOMAS SIEBER; VALÉRIE
GRÉGOIRE; VLADIMIR LORCENCOV; VIVIANE
ST-ARNAUD; ET CHARLES-ANTOINE WEST

MONTRÉAL



Bibliothèques à l'international : un manuel ouvert. Tome 3 Droit d'auteur © 2025 par Adèle Couture; Ana Catalina Alvarado; Anabelle Vacher; Andréa Casciano; Andréanne Bessette; Annie Paquin; Annie das Cadeias; Annie-Claude Duchesne-Perron; Amel Goussef Mesrati; Amélie Rocheleau; Amélie Rols; Ariane Sanchez; Arianne Bouchard-Fauteux; Armelle Christin; Béatrice Langevin; Bernus Amoussouga; Caroline Blais; Cassandra Tardif; Catherine Moreault; Charles-André Blain; Charlotte Lachance; Colette Leduc; Delphine Cado; Elisabeth Genest; Emilie Tron; Éric Le Ray; Erika Paquette-Lauzon; Eva Yakauchuk; Emmy Poitras; Fany Alvarado; Fatima Zelazel; Fatma Doumbia; Faye Daw-Yi Fung; Florian Alatorre; François Duquette; François Saintonge; Frédéric St-Sauveur; Ganaëlle Roberge; Geneviève Larocque; Josiane Ferron; Karine Massé; Lamia Boumsied; Laura Simard-Lemaire; Laurence Martin; Léa Rose Tremblay; Lou Andrysiak; Louise-Marie Picard; Marianne Giroux; Marielle Roy; Maxime Laprade; Mathieu Sirois; Mélanie Beaulieu; Mylène Chouinard; Mylène Lalonde; Monique Bernal; Nicolas Des Groseillers; Olivia Valentini; Ronel Kevin Attigbe; Roselyne Gendron; Sabrina Mac Gregor; Sarah B.; Sergio Estrada; Shadi Abdoli; Sophia Ouhnana; Thibaut Thierry; Thomas Sieber; Valérie Grégoire; Vladimir Lorcencov; Viviane St-Arnaud; et Charles-Antoine West est sous licence [License Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/), sauf indication contraire.

Conditions d'utilisation – Licence Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0

Vous êtes autorisé à :

- **Partager** – copier, distribuer et communiquer l'Œuvre par tous moyens et sous tous formats ;
- **Adapter** – remixer, transformer et créer à partir de l'Œuvre.

L'Offrant ne peut retirer les autorisations concédées par cette licence, tant que vous respectez les **conditions suivantes** :

- **Attribution** – Vous devez créditer l'Œuvre de manière appropriée, fournir un lien vers la licence, et indiquer si des modifications ont été effectuées. Ces informations doivent être fournies par tous moyens raisonnables, sans suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient l'usage que vous en faites.
- **Pas d'utilisation commerciale** – Vous ne pouvez pas utiliser cette Œuvre à des fins commerciales.
- **Partage dans les mêmes conditions** – Si vous modifiez, transformez ou créez à partir de cette Œuvre, vous devez diffuser votre contribution sous une licence identique à celle de l'Œuvre originale.
- **Pas de restrictions complémentaires** – Vous ne pouvez pas appliquer de conditions légales ou de mesures techniques ayant pour effet de restreindre légalement l'usage que d'autres peuvent faire de l'Œuvre selon les termes de cette licence.

Pour consulter une copie complète de la licence : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

Ce livre a été crée avec Pressbooks (<https://pressbooks.com>) et converti par Prince.

Table des matières

Avant-propos	1
LISTE DES AUTRICES ET DES AUTEURS	2
Partie I. <u>Bibliothèques à l'international</u>	
1. Afghanistan	5
2. Allemagne	16
3. Arabie Saoudite	30
4. Bénin	44
5. Bolivie	58
6. Croatie	71
7. Égypte	85
8. Espagne	100
9. Hong Kong	114
10. Ile Maurice (Maurice)	135
11. Irlande	149
12. Islande	166
13. Japon	181
14. Lettonie	194
15. Lituanie	214
16. Nouvelle-Zélande	228
17. Philippines	240
18. République Démocratique du Congo	250
19. Syrie	266
20. Trinité-et-Tobago	279

Avant-propos

Les auteurs et les autrices de cet ouvrage sont les étudiant.e.s du cours SCI 6002 (Introduction aux sciences de l'information : Bibliothéconomie) de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'Information (EBSI) de l'Université de Montréal à l'automne 2022.*

Professeure : Marie D. Martel

*Ce projet de bibliothéconomie internationale comparée s'inscrit dans le prolongement du travail réalisé à l'été 2019 par les étudiant.e.s de l'Université de Buffalo (Department of Information Science LIS 503: International Librarianship Course) initié par l'enseignant, Christopher Hollister et qui sert de [modèle](#).

Ce travail est sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International license (CC BY-NC-SA 4.0)

LISTE DES AUTRICES ET DES AUTEURS

Adèle Couture

Ana Catalina Alvarado
Anabelle Vacher
Andréa Casciano
Andréanne Bessette
Annie Paquin
Annie das Cadeias
Annie-Claude Duchesne-Perron
Amel Goussef Mesrati
Amélie Rocheleau
Amélie Rols
Ariane Sanchez
Ariane Bouchard-Fauteux
Armelle Christin
Béatrice Langevin
Bernus Amoussouga
Caroline Blais
Cassandra Tardif
Catherine Moreault
Charles-André Blain
Charlotte Lachance
Colette Leduc
Delphine Cado
Elisabeth Genest
Emilie Tron
Éric Le Ray
Erika Paquette-Lauzon
Eva Yakauchuk
Emmy Poitras
Fany Alvarado

Fatima Zelazel
Fatma Doumbia
Faye Daw-Yi Fung
Florian Alatorre
François Duquette
François Saintonge
Frédéric St-Sauveur
Ganaëlle Roberge
Geneviève Larocque
Josiane Ferron
Karine Massé
Lamia Boumsied
Laura Simard-Lemaire
Laurence Martin
Léa Rose Tremblay
Lou Andrysiak
Louise-Marie Picard
Marianne Giroux
Marielle Roy
Maxime Laprade
Mathieu Sirois
Mélanie Beaulieu
Mylène Chouinard
Mylène Lalonde
Monique Bernal
Nicolas Des Groseillers
Olivia Valentini
Ronel Kevin Attigbe
Roselyne Gendron
Sabrina Mac Gregor
Sarah B.
Sergio Estrada
Shadi Abdoli
Sophia Ouhnana
Thibaut Thierry
Thomas Sieber

Valérie Grégoire
Vladimir Lorcencov
Viviane St-Arnaud
Charles-Antoine West

I. Afghanistan

(Andréa Casciano, Adèle Couture, Marianne Giroux & Charles-Antoine West)

Profil du pays

L'Afghanistan est un pays principalement montagneux se trouvant au cœur de l'Asie. Il recouvre une superficie de 252 072 pieds carrés, ce qui équivaut à la taille de l'État du Texas aux États-Unis, divisé en 34 provinces. Avec aucun accès à la mer, l'Afghanistan compte sur son territoire l'un des endroits les plus arides du monde : le bassin du Sistan. Le pays est également situé sur une zone sismique et est sujet à de nombreux tremblements de terre.

Comptant près de 40 millions d'habitants, 72 % d'entre eux vivent en milieu rural. La population est divisée en plusieurs groupes ethniques, les plus importants étant les Tadjiks et les Pachtounes. Les habitants sont majoritairement musulmans et parlent dari et pachto. En 2020, selon l'UNESCO, le taux d'alphabétisation était de 55 % pour les hommes et 29,8 % pour les femmes. Kaboul, la capitale, est tombée aux mains des talibans en 2021 après le retrait des troupes armées américaines la même année. L'avenir de l'éducation, surtout celle des jeunes filles, est assez incertain. Le gouvernement actuel est considéré comme non reconnu, son « leader suprême » étant Hibatullah Akhundzada.

Les nombreux conflits armés et l'instabilité politique sont cités comme étant les raisons pour lesquelles l'Afghanistan demeure l'un des pays les moins développés du monde malgré son accès à de nombreuses ressources naturelles fortement convoitées : charbon, cuivre, uranium, or, gaz naturel, pétrole. Le tourisme n'y est également que très peu développé.

Histoire

Au I^{er} siècle de notre ère, les bouddhistes occupèrent le territoire qui est aujourd'hui l'Afghanistan. Ils détenaient dans leurs monastères les premières versions de bibliothèques privées (Fazle Kabir, 1994). Au VII^e siècle, des armées arabes prirent possession des terres et y introduisirent l'islam (Shroder, 2004). Différents rois, empereurs et chefs se succédèrent jusqu'au XVII^e siècle lorsque Ahmad Shah Durrani fonda la dynastie Durrani, aussi appelée l'Empire afghan (Clements & Adamec, 2003) qui était considéré comme l'empire musulman le plus puissant au XVIII^e siècle (Duprée, 1973) et le fondement de l'Afghanistan actuel.

Envahi par les Anglais, territoire stratégique pour les Russes, le pays fut constamment le sujet de conflits armés. Après avoir proclamé l'indépendance totale de la couronne

britannique lors de la Première Guerre mondiale, Emir Amanullah Khan déclara, en 1919, l'Afghanistan comme État souverain et indépendant. Il introduisit le pays sur la scène internationale, formant des alliances avec l'Union soviétique et la république de Weimar. Il s'auto-proclama roi en 1926 et tenta de moderniser son royaume. Sa femme, la reine Soraya, fut une figure importante de la lutte pour l'éducation. Elle permit l'abolition de l'esclavage en 1923 et la suppression de l'obligation de porter la burqa pour les femmes. De nombreux chefs religieux s'opposèrent à ces réformes et contraignirent le roi à abdiquer en 1929. Son cousin, Nader Chah, reprit les rênes du pays mais fut assassiné après quatre années passées sur le trône. Son fils lui succéda, et les années 1930 virent le pays grandement se développer : de nouvelles routes, de nouvelles infrastructures, la création d'une banque nationale et le développement général de l'éducation.

En 1973, alors que le roi était en Italie, Daoud Khan commit un coup d'État et assumait la position de président, abolissant la monarchie par la même occasion. Trois années plus tard, le Parti démocratique populaire commit, à son tour, un coup d'État lors de ce que l'on appelle la « révolution de Saur ». Le nouveau dirigeant, Nur Muhammad Taraki, mena de nombreuses campagnes controversées qui menèrent finalement à une guerre civile. Sous ce régime communiste, la censure fit rage, surtout auprès des bibliothèques et des personnes de lettres. Une vague de « nettoyage » élimina des étagères les œuvres de Sartre, Nietzsche ou encore Beckett. Quelques mois plus tard, le bras droit de Taraki, Hafizullah Amin, l'assassina et prit le pouvoir. La situation du pays ne faisait que se détériorer, des centaines de personnes disparurent.

En 1979, l'Union soviétique décida d'envahir le pays, assassinant Amin. Ce fut le début de la guerre entre les deux nations, qui dura neuf ans et coûta la vie à plusieurs milliers d'Afghans. La présence soviétique n'épargna pas les bibliothèques. En 2006, l'*American Library Association* (ALA) publia un compte rendu de mesures prises à l'encontre de la Russie où l'on peut lire ceci : « *the Association urges the Soviet Union to restore library service to the citizens of Afghanistan through the return and/or replacement of those intellectual and historical materials it has taken and reconstruct those facilities housing them to make them available to Afghan public* ». L'association expliqua que de telles mesures à l'égard de l'Union soviétique étaient le résultat de plusieurs années de destruction systématique des bibliothèques et de certains centres archéologiques et historiques. Cette guerre développa une militarisation de la population, induisant une police et des civils lourdement armés, ce qui devint progressivement une norme (Mannani, 2014).

C'est lors de cette seconde guerre civile qu'apparurent les talibans, initialement une milice d'étudiants provenant d'écoles islamiques au Pakistan. Leur progression jusqu'à la

capitale afghane fut plus que violente et condamnée sur la scène internationale. Ils prirent possession du gouvernement en 1996 et appliquèrent la loi islamique de la charia. En 1998, les talibans détruisirent la bibliothèque de Pol-e-Khomri, au nord du pays, où se trouvaient plus de 55 000 volumes. Même sort pour les archives nationales, le musée de Kaboul et la plupart des bibliothèques dans les grandes villes. La bibliothèque de l'Université de Kaboul abrita quelques 220 000 volumes. Elle n'en compta plus que 700 à la fin de la guerre. Rebecca Knuth (2006) détailla la violence et la haine dont certains talibans firent preuve envers les bibliothèques et les livres : « *In Afghanistan in the 1990s, young, uneducated Taliban soldiers were known to burst into libraries and train their machine guns on books in English. Anatomy books and any books with illustrations were purged or burnt in campaigns that pitted the regime against modernization, secularization, internationalism.* » (p. 27)

En 2001, les États-Unis décidèrent d'intervenir en Afghanistan pour de multiples raisons. Ils y restèrent afin d'y maintenir, d'après eux, la paix. Sous les ordres du gouvernement de Donald Trump, les troupes commencèrent à se retirer en avril 2021. Les talibans reprirent le pouvoir en août de la même année.

Types de bibliothèques

Le portrait des bibliothèques en Afghanistan est très difficile à brosser en raison du fait qu'il existe très peu de données pour les recenser. En 2016, Rebecca L. Miller, directrice de la bibliothèque de l'Université américaine de Kaboul (AUAF), publie un rapport de recensement des bibliothèques du pays et de leurs services. Il s'agit vraisemblablement de la première tentative du genre et la plus complète, les précédentes ayant surtout visé à simplement identifier les bibliothèques du pays (Miller, 2016). De plus, la situation humanitaire a forcé l'intervention de différents partis, internes et externes au pays, pour le financement et la fondation de plusieurs institutions. Voici donc un portrait d'ensemble sur les types de bibliothèques et les défis auxquels elles sont confrontées.

Bibliothèque nationale

Tout d'abord, il faut noter l'absence d'une institution officielle faisant office de bibliothèque nationale en Afghanistan. Selon Wiles (2015), la bibliothèque centrale de l'Université de Kaboul a déjà été considérée comme la bibliothèque nationale par défaut, faute d'officialisation de la chose. Elle a toutefois perdu cette réputation avec sa destruction durant la guerre civile des années 1990. Il existe différentes causes pour l'absence de la mise en place d'une telle institution tout au long de l'histoire du pays. D'une part, l'instabilité politique du pays rendait difficile l'établissement d'une institution pérenne pour conserver son histoire. Cette instabilité forçait les autorités à concentrer les dépenses dans d'autres secteurs, notamment l'armée, les services civils et l'éducation.

D'autre part, le faible taux d'alphabétisation de la population et les régimes autocratiques des gouvernements sont pointés du doigt dans la mesure où l'accès à l'éducation supérieure rendait difficile la mise sur pied d'une initiative de mise en commun des ressources documentaires portant sur l'histoire et la culture du pays (Wiles, 2015).

Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires ont semblé recevoir le meilleur soutien pour leur développement durant l'occupation américaine. Ceci s'explique largement par le fait qu'elles étaient en grande partie l'objet de mobilisations de diverses ONG internationales pour appuyer l'alphabétisation et l'accès équitable aux livres pour les jeunes filles. Ainsi, *Relief International* et *Canadian Women for Women in Afghanistan (CW4WAfghan)* rapportent avoir équipé respectivement 275 et 260 bibliothèques d'écoles afghanes sur leurs sites web. *Relief International* estime avoir pu fournir 82 500 ouvrages tandis que CW4WAfghan aurait contribué à l'alphabétisation de plus de 3 100 diplômés au pays en date de 2022. Un tel flux de livres provenant de l'aide extérieure a donc grandement contribué à l'actualisation des collections des bibliothèques scolaires et, dans certains cas, à la mise en place d'une collection et d'un nouvel espace pour celle-ci au sein de l'école (Miller, 2016).

Bibliothèques de recherche

Les bibliothèques de recherche se font très peu nombreuses en Afghanistan. Seulement 10 ont été recensées dans le rapport de Miller (2016). Parmi celles-ci, la bibliothèque de l'*Afghanistan Center at Kabul University (ACKU)* et celle de l'*Afghanistan Research and Evaluation Unit (AREU)* sont les plus en vue, avec des collections portant sur l'Afghanistan et constituant un point d'accès à de nombreuses sources primaires sur le pays. Par exemple, la bibliothèque de l'AREU comporte des annales du pays ainsi que des documents législatifs remontant à 1920 (AREU, s. d.) tandis que celle de l'ACKU contient une base de données sur les lois afghanes dans trois langues (le pachto, le farsi-dari et l'anglais) (ACKU, s. d.). Ces bibliothèques étaient accessibles au public afghan et à la communauté de chercheurs internationaux, mais seulement en consultation sur place dans le cas de l'AREU. Pour ce qui est de l'ACKU, des efforts de numérisation de la collection avaient été entamés, mais aucune mise à jour n'a été faite sur le processus après le retour au pouvoir des talibans. Malgré l'effort de ces institutions, l'absence d'une instance responsable de systématiquement collectionner tous les documents administratifs, historiques et culturels sur le pays rend difficile le travail des chercheurs, qui demeurent dépendants des collections fragmentées – bien qu'essentielles – de ces institutions (Wiles, 2015).

Bibliothèques publiques

Contrairement aux bibliothèques dites religieuses ou familiales, les bibliothèques

publiques ne sont pas très anciennes en Afghanistan (Dumont-Faineux, 1970). De fait, la première de notre époque moderne remonte à 1924 alors qu'une collection de manuscrits que détenait le prince Nasrullah a été mise à disposition du public afghan (Hatch Dupree, 1999). Cette initiative n'a peut-être pas duré, mais plusieurs autres en ont découlé. Dans les décennies qui ont suivi, une trentaine de bibliothèques publiques ont été créées dans les provinces (Hatch Dupree, 1999). Cependant, sur cette question, les opinions des auteurs-rices varient : Dumont-Faineux (1970) prétend plutôt qu'il ne s'agissait pas véritablement de bibliothèques publiques en raison de l'absence de direction commune.

Le climat instable marqué par la guerre dans lequel se retrouve plongé l'Afghanistan a des effets indéniables sur les bibliothèques, notamment les bibliothèques publiques. Celles-ci ont été la cible de plusieurs attaques, et leurs espaces ont même été investis par des forces armées (Hatch Dupree, 1999). Puis, sous les talibans, elles ont été peu entretenues et soutenues (Hatch Dupree, 1999). L'institution de la bibliothèque publique a été mise à mal, ses collections, ses ressources et ses lieux ont été endommagés, détruits, perdus.

La plus grande et la plus importante bibliothèque de Kaboul est la bibliothèque publique de Kaboul, construite en 1957. Il s'agit également de la plus grande et de la plus importante de l'Afghanistan (Camins-Esakov, 2008; Dumont-Faineux, 1970). En 1970, Dumont-Faineux dénote que bien qu'il existe une grande pluralité de services, ressources et activités offerts au sein de cette bibliothèque, la plupart des membres de son personnel ne sont pas formés professionnellement.

Enfin, le clivage entre la ville de Kaboul et les régions rurales constitue une composante clé de la situation des bibliothèques publiques en Afghanistan. Bien que des initiatives aient été entreprises et que des réseaux aient été tissés, de profondes lacunes demeurent, et les régions rurales sont peu desservies. C'est dans un tel contexte que le projet du *Asia Regional Integration Center* (ARIC) des bibliothèques ambulantes a été mis sur pied. Bien que cette initiative relève de groupes onusiens et non gouvernementaux, la plupart des organisations non gouvernementales impliquées sont gérées par des Afghans (Hatch Dupree, 1999).

Bibliothèques universitaires

Au milieu des années 1990, on compte six universités en Afghanistan, et chacune d'elles comprend sa propre bibliothèque (Hatch Dupree, 1999). Bien qu'elles œuvrent au sein de milieux différents, les bibliothèques universitaires afghanes partagent plusieurs caractéristiques et sont sensiblement confrontées aux mêmes défis. Leur désuétude, leur manque de financement et leur structure absente ou déficiente en constituent les principales composantes (Hatch Dupree, 1999). L'absence ou le manque de formation

parmi les membres du personnel est également une constante au sein de celles-ci : plusieurs se sont notamment exilés pendant la guerre (Camins-Esakov, 2008; Hatch Dupree, 1999).

Malgré leurs nombreux points en commun, chacune de ces bibliothèques comporte ses propres particularités. Le profil de la bibliothèque de l'Université de Kaboul, par exemple, se trouve spécialement teinté par les traces des influences internationales qui se sont manifestées au cours des dernières décennies. Cette bibliothèque se distingue donc par la grande variété de la provenance de ses documents (Camins-Esakov, 2008). Sa collection, bien qu'elle comprenne un nombre significatif de sources de première main, demeure vieille, dépassée : « *The stacks are stuffed with books from the late-1960s that were catalogued according to the Library of Congress Classification.* » (Camins-Esakov, 2008, p. 5) Enfin, en 2002, Sadiq Wadid, maître-assistant à la faculté de littérature, devient le directeur de la bibliothèque : il entame des démarches de reconstruction et de réorganisation et tâche de tisser des réseaux de solidarité internationaux, notamment avec l'Iran et le Pakistan (Talab, 2002).

Cette tendance aux influences étrangères traverse également plusieurs autres bibliothèques universitaires, telles que celle de l'Université polytechnique de Kaboul. L'instauration de cette université ayant été accompagnée par les Soviétiques au cours des années 1960, la majorité de la collection de sa bibliothèque relève de cette époque, et plusieurs de ses livres sont en langue russe (Camins-Esakov, 2008).

L'AUAF, elle aussi, a été fortement inspirée par des influences étrangères, ce qui s'est traduit dans sa bibliothèque. En effet, la bibliothèque de l'AUAF se démarque des autres bibliothèques universitaires du pays par son inclination aux collections plus modernes et par la présence assumée de son bibliothécaire occidental au poste de directeur – bien que ce dernier n'ait pas toujours reçu une formation professionnelle (Camins-Esakov, 2008).

Bibliothèques privées

Les bibliothèques privées, notamment des familles et des organisations religieuses et sociales, font partie intégrante du paysage des bibliothèques du pays. C'est le cas de celle de la *Historical Afghan Society*, qui recense quelques milliers de volumes et qui constitue un espace propice à la recherche (Dumont-Faineux, 1970). Les bibliothèques privées en Afghanistan ont cette propension à la participation communautaire, publique. De fait, notons le considérable apport des bibliothèques privées des instances étrangères à la société afghane. Bien que les bibliothèques de ces instances, telles que le *American Center* et le *British Council*, soient privées, celles-ci agissent, dans une certaine mesure, en tant que bibliothèques publiques, notamment en assurant à la population afghane de larges prêts de livres (Dumont-Faineux, 1970).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Il n'existe actuellement aucune formation professionnelle en bibliothéconomie en Afghanistan, et peu de membres du personnel travaillant dans les bibliothèques afghanes ont bénéficié d'une formation en bibliothéconomie à l'étranger. La bibliothéconomie n'est pas considérée comme une profession qualifiée. Le personnel des bibliothèques publiques est généralement recruté dans d'autres départements et se voit muté après de courtes périodes sans avoir la possibilité de développer des compétences (Rebuilding the libraries of Afghanistan: report, 2011).

Comme dans de nombreux pays en développement, la priorité des gestionnaires de services d'information est d'organiser et gérer efficacement les livres et les documents et de servir leur clientèle avec un minimum de matériel et de technologies. La conservation des documents est également un enjeu important en raison de la surutilisation, de la négligence, des installations désuètes et des conditions climatiques arides (Rebuilding the libraries of Afghanistan: report, 2011).

Un rapport de 1977 préparé pour le gouvernement de la République d'Afghanistan par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, propose plusieurs recommandations pour le développement des bibliothèques. Par exemple, la recommandation 59 stipule ceci : « au moins deux membres du personnel devraient être envoyés à l'étranger pour une formation professionnelle complète en matière de catalogage et de classification » (Eyre, 1977). Il suggère que certains des problèmes qui assaillent le service des bibliothèques proviennent de l'utilisation d'un personnel peu intéressé par la carrière de bibliothécaire. Il y a également, au niveau de la direction, un besoin urgent de professionnels parfaitement formés, capables d'instruire, d'organiser et de diriger le personnel (Eyre, 1977).

En l'absence de formation officielle en bibliothéconomie, certains programmes de formation ont été mis en place par différents groupes afin de pallier ce manque d'expertise.

En 2002, Atifa Rawan, bibliothécaire à l'Université de l'Arizona, a lancé un projet visant à aider à reconstruire et restaurer les bibliothèques universitaires en Afghanistan. Rawan et un collègue, Yan Han, ont aidé à cataloguer et à numériser la collection du Centre afghan de l'Université de Kaboul tout en mettant en place une infrastructure que les 19 universités afghanes pourront utiliser pour accéder aux informations numériques. L'un des principaux objectifs de cette assistance était d'enseigner les compétences techniques nécessaires au personnel sur place afin qu'ils soient en mesure d'entretenir le système de manière autonome. (Everett-Haynes, 2008)

Rawan a également apporté son soutien aux bibliothèques de l'Institut de médecine de

Kaboul et de l'Université de l'éducation, en dispensant une formation aux membres de leur personnel. Elle a également passé du temps en Afghanistan en 2005 pour former les professeurs, le personnel et les étudiants de Kaboul au système informatique. (Everett-Haynes, 2008)

En 2009, un partenariat entre l'AUAF et la Texas A&M University au Qatar a également permis d'offrir un soutien au personnel afghan. Les principaux obstacles rencontrés par la bibliothèque de l'AUAF étaient le manque de personnel formé et expérimenté et l'absence de possibilités de formation. Il existe très peu de programmes de formation professionnelle en bibliothéconomie en dehors des pays développés, et les technologies actuelles exigent une formation continue et une familiarisation avec les meilleures pratiques. Dans les régions en développement, les budgets insuffisants maintiennent souvent les installations et les services à un niveau minimal (Thompson, 2010).

Une évaluation de 2013 réalisée par une délégation de la Bibliothèque nationale d'Iran sur les bibliothèques afghanes a révélé un besoin de matériel et de formation, ce qui a conduit à l'organisation d'une formation à court terme pour 55 bibliothécaires afghans à l'Université de Kaboul, ainsi que 15 jours de formation pour 24 bibliothécaires afghans, en Iran (Amirkhani, 2013).

Avec le soutien d'experts et de donateurs internationaux, un programme approprié de formation professionnelle peut être développé et mis en œuvre. Cependant, le soutien devra venir de l'extérieur de l'Afghanistan, car le gouvernement afghan n'a ni la capacité financière ni la capacité technique. Malheureusement, depuis 2021, la portée de l'aide internationale est grandement limitée au pays.

Association de bibliothèques

En 1971 fut créée l'association des bibliothèques d'Afghanistan, prônant le développement de la littéracie, du système de bibliothèque nationale ainsi que la création d'une école de bibliothéconomie. Ils luttent également pour la protection des bibliothécaires et toutes autres personnes reliées à la profession. Son créateur, Adbul Rasul Rahim, était étudiant de l'Université de Kaboul. L'association publie des articles de manière irrégulière dans la Bibliographie Nationale d'Afghanistan.

La *Digital Libraries Alliance* (DLA) a été mise sur pied en 2005 dans le cadre de l'initiative *Afghan eQuality Alliances: 21st Century Universities for Afghanistan* financée par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et l'Université de l'État de Washington. L'objectif de la DLA était, entre autres, de renforcer la capacité des bibliothèques et des bibliothécaires afghans à travailler avec des plateformes de catalogage libre et d'améliorer l'accès aux ressources pour les universités participantes (USAID, 2019).

Cadre législatif

Le ministère de l'Information et de la Culture (MoIC) est structuré autour de quatre domaines sectoriels : culture, publications, tourisme et jeunesse ; dont chacun est supervisé par un sous-ministre. Le département le plus important est celui de la Culture et du Patrimoine, qui veille au développement des arts, dont celui des bibliothèques et des archives nationales. Le Département des bibliothèques publiques est responsable du réseau national des bibliothèques publiques.

En mars 2021, le ministre par intérim de l'Information et de la Culture, Mohammad Tahir Zuhair, lors d'une cérémonie tenue à l'occasion du 100e anniversaire de la création des bibliothèques publiques, a déclaré : « Si nous voulons le changement et le développement, nous devons nous tourner vers les livres » (Kabul Times, 2021). Il a présenté le règlement sur la gestion des affaires des bibliothèques, demandant au président du pays de coopérer à la mise en œuvre du projet de construction d'une bibliothèque nationale dans le pays.

Le MoIC a commencé à reconstruire les bibliothèques publiques au cours des dernières années. Ces bibliothèques sont des initiatives lancées par les gouvernements locaux en reconnaissance de la nécessité de fournir un accès aux livres pour soutenir une culture de la lecture. Le MoIC s'est également engagé, en 2016, à dépenser 2,5 millions d'afghanis pour acheter des livres publiés localement afin de les distribuer aux bibliothèques publiques ; un investissement qui visait également à stimuler l'industrie locale de l'édition (Bakhtar New Agency, 2016).

À la suite de la prise de contrôle par les talibans en août 2021, les institutions culturelles du pays ont été immédiatement paralysées et ont cessé toutes activités.

Information complémentaire ou particularités

L'Afghanistan est et a été confrontée à de nombreux défis au cours des dernières décennies, et les infrastructures de ses bibliothèques en ont écopé. La perte de plusieurs parties de leurs collections, les carences aux niveaux du nombre et de la formation du personnel ainsi que les enjeux socio-économiques du pays ont forcé les bibliothèques à envisager des avenues innovantes. Plusieurs initiatives ont alors vu le jour, notamment celles de la DLA ou du partenariat avec l'Université de l'Arizona mentionnées ci-dessus. De pareilles initiatives s'inscrivent dans ce mouvement de collaboration internationale et transnationale qui traverse l'Afghanistan – et le milieu de ses bibliothèques. Des réseaux de partage et de solidarité ont été tissés avec des États, mais aussi avec des personnes et des institutions, sur des bases individuelles et associatives (Thompson, 2010). Il s'agit d'une composante clé du portrait des bibliothèques afghanes.

Références

Adamec, L. W. et Clements, F. (2003). *Conflict in Afghanistan: A Historical Encyclopedia*. ABC-CLIO.

Afghanistan Center at Kabul University. (s. d.). About. [About – ACKU](#)

Afghanistan Research and Evaluation Unit. (s. d.). History. [Library \(areu.org.af\)](#)

ALA. (2006). *Resolution on the restoration of library services to Afghanistan by the Soviet Union*. <https://www.ala.org/aboutala/offices/iro/awardsactivities/resolutionrestoration>

Bakhtar New Agency. (2016). MoIC To Purchase Books Worth 2.5m Afs For Public Libraries. <https://bakhtarnews.af/en/moic-to-purchase-books-worth-25m-afs-for-public-libraries/>

Canadian Women for Women in Afghanistan. (s. d.). *School and Library Starter Kits*. [School and Library Starter Kits – CW4WAfghan](#)

Camins-Esakov, J. (2008). Libraries in Afghanistan. *Focus on International Library and Information Work*, 39(1), 5-9.

Dumont-Faineux, N. (1970). Visite à quelques bibliothèques afghanes. *Bulletin d'Informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, (69), 249-255.

Everett-Haynes, L. M. (2015). Librarian Leading UA Effort to Build Afghanistan's Libraries. *University of Arizona News*. <https://news.arizona.edu/story/librarian-leading-ua-effort-to-build-afghanistan-s-libraries>

Dupree, L., (1973). *Afghanistan*, Princeton University Press.

Eyre, J. (1977). *Republic of Afghanistan: Library Development (NATIS)*. UNESCO. https://unesdoc.unesco.org/in/documentViewer.xhtml?v=2.1.196&id=p::usmarcdef_0000024341&file=/in/rest/annotationSVC/DownloadWatermarkedAttachment/attach_import_8b71080e-753c-43e0-abde-5bbc83d9e3f5%3F_%3D024341engo.pdf&locale=fr&multi=true&ark=/ark:/48223/pf0000024341/PDF/024341engo.pdf#%5B%7B%22num%22%3A111%2C%22gen%22%3A0%7D%2C%7B%22name%22%3A%22XYZ%22%7D%2Cnull%2Cnull%2C0%5D

Fazle Kabir, A. F. M. (1994). Afghanistan. Dans W. A. Wiegand et D. G. Jr. Davis. (dir.), *Encyclopedia of Library History* (p. 18). Garland Pub.

Amirkhani, G. (2013). *Introduction aux bibliothèques afghanes*. Hawzah. <https://noo.rs/2naso>

Hatch Dupree, N. (1999). Libraries in Afghanistan. *International Preservation News*, (19), 20-27.

Kabul Times. (2021, 25 mars). "We should turn to read book if we want a developed Afghanistan," Minister Zuhair. *The Kabul Times*.

<https://thekabultimes.gov.af/amp/we-should-turn-to-read-book-if-we-want-a-developed-afghanistan-minister-zuhair/>

Knuth, R. (2006). *Burning books and leveling libraires: extremist violence and cultural destruction*. Praeger.

Mannani, H. (2014). *La reconstruction de l'État-Nation en Afghanistan* [thèse de doctorat, Université de Toulouse 1 Capitole]. Toulouse Capitole Publications. <https://publications.ut-capitole.fr/id/eprint/25079>

Miller, R. L. (2016). *Survey of Afghan Libraries*. Bibliodev LLC. <https://bibliodev.com/afghanistan>

Organizational Structure. (s. d.). Ministry of Information and Culture. <https://moic.gov.af/index.php/en/ساختار-تشکیلاتی-وزارت>

Rebuilding the libraries of Afghanistan. (2011). Dépôt DSpace/Manakin. <http://www.afghandata.org:8080/xmlui/handle/20.500.12138/20093>

Relief International. (s. d). *School Libraries Reduce Afghan Youth Illiteracy*. <https://www.globalgiving.org/projects/literacy-for-afghan-children/#menu>

Talab, R. (2002). *Kabul University Library in Afghanistan: Postwar Emergence*. *International Leads*, 36(3), 1-8.

Thompson, C. (2010). *Assistance across Borders: American Academic Libraries in Afghanistan and Qatar*. *Collaborative Librarianship*, 2(2), 86-95.

Interview : « *Le taux d'alphabétisme en Afghanistan a augmenté de 43 pour cent* ». (2020). UNESCO. <https://uil.unesco.org/fr/interview-taux-dalphabetisme-afghanistan-augmente-43-cent>

Afghan Equality Alliances. (2019). USAID. <https://www.usaid.gov/node/51901>

Wiles, R. (2015). *Access to research on Afghanistan: the state of play*. *Afghanistan research newsletter*. (31), 3-10. [Research Publications \(areu.org.af\)](https://www.areu.org.af)

2. Allemagne

(Annie das Cadeias, Amel Goussef Mesrati, Elisabeth Genest)

Profil du pays

L'Allemagne (*Deutschland*) ou République fédérale d'Allemagne (RFA) est un pays d'Europe centrale avec une superficie de 358 000 km² (Atlas mondial, 2022). Elle partage sa frontière avec neuf pays : Le Danemark au nord, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France à l'ouest, la Suisse et l'Autriche au sud et la Pologne et la République Tchèque à l'est (Europa World, s.d.). Cette « nation tardive », comme la désignent les historiens est devenue un État fédéral en mai 1949 (Rouby, 2013, p.21) et réunifier après la chute du mur de Berlin en 1990 (Europa World, s.d.). Cet État fédéral avec les principes d'une démocratie parlementaire est composé de 13 états fédérés et de quatre grandes métropoles, comptant chacun plus d'un million d'habitants : Berlin sa capitale, Hambourg, Munich et Cologne (The World FACTbook, s.d.). Le gouvernement fédéral est composé d'un chancelier (*Bundeskanzler*) élu majoritairement, d'un président (*Bundespräsident*) chef d'État et d'un parlement des Länder constitué de seize états possédants chacun leur constitution (Europa World, s.d.). Fondateur et membre de l'Union européenne, l'Allemagne compte une population de 84 millions d'habitants issus de nationalités différentes : 86,3 % d'Allemands, 1,8 % de Turques et 1% de Polonais, de Syriens et de Roumains (The World FACTbook, s.d.). La religion catholique romaine est majoritaire avec 22,6 millions de pratiquants et 20,7 millions membres de l'Église évangélique luthérienne (protestants) (Europa World, s.d.). L'ancienne monnaie officielle utilisée de 1948 à 2001 était le Mark allemand, qui a depuis 1999 été remplacé par l'Euro (Europa World, s.d.).

Histoire

Du Moyen-Âge au XIX siècle

Depuis des siècles, ce pays a connu divers conflits qui ont longtemps étaient des

obstacles d'uniformisation de la langue orale et écrite (Rouby, 2013, p.21). Les diverses populations étaient unies par « le parler germanique », mais les textes étaient en latin, inaccessible à la population (Rouby, 2013, p.21). La Réforme de Martin Luther permet à la langue allemande de devenir l'outil de développement culturel au début du XVI^e siècle, notamment la langue officielle de la littérature allemande (Bogdan, 2003, p.17). L'histoire des bibliothèques en Allemagne débute au Moyen-âge et comme tout pays aux valeurs religieuses, c'est dans les monastères qu'on retrouve les premières bibliothèques (Syré et Seefeldt, 2014, p.11).

Au XV^e siècle, l'invention de l'imprimerie par Johannes Gutenberg permet une rapide diffusion des idées de la Réforme et la création de plusieurs bibliothèques (Syré et Seefeldt, 2014, p.11). Après la Réforme, qui divise les territoires entre les catholiques et les protestants, plusieurs bibliothèques monastiques ont été détruites et leurs collections sont transférées dans les bibliothèques universitaires (Syré et Seefeldt, 2014, p.11). Au cours des siècles suivants, plusieurs types de bibliothèques font leurs apparitions, comme les bibliothèques de cour allemande ; ces bibliothèques profitent surtout à la noblesse (Syré et Seefeldt, 2014, p.12). On doit attendre au 19^e siècle pour voir apparaître les bibliothèques municipales, destinées à la classe moyenne (Wiegand et Davis, 1994, p.235).

Du XIX^e siècle à la Deuxième Guerre mondiale

À partir du XIX^e siècle, une nouvelle ère commence avec la construction de nouvelles bibliothèques en Prusse et le développement de la bibliothéconomie allemande (Syré et Seefeldt, 2014, p.13). Ces changements amènent un essor considérable dans les pratiques en bibliothèque : apparition des catalogues, des modes de classifications, conservation de livres, modifications des horaires, conditions de prêts, etc (Syré et Seefeldt, 2014, p.13). La Deuxième Guerre mondiale et l'arrivée du régime national-socialiste dès 1933 n'a pas eu uniquement comme conséquence la destruction des bibliothèques en Allemagne (Syré et Seefeldt, 2014, p.15). En effet, ce régime a complètement changé le paysage bibliothéconomique allemand, les bibliothèques universitaires et de recherches sont dorénavant sous le contrôle du régime (Wiegand et Davis, 1994, p.235) et soumis à des censures, c'est la fin de la liberté d'expression par la littérature (Syré et Seefeldt, 2014, p.15).

De 1945 à aujourd'hui

Après la fin de la guerre, les bibliothèques des Länder se sont unifiées après une longue séparation, de nos jours, cette structure n'a pas changé, puisque tout ce qui a trait aux affaires culturelles, dont le développement des bibliothèques, sont de la compétence des Länder (Rouby, 2013, p. 230).

Types de bibliothèques

Les bibliothèques allemandes se distinguent par la diversité de leurs types. Effectivement, des aspects comme l'histoire, les fonds – tant par leur taille que par leur composition –, les usagers, les missions qui sont confiées à ces bibliothèques et les fonctions qu'elles remplissent permettent, selon Syré et Seefeldt, de les regrouper en six catégories.

Bibliothèques nationales

La bibliothèque nationale allemande, la Deutsche Nationalbibliothek (DNB), la plus grande d'Allemagne, porte ce nom depuis 2006 seulement, celui-ci représentant la réunification de la nation en 1990, et plus précisément celle des institutions de Leipzig, créée en 1912, et de Francfort-sur-le-Main, créée en 1946. Elle remplit notamment la fonction de dépôt légal, auquel sont maintenant également tenus les documents publiés en ligne, et comme sa mission est axée sur la conservation, les documents dont elle dispose ne peuvent être que consultés sur place. À noter que cette préservation du patrimoine allemand par cette institution concerne les documents publiés en allemand seulement, puisque ceux publiés dans d'autres langues sont pris en charge par les bibliothèques des états de Berlin et de Bavière, « toutes les deux les héritières de bibliothèques de cour princière ; en raison de leurs collections hors du commun et de leurs nombreux services, elles exercent des fonctions nationales. ». (Syré et Seefeldt, 2013). Elles demeurent les deux plus importantes bibliothèques encyclopédiques scientifiques d'Allemagne.

Cette enseigne nationale abrite notamment le centre d'archives musicales, le centre de bibliographie de la nation et la Anne-Frank-Shoah-Bibliothek, dont la collection est dédiée à la littérature internationale sur la persécution et l'extermination du peuple juif, et de tout peuple ou communauté en souffrant.

Viennent compléter ce tableau les trois bibliothèques spécialisées centrales, soit les Zentrale Fachbibliotheken, qui se trouvent respectueusement à Hanovre (Bibliothèque d'information technique), Cologne (Bibliothèque centrale allemande pour la médecine) et Kiel (Bibliothèque centrale allemande pour les sciences économiques) et qui œuvrent chacune de façon exhaustive dans une discipline particulière des sciences appliquées.

Bibliothèques régionales

Elles sont une quarantaine à desservir leur région et quoi qu'elles varient en termes de taille, de fonds, de financement ou même de dénomination, elles remplissent toutes la même fonction spécifique : « [...] collecter de la manière la plus exhaustive possible, d'archiver, de cataloguer et de mettre à la disposition du public toute documentation sur la région en question. » (Syré et Seefeldt, 2013). Et tout comme la Deutsche Nationalbibliothek publie une bibliographie nationale, ces Landesbibliothek et Staatliche Bibliothek publient une bibliographie régionale puisqu'elles assurent le dépôt légal de leur région respective.

Les bibliothèques régionales ont également comme mission, outre les services au public – dont le prêt, les expositions, les conférences et les concerts –, la mise en valeur des collections anciennes qui leur ont été léguées. (Syré et Seefeldt, 2013).

Dans les quelques cas où les régions ne possèdent pas d'une telle institution, la bibliothèque universitaire prend alors en charge cette mission; celle-ci se reflétant alors dans la nomenclature du lieu (par exemple : Universitäts- und Landesbibliothek, soit Bibliothèque universitaire et d'État).

Bibliothèques d'enseignement supérieur

Ce type englobe trois catégories sans distinction entre les institutions des domaines étatique, privé ou religieux, soit : les bibliothèques universitaires (Universitätsbibliotheken), les bibliothèques d'instituts spécialisés (Fachhochschulbibliotheken) et les bibliothèques d'établissements scolaires où les arts et la musique sont enseignés (Kunst- und Musikhochschulen).

Pour leur part, les bibliothèques universitaires tendent à se défaire du système de gestion traditionnel à deux niveaux, qui impliquait une bibliothèque centrale liée à la bibliothèque universitaire centrale, à laquelle s'ajoutait un nombre variable de bibliothèques autonomes pour leur part liées aux autres institutions, comme des facultés ou des instituts, et s'articulent sur un seul niveau d'où proviennent notamment les directives et les budgets.

Les bibliothèques universitaires partagent également leur mission, soit celle de servir la communauté étudiante et enseignante qu'elle désert en se concentrant sur les besoins que

ceux-ci entretiennent quant à leurs études, la recherche et l'enseignement. Est-il possible pour toute autre personne de profiter des services offerts ? Oui, mais des frais pourraient être encourus.

Bibliothèques spécialisées

Ces bibliothèques ont pour mission de servir le public de l'institution publique, religieuse ou privée pour laquelle elles existent ; public souvent restreint, dont les besoins documentaires sont particuliers. À titre d'exemple, nommons les bibliothèques des parlements, des administrations ou des tribunaux, qui desservent leur état ou encore l'État fédéral, dont l'accès au public, s'il n'est pas refusé, est souvent restreint. D'ailleurs, nombre d'entre elles restent des bibliothèques où une seule personne qualifiée y est employée (aussi connu sous l'expression One Person Libraries, ou OPL). Toutefois, la plus grande partie des bibliothèques spécialisées est celle des bibliothèques scientifiques, soit au nombre approximatif de 2 800, oeuvrant dans une pléthore de domaines, dont les sciences naturelles, les sciences humaines, les sciences politiques, la religion et la théologie et la médecine. À titre d'exemples, nommons quelques lieux mis en lumière par Syré et Seefeldt : la bibliothèque du service météorologique de l'Allemagne (Deutscher Wetterdienst), la bibliothèque du Musée national germanique (Germanisches Nationalmuseum) et les bibliothèques de diocèse (comme la Erzbischöfliche Diözesan- und Dombibliothek).

La Bibliothèque centrale allemande pour les sciences économiques, la Deutsche Zentralbibliothek für Wirtschaftswissenschaften – Leibniz-Informationszentrum Wirtschaft (ZBW), dont on retrouve les établissements à Hambourg et à Kiel, pour sa part, est « la plus grande bibliothèque spécialisée en sciences économiques au monde. » (Syré et Seefeldt, 2013).

Bibliothèques de recherche

Outre les bibliothèques scientifiques spécialisées, il existe également des bibliothèques dites de recherche, sans toutefois être liées à une institution d'enseignement; il s'agit de bibliothèques de cour, datant d'une époque ancienne, elles se spécialisent aujourd'hui, de

par leurs fonds historiques irremplaçables, dans des domaines tels que l'histoire culturelle européenne des temps modernes (Bibliothèque Duc Auguste, soit la Herzog August Bibliothek) et le classicisme (Bibliothèque Duchesse Anna Amalia, soit la Herzogin Anna Amalia Bibliothek.) Ainsi, elles « soutiennent la recherche par une activité éditoriale, l'attribution de bourses et l'organisation de congrès internationaux. » (Syré et Seefeldt, 2013).

Bibliothèques de lecture publique

Il s'agit du type le plus répandu de bibliothèques en Allemagne, puisqu'elles seraient près de 11 900 localisations, dont plus de 4 000 dites confessionnelles (soit 3 382 bibliothèques catholiques et 832 bibliothèques protestantes), celles-ci étant responsables des quelques 2 700 bibliothèques et médiathèques scolaires. (Mittler, 2012). Ce nombre comprend les annexes, celles-ci s'articulant autour d'une bibliothèque centrale dans les grandes villes afin de rendre accessible les documents aux habitants des divers quartiers, de même que les « [...] équipements spécifiques logés dans des espaces » (par exemple : les artothèques, les bibliothèques dans les hôpitaux ou les bibliothèques mobiles représentées également sous le terme bibliobus et s'arrêtant devant écoles selon un horaire prévu). (Syré et Seefeldt, 2013). Les bibliothèques pour enfants, les Kinderbibliotheken, sont un autre exemple de ces espaces, de même que les espaces réservés aux enfants, les Kinderabteilungen.

Les bibliothèques scolaires, pour leur part, se différencient par leur emplacement ; lorsqu'elles sont intégrées au lieu qu'est l'école, elles se nomment Mediothek et ne sont pas prises en charge par un professionnel, contrairement à celles dites combinées, faisant elles partie d'un réseau de bibliothèques et étant dirigées par un professionnel. Ces dernières semblent faire office d'exceptions.

D'ailleurs, selon l'ouvrage « Des portails sur le passé et le futur – Les bibliothèques en Allemagne » paru en 2014, selon des données de 2012, près du 2/3 des bibliothèques municipales allemandes seraient gérées par des bénévoles.

Enfin, même si ces établissements ne sont pas des bibliothèques, mentionnons toutefois les Établissements étatiques de conseil pour les bibliothèques de lecture publique, les Staatliche Fachstellen für öffentliche Bibliotheken, qui ont pour mission notamment de soutenir la création, le développement des bibliothèques de lecture publique, de leur valorisation auprès du publique et des milieux politiques en rappelant le rôle primordial

qu'elles jouent dans la société. Ces établissements ont également comme mission de réduire les écarts entre les villes et les régions éloignées afin que les habitants de ces dernières ne soient pas désavantagés.

Bibliothèques autres

Il existe en Allemagne une douzaine de bibliothèques pour les aveugles, les *Blindenbibliotheken*. Il y aurait également près de trois cents bibliothèques pour patients, celles-ci se trouvant notamment dans les cliniques privées. Des bibliothèques existent aussi pour les prisonniers, et d'autres enfin pour les militaires.

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Le domaine de la bibliothéconomie en Allemagne a connu plusieurs grands changements au fil des ans. Depuis sa professionnalisation en 1893, en passant par la 2^{ème} Guerre Mondiale et la réunification de l'Allemagne, il n'est pas surprenant de constater que ces événements ont eu des répercussions notables sur la formation et le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information au pays.

Aujourd'hui, le cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques ressemble beaucoup à ce qui se fait dans les autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord. On retrouve donc plusieurs institutions de niveau postsecondaire offrant différents types de formation permettant aux diplômés et diplômées de travailler dans le domaine de la bibliothéconomie.

Selon Syré et Seefeldt, on retrouve 3 grands champs d'expertise. Soit le service scientifique qui nécessite le plus souvent une maîtrise universitaire, le service bibliothéconomique qui requiert un baccalauréat spécialisé ou une maîtrise, et les assistants de médiation et d'information (Syré et Seefeldt, 2013).

Pour travailler en tant qu'assistant de médiation et d'information, une formation professionnelle théorique et pratique de 3 ans est requise. La formation est idéale pour ceux et celles qui n'ont pas d'expérience de travail en bibliothèque, ni d'études antérieures connexes. De plus, ce programme permet aux étudiants de se spécialiser dans la concentration de leur choix : les bibliothèques, les archives, les lieux d'information et de

documentation, les agences d'images et les documentations médicales (Syré et Seefeldt, 2013). Tel que le nom l'implique, cette formation s'agence avec une expérience pratique. Pour la spécialisation en bibliothèque, la Bibliothèque Nationale d'Allemagne offre chaque année la possibilité à 6 étudiants et étudiantes de participer à un stage payé d'une durée de trois ans (« Media and information services specialist, subject area: library », s.d., *Deutsche National Bibliothek* sur internet). Cette opportunité leur permet d'acquérir de l'expérience de terrain et de synthétiser leur apprentissage théorique.

En ce qui concerne le baccalauréat, il est normalement d'une durée de 6 à 7 trimestres et peut être personnalisable selon les objectifs de carrière. Par exemple, à l'Université Humboldt de Berlin, l'étudiant ou l'étudiante qui serait intéressé.e à travailler dans une bibliothèque de musique peut choisir de combiner la majeure en bibliothéconomie et sciences de l'information avec une mineure en musique et média par exemple (« Information about the BA Programme in Library and Information Science », s.d., Université Humboldt de Berlin sur internet).

À la maîtrise comme au baccalauréat, on agence souvent bibliothéconomie et sciences de l'information afin de donner aux étudiants le plus de choix de cours possible. Toujours à l'Université Humboldt, la maîtrise, d'une durée de 4 trimestres, est bilingue (anglais et allemand) et comporte 4 modules obligatoires dont un stage en plus du module de thèse. Les modules obligatoires portent sur l'économie de l'information et sur les bibliothèques numériques. Par la suite, les étudiants peuvent se spécialiser en choisissant 3 modules en option parmi les 11 différentes orientations offertes. À la fin du programme, les diplômés et diplômées peuvent travailler dans les bibliothèques spécialisées, les centres d'archives, les maisons d'édition et en tant que directeur/gestionnaire de l'information dans un autre domaine (« Information about the MA Programme in Library and Information Science », s.d., *Université Humboldt de Berlin* sur internet).

Un doctorat et un postdoctorat sont également possibles dans certaines universités en Allemagne, comme à l'Université Humboldt. Pour être accepté dans le programme, certains prérequis sont demandés tels qu'un diplôme de 2^{ème} cycle dans le même domaine ainsi que de bons résultats scolaires (« Doctorate and Postdoctoral Qualification », s.d., *Université Humboldt de Berlin* sur internet).

Association des bibliothèques

L'Association des bibliothèques allemandes (*Deutscher Bibliotheksverband e.V., dbv*)

représente toutes les bibliothèques de chaque type et de toute taille, présentes dans l'Allemagne, soit environ 2 000 bibliothèques (Bibliotheksverband, s.d.). C'est en Allemagne de l'Ouest que l'Association voit le jour en 1949, en tant qu'association générale de toutes les bibliothèques (Bibliotheksverband, s.d.). Du côté de la RDA (République démocratique allemande), c'est la *Bibliotheksverband der Deutschen Demokratischen Republik* qui voit le jour en 1964 à Berlin (Bibliotheksverband, s.d.). Après la réunification de l'Allemagne, un assemblé s'est tenu pour fusionner les deux associations et former l'actuelle *Deutscher Bibliotheksverband* (Syré et Seefeldt, 2014, p.70). La dbv fédère plusieurs institutions et deux associations indépendantes, l'Association Professionnelle de l'Information sur les Bibliothèques (BIB) et l'Association des Bibliothécaires allemands (VDB), regroupées sous l'appellation Bibliothèque et Information allemande (BID) on retrouve le Goethe-Institut et le Groupe de Prestation de Services pour les Bibliothèques (Seefeldt, 2019). De plus, différents organes jouent un rôle de soutien dans la réalisation de différents objectifs de l'Association (Bibliotheksverband, s.d.).

L'objectif principal de la *Deutscher Bibliotheksverband* est de renforcer les bibliothèques pour permettre un accès à l'information à tous les citoyens (Bibliotheksverband, s.d.). De plus, sa mission est de mettre « en lumière l'impact des bibliothèques sur la culture et l'éducation et de renforcer leur rôle dans la société » (Syré et Seefeldt, 2014, p.70). Notamment, la dbv a comme aspiration la promotion et la coopération de la bibliothéconomie et pour se faire elle détermine des politiques qui lui permettent de prendre position, émettre des avis et des recommandations (Syré et Seefeldt, 2014, p.70).

On retrouve plusieurs missions dans la palette de l'Association notamment :

- Présentation publique des objectifs et des fonctions des bibliothèques ;
- Information du public concernant les objectifs et les fonctions des bibliothèques, mais aussi leurs déficits et leurs problèmes ;
- Travail de lobbying et de contact auprès des parlements et des ministères au niveau de l'État fédéral et des Länder et auprès des organisations centrales municipales et des collectivités ;
- Recherche de solutions unifiées et efficaces sur des questions bibliothéconomiques et participation à leur mise en œuvre ;
- Introduction d'une recherche scientifique sur la bibliothéconomie allemande ;
- Mise en place de mesures d'aide avec la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*, le ministère fédéral de l'Éducation, le Délégué aux affaires culturelles et aux médias et la *Kultusministerkonferenz der Länder* (KMK : Conférence des ministères de l'Éducation et des Affaires culturelles des Länder) ;

- Organisation et mise en œuvre de sessions d'information et de formation continue professionnelle ;
- Élaboration et mise à disposition d'informations ;
- Incitation à la coopération interdisciplinaire et interrégionale de toutes les bibliothèques ;
- Coopération européenne et internationale et échanges d'expériences en bibliothéconomie.

(Syré et Seefeldt, 2014, p.70-71).

Enfin, l'Association est engagée au développement des services en bibliothèques et les soutient, dans les domaines « de la maîtrise de l'information et de la formation aux médias, de la promotion de la lecture et de la participation culturelle et sociale de tous les citoyens » (Bibliotheksverband, s.d.). Depuis 2022, le dbv est inscrit au registre des lobbies du Bundestag allemand (Bibliotheksverband, s.d.). Son numéro est le suivant : R003275

Cadre législatif

La Bibliothèque Nationale d'Allemagne (Deutsche Nationalbibliothek) est la bibliothèque centrale du pays. Fondée en 1990 à la suite de la réunification allemande, elle se charge de collectionner, de répertorier et d'archiver tout document textuel, iconographique et audio ayant été publié sur le territoire allemand depuis 1913. Elle se donne également comme mission de rassembler tout document médiatique publié à l'étranger et écrit en allemand ainsi que les œuvres portant sur l'Allemagne (« Portrait of the German National Library », s.d., *Deutsche Nationalbibliothek* sur internet). En 2006, la Bibliothèque Nationale d'Allemagne a décidé d'inclure à ses activités la collecte des documents numériques à son mandat tels que les livres numériques, les livres audio et les sites web (« Our collection mandate », s.d., *Deutsche Nationalbibliothek* sur internet).

Afin de bien encadrer les activités de préservation du patrimoine documentaire du pays, plusieurs lois ont vu le jour, telles que la Loi sur la Bibliothèque Nationale d'Allemagne qui inclut le Dépôt Légal. Grâce à ces deux lois qui servent de fondation, les domaines de la bibliothéconomie, des sciences de l'information et des archives peuvent donc aller de l'avant avec leurs missions et leurs mandats respectifs.

Le dépôt légal de la Bibliothèque Nationale d'Allemagne permet une collecte qui est complète (nonbiaisée) et qui inclut tout type de publication, quel que soit le sujet ou

le format du document. Il veille donc à la préservation des documents physiques, non physiques ainsi que des sites web. Plus précisément, le dépôt légal oblige toute personne, institution ou compagnie, d'envoyer automatiquement 2 copies de tout document physique publié à l'intérieur des frontières allemandes à la Bibliothèque Nationale d'Allemagne. Pour les publications numériques, une seule copie est nécessaire à l'envoi sauf dans le cas où le document aurait été publié dans 2 formats différents, soit en format numérique et en format papier. Dans ce dernier cas, la loi oblige que le détenteur des droits du document envoie les 2 documents dans les 2 versions différentes (« Our collection mandate », s.d., *Deutsche National Bibliothek* sur internet).

L'archivage web à la Bibliothèque Nationale d'Allemagne est une autre activité faisant partie du mandat de préservation du patrimoine culturel. Les archives web de la Bibliothèque contiennent des copies de sites qui ont été publiés et qui portent sur certains sujets, événements et institutions spécifiques. Pour consulter la collection, la Bibliothèque Nationale collabore avec Internet Archives et International Internet Preservation Consortium (IIPC) qui s'occupe de diffuser la vaste collection sur leur plateforme web (« Web archiving », s.d., *Deutsche National Bibliothek* sur internet).

La loi allemande sur le droit d'auteur et les droits voisins entrée en vigueur le 9 septembre 1965 encadre le prêt en bibliothèque et le droit de reproduction d'une œuvre protégée. L'article 27(2) permet aux bibliothèques de prêter des œuvres (littéraires, musicales...etc.) pour un temps limité. L'article 60e, consacré aux bibliothèques, leur permet de reproduire une œuvre protégée à des fins de conservation mais aussi afin de permettre l'accès, le catalogage, l'indexation et la restauration du document (« Act on Copyright and Related Rights Act on Copyright and Related Rights », le 23 juin 2021, *Federal Ministry of Justice* sur internet).

Le prix unique du livre est également une loi qui vise à protéger le prix de chaque livre vendu en Allemagne. Comme le mentionne les auteurs Syré et Seefeldt, le prix unique du livre n'existe pour aucun autre produit en raison du fait que le livre est considéré en Allemagne comme bien culturel et non comme simple produit de consommation. De plus, le livre bénéficie d'une réduction importante du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), allant de 19 à 7% (Syré et Seefeldt, 2013).

Information complémentaire/ particularités

Une des particularités de l'Allemagne depuis la dernière décennie est la crise migratoire

qu'elle a connue en 2015. Plus d'un million et demi de migrants sont partis du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie du Sud pour venir s'établir sur le territoire allemand et demander l'asile. Cette crise migratoire sans précédent a laissé l'Allemagne avec un grand défi à relever. Surtout à Hambourg, ville du nord, qui a dû accueillir d'urgence 66 000 réfugiés sur une population de seulement 1.83 millions (« Dialogues for integration: Hamburg libraries help refugees find their way », s.d., IFLA sur internet). C'est alors que les bibliothèques sont venues prêter main forte aux nouveaux venus, notamment en aidant les migrants à mieux s'intégrer dans leur pays d'accueil. Grâce à la bibliothèque publique de Hambourg (Bücherhallen Hamburg) et au centre d'éducation pour adultes de la ville (Volkshochschule), les nouveaux migrants ont eu un endroit dédié afin de les aider à pratiquer l'allemand gratuitement. Le programme " Dialog in Deutsch " propose 109 groupes de conversation dans 33 bibliothèques, le tout étant organisé et supervisé par 270 bénévoles. Depuis les débuts du programme, près de 40 000 migrants ont participé aux activités proposées et 2 groupes de conversations se sont ajoutés à l'offre du programme afin de satisfaire les différents niveaux de langue (« Dialogues for integration: Hamburg libraries help refugees find their way », s.d., IFLA sur internet). Grâce aux bibliothèques et à leurs nouvelles missions d'incorporer les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies à leur propre mandat, les réfugiés ont bénéficié d'un troisième lieu et d'un accès direct menant à l'intégration d'une nouvelle communauté. Selon l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) ce programme répond à 6 des 17 objectifs établis afin de combattre l'extrême pauvreté, réduire les inégalités et protéger la planète (« Dialogues for integration: Hamburg libraries help refugees find their way », s.d., IFLA sur internet).

Références

Allemagne, ministère fédéral de la justice (2021, 23 juin). « Act on Copyright and Related Rights Act on Copyright and Related Rights ». Consulté le 21 déc. 2022. https://www.gesetze-im-internet.de/englisch_urhg/englisch_urhg.html

Atlas mondial Ulysse N. éd. (2022). Archambault.

Bogdan, H. (2003). *Histoire de l'Allemagne : de la Germanie à nos jours*. Perrin.

Buzas, L. (1986). *German library history, 800-1945* (traduit par W.D. Boyd). McFarland & Company.

Dbv Gremien. (s. d.). Consulté 21 décembre 2022, à l'adresse <https://www.bibliotheksverband.de/gremien>

Dbv Über den Verband. (s. d.). Consulté 21 décembre 2022, à l'adresse <https://www.bibliotheksverband.de/ueber-den-verband>

Deutsche Nationalbibliothek. Media and information services specialist, subject area: library. Consulté le 21 déc. 2022. https://www.dnb.de/EN/Beruf-Karriere/fachangestellte/fachangestellte_node.html

Deutsche Nationalbibliothek. Portrait of the German National Library. Consulté le 21 déc. 2022. https://www.dnb.de/EN/Ueberuns/Portraet/portraet_node.html#doc264230bodyText2

Deutsche Nationalbibliothek. Our collection mandate. Consulté le 21 déc. 2022. https://www.dnb.de/EN/Professionell/Sammeln/sammeln_node.html

Deutsche Nationalbibliothek. Web archiving. Consulté le 21 déc. 2022. https://www.dnb.de/EN/Professionell/Sammeln/Sammlung_Websites/sammlung_websites_node.html

Elmar MITTLER, « Un aperçu des bibliothèques du futur en Allemagne », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n° 1, p. 71-77. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-01-0071-001> ISSN 1292-8399.

Germany. (2022). Dans *The World Factbook*. Central Intelligence Agency. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/germany>

Germany | Overview | Europa World | Taylor & Francis eBooks, Reference. (s. d.). Consulté 21 décembre 2022, à l'adresse <https://www.europaworld.com/country/Germany?id=de>

Germany | Profile | Europa World | Taylor & Francis eBooks, Reference. (s. d.). Consulté 21 décembre 2022, à l'adresse <https://www.europaworld.com/country/Germany/intro-survey?id=de.is-de.is.1>

Gernot U. GABEL, « La plus grande bibliothèque économique du monde », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n° 6, p. 110-112. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-06-0110-017> ISSN 1292-8399

IFLA. Dialogues for integration: Hamburg libraries help refugees find their way. Consulté le 21 déc. 2022. <https://librarymap.ifla.org/stories/Germany/DIALOGUES-FOR-INTEGRATION:-HAMBURG-LIBRARIES-HELP-REFUGEES-FIND-THEIR-WAY/131>

Panorama des bibliothèques allemandes. (s. d.). @GI_weltweit. Consulté 21 décembre 2022, à l'adresse <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/kul/dos/nlc/21613640.html>

Plassmann, E., Rösch, H., Seefeldt, J., Umlauf, K., Askey, D., & Askey, J. D. (2014). *Libraries and the Information Society in Germany: An Introduction* (1st ed.). Harrassowitz Verlag. <https://doi.org/10.2307/j.ctvc2rkr4>

Rouby, F. (2013). Allemagne. Dans F.Rouby (dir.), *Europe : histoire, nations, identités*. Ellipses.

Syré, L. & Seefeldt, J. (2013). Les bibliothèques en Allemagne. Dans : Frédéric Blin éd., *Les bibliothèques en Europe: Organisation, projets, perspectives* (pp. 229-245). Paris: Éditions du Cercle de la Librairie. <https://doi.org/10.3917/elec.blin.2013.01.0229>

Syré, L. & Seefeldt, J. (2014). *Des portails sur le passé et le futur – Les bibliothèques en Allemagne (4^e éd)* (traduit par L.Rebout et V.Majer). <https://bideutschland.de/wp-content/uploads/2021/11/Portale-franzo%CC%88sisch-4.-Aufl.pdf>

Schmitz, W, Greguletz, A et Hacker, R. (1994). Germany. Dans Wiegand, A et Davis Jr, D.G. (dir.), *Encyclopedia of Library history*. Garland.

Université Humboldt de Berlin. Information about the BA Programme in Library and Information Science. Consulté le 21 déc. 2022. <https://www.ibi.hu-berlin.de/en/teaching/study-programs/bachelor>

Université Humboldt de Berlin. Information about the MA Programme in Library and Information Science. Consulté le 21 déc. 2022. <https://www.ibi.hu-berlin.de/en/teaching/study-programs/master>

Université Humboldt de Berlin. Doctorate and Postdocotoral Qualification. Consulté le 21 déc. 2022. https://www.ibi.hu-berlin.de/en/research/phd_post-doc/phdpostdoc

3. Arabie Saoudite

(Charlotte Lachance, Shadi Abdoli, Viviane St-Arnaud)

Profil du pays

Ceinturée par le golfe Persique et la mer Rouge sur ses flancs est et ouest, l'Arabie saoudite occupe la majeure partie de la péninsule arabique (Shabana, 2017, 3970). Son territoire, principalement composé de zones désertiques et arides, s'étend sur un peu plus de 2 millions de km² (Siddiqui, 1996, 195). Le pays est délimité au nord par la Jordanie, l'Irak et le Koweït, au nord-est par le Qatar et les Émirats arabes unis, et au sud par le Yémen et Oman (Shabana, 2017, 3970). Le climat y est particulièrement chaud : le pays ne reçoit qu'entre 100 et 200 mm de pluie annuellement et, l'été, les températures côtières moyennes fluctuent entre 38 et 49°C et sont souvent accompagnées d'une forte humidité (Shabana, 2017, 3970). En 2021, on dénombrait environ 35 340 680 habitants en Arabie saoudite (Banque Mondiale, s. d.), soit près de 11 millions d'individus de plus qu'en 2007 (Shabana, 2017, 3970). La langue officielle parlée par une majorité de la population et utilisée par toutes les instances gouvernementales et d'enseignement est l'arabe (Siddiqui, 1996, 195). La religion officielle de l'État est l'Islam et deux des sites considérés comme étant les plus sacrés pour ce culte, soit La Mecque et Médine, sont situés à l'intérieur des frontières du royaume (Shabana, 2017, 3970). Depuis 1932, date de la prise du pouvoir par la famille Al-Saud, l'Arabie saoudite est une monarchie absolue : le roi, en accord avec la loi sacrée de la Charia, règne sur l'ensemble du territoire avec l'aide d'un Conseil des ministres qu'il nomme et dirige (Shabana, 2017, 3970). Riyad, ville située en plein cœur de la péninsule, constitue la capitale royale du pays ainsi que son principal centre économique. Le pays possède la plus grande réserve de pétrole au monde et en constitue le principal producteur et exportateur : en 1996, il était estimé que le pétrole représentait près de 80% du PIB du pays et presque la totalité de ses recettes d'exportations (Siddiqui, 1996, 195).

Histoire

Selon Siddiqui (1995), les premières bibliothèques en Arabie saoudite, comme dans la plupart des régions du monde islamique, étaient les mosquées. Depuis l'époque du prophète Mohammad (que la paix soit avec lui) au 7^e siècle, les mosquées ont été les dépositaires du savoir humain et ont joué un rôle culturel et éducatif important, similaire à celui des écoles et des bibliothèques publiques. C'est pourquoi la plupart des bibliothèques d'Arabie saoudite ont évolué principalement dans les deux villes saintes de La Mecque et de Médine. La majorité des bibliothèques actuelles de l'Arabie saoudite ont été construites après la fondation du pays actuel en 1932 (Siddiqui, 1995). Ensuite Siddiqui affirme que le roi Abd al-Aziz s'est fortement concentré sur le développement de la nation après son ascension au trône (Siddiqui, 1995). Le roi a créé des bibliothèques dans les établissements d'enseignement et les grandes villes pour l'usage public, même s'il a dépensé la majorité des ressources de la nation pour ouvrir des écoles et des universités. En fait, l'augmentation des prix du pétrole au milieu des années 70 a entraîné un changement rapide dans tous les secteurs, y compris les bibliothèques. Ainsi, de nouvelles bibliothèques ont été ouvertes et les anciennes ont commencé à se développer. Actuellement, les types de bibliothèques suivantes sont disponibles en Arabie saoudite : les bibliothèques publiques, les bibliothèques scolaires, les bibliothèques spécialisées et les bibliothèques universitaires (Siddiqui, 1995). La majorité des bibliothèques spécialisées appartenaient à des organismes gouvernementaux durant les années 90. On attend toujours d'elles qu'elles fournissent une assistance essentielle à leurs organisations mères (Siddiqui, 1995). Les bibliothèques spécialisées du royaume possèdent de vastes collections dans leurs domaines de spécialisation respectifs. Elles sont également bien équipées sur le plan électronique avec des technologies de pointe et des bases de données. Les bibliothèques sont bien financées et sont généralement dotées d'un.e bibliothécaire professionnel.le (Abdullahi, 2009, 458).

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale

Construite en 1988 à Riyad, la bibliothèque nationale du Roi Fahd fut créée suite au *Library Project*, qui avait pour objectif la création d'un monument pour la préservation de l'histoire du pays (KNFL, s. d.). Une bibliothèque nationale existait déjà depuis 1968 dans la ville, mais avait plutôt été développée sur la structure d'une bibliothèque publique et aucune ordonnance politique sur le dépôt légal ne fût mise en place pour permettre un archivage des publications annuelles (Khurshid, 1980, 20). La bibliothèque nationale du Roi Fahd n'a obtenu son statut officiel de bibliothèque nationale qu'en 1990, suite au décret royal n° M/9 adopté par le Conseil des ministres, qui stipule que la bibliothèque a pour principal rôle l'acquisition, la conservation et la diffusion de la mémoire culturelle et intellectuelle à travers le pays (Shabana, 2017, 3973). Régie par le décret royal n° M/26, la bibliothèque reçoit les dépôts légaux de tous les documents produits en Arabie saoudite ou par des Saoudien.nes hors du pays, incluant livres, œuvres musicales, filmiques ou photographiques (1993, 57-58) et qui sont ensuite répertoriés dans un registre annuel. Elle crée également une bibliographie annuelle des ouvrages saoudiens qui est partagée, à des fins d'information et de statistique, à l'UNESCO, au ministre de l'Éducation et à des organisations internationales (KNFL, s. d.).

En 2019, selon *l'État de la culture au royaume d'Arabie saoudite*, la bibliothèque nationale possède une collection de plus de deux millions de documents, dont 129 475 articles de journaux. Afin de suivre les évolutions technologiques et d'être plus accessible au public, le site web de la bibliothèque nationale du Roi Fahd, *kfnl.gov.sa*, a été conçu en 2017, intégrant une base de données de ses collections, comprenant 640 431 documents écrits en arabe ou dans une langue étrangère, parmi lesquels 256 076 sont des œuvres d'auteur.trices saoudien.nes (Ministry of Culture, 2020).

Afin d'agrandir les espaces de rayonnage pour la collection et de moderniser le monument en un symbole du développement urbain, la bibliothèque nationale du Roi Fahd quadrupla sa superficie, passant de 21 000 m² à 87 000 m², pour pouvoir accepter jusqu'à 2.4 millions de documents. Complété en 2015, un parc de 20 000 m² est situé tout près de la bibliothèque et, afin d'accueillir toute la population, plusieurs espaces ont été aménagés, dont une aile dédiée aux femmes, qui a permis d'accueillir plus de 10 000 chercheuses

entre 2015 et 2016 (Royal Commission for Riyadh City, s. d., et Ministry of Culture, 2020, 335).

Bibliothèques publiques

Parmi les 2 329 bibliothèques présentes sur le territoire saoudien, seules 84 sont des bibliothèques publiques supervisées par le ministère de la Culture, ce qui représente une bibliothèque pour 420 000 habitants. Une étude réalisée par ce ministère en 2019 démontre les grandes failles des bibliothèques actuelles, telles que le manque d'équipement technologique (53% des bibliothèques n'offrent pas un accès à l'Internet), le manque de ressources matérielles (près de la moitié (46,42%) ont une collection de 10 000 livres ou moins qui n'est pas renouvelée annuellement), ainsi que le manque de services proposés (40% n'ont pas d'espace dédié aux femmes, 75% n'offrent pas de soutien pour les personnes en situation de handicap, et 60% ne proposent aucune activité autour de la lecture) (Ministry of Culture, 2020, 339-346). Le projet *Vision 2030*, un plan stratégique ayant pour objectif de développer une économie autonome et une société axée sur le peuple, prévoit un avancement du développement du système public, dont font partie les bibliothèques (*Vision 2030*, s. d.). Cependant, bien que le rapport du ministère de la Culture mentionne ses objectifs stratégiques en vue d'une modernisation globale des bibliothèques, aucun projet futur concret n'est présent dans le rapport et le site de *Vision 2030* ne mentionne aucun progrès dans le domaine.

Quelques bibliothèques publiques sont plutôt considérées comme des bibliothèques indépendantes, puisqu'elles sont dirigées par d'autres organisations que le ministère de la Culture. Supervisées par des instances gouvernementales et privées, les bibliothèques indépendantes développent leurs infrastructures et des services adaptés pour répondre aux besoins des communautés desservies, tels que la bibliothèque du centre culturel Saleh bin Saleh, dédiée aux femmes. D'autres, surnommées les « bibliothèques dotées » (*endowed libraries*) et qui sont administrées par la Présidence générale des Affaires de la Grande Mosquée et de la Mosquée du Prophète, sont les bibliothèques publiques qui possèdent les plus importantes collections de livres rares. (Ministry of Culture, 2020, 346-348). L'une des plus importantes est le complexe de la bibliothèque dotée du Roi Abdulaziz, construite en 2015 et qui possède une collection de 150 000 manuscrits, dont 60% d'entre eux ont été numérisés pour une préservation à long terme (Ministry of Culture, 2021, 49-51).

Bibliothèques scolaires

Sous la direction du ministère de l'Éducation, les bibliothèques scolaires ont subi des changements rigoureux à la fin des années 1990 pour les convertir en centres d'apprentissage (*Learning resource centers*). Pour répondre aux nouvelles exigences de ces centres technologiques où les élèves sont encouragés à développer leur littératie numérique, un certificat sur la gestion de centre d'apprentissage a été mis sur pied pour former les futur.es professionnel.les de l'information. Inventoriant plus de 14 000 centres, qui sont divisés en 4 catégories selon la superficie des locaux, plusieurs défis subsistent pour maximiser le potentiel de ce modèle : la réticence des enseignant.es à les utiliser pour leur cours, le manque de soutien technologique, le déclin des infrastructures existantes et le délai d'implantation de systèmes technologiques performants (Ministry of Culture, 2020, 337-338).

L'acquisition et le développement des collections des bibliothèques scolaires sont centralisés et gérés par le ministère de l'Éducation, qui exerce une censure sur les documents abordant des sujets dits « sensibles », tels que la religion, la sexualité et la politique. Les livres sont ensuite examinés et catalogués avant d'être envoyés dans les différentes écoles. L'aménagement des espaces est similaire dans tous les centres d'apprentissage. En plus d'une salle de classe où les élèves sont regroupés pour collaborer, les bibliothèques sont munies d'équipements informatiques, tels que des ordinateurs et des imprimantes, des tables pour étudier ou pour travailler en équipe et d'un comptoir de référence ou d'accueil, où le personnel possède en moyenne une formation de premier cycle en science de l'information (Alomran, 2009, 470-471).

Bibliothèques universitaires

En plus des bibliothèques centrales des 41 universités de l'Arabie saoudite, les bibliothèques universitaires englobent également les bibliothèques des pavillons, indépendantes les unes des autres et qui spécialisent leurs collections dans des disciplines précises (Ministry of Culture, 2020, 338 et Ministry of Culture, 2021, 51). Leur rôle est d'encourager le développement éducationnel des membres de l'université en donnant accès à différentes ressources, autant physiques que numériques, universitaires ou hors du campus, et à faciliter la recherche académique auprès de la communauté (Ministry

of Culture, 2020, 338 et Allohaibi et Bamofled, 2009, 2-5). Pour séparer les hommes des femmes, certaines universités créent une bibliothèque désignée pour chaque genre (Ministry of Culture, 2021, 51). Afin de fournir un accès à des ressources numériques et à des publications savantes, le ministère de l'Éducation a mis en place la Bibliothèque numérique saoudienne (*Saudi Digital Library*) en 2010, un site qui regroupe 169 bases de données et qui répertorie plus de 450 000 livres numériques. Les documents sont principalement en arabe ou en anglais (SDL, s. d.).

Construite en 1957, l'Université du Roi Saud est la plus ancienne et la plus importante université saoudienne, comprenant une trentaine de pavillons sur son campus, répartis dans 5 villes différentes (Allohaibi et Bamofled, 2009, 3). Elle inclut douze bibliothèques, dont la bibliothèque centrale du Roi Salman, nommée en l'honneur de Salman bin Abdulaziz Al Saud, le roi actuel du pays, et qui a accueilli 432 000 visiteurs entre 2016 et 2017. On dénombre un total de plus de deux millions de documents, toutes ressources confondues, dont près de 90 000 sont des manuscrits et près de 346 000 sont des livres écrits en arabe (Deanship of Library Affairs).

Bibliothèques spécialisées

Les bibliothèques spécialisées sont régies selon trois instances : les départements ministériels ou gouvernementaux, les entreprises et les instituts de recherche. Leur rôle principal est d'être au service des membres de leur organisation en développant une collection répondant aux intérêts de leur communauté. Selon une étude réalisée en 1984, on dénombrait 9 bibliothèques spécialisées, excluant celles dont les collections étaient de 1000 ouvrages ou moins (Shabana, 2017, 3976-3977 et Khurshid, 1980, 18-19). De nos jours, plus d'une vingtaine de bibliothèques spécialisées existent, dont la majorité appartient maintenant à des hôpitaux ou à des centres médicaux ou de recherche universitaire, grâce à l'accroissement de leur nombre et au développement des programmes en médecine dans les établissements d'études supérieurs (Ministry of Culture, 2020, 334).

Bibliothèques privées

Situées dans la demeure familiale, les bibliothèques privées se développent de génération

en génération par les familles saoudiennes, dont le premier collectionneur était régulièrement un érudit, un professeur ou un chercheur. En moyenne, on retrouve une bibliothèque privée chez 35% des familles, dont le plus grand pourcentage est dans la capitale, avec 40,58%. Cependant, leur nombre diminue par manque de financement pour l'entretien et la gestion des collections par un.e professionnel.le. Plusieurs collections privées ont été données à la bibliothèque nationale du Roi Fahd ou à des bibliothèques universitaires comme cadeau, après la mort du créateur de la collection, pour les rendre accessibles au public. Sur le même élan d'idée, plusieurs bibliothèques privées permettent au public de les visiter, mais leur nombre est faible, par manque de publicité sur les réseaux sociaux (Ministry of Culture, 2020, 41, 336-337).

Cadre éducatif en science de l'information et des bibliothèques

En 1954, à l'occasion du séminaire régional sur le Développement des Bibliothèques dans les pays arabophones, l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture reconnaît que l'obstacle principal au développement des bibliothèques, entre autres, en Arabie saoudite est le manque d'installations destinées à l'enseignement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information (Siddiqui, 1996, 197). En dépit de ce constat, aucun programme ou département de sciences de l'information n'est créé avant les années 70, entraînant, par le fait même, une pénurie de personnel qualifié sur toute l'étendue du royaume (Siddiqui, 1996, 198). Le premier véritable programme académique contemporain voué à l'enseignement de ces disciplines n'est fondé qu'en 1973 à l'Université du Roi Abdulaziz (KAU), située dans la ville de Djeddah (Murtaza, 2021, 438). Le Département de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information de KAU est l'un des rares, encore aujourd'hui, à permettre aux étudiants de poursuivre leur parcours universitaire jusqu'au doctorat (Shabana, 2017, 3977). Un second département est créé l'année suivante à l'Université islamique Imam Mohammad Ibn Saud (IMSIU) de Riyad et propose, quant à lui, un programme de premier cycle d'une durée de quatre ans et un programme de deuxième cycle d'un an. Une des particularités intéressantes du département de l'IMSIU est sa Division des Manuscrits dévouée au traitement des documents anciens (Siddiqui, 1996, 199). En 1986, l'Université du Roi Saoud (KSU), la plus ancienne du pays, se dote également d'un programme de premier cycle en sciences de l'information qui inclura très rapidement à son curriculum plusieurs cours en lien avec les technologies numériques. Après avoir complété les cours de base, les étudiants ont

le choix entre une spécialisation en bibliothéconomie ou en sciences de l'information (Siddiqui, 1996, 200). C'est au tour de l'Université Umm Al-Qura (UQU) située à La Mecque, en 1987, de se joindre à la parade et d'ouvrir son propre Département de Bibliothéconomie et des SI. Elle n'offre cependant que le programme de baccalauréat. Le *College of Arts*, qui fait désormais partie de l'Université de la Princesse Nora bint Abdul Rahman, est la seule institution à proposer un programme de baccalauréat exclusivement réservé aux femmes (Siddiqui, 1996, 201). Dans les dernières années, d'autres programmes se sont progressivement ajoutés à travers le pays : on compte aujourd'hui un total de huit universités donnant accès à des études de premier cycle et trois universités pour les études de cycles supérieurs (Murtaza, 2021, 438). Ce nombre ne suffit cependant toujours pas à répondre à la demande, en particulier en ce qui concerne les cycles supérieurs, et, pour plusieurs, la poursuite des études n'est possible qu'en ayant recours aux programmes internationaux (Murtaza, 2021, 438).

La pénurie de personnel formé qui était déjà décriée dans les années 70, puis dans les années 90 par le chercheur Moid Ahmad Siddiqui, continue ainsi d'affliger le réseau de bibliothèques du royaume (Murtaza, 2021, 445). Cette pénurie est attribuable au trop petit nombre de programmes d'enseignement, mais également à de nombreux autres facteurs : la profession est méconnue des étudiants et dévaluée culturellement par rapport à d'autres disciplines plus prestigieuses (e.g. médecine et ingénierie), les diplômés ont davantage tendance à se tourner vers l'enseignement que la pratique (Murtaza, 2021, 445), les salaires sont généralement assez bas malgré le haut niveau d'étude exigé et la littérature bibliothéconomique en langue arabe manque (Siddiqui, 1996, 201). L'éducation est parfois dévalorisée face à l'expérience par les professionnels eux-mêmes comme l'a démontré une série d'entrevues effectuée avec 14 leaders de bibliothèque :

One participant considered formal library education less necessary than having required technical and technological skills. Adnan stated, « Professional library qualification is not necessary, but a leader should be aware of basic library philosophy and especially aware of technical matters related to libraries » (Murtaza, 2021, 444)

À tout cela s'ajoute la trop petite offre, encore aujourd'hui, de formations destinées aux personnes travaillant déjà en bibliothèque. Seules quelques institutions, tel que l'Institut d'Administration Publique (IPA), permettent de suivre des formations courtes en bibliothéconomie en dehors du parcours universitaire traditionnel. Plus récemment, certains établissements ont commencé à varier leurs offres et à proposer des ateliers, des conférences ainsi que des services de support en ligne à l'usage des employés de bibliothèque, mais ces offres demeurent l'exception à la norme (Shabana, 2017, 3978). Tous

ces obstacles du milieu de l'éducation des SI en Arabie saoudite font qu'actuellement, une grande partie des praticiens formés et recrutés par les bibliothèques sont des expatriés dont la présence en sol saoudien à long terme n'est pas assurée (Murtaza, 2021, 447). Plusieurs leaders du secteur ont aussi remarqué un écart grandissant de connaissances, non seulement, entre les professionnels du royaume et ceux de la communauté internationale, mais entre les employés de bibliothèques et leurs propres usagers qui les surpassent parfois, en particulier vis-à-vis des technologies numériques (Murtaza, 2021, 448). Pour améliorer le cadre éducatif des SI au pays, les chercheurs ont avancé, au fil des années, les solutions diverses suivantes : la possibilité de compléter ses études en travaillant sur le terrain (Murtaza, 2021, 439), la participation plus active des établissements d'enseignement des SI dans le processus de recrutement de nouveaux étudiants, l'amélioration de l'offre d'apprentissage en continu, en particulier quant aux compétences numériques (Murtaza, 2021, 448), l'introduction de nouveaux programmes à tous les niveaux (Murtaza, 2021, 451), la traduction des textes théoriques essentiels et la création de nouvelles bourses pour soutenir financièrement les étudiants (Siddiqui, 1996, 202-3).

Association de bibliothèques

L'AFLI (Fédération arabe pour les bibliothèques et l'information) est une organisation non gouvernementale fondée à Kairouan (Tunisie) en janvier 1966 lors du Troisième colloque sur la coopération entre bibliothèques et services d'information dans le monde arabe. Onze pays arabes ont participé à ce symposium. Depuis sa création, l'AFLI a organisé en coopération avec l'Institut tunisien de documentation supérieure (ISD), l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et le Centre maure ottoman de recherche en documentation et en information (CEROMDI), des conférences sur des thèmes variés, tels que la technologie d'indexation arabe et la technologie de l'information et des télécommunications (Bouazza, et al., 1993).

Selon Young et Ali (1992), le Royaume de Bahreïn compte environ 65 bibliothèques spécialisées, dont 24 font partie d'agences gouvernementales et de ministères. Ensuite, Abdullahi (2009, 458) affirme qu'il existe 12 bibliothèques spéciales appartenant à l'ambassade à Bahreïn. Certaines des bibliothèques spéciales les plus connues de Bahreïn sont des centres d'information spécialisés comme le Bait al Qur'an pour la recherche coranique, le Bahrain Center for Studies and Research (BCSR) et le Bahrain Historical

Document Center (BHDC). Et il ajoute que Bahreïn abrite également un certain nombre de centres d'information internationaux, dont la bibliothèque du British Council (BLDSC), l'ambassade américaine USIS et the United Nations Information Center (UNIC). En raison du manque de ressortissants nationaux possédant un diplôme professionnel en bibliothéconomie, ces centres sont généralement gérés par des expatriés. Selon Abdullahi (2009, 458), on rapporte que la Jordanie comptait 104 bibliothèques spécialisées sur un total de 1527 bibliothèques à la fin du 20^e siècle. The Jordanian Library Association (JLA), qui a été créée en 1963, est l'un des principaux moteurs du progrès à Amman. Dans ces bibliothèques, l'association a contribué au développement du professionnalisme en collaborant avec des agences sœurs de la région. Elle a accueilli des conférences et des séminaires, publié un bulletin d'information trimestriel (Risalat Al-Maktaba) et proposé des cours de formation. En conséquence, elle a également contribué à la création de bibliothèques spécialisées.

Cadre législatif

Les années 50, en Arabie saoudite, vont être témoin du rapide développement des bibliothèques à l'échelle nationale : la 1^{ère} bibliothèque publique est ouverte à Riyadh en 1950 et c'est au cours de cette décennie que la bibliothèque de l'Université du Roi Abdulaziz, considérée comme la 1^{ère} bibliothèque « moderne », prendra son essor pour devenir la plus importante du pays (Shabana, 2017, 3975). Le besoin de moderniser plus généralement l'ensemble des bibliothèques du royaume se fait alors pressentir. Fondé en 1959 par un décret du ministère de l'Éducation, la Direction Générale des Bibliothèques Publiques (GDPL) sera l'organe politique majoritairement responsable de la création et du développement des bibliothèques publiques et scolaires contemporaines en Arabie saoudite (Shabana, 2017, 3975). Elle assure les services de catalogage et d'acquisition de manière centralisée pour près de 80% des établissements publics (Shabana, 2017, 3975) et c'est elle qui détermine quels documents iront rejoindre quelle collection (Siddiqui, 1995, 25). Au moment de sa création, ce sont 47 des 57 bibliothèques publiques qui tombent directement sous sa charge, les dix autres étant supervisées par le Ministère du Pèlerinage et de la Dotation, par le Département des Saintes Mosquées ou par le Département du Religieux, de l'ifta, de la Dawah et de l'Orientalisme (Siddiqui, 1995, 25). Surchargée et incapable de répondre aux demandes des bibliothèques scolaires, la GDPL en perdra éventuellement la charge pour ne se concentrer que sur les établissements publics et c'est

le Département des Bibliothèques Scolaires, créé à cette occasion, qui prendra le relais (Siddiqui, 1995, 27). En 1965 est fondée l'Organisation Centrale de Planification qui sera responsable de l'élaboration des plans de développement à l'échelle nationale. Ces plans déterminent les priorités du gouvernement pour les cinq années suivant leur publication et ont une influence capitale sur le financement et l'implication étatique dans certains dossiers (Shabana, 2017, 3972). Quelques années plus tard, le tout premier plan de 1970 à 1975 souligne le rôle incontournable joué par les bibliothèques dans l'amélioration des services culturels et éducatifs et, par conséquent, la nécessité d'élargir le réseau des bibliothèques publiques. La priorité est alors accordée à l'enrichissement des collections et l'acquisition de l'équipement nécessaire au bon fonctionnement des bibliothèques (Shabana, 2017, 3972). Le Décret Royal M/45 fonde, en 1972, la Fondation du Roi Abdulaziz pour la Recherche et les Archives (aussi surnommée « Darah »), une organisation gouvernementale indépendante dédiée aux documents patrimoniaux et qui constitue l'une des principales institutions archivistiques du pays (Shabana, 2017, 3979). En 1975 paraît le second plan de développement qui précise les projets du royaume quant à son système de bibliothèques : un programme de rénovations et de reconfiguration des bibliothèques publiques est mis en place (Siddiqui, 1995, 25) et dix nouveaux établissements sont ouverts (Shabana, 2017, 3972). Au cours des années 80, grâce aux revenus générés par l'augmentation du prix du pétrole, d'importants moyens sont déployés pour la construction du siège principal de la Bibliothèque publique du Roi Abdulaziz et le développement de ses diverses branches, ainsi que pour le financement d'une étude concernant la création future de la Bibliothèque Nationale du Roi Fahd (Shabana, 2017, 3973). Cette dernière bibliothèque verra officiellement le jour le 26 décembre 1990 lors de la ratification de la résolution n°80 par le Décret Royal M/9. Ce décret explicite les objectifs et fonctions de la bibliothèque, dont l'organisation de conférences et de foires du livre, ou encore la publication de bibliographies nationales (Shabana, 2017, 3973). Les plans de développement suivants continueront de souligner le rôle important joué par les bibliothèques dans la réussite scolaire et mentionneront la nécessité grandissante d'intégrer les technologies numériques au système des bibliothèques du royaume. En dehors des divers décrets qui officialisent la fondation de certaines institutions ou organisations spécifiques et des mentions inégales du milieu des bibliothèques et archives dans les plans de développement, très peu de lois permettent toutefois d'encadrer et d'appuyer le secteur des sciences de l'information de manière plus concrète. Cette lacune est déjà décriée par Khurshid en 1979 et Siddiqui en 1995 et peu de choses semblent avoir changé depuis (Siddiqui, 1995, 25).

Information complémentaire/particularités

Selon Siddiqui, le gouvernement saoudien est très préoccupé par l'état des bibliothèques et a intégré le rôle des bibliothécaires dans le plan national (Siddiqui, 1995). Les gouvernements devraient accorder plus d'attention au personnel des bibliothèques, à la formation, aux collections, aux installations, etc. Ensuite, Siddiqui affirme, alors que l'Arabie saoudite poursuit sa marche rapide vers le changement économique et social, que les services et les installations des bibliothèques et des sciences de l'information doivent être améliorés (Siddiqui, 1995). L'importance du travail des bibliothécaires et des bibliothèques doit être reconnue car ces derniers contribuent au développement social, éducatif et économique du pays. Le gouvernement doit apporter un soutien financier total aux bibliothèques pour améliorer leurs collections, leurs services, etc. Le royaume est confronté à un besoin urgent d'améliorer les bibliothèques publiques et d'encourager davantage de jeunes Saoudien.nes à occuper le poste de bibliothécaire. L'Arabie saoudite doit également rationaliser son programme d'éducation afin de mettre l'accent sur la bibliothéconomie, qui constitue l'un des moyens efficaces pour atteindre un niveau élevé d'alphabétisation au sein de la population (Siddiqui, 1995).

Références

Al-Issa, R. (2009). Special libraries. Dans I. Abdullahi (éd.). *Global library and information science: a textbook for students and educators. with contributions from africa, asia, australia, new zealand, europe, latin america and the caribbean, the middle east, and north america* (p. 457-466). K. G. Saur. <https://doi.org/10.1515/9783598441349.467>

Allohaibi, M. M. et Bamofleh, F. S. (s. d.). *University libraries in Saudi Arabia : a descriptive study*. https://uomer.kau.edu.sa/Files/12510/Researches/63406_34425.pdf

Alomran, H. I. (2009). School libraries. Dans I. Abdullahi (éd.). *Global library and information science: a textbook for students and educators. with contributions from africa, asia, australia, new zealand, europe, latin america and the caribbean, the middle east, and north america* (p. 467-473). K. G. Saur. <https://doi.org/10.1515/9783598441349.467>

Bouazza, A., Baudin, F., Hartmann, H., Meyriat, J., Vagne-Lebas, M., Sadid, M .. & Gdoura, W. (1993). A. Dans : Robert Estivals éd., *Les Sciences de l'écrit* (pp. 13-25). Retz. <https://doi.org/10.3917/retz.estiv.1993.01.0013>

Deanship of Library Affairs. (s. d.). *Annual report of the deanship of library affairs*. https://library.ksu.edu.sa/sites/library.ksu.edu.sa/files/attach/annual_report_1438-1439.pdf

Khurshid, Z. (1980). *Libraries & librarianship in Saudi Arabia*. Mahmood Khan.

Kingdom of Saudi Arabia. (s. d.). *Vision 2030*. https://www.vision2030.gov.sa/media/rc0b5oy1/saudi_vision203.pdf

King Fahd National Library. (s. d.). *About us*. <https://kfnl.gov.sa/En/About/Pages/Vision.aspx>

King Fahd National Library. *Library mission*. <https://kfnl.gov.sa/En/About/Pages/Standards.aspx>

La Banque Mondiale (s. d.). *Population, total - Saudi Arabia : data*. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=SA>

Ministry of Culture. (2021). *The report on the state of culture : in the kingdom of Saudi Arabia 2021 : culture in public spaces*. (publication no 1442/9048). https://www.moc.gov.sa/sites/default/files/2022-08/MOC%2021%20E_0.pdf

Ministry of Culture. (2020). *Report on the state of culture in the kingdom of Saudi Arabia, 2019 : facts and figures*. (publication no 1442/2176). https://culinary.moc.gov.sa/sites/default/files/2021-05/MOC_Report_on_State_of_Culture_0.pdf

Murtaza Ashiq, Shafiq Ur Rehman, Asif Ali Bao Muhammad et Ahmad, S. (2021). *Saudi academic library leadership: a phenomenological qualitative study*. *Portal: Libraries and the Academy*, 21(3), 437-454. <https://www.proquest.com/scholarly-journals/saudi-academic-library-leadership/docview/2547560129/se-2>

Royal Commission for Riyadh City. (s. d.). *King Fahad National Library expansion project*. <https://www.rcrc.gov.sa/en/projects/king-fahd-national-library>

Saudi Arabia: ministerial order no. 115, dated 5 Ramadan 1412 AH. (1993). *Arab Law Quarterly*, 8(1), 57-61. <https://doi.org/10.2307/3381496>

Saudi Digital Library. (s. d.). *Home*. <https://sdl.edu.sa/SDLPortal/en/Publishers.aspx>

Shabana. A. (2017). *Saudi Arabia*. Dans J. D. McDonald & M. Levine-Clark (éd.) *Encyclopedia of Library and Information Science* (4^e éd., p. 3970-3981). CRC Press. <https://www.routledgehandbooks.com/doi/10.1081/E-ELIS4-120045401>

Siddiqui, M. A. (1996). *Library and information science education in Saudi Arabia*, 195-214.

Siddiqui, M. A. (1995). Management of libraries in Saudi Arabia : practices and constraints. *Library Management*, 16(6), 24-32. <https://doi.org/10.1108/01435129510091829>

Young, Harold C., & Ali, S. Nazim (1992). The Gulf War and its effect on information and library services in the Arabian Gulf with particular reference to the State of Bahrain. *Journal of Information Science*. vol. 18, 453-462. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/016555159201800606>

4. Bénin

(Florian Alatorre, Bernus Amoussouga, Amélie Rols et Frédéric St-Sauveur)

Profil du pays

Aux origines, la terre de l'actuel Bénin était occupée par plusieurs royaumes. Les plus en vue s'appelaient Danxomè (Abomey), Xogbonou (Porto-Novo), Allada, Nikki, Kouandé, Kandi... Ainsi, le pays était jadis un foyer de civilisations anciennes et brillantes, bâties autour de ces royaumes. En 1894, les Français, vainqueurs des rois locaux, ont créé la colonie du Dahomey et dépendances. Le territoire prend le nom du royaume le plus prépondérant et le plus résistant à l'occupation étrangère : Danxomè avec son légendaire roi Béhanzin (Idohou, 2018). Proclamé République le 4 décembre 1958, le Bénin a accédé à la souveraineté internationale le 1er août 1960, sous le nom du Dahomey. Le pays est connu pour l'exemplarité de son processus démocratique entamé en février 1990, suite à la Conférence nationale des forces vives. Le 11 décembre 1990, une nouvelle loi fondamentale, celle de la Ve République, fut promulguée après son adoption par voie référendaire. Elle reflète bien les décisions de la Conférence nationale. Elle a pour trame la démocratie et l'État de droit. Elle opte pour un régime républicain présidentiel.

La capitale du Bénin est Porto-Novo, sa langue officielle est le français et sa monnaie est le franc CFA. L'actuel président de la République est l'homme d'affaires Patrice Talon, qui a succédé à Boni Yayi lors des élections du 20 mars 2016. Sur le plan administratif, le Bénin compte douze (12) départements, conformément à la loi n° 97-028 du 15 janvier 1999 portant sur l'organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin. Ces départements sont l'Alibori, l'Atacora, l'Atlantique, le Borgou, les Collines, le Couffo, la Donga, le Littoral, le Mono, l'Ouémé, le Plateau et le Zou. Ils sont subdivisés en soixante-dix-sept (77) communes, dont trois (3) à statut particulier : Cotonou, Porto-Novo et Parakou.

Histoire

L'Afrique est le berceau de bibliothèques comptant parmi les plus anciennes et les plus prestigieuses (Alexandrie, pour ne nommer que celle-là), mais l'histoire des bibliothèques et de la science de l'information au Bénin n'échappe pas aux grands défis qui touchent une majorité de pays de l'Afrique subsaharienne. Au Bénin comme dans nombre de pays limitrophes, les premières collections de documents ont été réunies dans un contexte de conquête, pour servir directement l'administration coloniale et exercer un contrôle intellectuel et religieux. Les élites françaises et les missionnaires ont rassemblé des documents qu'ils jugeaient importants pour les populations locales, au mépris des coutumes et des pratiques d'échange d'information déjà en place. Or, malgré l'absence de tradition écrite au Bénin avant la colonisation européenne, il est impossible aujourd'hui de passer sous silence l'existence bien réelle d'une « bibliothéconomie orale », étant donné que les sociétés traditionnelles comptaient sur la présence de spécialistes de l'information, dont la fonction sociale reposait sur la transmission des histoires locales dans la sphère publique (Bowdoin et Lee, 2017).

Un autre grand dénominateur régional marque l'évolution de la bibliothéconomie au Bénin à la faveur des mouvements d'émancipation et d'indépendance des années 1960 en Afrique de l'Ouest. L'aliénation des cultures africaines, inscrite dès l'apparition des premiers corpus documentaire, s'est poursuivie avec plus d'acuité dans les anciennes colonies françaises (comme le Bénin) que dans les territoires sous contrôle britannique. En effet, si la tradition britannique a laissé un héritage quant à la place des bibliothèques publiques et à leur rôle pour accompagner l'État-nation et favoriser le progrès, les bibliothèques françaises étaient plutôt envisagées comme un dépôt symbolique d'un héritage à préserver. La transition post-coloniale aurait ainsi été marquée par un vide sur le plan de l'expertise en gestion documentaire (Bowdoin et Lee, 2017). Bowdoin et ses collègues soulignent d'ailleurs que les premiers grands sommets africains en sciences de l'information du début du XXe siècle étaient en grande partie représentés par des pays anglophones (2017).

Le Bénin s'est tout de même engagé sur la voie de la promotion des sciences de l'information, avec la fondation d'une bibliothèque nationale et le développement des filières techniques et universitaires (voir plus bas). L'infrastructure de la recherche béninoise ne profite pas encore d'une grande résonance dans les cercles occidentaux, mais une première génération de professionnels de l'information se fait entendre pour combler les retards de cette infrastructure. Un barrage d'études en appelle à un

développement de la culture numérique et du parc informatique comme voie d'avenir pour éviter que le pays demeure en marge de la révolution de l'information (Akodigna, 2001; Nwalo, 2000; Mègnigbêto, 2007a). Nwalo prône aussi une politique d'acquisition agressive pour monter une collection Africana, afin de projeter une image positive de l'Afrique et de contribuer à la diffusion de son riche patrimoine culturel et informationnel (2000).

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale du Bénin

La Bibliothèque nationale du Dahomey a été créée le 28 novembre 1975, et est ensuite renommée Bibliothèque nationale du Bénin en 2014 (Idohou, 2018). La Bibliothèque nationale du Dahomey était à l'origine située dans un bâtiment de l'ex-Assemblée nationale dans le centre-ville de Porto-Novo. Elle déménage en 1985 dans de nouvelles infrastructures dans le quartier de Ouando, afin d'accueillir ses collections qui débordaient la capacité des premières installations (Sossouhounto, 1994). La Bibliothèque nationale du Bénin y est toujours située, à proximité des Archives nationales (Aglipko, 2022). Elle est constituée de trois bâtiments, consacrés à l'administration et aux services techniques, aux services au public et aux dépôts (Zogo, 2004). Elle est désignée en 2021 par le décret 2021-208 comme un établissement public à caractère social et scientifique. Avec la loi 2020-20 du 2 septembre 2020, son rôle est réenvisagé comme un soutien à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin. De plus, l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique la considère comme une personne morale financièrement autonome, bien qu'elle demeure sous la tutelle du Ministère chargé de la culture (République du Bénin, 2021a). Le décret 2021 - 224 émis le 12 mai 2021 établit la constitution du conseil d'administration de la Bibliothèque nationale et nomme à sa présidence Eric Folly Totah (République du Bénin, 2021b). La Bibliothèque nationale a pour principale mission la conservation du patrimoine national comprenant la totalité des documents sonores, imprimés ou graphiques produits à l'intérieur du Bénin, portant sur

le Bénin et produits à l'extérieur du territoire national ou par des citoyens béninois à l'étranger. Pour ce faire elle :

- exerce, conformément aux lois et règlements en vigueur, les missions relatives au dépôt légal dont elle assure la gestion en sa qualité de dépositaire national;
- assure le contrôle bibliographique, élabore et diffuse la bibliographie nationale, rassemble et catalogue les collections béninoises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de spécimen de billets de banque, de monnaies et médailles, d'estampes, de photographies, de cartes postales, de cartes et plans, d'œuvres musicales et cinématographiques et de documents sonores, audiovisuels, informatiques et électroniques;
- assure la tutelle du réseau public de lecture, promeut le prêt inter-bibliothèques au Bénin et entre le Bénin et l'étranger;
- conçoit, met en œuvre et évalue le plan de gestion, d'animation et d'extension du réseau public de lecture;
- recueille, préserve, conserve et diffuse la totalité de la production nationale imprimée et sonore, acquise soit par dépôt légal, soit par achat, soit par don ou legs et toutes les publications produites sur le Bénin à l'étranger;
- assure l'accès du plus grand nombre aux collections, notamment par la dématérialisation des collections du patrimoine documentaire national, sous réserve des secrets protégés par la loi, dans des conditions conformes à la législation sur la propriété intellectuelle et compatibles avec la conservation de ces collections;
- assure la mise en œuvre de la politique de dématérialisation de la gestion du patrimoine documentaire national, de sa conservation électronique, de la numérisation systématique des fonds rares ou en péril;
- participe à l'activité scientifique nationale et internationale par l'élaboration et la mise en œuvre de règles nationales et communautaires ou d'accords internationaux et participe au soutien à l'activité nationale et internationale de promotion du livre et de la lecture publique par diverses formes d'appuis aux activités de création et d'animation littéraires;
- représente le Bénin dans les instances internationales traitant des questions en rapport avec ses missions. (République du Bénin, 2021a)

Depuis 2021, la Bibliothèque nationale a entrepris plusieurs réformes, notamment en ce qui a trait à la numérisation de ses services. Le ministère de la Culture a mis en charge le conseil d'administration et le directeur de la Bibliothèque nationale, Koffi Attédé

de procéder à la modernisation du réseau des bibliothèques béninoises. Ceci comprend entre autres le renouvellement des collections et la dématérialisation des ressources éditoriales et bibliographiques (Aglipko, 2022). Au cours de l'année, le processus de demande de numéros ISSN, ISBN et de dépôt légal, ainsi qu'un accès au catalogue numérique national ont été déployés en ligne. La Bibliothèque nationale devrait prochainement mettre en place sur son site Internet un extranet du dépôt légal, une carte interactive des bibliothèques sur le territoire national, la liste des éditeurs et libraires agréés, ainsi que l'accès en ligne aux mémoires et thèses et aux collections des bibliothèques publiques (Aglipko, 2022; Gouvernement de la République du Bénin, 2022).

Bibliothèques universitaires

Le Bénin compte depuis 2016 quatre universités publiques : l'Université d'Abomey Calavi (UAC), l'Université de Parakou (UP), l'Université des sciences, technologies, ingénierie, et mathématiques (USTIM) et l'Université nationale d'agriculture (UNA). Les bibliothèques universitaires comptent la Bibliothèque centrale de l'UAC, le Centre de documentation et d'information (CDI) de l'UP, les bibliothèques et les centres documentaires des facultés et autres entités de l'UAC et de l'UP. Leurs fonctions comprennent : l'accompagnement et le soutien de l'enseignement et de la recherche; la diffusion de la production scientifique et pédagogique de l'université; l'identification, l'acquisition et l'accessibilité des ressources documentaires essentielles aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs (Idohou, 2008). Le catalogue commun des bibliothèques de l'UAC répertorie quatorze (14) bibliothèques et cinq (5) centres documentaires (Université d'Abomey Calavi, 2011a). Le CDI de l'UP offre l'accès à des documents sur la santé et la médecine, l'agronomie, les arts et la culture, la géographie, l'économie, la gestion, la psychologie, la littérature, les langues, la finance, l'informatique, la démographie et les statistiques et aux mémoires et thèses des anciens étudiants (Université de Parakou, 2010). Le CDI n'offre pas de ressources numériques. Les services de prêts à domicile et de consultation sur place sont gratuits pour les étudiants.

Plusieurs problématiques affectent le milieu des bibliothèques universitaires béninoises. On y observe notamment un manque de ressources humaines et documentaires. Diarra rapporte le faible taux d'encadrement des étudiants. Il recense en 2019 un taux d'encadrement de 0,03 % pour la bibliothèque centrale de l'UAC, soit un professionnel pour 3 333 élèves, et un taux d'encadrement de 0,75 % pour la bibliothèque de la faculté

des sciences de Cotonou, soit un professionnel pour 133 élèves (Diarra, 2019). Un autre enjeu réside dans la composition des collections. Diarra indique un manque au niveau des périodiques et calcule un taux de 2,15 volumes par étudiant pour les universités du Bénin, alors que le rapport Miquel préconise un taux de 35 à 100 volumes par étudiant (Diarra, 2019). Cette situation s'explique en partie par l'augmentation continue des frais d'abonnement aux éditeurs scientifiques (Tessy, 2016). Le recours aux ressources en libre accès peut représenter une solution de rechange. Le catalogue commun des bibliothèques de l'UAC propose par exemple plusieurs ressources en libre accès, néanmoins plusieurs des liens Internet sont obsolètes, ou alors les initiatives, comme Libre accès à l'information scientifique et technique ou Dart-Europe, ont cessé d'exister (Université d'Abomey Calavi, 2011b). Par ailleurs, le manque de ressources technologiques matérielles, la prépondérance de l'anglais dans les publications scientifiques numériques et la méconnaissance des ressources numériques sur le web dressent de sérieux obstacles à l'utilisation de telles ressources pour les étudiants béninois (Tessy, 2016). Dans le cas des universités privées, l'absence de bibliothèques physiques participe entre autres à la dévaluation et la non-reconnaissance de leurs diplômes (Vidjingninou, 2021).

Bibliothèques du réseau institutionnel de lecture publique

Les bibliothèques du réseau de lecture publique sont des institutions publiques appartenant à l'État et relevant du Ministère chargé de la culture (Idohou, 2018). Elles comprennent les bibliothèques départementales (BD), les bibliothèques de quartier (BQ), les centres de lectures publiques (CLP) et les centres de lecture et d'animation culturelles (CLAC) (Bibliothèque nationale du Bénin, 2022; Idohou, 2018). Le réseau institutionnel de lecture publique a pour objet d'encourager et d'assurer l'alphabétisation et l'accès au livre et à l'information à la population du Bénin (Idohou, 2018). Il comprend en plus de la Bibliothèque nationale 29 espaces de lectures dans les villes de Grand-Popo, Bopa, Athiémé, Houéyogbé, Dogbo, Lalo, Toviklin, Klouékamey, Djakotomey, Aplahoué, Bassila, Badjoudè, Kérou, Boukombé, Tanguiéta, Toucountouna, Kouandé, Péhunco, Matéri, Cobly, Ouidah, Parakou, Natitingou, Cotonou, Comé, Kandi, Pobè et Savalou (Morgan, 2021).

Les récentes réformes entreprises par la Bibliothèque nationale comprennent la modernisation de ces installations. Elles prévoient la construction de deux nouvelles bibliothèques départementales à Lokossa et à Abomey, qui s'ajouteront aux six installations déjà existantes (Idohou, 2018; Aglipko, 2022), la réhabilitation de l'ensemble

des infrastructures du réseau et le renouvellement de leurs collections (Mehouhenou, 2021). Comme l'alphabétisation occupe une place importante dans le projet de modernisation du réseau, la politique d'acquisition de la Bibliothèque nationale promeut les langues nationales et favorise les ouvrages produits en fon, yorouba, bariba, goun, adja, xla, guin, aïzo, ditammari, tem, yom, peul et fulfulde (Morgan, 2021).

Bibliothèques scolaires et autres types de bibliothèques

Les bibliothèques scolaires béninoises sont caractérisées par une situation critique. Selon une étude de Stéphane Senon menée en 2013, 80 % des enfants scolarisés interrogés à Cotonou rapportent n'avoir jamais fréquenté de bibliothèques scolaires, voire ne pas y avoir accès. Elles sont presque inexistantes, et celles qui existent sont très peu garnies en documents. Ce sont donc des structures hors du service public qui pallient le manque de bibliothèques dédiées aux jeunes scolarisés. Il y a deux configurations possibles : les bibliothèques gérées par des institutions étrangères implantées au Bénin et les bibliothèques implantées par des organisations non gouvernementales (ONG).

Dans la première configuration, nous trouvons les bibliothèques ouvertes par des centres culturels étrangers présents sur le territoire béninois dans le cadre de missions diplomatiques. La médiathèque de l'Institut français à Cotonou implantée depuis 1963 rassemble 30 000 documents. Bien que sa mission soit la promotion de la culture française au Bénin, elle œuvre en partenariat avec des acteurs locaux. Par exemple, le programme « inscription collectivité » offre des tarifs d'inscription réduits pour les élèves d'écoles, collèges et lycées de Cotonou (Djogbenou, 2015). Il y a aussi la médiathèque du Centre Américain de Cotonou, qui rassemble une importante collection en anglais et en français de documents éducatifs spécialisés dans les affaires, l'économie et la gestion (American Center Cotonou), ainsi que la bibliothèque du Centre Culturel Chinois (Idohou, 2018).

Plus sporadiquement, on trouve des bibliothèques créées par des ONG ou des ordres religieux. Il est difficile de broser un portrait exhaustif de ces espaces, car leur existence est dépendante des fonds et des ressources qui leur sont accordés. Certaines se démarquent cependant par leur envergure et leur succès. On peut citer comme exemple les mini-bibliothèques de la Fondation Zinsou à Cotonou, qui offrent un accès gratuit sur place à des livres dans quatre quartiers de Cotonou (Sonon, 2014) pour les enfants, les adolescents et les adultes. Cette ONG était originellement investie dans la promotion de l'art contemporain auprès des enfants, mais a étendu sa mission à la promotion de

la lecture en 2009. Le but de cette initiative n'est pas de remplacer les bibliothèques scolaires, mais plutôt d'encourager l'initiation à la lecture. Un autre exemple est le réseau des bibliothèques du Conseil des Activités Éducatives du Bénin (CAEB), une ONG d'utilité publique reconnue par le gouvernement béninois depuis 2008 (Idohou, 2018) qui gère un réseau de centres de documentation implantés à Porto-Novo, Lokossa, Abomey, Parakou, Natitingou et Djougou. Le partenariat entre des ONG et le réseau scolaire semble être pour l'instant le modèle le plus apte à offrir un service de bibliothèque aux jeunes béninois.

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Au lendemain de l'indépendance, dans un effort pour pallier les lacunes en enseignements de la bibliothéconomie en Afrique francophone, l'UNESCO s'entend avec le Sénégal pour créer à Dakar le Centre Régional de Formation de Bibliothécaires (CRFB). Le centre dispensera dès son ouverture en 1962 une formation de huit mois à des étudiants du Bénin (Dione, 2015). En 1967, toujours dans le cadre d'une entente conjointe avec l'UNESCO, le centre sera rattaché à l'Université de Dakar et prendra le nom d'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD). Cette initiative représente alors une nouveauté pour les pays francophones, où le caractère scientifique et universitaire de la discipline n'allait pas de soi. L'EBAD aurait formé 2551 archivistes, bibliothécaires et documentalistes de près de 27 pays africains entre 1979 et 2009, ce qui en fait une véritable réussite sur le plan régional (Dione, 2015).

Sur le plan local, les disparités économiques et les freins à l'accès entre les centres urbains et les régions, mais aussi la mobilité relativement faible de la clientèle étudiante dans les pays de l'Afrique de l'Ouest poussent l'UNESCO à étendre la réflexion et à mettre sur pied son Programme général d'information (PGI) (Dione, 2015). L'objectif de ce programme, déployé entre 1981 et 1983, était de soutenir la création d'écoles nationales en sciences de l'information. Durant cette même période, le Bénin commande des études de faisabilité dans la foulée de sa propre résolution à l'égard d'une école nationale. Cette école voit le jour en 1981, après l'annonce par le gouvernement de la création du Centre de formation aux carrières de l'information (CEFOCI), et avec le soutien notamment de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le centre sera éventuellement rattaché à ce qui est aujourd'hui l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de l'Université d'Abomey-Calavi.

Les étudiants du CEFOCI sont formés pour planifier la création et la gestion de

centres de documentation et contribuer au développement des centres existants. Le curriculum instauré en 1982 évolue timidement au départ, notamment en raison de l'absence complète d'ordinateur jusqu'au début des années 1990. Les premiers appareils et logiciels de gestion de base de données feront leur entrée avec le soutien de l'UNESCO, et les cours sur les technologies de l'information seront limités à des explorations largement théoriques et descriptives jusqu'à une période très récente. Un sondage mené auprès des étudiants au milieu des années 2000 révélait leur inquiétude à l'égard des écarts entre leur formation et l'état des connaissances en sciences de l'information, en particulier pour le volet des technologies de l'information (Mègnigbêto, 2007b). Mègnigbêto révèle aussi une étude de cette période qui fait état des problèmes d'employabilité des diplômés en raison de leurs lacunes et de leur faible expérience avec les technologies récentes (2007b).

Cela dit, le CEFOCI a formé environ 300 étudiants depuis sa création dans les disciplines de la bibliothéconomie, l'archivistique et la documentation (chiffres de 2006, Mègnigbêto, 2007b). Ses étudiants proviennent en grande partie du Bénin, mais aussi de plusieurs pays voisins (Niger, Togo, Nigeria, Burkina Faso et Tchad). L'admission se fait sur la base d'un concours après l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, et le programme universitaire de trois ans dispense maintenant des cours couvrant l'ensemble du spectre des notions de bibliothéconomie : catalogage, classification, gestion et administration, ressources humaines, techniques de recherche, anglais écrit et oral, bureautique et technologie de l'information.

Association de bibliothèques

L'Association pour le développement des activités documentaires au Bénin (ADADB) a vu le jour en République du Bénin le 1er juin 1980. Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et les textes subséquents. Elle est apolitique, à but non lucratif sans distinction de sexe, de race et d'ethnie (PV de l'Assemblée générale constitutive). Il faut attendre le 27 mai 1986 pour qu'elle soit enregistrée sous le n° 86/002/MISPAT/DAI/S1/ASSOC au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration territoriale. Le 25 février 2022, elle changera officiellement de dénomination et deviendra Association des archivistes documentalistes et bibliothécaires du Bénin, ADADB (n° d'enregistrement du récépissé des modifications 2022/003/PISP/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA).

La création de cette association ressort de la nécessité de contribuer à la valorisation du métier d'archiviste, de documentaliste et de bibliothécaire au Bénin. Selon

ses nouveaux statuts en date du 14 juillet 2022, sa vision est d'être un creuset professionnel d'épanouissement et de perfectionnement des spécialistes de l'information documentaire (archivistes, documentalistes et bibliothécaires). Elle a pour mission de fournir aux spécialistes de l'information documentaire les conditions nécessaires à leur formation, à leur épanouissement professionnel et à leur engagement, afin qu'ils jouent pleinement leur partition au développement de leur pays.

L'association a pour objectifs :

- de promouvoir le développement des services de l'information documentaire, la formation professionnelle du personnel de l'information documentaire, la défense et la sauvegarde de leurs intérêts;
- de resserrer les liens de fraternité entre tous les professionnels des services de l'information documentaire résidant au Bénin ou à l'étranger;
- d'établir des partenariats avec les associations œuvrant dans le domaine de l'information documentaire sur le plan national et international;
- de représenter les professionnels de l'information documentaire auprès des institutions et organismes nationaux et internationaux.

Ses moyens d'action consistent en des réunions, conférences, congrès, journées d'étude, formations professionnelles continues et stages de perfectionnement, publications, expositions, travaux relatifs aux services de l'information documentaire, constitution de commissions spécialisées et tout autre moyen contribuant au développement des métiers de l'information documentaire.

En 40 ans d'existence, elle a apporté son appui-conseil aux structures documentaires au Bénin, a formé des spécialistes en information documentaire et a publié des articles scientifiques dans son bulletin d'information INFODOC et sur son site web. L'ADADB, c'est aussi des journées d'étude, des plaidoyers, du lobbying et de la coopération documentaire. Elle est la seule association qui règne en maître au Bénin dans les milieux documentaires depuis la création du Centre de formation aux carrières de l'information (CEFOCI).

Cadre législatif

Comme nous l'avons vu plus haut, l'histoire juridique des bibliothèques commence

avec l'établissement de la Bibliothèque nationale par le décret n° 75-308 du 28 novembre 1975, au lendemain de l'indépendance du pays (Zogo, 2004). Elle est par la suite renommée Bibliothèque nationale du Bénin (BNB) avec le décret n° 2014-770 du 29 décembre 2014. Dans cet élan, ce sont trente-trois bibliothèques publiques qui sont créées entre 1975 et 1986 dans le but de favoriser l'accès à l'éducation et à l'alphabétisation (Idohou, 2018). L'Association pour le développement des activités documentaires au Bénin est également enregistrée dans la loi en 1986 (voir section précédente). Cependant, après cet élan prometteur, les bibliothèques disparaissent de la législation.

La prochaine fois qu'on rencontre le terme « bibliothèque » dans une loi est en 1991 dans la Charte culturelle en République du Bénin (loi n° 91-006 du 25 janvier 1991), qui stipule que « L'État béninois favorise la création et le développement harmonieux des bibliothèques et des centres de lecture publique sur toute l'étendue du territoire national et leur assure les conditions nécessaires à la diffusion de l'information littéraire, scientifique et technique, à la promotion du livre et de la lecture et à la conservation du patrimoine éditorial national et étranger ». On retrouve aussi quelques références implicites aux bibliothèques dans la législation sous l'expression « infrastructures culturelles publiques ». Par exemple, le Ministère de la Culture et de la Communication signe en 1999 la convention AG/DPC-CLAC/bm/19990722-041 du 2 novembre 1999 avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) portant sur les « Centres de lecture et d'animation culturelle en milieu rural » (CLAC). Cependant, bien que reconnue juridiquement comme nécessaire, la place des bibliothèques reste fragile du fait que ces lois ne sont pas toujours accompagnées de décrets ou d'arrêtés garantissant leur application.

Cela étant dit, on observe dans les années 2000 une volonté de garantir juridiquement la place de la lecture – et par conséquent des bibliothèques – dans le paysage institutionnel du Bénin. Une série de décrets et d'arrêtés attestent de l'existence continue d'une direction aux appellations changeantes portant spécifiquement sur le livre, sous la direction du ministère de la Culture. Par exemple, la Direction Nationale de la Promotion du Livre et de la Lecture (DNPL) est établie par le décret n° 2009-243 du 9 juin 2009 et est rendue opérationnelle par l'arrêté n° 042/MCAPLN/DC/SG/DNPL/SA du 12 mars 2010 sous l'impulsion du Ministère de la Culture de l'alphabétisation et de la Promotion des langues nationales (MCAPLN). Elle est née de la fusion de la Direction des bibliothèques et de la promotion littéraire (DBPL) et du Centre national d'animation et de lecture publique (NeNALP), tous deux créés par le décret n° 2007-445 du 2 octobre 2007. La mission de la DNPL est de garantir l'accès à la maîtrise de l'écriture et de la lecture aux Béninois. Outre cette mission d'alphabétisation, elle est chargée de la gestion des

bibliothèques publiques et de soutenir l'industrie du livre au Bénin (Biaou, 2012). En 2016, cette institution est rebaptisée Direction des Arts et du Livre (DAL) par le décret n° 414 du 20 juillet 2016 et est rendue opérationnelle par l'arrêté n° 20/MTC/SGM/DAL/DAF/SA 006 SGG17, mais elle garde sensiblement les mêmes missions que la DNLP (Idohou, 2018).

Informations complémentaires et particularités

La présente étude est à jour en date de décembre 2022. Le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts annonçait en août 2021 de grandes réformes dans le secteur du livre et de la lecture (gouvernement de la République du Bénin, 2021). Des réformes sont attendues pour moderniser l'ensemble du dispositif public, afin d'introduire plus de ressources numériques dans l'offre publique de services, de redéfinir complètement le découpage du réseau des bibliothèques départementales pour intervenir auprès de plus de Béninois, d'adopter une politique nationale du livre et de la lecture et de soutenir l'industrie béninoise du livre. Plus globalement, le but des réformes est d'améliorer l'accès de la population béninoise à la lecture. Cet élan de modernisation annonce donc d'énormes changements au niveau du réseau des bibliothèques publiques et aura également un impact conséquent sur le secteur privé. On peut déjà prédire que la numérisation des services s'annonce comme une solution de choix pour donner accès à la lecture aux Béninois. Pour conclure, les habitudes de lecture et de fréquentation des bibliothèques sont appelées à se transformer dans un futur proche.

Références

Aglipko, H. R. (2022, août 9). Bibliothèque nationale du Bénin dans la dynamique des e-services. *ArchivInfos*. <https://archivinfos.com/bibliotheque-nationale-benin-dynamique-e-services/>

Akodigna, B. (2001). « L'Internet au Bénin: État des lieux à l'orée du 21e siècle ». Dans *Cursus*, vol.6, no 1. <https://cursus.ebsi.umontreal.ca/vol6no1/bai.html>

Bibliothèque nationale du Bénin. (2022). *Projet de Modernisation des Bibliothèques et Centres de Lecture Publique*. https://www.tourisme.gouv.bj/projects/8/projects-phares__autres-projets/home

Bongibault, N. (2010) « Coopérer : du Loiret au Bénin ». Dans *Bibliothèque(s)* vol 50 : Région Centre. Association des bibliothécaires de France (ABF).

Bowdoin, N. T., & Lee, J. (2017). *African Librarianship*. Routledge Handbooks Online. <https://doi.org/10.1081/E-ELIS4-120049506>

Diarra, M. (2019). État des lieux des bibliothèques universitaires de l'UEMOA. *Revue maghrébine de documentation et d'information*, 26, 11-31.

Dione, B. (2015). La formation des bibliothécaires en Afrique francophone subsaharienne: Aujourd'hui et demain. *Conference: 1st AFLIA Conference & 3rd African Library Summit, At Accra, Ghana, Volume: <http://ocs.aflia.net/index.php/AFLIA/aflia/paper/viewFile/6/9>*.

Djogbenou, L. S. (2015). *Impliquer des acteurs extérieurs dans les animations de la bibliothèque pour favoriser l'adhésion des jeunes publics: L'expérience de la médiathèque de l'Institut français du Bénin*.

Gouvernement de la République du Bénin. (2021). *Modernisation du dispositif national de lecture publique: La Bibliothèque nationale du Bénin dotée d'un conseil d'administration*. Gouvernement de la République du Bénin. <https://www.gouv.bj/actualite/1441/modernisation-dispositif-national-lecture-publique-bibliotheque-nationale-benin-dotee-conseil-administration/>

Idohou, S. (2018). *La problématique de l'accès au livre et aux sources d'information au Bénin: Mise en place d'un projet de développement des bibliothèques de lecture publique au ministère en charge de la culture [Mémoire]*. Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel IRES-RDEC.

Mègnigbèto, E. (2007a). La Formation en Science de l'information au Bénin: Jugement et Souhaits des Bénéficiaires. *Francophonies et Bibliothèques: Innovations, Changements et Réseautage*, 63-73.

Mègnigbèto, E. (2007b). LIS curriculum in French-speaking West Africa in the age of ICTs: The case of Benin and Senegal. <https://www.tandfonline.com/doi/epdf/10.1080/10572317.2007.10762743?needAccess=true&role=button>

Mehouhenou, J. F. (2021, décembre 7). Bibliothèque nationale du Bénin: Un catalogue projeté pour le réseau de lecture publique. *La Nation Bénin*. <http://news.acotonou.com/h/140846.html>

Morgan, H. (2021). Animation du réseau public de lecture au Bénin: Place de choix pour les livres en langues locales. *La Nation Bénin*. <https://lanation.bj/animation-du-reseau-public-de-lecture-au-benin-place-de-choix-pour-les-livres-en-langues-locales/>

Nwalo, K. I. N. (2000). La gestion de l'information pour le développement au

21e siècle: Perspectives pour les bibliothèques africaines, défis mondiaux. IFLA 2000 Jerusalem Conference Proceeding. 66th IFLA Council and General Conference, Jerusalem. <https://archive.ifla.org/IV/ifla66/papers/012-114f.htm>

République du Bénin. (2021a). DÉCRET No 2021 -208 DU 12 MAI 2021 portant approbation des statuts modifiés de la Bibliothèque nationale du Bénin. <https://sgg.gouv.bj/doc/decret-2021-208/>

République du Bénin. (2021b). DÉCRET No 2021–224 DU 12 MAI 2021 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Bibliothèque nationale du Bénin. <https://sgg.gouv.bj/doc/decret-2021-224/>

Sonon, S. S. (2013). « Jeunesse et bibliothèque en milieu urbain en Afrique : cas de Cotonou (Bénin) ». *Infodoc*. <https://docplayer.fr/26302178-Infodoc-la-revue-professionnelle-et-scientifique-de-l-information-documentaire-au-benin-issn-juillet-decembre-2013.html>

Sonon, S. S. (2014). *L'expérience des mini-bibliothèques de la Fondation Zinsou dans la promotion de la lecture des jeunes à Cotonou (Bénin)*. IFLA WLIC 2014, Lyon, France. <https://library.ifla.org/id/eprint/866/>

Sossouhounto, M.-C. (1994). *La section enfantine de la Bibliothèque Nationale du Bénin*. *The children's section of Benin National Library*. 6(2), 27-28.

Tessy, D. R. (2016). *Les obstacles à l'adoption du libre accès par les étudiants et étudiantes du Bénin*. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/les-obstacles-a-ladoption-du-libre-acces-par-les-etudiants-beninois/>

Université d'Abomey Calavi. (2011a). *Libraries: CATALOGUE COMMUN DES BIBLIOTHÈQUES DE L'UAC catalog*. <https://koha.uac.bj/cgi-bin/koha/opac-library.pl>

Université d'Abomey Calavi. (2011b). *Catalogue commun des bibliothèques de l'UAC*. <https://koha.uac.bj/>

Université de Parakou. (2010). *Centre de Documentation et d'Information (CDI)*. <http://www.univ-parakou.bj/institution/bibliotheque>

Vidjingninou, F. (2021). *Universités privées: La potion amère du Bénin pour soigner sa matière grise*. *Jeune Afrique (site web)*. <https://nouveau.eureka.cc/Link/unimont1/news:20210208-JAFW-1099874>

Zogo, F. M.-J. (2004). *The National Library of Benin and its user services*. IFLA Conference Proceedings, 1-9.

5. Bolivie

(Ana Catalina Alvarado, François Duquette, Sergio Estrada, Fany Alvarado)

Profil du pays

L'État plurinational de la Bolivie est une république démocratique située en Amérique du Sud avec une population de 11 millions d'habitants (Klein, 2021, 271). La devise de la Bolivie est « L'union fait la force » et le nom du pays est en l'honneur du soldat Simon Bolivar, un personnage dans la Guerre d'Indépendance de 1809 (World Factbook, 2022). Son territoire fait 1098000 km² (Oporto Ordóñez, 2013) et se divise en 9 parties géographiques dont fait partie la cordillère des Andes. La langue principale est l'espagnol mais on y recense 37 langues officielles en raison de sa forte diversité ethnique. En effet, la Bolivie compte 33 communautés autochtones distinctes représentant 62% de la population totale (Civallero, 2008). Côté religion, il n'existe pas une grande disparité car la grande majorité de la population est chrétienne. En ce qui concerne l'économie, la Bolivie est un grand producteur d'hydrocarbure, alors que 48% du budget d'État proviendrait du marché pétrolier (Klein, 2021, 289). Outre ses activités agricoles et minières qui ont toujours été lucratives, la Bolivie est également le 3e pays avec le plus de cocaïne au monde. Malgré une hausse importante de réformes sociales, 37% de la population bolivienne vivrait encore sous le seuil de la pauvreté (World Factbook, 2022). Néanmoins, l'espérance de vie est passée de 40 ans en 1950 à 71 ans en 2020 (Klein, 202, 271). Depuis 2019, le pays traverse une crise politique pour remettre au pouvoir Evo Morales, mais c'est Luis Arce qui va être élu, lui aussi membre socialiste du MAS. Le pays vit dès lors des tensions à Santa Cruz, notamment une grève générale dont l'objet serait le choix de la date du prochain recensement national. Le recensement serait prévu pour 2024 mais selon certains, il serait obsolète depuis dix ans (R.F.I, 2022) et la date devrait être avancée. Ce recensement permettrait d'améliorer les conditions de vie d'une partie du pays puisqu'il y aurait une grande disparition entre les régions (Radio France, 2022).

Histoire

Avant la colonisation de l'Espagne de 1532 en territoire bolivien, il y avait l'empire de Tiwanaku en 1000 ainsi que l'empire Inca en 1100. Le début de la colonisation espagnole frappe les communautés autochtones d'épidémies, ce qui va avoir comme conséquence un faible poids sur la scène politique du pays (Fisbach, 2021, 14). Il va y avoir des révoltes autochtones au XVIIIe siècle alors que l'on voit apparaître un nouveau groupe social métis d'enfants entre Espagnols et Autochtones (Fisbach, 2021, 28). Lors de la Guerre

d'indépendance bolivienne qui dura de 1809 jusqu'à 1825, les autochtones et les esclaves noirs seront sollicités pour des guérillas contre la couronne espagnole (Fisbach, 2021, 32). Ces groupes vont s'émanciper de leur servitude alors que la population devient de plus en plus homogène. Cependant, cela ne crée pas d'équilibre social entre les différentes ethnies (Fisbach, 2021, 43) et même aujourd'hui il existe une forte disparité entre les groupes ethniques et les régions administratives. Malheureusement, la fin du régime espagnol laisse le pays fragile et sa perte du monopole du commerce colonial va faire place à plusieurs dictatures voulant mettre les mains sur l'économie (Fisbach, 2021, 38). En 1880, le secteur minier fait qu'il y a une forte croissance économique (B.N.M, 2013). Les mines vont d'ailleurs être au centre des revendications de la Guerre du Pacifique de 1879 à 1884, où le Chili voulait accaparer le marché détenu par des compagnies privées (Fisbach, 2021, 49). La Bolivie va perdre cette guerre ainsi que celle de l'Acre en 1899, combattant cette fois le Brésil pour le territoire de l'Acre. En 1942, on voit apparaître le mouvement révolutionnaire national, ce qui conduira à un État militaire socialiste. Éventuellement, l'ordre oligarchique va reprendre son cours mais le nationalisme va continuer à prendre une place dans la politique. Grâce aux organisations syndicales et paysannes, plusieurs réformes progressistes vont apparaître dans le pays (Fisbach, 2021, 105). En 1952, on voit l'apparition du suffrage universel et la nationalisation des mines, puis en 1953 une redistribution des terres aux paysans (Fisbach, 2021, 106). En 1966, Che Guevara crée l'Armée de la libération nationale de la Bolivie afin de renverser la dictature appuyée par la CIA. Dans les années 1980 à 2000, on verra une succession de présidence visant à réduire la dette du pays. En 2005, la Bolivie élit le président Eva Morales, qui représente la première figure politique de renommée pour les populations autochtones (Fabricant, 2021, 1). Morales va contribuer à la réclamation de territoires autochtones, à la réécriture de la constitution afin que les Autochtones accèdent à la citoyenneté à part entière, il va redéfinir l'État comme plurinational et il va nationaliser le secteur des hydrocarbures, cela permettant la création de plusieurs réformes sociales (Fabricant, 2021, 1).

Types de Bibliothèques

Dans son étude, Oporto signale comme processus fondateur de la trajectoire historique des bibliothèques publiques en Bolivie la guerre d'indépendance (1809-1825), vu la fondation de la première bibliothèque publique de la République naissante l'année de la fin de la guerre d'indépendance. Toutefois, il a identifié ses antécédents bien avant, dans la curieuse et surprenante forme de la transmission du savoir par l'histoire orale, qui reposait dans le cerveau bien soigné des amawtas, les sages de l'Empire Inca. Puis, à l'époque coloniale, les fonctionnaires et les illustrés espagnols ou américains cultivaient leurs bibliothèques privées, les premiers avec des buts administratifs et les deuxièmes au

sein des clubs secrets, espaces d'échange révolutionnaire par excellence. (Oporto, 2016, p. 76) Au moment actuel, on peut identifier en Bolivie ces types des bibliothèques:

Bibliothèque National

En tant qu'Archives et Bibliothèque Nationale, la Biblioteca Nacional de Bolivia reçoit les dépôts légaux des publications du pays. Elle est située à Sucre, capitale administrative de la Bolivie. Cette bibliothèque dépend de la Fundación cultural del Banco Central de Bolivia. (Section culturelle de la Banque centrale du pays). Dans son site internet, la bibliothèque se présente comme la suite de la Biblioteca Pública de Chiquisaca, celle que nous avons signalées plus haut comme première bibliothèque de la République fondée en 1825.

Bibliothèques Générales

1. Bibliothèques attachées à la Bibliothèque National:

La Biblioteca Nacional est la plus importante parmi ce groupe de Bibliothèques Publiques non spécialisées. En plus de sa mission de recevoir et de préserver le patrimoine publié au pays, elle a des succursales dans les 4 principales villes du pays. En parallèle, la Bibliothèque nationale a créé des bibliothèques patrimoniales, la Bibliothèque Scolaire Gunna Mendoza et fait partie du projet Biblioteca Virtual El Dorado (bibliothèque virtuelle).

1. Bibliothèques municipales

La Bibliothèque Publique de La Paz est également une grande bibliothèque générale de longue tradition. Fondée en 1938, elle était en ces origines une bibliothèque fiscale qui est devenue une bibliothèque municipale. En 1945, la chambre du Livre de l'Argentine et la Faculté de Philosophie et des lettres de l'Université de Buenos Aires ont aidé à moderniser les services en formant 223 bibliothécaires et ont introduit une vision de la bibliothèque comme service culturel. Cette bibliothèque offre une vidéothèque nommée en l'honneur d'Amalia Gallardo, vu son travail pour propulser la critique cinématographique en Bolivie.

La municipalité de La Paz a développé également un réseau de bibliothèques populaires roulantes qui visitent 13 maisons de la culture de la ville et les quartiers les plus éloignés.

En ce qui concerne le reste du pays, une vaste infrastructure de bibliothèques, soutenue par les administrations municipales, est répartie dans tout le pays. On peut dire qu'il s'agit d'un système de bibliothèque naturel, qui n'est malheureusement pas formulé en raison d'une politique nationale en matière de bibliothèque. Ils se caractérisent par un effort notable pour amener ces services aux confins des municipalités, en structurant de solides réseaux de bibliothèques populaires. Les exemples les plus notables sont ceux d'El Alto, Cochabamba et Santa Cruz de la Sierra. Il existe également des bibliothèques publiques municipales en plein développement à Tarija, Potosí, Oruro, Sucre et Trinidad.

Bibliothèques Universitaires

Les bibliothèques universitaires n'ont pas été exclues du soutien de l'État, mais leur histoire est mouvementée et liée à la création des universités.

La plus importante est la Biblioteca Universitaria Central, fondée par décret en 1930 par le ministère de l'Instruction publique. (cita, decreto). Le but de sa création a été de soutenir la recherche académique, mais aussi l'accès populaire aux connaissances. Il s'agit de la bibliothèque la plus importante de La Bolivie et compte avec un système de bibliothèques spécialisées.

Réseau de Bibliothèques ethnologiques

La population autochtone de la Bolivie constitue plus du 60% de la population totale du pays. Le texte *Pueblos originarios y bibliotecas en Bolivia* expose certaines expériences qui peuvent être mises en évidence, tant en ce qui concerne la récupération et la préservation du patrimoine lié aux peuples autochtones que les services d'information largement destinés à ces derniers. (Civallero, 2008, p.1)

La REDETBO (Red de información etnológica Boliviana: Réseau d'information ethnologique bolivienne) est une structure qui fonctionne depuis 2000 qui compte neuf nœuds répartis dans toute la Bolivie et coordonnés par la bibliothèque MUSEF (Musée national d'ethnographie et de folklore). Les institutions membres sont APCOB (Apoyo

para el Campesino Indígena del Oriente Boliviano), CEPA (Centro de Ecología y Pueblos Andinos), CERDET (Centro de Estudios Regionales para el Desarrollo de Tarija), CIDDEBENI (Centro de Investigación y Documentación del Beni), CIDDEBENI (Centro de Investigación y Centre de documentation de Beni), CIPCA (Centre de recherche et de promotion de l'agriculture paysanne), MACPIO (Ministerio de Asuntos Campesinos, Pueblos Indígenas y Originarios), la bibliothèque ethnologique de Bolivie à Cochabamba et la de Cochabamba et THOA (Taller de Historia Oral Andina)

Il est important aussi de mettre en relief Le CIDDEBENI, situé à Trinidad, Beni, lequel a soutenu des mouvements sociaux, politiques, économiques et culturels de groupes ethniques tels que les Sirionó, les Ignacianos, les Moxeños et les Tsimane. Elle a fait preuve d'une activité impressionnante, en s'impliquant dans des programmes de développement durable, la commercialisation des produits et la gestion des ressources naturelles. Sa bibliothèque vise à générer et à gérer les informations et géoréférences du département de Beni. Il s'est imposé comme un centre de documentation spécialisé dans les questions autochtones et environnementales, qui est essentiel pour conseiller les communautés et leurs actions.

En ce qui concerne directement les bibliothèques, fondée en 1981, la Bibliothèque ethnologique bolivienne est située à Cochabamba, à l'université catholique. Il s'agit de la plus grande et de la plus importante unité d'information sur l'ethnographie en Bolivie.

Bibliothèques militaires

Il existe trois grandes bibliothèques militaires en Bolivie, il y a la bibliothèque de l'Académie bolivienne de l'histoire militaire qui est composée d'une collection dont les sujets principaux sont la Guerre de l'Indépendance, la Guerre du pacifique et la Guerre du Chaco, mais elle y inclut aussi des collections de différents pays latino-américains dont les sujets portent sur, entre autres, les traités, les conventions internationales ou encore les informations militaires du début du 20e siècle (Oporto, 2013). La collection contient des documents tels que des livres, revues, lettres et films, et son usage est réservé aux étudiants de cette organisation (Oporto, 2013). Il y aussi la bibliothèque du ministère de la Défense nationale créée en 1942 et dont la collection est composée de publications militaires (Oporto, 2016). Pour compléter, la bibliothèque centrale des hautes études nationales a été créée par le gouvernement en 1960 (Oporto, 2016) et elle contient des exemplaires en lien avec la culture générale, les sciences, les technologies, l'économie

et de doctrines militaires. Cette bibliothèque offre des services aux étudiants et aux doctorants de cette école (Oporto, 2016).

Bibliothèque du Congrès national

Jusqu'au début des années 1900, il n'y avait pas de bibliothèques dans la ville de La Paz qui permettait de répondre aux besoins d'information des législateurs (Oporto, 2013). De plus, l'État n'avait pas les moyens financiers pour répondre à ce besoin (Oporto, 2013). C'est pour cela qu'au début du 20^e siècle, le congrès national a eu de sérieuses difficultés à documenter leurs actions législatives (Oporto, 2013). En effet, faute d'une bibliothèque pour leur fournir les informations essentielles sur notamment les diverses doctrines, jurisprudences ou législations, la prise de décision est devenue plus difficile au sein du Congrès national (Oporto, 2013). C'est seulement en 1911 qu'un sénateur de la ville d'Oruro en Bolivie, Moisés Ascarrunz, décida de présenter, à la suite de la constatation de cette lacune, un projet pour monter une bibliothèque législative au service du Congrès national (Oporto, 2013). En fait, celle-ci s'est constituée de dons de différents représentants nationaux et internationaux qui sont allés acheter par leurs propres moyens des livres pour créer cette bibliothèque, mais aussi de dons de la part de services d'archives de la Nation et des bibliothèques publiques (Oporto, 2013). Ainsi, grâce à l'appui de différents partis, avec ses 5000 exemplaires, la Bibliothèque nationale du Congrès a vu le jour en 1912 (Oporto, 2013).

Bibliothèques minières

Ce sont les syndicats de mineurs qui ont eu l'idée d'installer des bibliothèques dans les 37 syndicats des sociétés minières de la Bolivie (Oporto, 2013). À l'aide des cotisations prélevées sur le salaire des employés, le syndicat est allé faire l'achat de titres ayant pour sujet la science ou encore la révolution. En fait, pour les syndicats, les bibliothèques étaient perçues comme des outils libérateurs (Oporto, 2013). De plus, la compagnie Patino Mines, dont les amendes disciplinaires s'élevaient, en 1941, à une somme non négligeable, ont utilisé celle-ci pour faire l'acquisition de livres dans le but de créer des bibliothèques dans plusieurs sections de leur entreprise (Oporto, 2013). Suite à cela, la même entreprise

a pris l'initiative d'installer des bibliothèques scolaires dans leurs centres d'enseignement, tout en créant des bibliothèques publiques dans leurs principaux camps miniers (Oporto, 2013).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

L'école des sciences de l'information est très récente dans l'histoire des universités boliviennes. En fait, c'est seulement en 1970, lors d'un conseil au sein de l'université publique de San Andres, que la décision est prise de créer un titre de bibliothécaire auprès de l'établissement (Arteaga, 2007). Cette initiative émerge à la suite des conclusions tirées, dans le cadre d'un cours d'audiovisuel, offert par plusieurs experts des bibliothèques, du besoin de se doter d'un programme universitaire dont l'objet d'étude est les bibliothèques. Auparavant, c'était uniquement par l'entremise de cours ou d'ateliers que les compétences de bibliothécaires pouvaient se développer (Arteaga, 2007). Cependant, son développement a été très lent puisqu'en 1971 l'université a été fermée par le gouvernement en place (Arteaga, 2007). Lors de sa reprise, dû au manque de professionnels formés, l'école commence simplement à travailler avec des bibliothécaires expérimentés (Arteaga, 2007). C'est ainsi que l'école des bibliothécaires, aujourd'hui appelée bibliothéconomie et sciences de l'information, a vu le jour. D'ailleurs, c'est la seule école en Bolivie qui offre un programme qui permet de développer des compétences en sciences de l'information.

Objectifs du programme

Le programme qui encadre l'archivistique, la bibliothéconomie et en muséologie, c'est d'abord joint à la faculté de la philosophie et des lettres, qui est ensuite devenue la faculté des sciences humaines et de l'éducation. Au commencement, après 5 trimestres d'études, c'était un titre de technicien professionnel qui était octroyé. En 1988, un autre niveau d'étude est créé afin d'obtenir l'équivalent du baccalauréat dans notre système éducatif à l'exception près que c'est 4 ans d'études qui sont exigés pour obtenir cette mention. Ainsi, il est possible de constater qu'il existe plusieurs grades qui permettent d'obtenir un diplôme en sciences de l'information. D'abord, la technique professionnelle en sciences de l'information a pour but d'outiller les étudiants afin qu'ils puissent être en mesure de gérer la sélection, le traitement, automatique ou non, de l'information (UMSA, s.d). Il y a aussi un diplôme universitaire de 4 ans qui se situe entre la technique et la licence. Dans ce cas-ci, les mêmes compétences que celles du technicien sont développées, mais à cela s'ajoute la possibilité d'aller enseigner à titre de professeur au niveau collégial et universitaire (UMSA, s.d). La licence qui dure 8 semestres a plutôt pour objectif d'amener les étudiants à être en mesure, à la fin de leur étude, de gérer différentes instances dont le sujet est les sciences de l'information. La maîtrise qui existe depuis 2016 se présente comme un moyen d'acquérir des connaissances qui dépasse celle des frontières de la Bolivie, en

offrant la possibilité, aux étudiants, de suivre des cours montés par des professionnels en provenance, par exemple, de l'Espagne ou du Mexique, mais pas seulement (UMSA, s.d).

Association de bibliothèques

Dans le contexte des bibliothèques du milieu du XXe siècle en Amérique latine, où des liens ont commencé à se tisser entre les professionnels et les promoteurs culturels, un organisme plus important a été promu en Bolivie pour organiser et renforcer le milieu des bibliothèques. La première de ces institutions a été l'Association bolivienne des bibliothécaires (ABB), créée en 1958 à la Universidad Mayor de San Andrés, avec le soutien de l'école d'administration publique. « Cette association ambitieuse a été créée dans le but d'atteindre certains objectifs, à savoir : a) faire de la bibliothéconomie une profession officiellement reconnue; b) élever le niveau professionnel des bibliothécaires par des études et une formation technique; c) parrainer des programmes d'enseignement en bibliothéconomie, des conférences, des séminaires, etc.; d) promouvoir la coopération et la coordination interbibliothèques à l'intérieur du pays; e) maintenir des relations et des échanges avec des organismes similaires au niveau national et international; f) encourager tous les mouvements culturels et le développement et la diffusion du livre et de l'industrie bibliographique; g) promouvoir la création de nouvelles bibliothèques sur tout le territoire de la république et d'activités liées aux livres et aux bibliothèques et h) encourager la formation d'un catalogue général de la bibliographie bolivienne (Porto, 2020) ». Après une série de réunions et d'efforts, l'Association bolivienne des bibliothécaires, sans pouvoir se positionner efficacement, a été laissée en sommeil jusqu'à s'éteindre. Deux ans plus tard (1960), l'Association des bibliothécaires de Chuquisaca a été créée et celle-ci existe encore aujourd'hui.

Le vide créé par le déclin de l'ABB a motivé les autres acteurs du secteur de la documentation à fonder le Comité national des archivistes, bibliothécaires et documentalistas en 1995 et le Comité départemental de La Paz en 1996, qui ont tous deux rapidement disparu. Dans une dernière tentative d'organiser le secteur, de donner plus d'importance à la formation des bibliothécaires et de promouvoir les événements nationaux et internationaux liés au monde du livre et des bibliothèques, le congrès constitutif de l'Association des bibliothécaires et documentalistas de La Paz a été convoqué en août 2001. « Par surprise, six jours après cet événement, le nouveau conseil d'administration a prêté serment sans respecter la décision de l'assemblée telle qu'établie précédemment. Le nouveau conseil d'administration a décidé de prendre un nouveau nom : Asociación Departamental de Trabajadores de la Información, Archivistas, Bibliotecarios y Documentalistas de La Paz (Association départementale des travailleurs de l'information,

des archivistes, des bibliothécaires et des documentalistes de La Paz), donnant ainsi naissance à une nouvelle institution » (Mendoza, 2006).

Avec le renforcement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information, les associations ont joué un rôle secondaire, mais d'autres ont vu le jour et des associations locales de bibliothécaires ont été créées, comme l'indique le CERLAC dans son annuaire (s.d.), comme « l'Association des bibliothécaires d'Oruro, qui rassemble les collègues de la région et constitue également un réseau de soutien aux initiatives bibliothécaires et culturelles ». L'Association des bibliothécaires de Santa Cruz (ABCRUZ), qui vise à renforcer la profession de bibliothécaire et le travail dans la région. En outre, une organisation importante apparaît sur la scène, soit la Commission nationale des bibliothèques populaires (CONABIP), un organisme dépendant du ministère de la Culture de la nation qui promeut le renforcement des bibliothèques populaires en tant qu'organisation de la société civile et encourage leur appréciation publique en tant qu'espaces physiques et sociaux pertinents pour le développement communautaire et la construction de la citoyenneté. Une autre nouvelle association qui a émergé est l'Association des Bibliothécaires de Beni, organisée en 2008, dans le but d'obtenir de plus grands bénéfices pour les travailleurs des institutions documentaires et d'intégrer d'autres bibliothèques qui fournissent des services dans les différentes régions de ce département amazonien (Porto, 2020). Aux côtés de la première, l'Association des bibliothécaires de Quillacollo poursuit les mêmes objectifs.

Cadre législatif

Pour parler de la législation en Bolivie, il faut faire référence à sa courte histoire en tant que pays indépendant et à la rareté de la promulgation de lois en général, ce qui fait que les bibliothèques boliviennes ont une faible couverture juridique actuellement. Germán Busch promulgue une nouvelle Constitution politique de l'État en 1938 qui intègre dans son texte, pour la première fois dans l'histoire de la Bolivie, les régimes économiques, culturels et sociaux. Cette constitution a été conçue pour répondre essentiellement aux principes de justice sociale, qui garantissent une vie digne aux êtres humains. En ce sens, l'État a reconnu et garanti « l'existence légale des communautés indigènes et la promotion de l'éducation paysanne à travers les écoles indigènes » (Oporto, 2012). En 1960, le département de la littérature, des bibliothèques et des publications a été créé au sein de la direction générale de la culture du ministère de la Culture, de l'Information et du Tourisme, qui est ensuite devenu le département de la littérature, des bibliothèques, des archives et des publications, intégrant également l'imprimerie d'État. C'est ainsi qu'a été créé l'Institut bolivien de la culture, entité décentralisée du ministère de l'Éducation et de

la Culture et qu'en 1974, la direction de la littérature, des bibliothèques, des archives et des publications a été transformée en Institut national d'histoire et de littérature.

À la fin des années 1970, la loi organique du ministère de l'Éducation et de la Culture a été adoptée et c'est ainsi qu'a débuté une réforme administrative qui a inclus les fonctionnaires des bibliothèques dans le cadre du système national du personnel et des carrières administratives. Les différents efforts politiques visant à améliorer la situation des bibliothèques ont été un peu timides et, en 1995, sous le gouvernement de Sánchez Lozada, une réforme de l'enseignement a été introduite, qui proposait de « créer des bibliothèques scolaires dans 200 unités d'enseignement dans tout le pays » (Oporto, 2016). Grâce à de gros investissements d'organisations mondiales, un programme d'édition a été mis en œuvre, mais il a finalement échoué. Les livres qui parvenaient aux écoles étaient enfermés dans des vitrines et le reste était laissé au repos dans les immenses entrepôts créés à cet effet.

Au début du XXI^e siècle, l'Assemblée constituante de 2006 a intégré dans la nouvelle Constitution politique de l'État les compétences publiques relatives aux institutions documentaires du pays. Pour la première fois dans l'histoire nationale, les institutions de l'État, les 9 gouvernements départementaux et les 339 municipalités du pays sont dans l'obligation de développer des centres d'information et de documentation, des archives, des bibliothèques, des musées et des bibliothèques de journaux. L'événement le plus récent, d'une grande importance pour les bibliothèques boliviennes, a eu lieu le 29 avril 2013. Ce jour-là, la loi n° 366 sur le livre et la lecture d'Oscar Alfaro a été promulguée pour « promouvoir l'exercice du droit de lire et d'écrire dans des conditions de liberté, d'équité sociale et de respect de la diversité des expressions culturelles, en générant des politiques publiques, des plans et des actions visant à promouvoir l'écriture, la lecture et l'accès aux livres, à la création culturelle, littéraire, universitaire et scientifique » (Asamblea Legislativa Plurinacional de Bolivia, 2013). Cette loi s'articule autour de deux axes importants : d'une part, les bibliothèques publiques et privées ; d'autre part, le secteur de la chaîne du livre, et ce, dans le but de promouvoir une concurrence transparente entre l'État et l'industrie privée de l'édition et de parvenir ainsi à une production de livres dans les langues officielles de l'État plurinational. L'État bolivien s'est engagé dans cette transformation culturelle en mettant en œuvre le système plurinational d'archives et de bibliothèques, en créant le fonds d'édition de livres et le comité plurinational du livre et de la lecture.

Informations complémentaires/particularités

La Bolivie travaille fort pour promouvoir et encourager la pratique de la littératie dans le pays par la création de programmes dont deux sont nés en 2022. Le gouvernement a

créé un programme de littératie qui pourrait se traduire par « La Bolivie lit » où on donne des certificats. Le programme a rejoint 20000 personnes, la majorité étant des femmes âgées venant de communautés rurales, dont beaucoup sont autochtones et n'avaient pas les ressources ni le temps d'aller à l'école car elles devaient travailler pour subvenir aux besoins de leurs enfants (Valdez, 2022). Alors qu'en 1995, 23% de la population était analphabète, ce pourcentage tombe à 2.7% aujourd'hui (Valdez, 2022). Il existe également en Bolivie un programme s'inspirant d'un modèle similaire créé au Brésil qui est conçu pour les prisonniers où ceux-ci peuvent se voir réduire leur sentence de certains jours ou semaines en échange de la réussite à des tests portant sur les lectures (Voice of America, 2022). Ce programme, « Les livres derrière les barreaux », fut instauré dans 47 prisons boliviennes qui n'avaient pas les moyens d'avoir des programmes d'éducation ou d'assistance sociale pour la réinsertion de leurs détenus. Cela leur permet de se donner plus de chance pour leur sortie et la lecture est un moyen de s'évader psychologiquement de leur environnement carcéral (Voice of America, 2022).

Références

- Archivos y Biblioteca Nacional de Bolivia.
<https://www.archivoybibliotecanacionales.org.bo/>
- Arteaga Fernández, F. (2007). Creación, desarrollo y transferencias de las Bibliotecas de La Paz. Un enfoque histórico. Siglo XX. Tesis de Licenciatura en Historia (UMSA).
<https://repositorio.umsa.bo/handle/123456789/28881>
- Asamblea legislativa plurinacional de Bolivia. (22 de Marzo de 1930). Decreto supremo 366 de 29 de abril de 2013, 10. <https://www.vobolex.org/bolivia/decreto-supremo-22-03-1930-2-del-22-marzo-1930/>
- Bibliothèque nationale de Maestros (B.N.M.). (2013, décembre 20). Historia y bibliotecas: Biblioteca Nacional de Bolivia desde sus orígenes hasta finales del siglo XIX. Noticias BNM.
<http://www.bnm.me.gov.ar/novedades/?p=9245>
- Civallero, E. (2008). Pueblos originarios y bibliotecas en Bolivia: Esbozo inicial. Universidad Nacional de Córdoba. <https://www.aacademica.org/edgardo.civallero/85.pdf>
- De Zengotita, J. (1949). The National Archive and the National Library of Bolivia at Sucre. The Hispanic American Historical Review, Vol. 29, No. 4. Durham: Duke University Press.
https://www.jstor.org/stable/2508792#metadata_info_tab_contents
- Directorios - Cerlalc. (s. d.). <https://cerlalc.org/directories/?tx=lectura-y-bibliotecas&a=Lectura%20y%20bibliotecas>
- Fabricant, N. (2012). Mobilizing Bolivia's Displaced: Indigenous Politics and the Struggle

over Land. Chapel Hill: University of Carolina Press. https://www.jstor.org/stable/10.5149/9780807837511_fabricant

Fisbach, E. (2001). La Bolivie, ou, L'histoire chaotique d'un pays en quête de son histoire. Paris: Éditions du Temps, 2001. https://cap.banq.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0002543755&queryId=d08638d0-cf38-4105-aa9b-1d418ad3d64b&posInSet=1

Klein, H-S. (2021). A Concise History of Bolivia. New York : Cambridge University Press. <https://www.cambridge.org/core/books/concise-history-of-bolivia/7E46644FF00BC525835AEA067C60DD51>

Mendoza, A. (2006). Reseña histórica de la Asociación de Bibliotecarios y Documentalistas de La Paz. Revista de bibliotecología y ciencias de la información (La Paz), 143. http://www.revistasbolivianas.ciencia.bo/scielo.php?pid=S2078-533X2006000100022&script=sci_arttext&tlng=es

Oporto Ordóñez, L. (2013). Historia de las bibliotecas en bolivia. Rev. Fuent. Cong. 2013, vol.7, n.29 [citado 2022-12-18], pp. 24-48. http://www.revistasbolivianas.ciencia.bo/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1997-44852013000600004&lng=pt&nrm=iso

Oporto Ordóñez, L. (2016). El desarrollo de las bibliotecas en Bolivia. Revista Ciencia y Cultura, 20(36), 47-80. http://www.scielo.org.bo/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S2077-33232016000100003

Oporto Ordóñez, L. (2012). El regimen economico financiero de 1938 y la revolucion nacionalista de 1952. Revista Fuentes, 6(19), 48-49. http://www.revistasbolivianas.ciencia.bo/pdf/fdc/v6n19/n19_a11.pdf

Oporto Ordóñez, L. (2020). Asociación de Bibliotecarios de Bolivia (ABB): Historia. IFT. <https://www.infotecarios.com/asociacion-de-bibliotecarios-de-bolivia-abb-historia/>

Oporto Ordóñez, L. (2020). La asociación de bibliotecarios del Beni (ABB). IFT. <https://www.infotecarios.com/la-asociacion-de-bibliotecarios-del-beni-abb/>

Radio France (2022). La Bolivie de nouveau rattrapée par le sécessionnisme. (2022, novembre 17). France Culture. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-enjeux-internationaux/la-bolivie-de-nouveau-rattrapee-par-le-secessionnisme-4440634>

Radio France Internationale. (2022). Manifestations en Bolivie: Des affrontements de rue font un mort. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20221022-manifestations-en-bolivie-des-affrontements-de-rue-font-un-mort>

The World Factbook. (2022). Bolivia, Central Intelligence Agency. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/bolivia/>

Universidad Mayor de San Andrés. (s. d.). UMSA. <https://csinformacion.umsa.bo/historia>

Valdez, C. (2022). In Bolivia, literacy training makes a profound difference. Houston: Chron. <https://www.chron.com/news/article/In-Bolivia-literacy-training-makes-a-profound-17632169.php>

Voice of America. (2022). In Bolivia, Prisoners Can Reduce Jail Time by Reading Books. (2022). <https://learningenglish.voanews.com/a/in-bolivia-prisoners-can-reduce-jail-time-by-reading-books/6555500.html>

6. Croatie

(Katrina Goudreau-Weaver, Vladimir Lorcencov, Éric Le Ray)

Profil du pays

La République de Croatie (Republika Hrvatska) dont la capitale est Zagreb se situe au centre et sud de l'Europe et occupe 156 594 km carrés, étant entourée par Slovénie, Hongrie, Serbie, Bosnie et Herzégovine et Monténégro. La langue officielle du pays est Croate (*The World Factbook 2021*) qui est celle d'origine pour 89,6% de population qui compte 4 284 889 habitants selon les résultats du dernier census de 2011 (*Croatia.eu*). Les autres langues parlées sont le serbe (4,5%), le bosniaque (0,47%), l'italien (0,44%), le hongrois (0,37%), l'albanais (0,34%).

Vu que la société croate est liée aux traditions et souvent la religion était le seul moyen d'auto identification en temps de plusieurs guerres, elle continue à jouer un rôle important dans la vie de Croatie. Par conséquent, le catholicisme est souvent le synonyme de l'identité nationale croate et les catholiques représentent près de 88% de population. Les orthodoxes (surtout Serbes) sont à 4,4%. Les protestants (Hongrois), 0,3%. Parmi eux, 1,3% de musulmans et quelques centaines de juifs. Toutefois, la Croatie est la République laïque et dans la législation et la jurisprudence Zagreb suivie les normes et les standards de l'Union Européen. Des concordats encadrent les relations entre les églises et l'État, la Constitution provient de la liberté de la religion et c'est respecté en général par le pouvoir (*USA International Religious Freedom Report 2007*).

Partagée en 5 grandes régions, la Croatie est une république unitaire dont entités administratives s'appelle *comitats* et se compte 21. Dirigée par le Président (depuis 2020 – Zoran Milanović (*President of the Republic of Croatia, 2022*), le Parlement et le Gouvernement, la Croatie octroie –, selon les standards de l'UE –, grande autonomie aux collectivités territoriales et régionales (l'article 4, Constitution) (*Le texte de la Constitution croate*).

Les deux sources de la fierté nationale sont aussi l'équipe de soccer, finaliste de la Coupe de monde 2018 et de Coupe de monde 2022 (*La page d'équipe nationale de soccer*) et de water-polo, plusieurs fois gagnant la Coupe de l'Europe et du Monde (*Fédération de water-polo de Croatie*). Ce sont deux sports nationaux du pays.

Histoire

L'histoire de la Croatie est déterminée par sa situation géographique : le territoire, situé en Europe centrale à la croisée des chemins, a un passé riche et complexe,

appartenant à deux, – et souvent plus –, mondes. Déjà dans la période antique, la Croatie se composait de deux provinces romaines, la Dalmatie et la Pannonie, dont la population était autochtone, ou, selon une hypothèse, issue du territoire de moderne Ukraine (*Current Biology (cell.com)*). Il s'agit du tribu slave Croates dont le nom est devenu celui d'État.

Au Moyen Age le premier État Croate – Royaume de Croatie –, est né en 925 après que les Croates ont vaincu les envahisseurs byzantins et francs. Ce royaume englobait la majeure partie de none seulement ce qui est aujourd'hui la Croatie, mais ainsi la majeure partie de la Bosnie-Herzégovine moderne. Pourtant, après deux siècles de prospérité, la guerre civile croate a conduit à l'invasion du pays par les Hongrois en 1091. Pour mettre fin à la guerre, un accord a été conclu, le Pacta Conventa, l'union de deux nations sous le monarque hongrois, à condition de l'autonomie croate (*Croatia.eu*).

En XIII siècle la partie de Croatie moderne – Istri, Dubrovnik et Ragusa, – tombe sous le pouvoir de la République de Vénétie. Après la chute de Venezia le Duché de Raguse est créé en 1809 par Napoléon et le premier duc de Raguse devient *Auguste de Marmont*, maréchal de la France (*Wikipédia*). Néanmoins, il a trahi Napoléon, d'où le verbe français “**raguser**” dans le sens “**trahir**” (*Wikionnaire*).

Après la création de l'Empire austro-hongrois en 1867, la Croatie est devenue une partie de la Hongrie jusqu'à l'effondrement de l'Autriche-Hongrie en 1918. Le 29 octobre 1918, la Croatie proclame sa deuxième indépendance et s'unit au Monténégro, à la Serbie et à la Slovénie pour former le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Le nom a été changé en Yougoslavie en 1929.

Le 10 avril 1941, l'État indépendant de Croatie est proclamé troisième fois dans l'histoire. Cependant, après l'invasion de la Yougoslavie par l'Allemagne, cette indépendance devient fictive vu l'occupation.

L'histoire moderne de Croatie commence le 25 juin 1991 quand les Croates ont déclaré leur indépendance – quatrième fois –, de la Yougoslavie (**CIA World Factbook, 2022**). Ce jour est appelé « Jour de l'État » et c'est un jour férié en Croatie. Chaque année, le gouvernement organise un défilé militaire sur la place Jelačić à Zagreb, la capitale de la Croatie. Après une courte période de la guerre entre les anciennes parties de la Yougoslavie, la Croatie conclut la paix avec la Serbie – Accords de Dayton (novembre 1995) (*Les Accords de paix de Dayton*) – et commence son parcours vers l'Union Européen. Ce mouvement finit le 1er juillet 2013, quand la Croatie est devenue le 28e État membre à rejoindre l'Union européenne.

En 19 février 2015 le post de la présidente de l'État Croate étaient occupé la première fois dans l'histoire du pays par une femme. Kolinda Grabar-Kitarović a pris ses

fonctions de quatrième dirigeante de la Croatie et, – a 46 ans lors de son élection –, elle était aussi la plus jeune à assumer la présidence de la Croatie (*President of Croatia, Kolinda Grabar-Kitarović page*).

En 2015 la Croatie devient le premier pays la **Zone de lecture gratuite** (*Les univers du livre, 2015*) dans le monde. Depuis cette date sur le territoire entier de la Croatie il est possible de télécharger et lire les ebooks gratuitement grâce à l'application et la bibliothèque numérique accessibles à tous.

Types des bibliothèques

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques sont sous la gestion du ministère de la Culture (*Čunović et Stropnik, 2019, 125*). Les bibliothèques publiques font partie d'un réseau de 19 bibliothèques du comité central. Le plus gros, c'est le système de bibliothèque de la ville de Zagreb avec plus de 40 branches (*Stričević et Pehar, 2015, 680*). En total, les bibliothèques publiques numérotées 371 en 2021 (*IFLA, 2021*).

Pendant et après la guerre de Croatie dans les 1990, les bibliothèques publiques ont vécu une énorme augmentation dans les membres, un phénomène qui est crédité à la fermeture des écoles pendant la guerre quand les bibliothèques publiques sont restées ouvertes (*Stričević et Pehar, 2015, 678*). Un autre changement après la guerre, c'est le développement des services pour la facilitation d'accès aux usagers avec les handicaps et qui ont reconnu l'importance pour les bibliothèques d'être un espace inclusif (*Stričević et Pehar, 2015, 685*).

Bibliothèque nationale

La National and University Library in Zagreb (NUL), établi dans 1607, à deux objectifs principaux. La première est d'exécuter des fonctions d'une bibliothèque nationale. La deuxième est d'opérer comme la bibliothèque de l'université de Zagreb (*Jelusic, Stričević et Badurina, 2012, 147*). L'institution est responsable pour la recherche et développement et ils collaborent avec les bibliothèques publiques des comtés pour l'amélioration des bibliothèques de la Croatie (*Čunović et Stropnik, 2019, 130*).

En 2001, NUL, l'université de Zagreb, la ville de Zagreb, et la CLA ont mis en place un centre de formation pour le développement continu des bibliothécaires (TCCEL). Avec le but d'assurer que les bibliothécaires dans tous les niveaux (scolaires, académiques, publiques, etc.) peuvent acquérir de nouvelles connaissances, rester à jour avec leurs connaissances des informatiques et les standards IFLA (*Čunović et Stropnik, 2019, 128-30*).

Bibliothèques scolaires

La profession des bibliothécaires scolaires, en Croatie, s'est développée dans les années 1950 s. Auparavant, les bibliothèques étaient maintenues par les anciens

professeurs à la fin de leurs carrières (Stančić, 2019, 1). Dans les 1990's, les nombres des bibliothécaires scolaires professionnels, avec la formation requise, ont augmenté, et cela a résulté dans les changements vers les standards de la profession. Ils ont aussi intégré l'activisme centré sur l'encouragement de la littératie, le début des initiatives pour promouvoir la lecture, la littératie informationnelle et d'activités culturelles (Stančić, 2019, 1). Selon IFLA, il y avait 1,316 bibliothèque scolaire dans le pays en 2021 (IFLA., 2021).

Des lois en Croatie exigent que les bibliothécaires scolaires doivent avoir obtenu un diplôme universitaire dans la bibliothéconomie pour obtenir un poste (Čunović et Stropnik, 2019, 123). Avant d'être capables de travailler, ils doivent passer l'examen de l'état par la Education and Teacher Training Agency (ETTA). Une fois que cet examen était réussi, le bibliothécaire reçoit une licence qu'il faut renouveler chaque 5 ans (Čunović et Stropnik, 2019, 125).

Les bibliothécaires en Croatie sont soutenus par le département de la recherche et de développement de la bibliothèque du comté (Čunović et Stropnik, 2019, 126). Une étude sur ce type de bibliothèque dans le pays a noté que les programmes pour l'encourager la lecture chez les étudiants. Les bibliothécaires travaillent avec les professeurs pour s'adapter aux besoins de la communauté (Tam et al., 2017, 15).

Bibliothèques universitaires

Le responsable des bibliothèques universitaires, comme les bibliothèques scolaires, est le ministère de la Science et de l'Éducation. Le plus éminent est la bibliothèque nationale et universitaire de Zagreb. La bibliothèque de Zagreb est au centre de la profession en Croatie, et ils ont aidé au développement des bibliothèques depuis sa naissance en 1607 (Jelusic, Stričević et Badurina, 2012, 147). Les bibliothèques universitaires ont un avantage sur les autres types. Le gouvernement avait soutenu le Croatian Academic and Research Network (CARN), qui les a aidé à développer l'infrastructure informatique, mais cette initiative n'a pas été élargi pour inclure les bibliothèques publiques ni les bibliothèques scolaires (Jelusic, Stričević et Badurina, 2012, 148-149).

Les universités en Croatie sont encouragées à suivre le cadre du Croation Qualifications Act (CROQF) établi par L'Agency for Science and Higher Education (ASHE) en Croatie (Čunović et Stropnik, 2019, 125). Selon le CROQF Act, ce cadre qualitatif est pour réglementer le système des qualifications, en Croatie, et pour garantir la transparence, accès aux qualifications requis, ainsi qu'assurer la haute qualité dans les qualifications des individus dans les niveaux supérieurs (Ministry of science, education and sports, 2013, 6).

Il y a des défis à surmonter dans cet environnement. Une analyse des réponses à un sondage aux bibliothèques académiques en Croatie a révélé un manque de main-d'œuvre.

Selon le sondage, 43 des bibliothèques répondantes, on a moins que cinq bibliothécaires, 13 ont une bibliothécaire et 18 seulement deux (*Hebrang Grgic, 2016, 261*). Les bibliothèques universitaires dépendent du ministère de la Science et de l'Éducation pour la majorité de leur financement et une petite proportion qui vient des gouvernements locaux. La seule exception est la National and University Library in Zagreb qui est financé par l'état (*Jelusic, Stričević et Badurina, 2012, 146*)

Cadre éducatif

Les débuts de l'Université de Zagreb remontent à 1669 (*University of Zagreb*). L'Académie royale des sciences, comprenant au début trois facultés : faculté de théologie, faculté de droit et faculté de philosophie, fut quant à elle fondée en 1776. L'université moderne de Zagreb a été fondée en 1874, avec trois facultés : théologie, droit et philosophie. Aujourd'hui, elle est la plus grande université du pays avec 31 facultés et trois académies (d'art dramatique, d'arts plastiques et de musique). Il y a aussi des universités à Dubrovnik, Koprivnica, Pula, Rijeka, Osijek, Split, Zadar, ainsi que l'Université catholique de Zagreb.

La bibliothéconomie est apparue dans le département de philosophie de l'université de Zagreb après la Seconde Guerre mondiale dans les années 1970 puis s'est déplacée dans le département des sciences de l'information et de la communication dans les années 1980.

En 1964, le chimiste Bozo Tezak créa le Centre d'études supérieures en bibliothéconomie, documentation et sciences de l'information (Center for Postgraduate Studies of Library, Documentation, and Information Sciences). C'est aussi à Bozo Tezak que l'on semble devoir le premier programme d'enseignement supérieur en documentation et bibliothéconomie spécialisée » (*Ibekwe-Sanjuan, Fidelia. La science de l'information : origines, théories et paradigmes.*). Mais c'est au sein de la Faculté de philosophie de l'Université de Zagreb, en 1975, que va naître la première école de bibliothéconomie de Croatie. Elle a commencé par proposer des diplômes de premier cycle (licence) en copiant les cursus venant des États-Unis et du Royaume-Uni dans les années 1970 (*Slaviae, A. 2001*). L'influence fut aussi européenne, en particulier allemande avec l'approche pédagogique des catalogues-matière. En 1985 l'école va rejoindre le département des sciences de l'information de l'Université. À partir de 1987, cette spécialité fut rebaptisée « informationswissenschaft », marquant ainsi le virage vers la science de l'information (*IBEKWE-SANJUAN Fidelia (octobre 2012)*). Une création tardive comme on peut le voir avec un enseignement orienté vers la classification bibliothéconomique qui a une place centrale dans le programme d'études alors que l'Association des bibliothèques croates (ABC) fut fondée en 1940 et que des discussions se sont tenues à Zagreb en

Croatie, sur le besoin de positionner la profession de bibliothécaire en tant que profession indépendante dès 1819 (Bačić, E. et Belan-Simić).

D'après Aida Slaviae cela s'explique, car «la classification constitue le principal langage d'indexation dans les bibliothèques, centres et services de documentation croates» (Slaviae, 2001). Il s'agit, ajoute Slaviae, «d'enseigner l'analyse de contenu et la classification en tant que processus. Il s'agit en outre d'apprendre aux étudiants à adapter les classifications et à savoir les utiliser à des fins différentes et dans des environnements différents».

Les liens étroits avec d'autres langues et cultures slaves méridionales (Serbie, Slovénie, Macédoine) expliquent aussi l'importance de cette classification due au «contexte multilingue aux alphabets divers». Cela explique aussi la nécessité d'adopter la Classification décimale universelle (CDU) afin d'établir des «passerelles entre différentes bibliothèques, différents fonds, différentes langues et différents alphabets dans cet environnement multinational et multilingue ne disposant pas d'un alphabet unique». Dans cette formation, on touche ainsi à différents fonds qui vont des métiers du livre, au non-livre, à la documentation jusqu'aux ressources Internet et aux métiers de l'information en général. Avant la création de l'école, la plupart des cours étaient donnés par les bibliothécaires, car on formait d'abord de futurs bibliothécaires. Ce sont les membres de l'Association des bibliothèques croates (ABC) qui vont organiser des cours et des séminaires depuis 1928 visant à former et à développer la croissance professionnelle des bibliothécaires croates jusqu'à la création de l'école en 1975. C'est aussi l'ABC qui sera à l'origine de cette école après avoir commencé à s'organiser dès 1931 en créant à Zagreb une section à l'intérieur de l'Association des bibliothèques yougoslaves (Bacic, E., Belan-Simic, A., 2010).

Avec le temps les programmes ont évolué vers un deuxième cycle (Maîtrise) pour effectuer une maîtrise puis un doctorat. On ne se limite plus à la formation initiale de personnels de bibliothèque, on s'oriente vers la formation de professionnels des sciences de l'information. Avec le temps, le statut des enseignants a aussi évolué. Le personnel enseignant a atteint un niveau universitaire «qui dispose non seulement d'une expérience dans les bibliothèques, mais aussi de diplômes en bibliothéconomie et sciences de l'information (de premier et de second cycle et de doctorat)».

Les étudiants qui sortent de ce premier ou de ce deuxième cycle trouvent des débouchés dans la bibliothéconomie, en informatique, en archivistique et en muséologie. Mais pour être considéré comme un professionnel de la bibliothèque, il faut cependant avoir obtenu une licence (1^{er} cycle). Le département de bibliothéconomie de Zagreb était

la seule école de Croatie. Une autre école a été fondée à la fin des années 1990, avec un premier cycle, à l'Université d'Osijek.

Les différents régimes politiques, la guerre, la situation économique catastrophique ont cependant eu une influence néfaste sur ce programme de bibliothéconomie croate qui a freiné son développement. «L'existence de services centralisés de catalogage et le souci d'éviter des méthodes d'indexation coûteuses, de pair avec la multiplication des systèmes intégrés dans les bibliothèques, ont abouti au cours de cette période à une régression tant de l'application que de l'enseignement des classifications» (*Slaviae*, A. 2001.). Cette situation a fragilisé le développement de la bibliothéconomie croate, ce qui l'a obligé à emprunter beaucoup aux traditions internationales à la charnière des traditions d'Europe occidentale et d'Europe de l'Est, mais aussi d'Amérique du Nord. Du même coup, cela l'a rendu plus dépendant d'Internet, pour son développement en s'appuyant sur un réseau mondial comme soutien pédagogique et comme champ d'application des classifications.

Associations de bibliothèques croates (ABC)

L'ABC est une association indépendante et non gouvernementale, qui regroupe 15 associations de bibliothèques régionales (*Croatian Library Association*, 2002e). La date de fondation, originalement pensée d'être en 1948, est, après la découverte des anciens formulaires de l'ABC, dans 1940. L'idée, pour la création de l'ABC, était conçue en 1819 par le Royal Academy of Zagreb (*Croatian Library Association*, 2002b). De 1931 jusqu'au 1940, les bibliothécaires de Croatie étaient représentés par une section dans les Associations des bibliothèques yougoslaves (Bačić et Belan-Simić, 2). L'ABC est un membre de l'International Federation of Library Associations (IFLA) (*IFLA Members*, 7).

Leur mission est la promotion, ainsi que le développement de la profession des bibliothécaires et leurs activités sont centrées autour de cette mission (*Croatian Library Association*, 2002c). Les activités de ABC sont diverses et inclus «des cours et des séminaires visant à former et à développer la croissance professionnelle des bibliothécaires croates.» (Bačić et Belan-Simić, 2). La publication des documents comme les journaux, la défense des droits des usagers d'avoir l'accès libre et équitable aux connaissances et la préservation de l'héritage culturel de Croatie font partie des activités de l'ABC pour poursuivre leur mission.

Dans l'association, il y a des comités qui recherchent un sujet spécifique. Une est dédiée au catalogage et le comité travaille pour résoudre des problèmes liés au catalogage, ainsi qu'assurer la maintenance des standards du catalogage dans les bibliothèques (*Croatian Library Association*, 2002a). Les sujets assignés aux comités sont variés, y compris les bibliothèques mobiles, les droits d'auteur et le libre accès, technologie

informatique, bibliothèques médicales et beaucoup plus (*Croatian Library Association, 2002d*).

Cadre législatif

Selon la **Loi sur les bibliothèques** (*Le texte de la loi sur les bibliothèques en Croatie*), le système de bibliothèques de la République de Croatie comprend les bibliothèques nationales et universitaires de Zagreb, ainsi que des bibliothèques publiques, scolaires, universitaires, d'enseignement supérieur, scientifiques et spécialisées.

La dernière version de **La loi sur les bibliothèques** et les activités des bibliothèques a été adoptée par le Parlement croate lors de la 11e session, le vendredi 8 février 2019. Cette loi régit les activités des bibliothèques, l'établissement et la cessation des opérations des bibliothèques, l'organisation et la gestion des bibliothèques, leurs types, le travail de la bibliothèque nationale et universitaire de Zagreb – deux les plus grandes du pays –, et le système des bibliothèques de la République de Croatie, ainsi que d'autres questions relatives à la performance des activités de la bibliothèque.

Les articles de la loi étaient élaborés dans le cadre de consultations avec les spécialistes du domaine dirigés par l'État. Selon la procédure législative, la Loi est soumise au début au **Conseil croate des bibliothèques** (*ministère de la Culture et médias de la Croatie*), qui, à son tour, l'approuve et conseille au **ministère de la Culture** de le soumettre au Parlement croate. Le final est l'approbation et la confirmation de loi par le Président du pays.

Le **Conseil des bibliothèques** croates est un organe consultatif auprès du ministère de la Culture et médias (*La loi sur les bibliothèques en Croatie*), qui exerce des activités professionnelles et autres de bibliothèque, comme la vérification l'état de l'activité des bibliothèques en République de Croatie, la proposition des mesures et des programmes généraux et spécifiques pour encourager le développement, l'amélioration des activités de la bibliothèque etc.

Ce Conseil se compose de sept membres, dont l'un est le président, et ils sont nommés parmi des experts éminents dans le domaine des activités bibliothécaires, scientifiques et éducatives. Les fonds pour le travail du **Conseil des bibliothèques** croates sont fournis dans le budget de l'État.

L'objectif de la **Loi sur les bibliothèques** est de créer les conditions préalables au développement de services de bibliothèque de base et innovants. Il permet la réalisation des besoins culturels, éducatifs, informationnels et autres des utilisateurs réels et potentiels des bibliothèques dans un environnement moderne. Pour obtenir ces buts, la législation prévoit trois mesures.

Premièrement, l'assurance systématique d'un accès égal et gratuit aux sources d'information pour tous les habitants du pays.

Deuxièmement, l'utilisation des services de bibliothèque dans un environnement numérique (les services de bibliothèque en ligne).

Troisièmement, la création et la gestion de référentiels de documents numériques et en formant les utilisateurs à l'utilisation de tous les types de sources.

Selon la loi, la bibliothèque publique en Croatie est *“une entité juridique non commerciale exerçant des activités de bibliothèque conformément à la présente loi, et qui est établie par la République de Croatie, les unités d'autonomie locale et régionale (régionale), une entité juridique détenue principalement par la République de la Croatie ou des unités d'autonomie locale et régionale (régionale) ou avec elles une autre personne physique ou morale”*.

Tous les moyens de fonctionnement des bibliothèques publiques sont fournis par l'État Croate.

Un éditeur qui est situé en République de Croatie et publie ou publie des publications imprimées est tenu de fournir ses matériels gratuitement et à ses propres frais et au plus tard 30 jours après la fin de l'impression, remettre deux exemplaires de la publication à la Bibliothèque nationale et universitaire de Zagreb.

Vu le chapitre 15 du Loi, seulement un (e) bibliothécaire professionnel (le) avec l'éducation spécialisée et après d'être certifié(e) peut fonctionner en tant que bibliothécaire ou diriger la bibliothèque en Croatie. En général, la loi souligne l'importance du travail des bibliothécaires professionnels, et des statuts fourniront un cadre de compétences pour les connaissances et compétences professionnelles des bibliothécaires.

En outre, conformément à la loi sur les bibliothèques, le gouvernement croate adopte le plan national pour le développement stratégique des bibliothèques du pays (par exemple, la bibliothèque de Zagreb (*Le plan stratégique du développement de la bibliothèque de Zagreb*) et la bibliothèque nationale).

La nouveauté de la loi est la création d'un cadre pour améliorer la gestion des biens culturels des bibliothèques. Tous les documents de bibliothèque publiés jusqu'en 1850 obtiennent le statut de bien culturel. Le statut de bien culturel de la Collection **Croatica** – qui est pareil au Gallica –, est déterminé.

[Information complémentaire/particularités](#)

L'Union européenne encourage le développement de l'éducation numérique en Croatie (SIMIC., *Nikola*, 2021). Selon un rapport de la Commission européenne sur l'état d'avancement de l'Europe numérique, « la Croatie est à la 24^e place selon ses performances

numériques, la qualité de ses connexions Internet et la digitalisation de ses entreprises et services publics» (*Ministère croate de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique*). Elle se place devant la Grèce, l'Italie, la Bulgarie et la Roumanie. Les citoyens croates sont au-dessus de la moyenne, ajoute ce rapport, des internautes européens et leurs compétences numériques s'améliorent régulièrement (17^e en 2015 à 13^e en 2016). Cependant la Croatie dispose de l'abonnement fixe haut débit le plus onéreux de l'Europe avec une couverture 4G modeste (25^e place avec 67% du territoire) (*Digital Strategy. UE*) avec une couverture des ménages par le haut débit inférieur à la moyenne européenne, 97% avec 70% des ménages abonnés alors que la moyenne européenne est de 74%. Le niveau de connexion pour les mobiles concerne 60% des citoyens avec seulement 10 % des abonnements en haut débit.

Un plan national croate pour le développement du haut débit pour la période 2021-2027 (*Gouvernement de la Croatie*) a été mis en place avec la volonté de développer aussi le 5G. La Croatie investit aussi dans le réseau scolaire, primaire, secondaire et universitaire pour préparer l'avenir afin d'améliorer ses performances numériques et de répondre à la demande d'emploi dans ce secteur en progression constante. C'est le *Bureau national de Réseau académique et de recherche croate CARNet* (Croatian academic and Research Network) qui s'occupe de cela en association avec *L'Office central pour le développement de la société numérique*. C'est une institution publique sous tutelle du ministère des Sciences et de l'Éducation et qui a pour mandat de «promouvoir le développement d'une société de l'information et le domaine des nouvelles technologies de l'information» à travers le réseau scolaire et universitaire local, mais aussi international en coordination avec l'Europe.

C'est ainsi plus de 1300 établissements scolaires, 20 000 enseignants et 455 000 élèves qui ont adopté l'apprentissage en ligne. La pandémie va être l'excuse pour accélérer cette adaptation à un nouveau support pour l'enseignement autour du support de l'écran. Mais le processus a débuté bien plus tôt en Croatie, nous explique Nikola Simic, en deux étapes à partir de 2017. Pour la première étape, plus de 151 écoles ont participé à la mise en place d'une nouvelle ère numérique de l'enseignement. Une phase pilote dirigée par CARNet, le réseau croate d'enseignement et de recherche qui a permis à 10% des écoles du pays d'améliorer leur niveau de compétence dans l'utilisation des TIC pour l'enseignement et l'apprentissage. Au total, ajoute Simic, «920 enseignants et plus de 6 000 élèves de ces écoles ont bénéficié d'ordinateurs portables, de tablettes et de matériel de présentation avec une connectivité». En 2018, une seconde phase a été lancée avec pour objectif de transformer numériquement plus de 1300 écoles primaires, secondaire et d'art en Croatie d'ici la fin de 2023. 20 000 enseignants et autres membres du personnel éducatif ont

suivi aussi diverses formations pour compléter une vision globale pour l'ensemble de la Croatie. D'après Smic l'objectif est « de fournir à toutes les écoles croates des équipements informatiques, mais aussi de former les enseignants, ainsi que de créer des contenus éducatifs en ligne, augmentant ainsi le niveau de maturité numérique des écoles croates ». L'Union européenne a financé ces deux phases à hauteur de 40 375 200 euros (58 149 989,47 \$ CAD) pour la première phase et plus de 150 millions d'euros pour la seconde phase. Ce projet a même reçu le prix *Regiostars* (Bilic, J) décerné par la Commission européenne aux meilleurs projets. Cette préparation a permis à l'ensemble de la Croatie d'être prête pour la période de la pandémie qui débute en mars 2020. Il a permis, à partir de cette date, à tous les enseignants et élèves du pays d'utiliser les contenus et services numériques pendant le confinement. C'est ainsi que 50 000 enseignants et 500 000 élèves en ont bénéficié.

Mise en place d'une nouvelle école

Le projet pilote en deux phases a permis aux écoles sélectionnées d'avoir un équipement et une infrastructure de réseaux locaux, mais elle a aussi permis la création de deux types de salles de classe. Une interactive et une autre de présentation. Le choix des écoles sélectionnées a été réparti uniformément dans tout le pays afin que l'impact se fasse sentir dans toutes les régions. Cinq centres de formation régionaux ont été créés et plus de 1900 ateliers, cours en ligne et séminaires en ligne ont été organisés. Une plateforme en ligne a été utilisée pour créer « une communauté virtuelle » pour les directeurs d'école et les enseignants. Il est clair cependant que sur la base de ces phases pilotes une stratégie est mise en place pour appliquer cela à l'ensemble des écoles de la Croatie.

L'impact immédiat a été de renforcer la motivation des élèves et des enseignants à utiliser les TIC. La question est de savoir si cela a renforcé aussi la motivation pour les études et si cela a eu un impact sur les résultats scolaires et la motivation à suivre des études et à ne pas abandonner sa scolarité. Est-ce ainsi qu'il faut interpréter « les élèves sont désormais plus activement impliqués dans l'apprentissage » ? Ce n'est pas clair. Le rôle de l'enseignant semble aussi avoir évolué « vers celui d'un facilitateur ». Par ailleurs, l'amélioration des compétences numériques a rendu la gestion des écoles plus efficace et plus transparente. Elle a facilité la logistique et la planification. La communication semble aussi s'être améliorée avec les parents et les institutions gouvernementales. Peut-on comparer avec d'autres pays cet aspect, car l'expérience canadienne ne semble pas confirmer cette amélioration de la communication. On a observé surtout une augmentation de la charge de travail des enseignants à tous les points de vue. L'objectif qui semble avoir été atteint, dans un premier temps, est de mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur universitaire ou professionnel, d'intégrer dans la vie des

citoyens l'apprentissage tout au long de leur vie afin d'avoir une main-d'œuvre qualifiée avec un niveau d'employabilité élevé, en particulier dans le secteur de la bibliothéconomie.

Références

The World Factbook, section “Langues” ([Languages – The World Factbook \(cia.gov\)](#))

Croatie.eu : le pays et ses habitants [Croatie.eu – Le pays et ses habitants \(croatia.eu\)](#)

International Religious Freedom Report 2007 Released by the Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor (U.S. Department of State) [Croatia \(state.gov\)](#)

La page officielle du président de la Croatie [President of the Republic of Croatia – Zoran Milanović \(predsjednik.hr\)](#)

(Le texte de la Constitution croate en anglais, traduit et publié par le Cour constitutionnelle de la République Croate [The consolidated text of the Constitution of the Republic of Croatia as of 15 January 2014.pdf \(usud.hr\)](#))

La page officielle de l'équipe nationale croate du football [Croatian National Team – Croatian Football Federation \(hns-cff.hr\)](#)

La page officielle de l'équipe nationale croate du water-polo [Naslovnica – Hrvatski vaterpolski savez \(hvs.hr\)](#)

Zoltán Maróti, Endre Neparáczk, Oszkár Schütz « The genetic origin of Huns, Avars, and conquering Hungarians » [The genetic origin of Huns, Avars, and conquering Hungarians: Current Biology \(cell.com\)](#)

Wiktionnaire, Le dictionnaire libre [raguser – Wiktionnaire \(wiktionary.org\)](#)

Wikipédia [Raguse \(province\) – Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

Le texte des Accords de paix de Dayton (Paris, 21 novembre 1995, en anglais) [Les Accords de paix de Dayton \(Paris, 21 novembre 1995\) – CVCE Website](#)

La page officielle du président de la Croatie, section “Kolinda Grabar-Kitarović” [President of the Republic of Croatia – Zoran Milanović \(predsjednik.hr\)](#)

Elodie Pinguet, “La Croatie devient une Zone de lecture gratuite”, Actualitte.com [La Croatie devient une Zone de lecture gratuite \(actualitte.com\)](#)

(Le texte de la loi sur les bibliothèques en Croatie, en croate) [Zakon o knjižnicama i knjižničnoj djelatnosti \(nn.hr\)](#)

La page officielle du ministère de la Culture et médias de la Croatie [Ministarstvo kulture i medija Republike Hrvatske – Naslovna \(gov.hr\)](#)

Le plan stratégique du développement de la bibliothèque de Zagreb) [132 – 16 Izvješće.pdf \(gov.hr\)](#)

Bačić, E. et Belan-Simić, A. (2010, 12 août). Stratégie nationale pour la défense des bibliothèques de Croatie & la campagne « J'ai le droit au savoir, j'ai le droit à une

bibliothèque ». Dans J. Lachance (resp.). Management of Library Associations, Library Theory and Research, Management and Marketing, Education and Training, Statistics and Evaluation, LIS in

Developing Countries SIG [symposium]. World Library and Information Congress: 76th IFLA General Conference and Assembly. <https://www.ifla.org/past-wlic/2010/87-bacic-fr.pdf>

Croatian Library Association (2002a). Cataloging Section. https://www.hkdrustvo.hr/en/strucna_tijela/31/uvod/

Croatian Library Association (2002b). History. https://www.hkdrustvo.hr/en/o_nama/povijest/

Croatian Library Association (2002c). Mission. https://www.hkdrustvo.hr/en/o_nama/poslanje/

Croatian Library Association (2002d). Professional Bodies. https://www.hkdrustvo.hr/en/strucna_tijela/

Croatian Library Association (2002e). Regional Associations. https://www.hkdrustvo.hr/en/o_nama/regionalna_drustva/

International Federation of Library Associations and Institutions (2022, 5 décembre). IFLA Members including Institution and Association Affiliates. https://cdn.ifla.org/wp-content/uploads/ifla-members-and-association-affiliates_2022-12-05.pdf

Čunović, K. et Stropnik, A. (2019). The continuing professional development of school librarians in Croatia. Dans B.A. Schultz-Jones et D. Oberg (dir.), Global action on school library education and training (p. 123-136). De Gruyter Saur.

Hebrang Grgic, I. (2016). Information literacy and open access in Croatian academic libraries. Library Review, 65(4/5), 255-266. <https://doi.org/10.1108/LR-01-2016-0009>

IFLA (2021). Croatie. Carte mondiale des bibliothèques. <https://librarymap.ifla.org/map/Metric/Number-of-libraries/LibraryType/National-Libraries,Academic-Libraries,Public-Libraries,Community-Libraries,School-Libraries,Other-Libraries/Country/Croatia/Weight/Totals-by-Country>

Jelusic, S., Stričević, I. et Badurina, B. (2011) 2.5 Croatia : Technology based services in Croatian libraries : Developments, challenges and prospective. Dans Sharma, R.N. (dir.), Libraries in the early 21st century, Volume 1 : An international perspective (vol. 1, p. 139-160). De Gruyter Saur.

Ministry of Science, Education and Sports. (2013). The Croatian qualifications framework act. <http://www.kvalifikacije.hr/sites/default/files/documents-publications/2017-09/The%20CROQF%20Act.pdf>

Stančić, D. (2019, 21-25 octobre). The image of Croatian school librarians in the professional public. Dans J.L. Branch-Mueller (ed.). *Convergence-Empowering-Transformation: School libraries* [symposium]. Proceedings of the 48th annual conference of the International Association of School Librarianship and the 23rd international forum on research in school librarianship, Dubrovnik, Croatie. <https://doi.org/10.29173/iasl7396>

Stričević, I. et Pehar, F. (2015). Libraries in Croatia : Developments and trends in the postsocialist period. *Library Trends*, 63(4), 675-696. <https://doi.org/10.1353/lib.2015.0029>

[Ibekwe-Sanjuan, Fidelia. La science de l'informat... - Documentation et bibliothèques - Érudit \(erudit.org\)](#)

La Croatie dans l'indice de l'économie et de la société numériques: <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/policies/desi-croatia>

Bačić, E. et Belan-Simić, A. (2010, 12 août). Stratégie nationale pour la défense des bibliothèques de Croatie & la campagne «J'ai le droit au savoir, j'ai le droit à une bibliothèque». Dans J. Lachance (resp.). *Management of Library Associations, Library Theory and Research, Management and Marketing, Education and Training, Statistics and Evaluation, LIS in Developing Countries SIG* [symposium]. World Library and Information Congress: 76th IFLA General Conference and Assembly. <https://www.ifla.org/past-wlic/2010/87-bacic-fr.pdf>

[Ministarstvo mora, prometa i infrastrukture Republike Hrvatske - Strateški dokumenti \(gov.hr\)](#)

SIMIC., Nikola., (25 mai 2022), premier de la classe (virtuelle), Banque européenne d'investissement BEI

<https://www.eib.org/fr/stories/croatia-digital-education>

BILIC, J., (9 avril 2020). The e-Schools project moves Croatian children and teachers towards digital education. CARNET – Croatian Academic and Research Network

https://ec.europa.eu/regional_policy/en/projects/C

Slaviae, A. 2001. L'enseignement de la classification au sein d'un cursus moderne et stable en bibliothéconomie et sciences de l'information : l'exemple de la Croatie. 67 Congrès de l'IFLA. Boston, États-Unis, 16-25 août 2001. [http:// www.ifla.org/IV/ifla67/papers/030-142f.pdf](http://www.ifla.org/IV/ifla67/papers/030-142f.pdf)

Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Rédigé par DG Trésor (2 mai 2018). Le secteur des TIC en Croatie. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2018/05/02/le-secteur-des-tic-en-croatie>

7. Égypte

(Ariane Sanchez, Colette Leduc, Roselyne Gendron et Mélanie Beaulieu)

Profil du pays

La République arabe d'Égypte est un pays transcontinental situé en Afrique du Nord-Est, tandis que sa péninsule du Sinaï est située en Asie de l'Ouest. Elle se trouve sur la côte sud de la mer Méditerranée orientale et elle est à l'ouest de la mer Rouge. La capitale est Le Caire. Sa superficie totale est de 1 001 450 km². La majorité de sa superficie que l'on évalue à environ 94 % est désertique et est située à l'intérieur du Sahara. En raison du climat tropical aride, l'air y est sec et les pluies s'y font rares. L'Égypte est le troisième pays le plus peuplé d'Afrique avec un peu plus de 102 millions d'habitants. La majorité de la population vit le long de la côte du Nil, où la terre y est fertile. La langue officielle est l'arabe standard moderne, cependant, la langue couramment parlée est l'arabe égyptien. La majorité des Égyptiens se réclament du sunnisme introduit en Égypte en l'an 642. Seulement 10 % de la population se réclame du christianisme. (Wikipédia, 2022c)

L'Égypte a une très longue histoire que l'on peut remonter jusqu'à présent, grâce aux découvertes archéologiques, à 5 000 ans av. J.-C. L'Égypte ancienne et préislamique est caractérisée par cinq grandes périodes. L'époque archaïque représente la période prédynastique, où les plateaux ont été occupés par des communautés de chasseurs-cueilleurs. La période pharaonique de 3200 à 330 av. J.-C. est la période durant laquelle 30 dynasties de pharaons ont accédé au pouvoir et administré le pays. L'Égypte hellénistique est marquée par la conquête d'Alexandre de Macédoine en 333 av. J.-C. L'Égypte sera soumise aux souverains grecs jusqu'à 30 av. J.-C., où elle deviendra sous le protectorat romain. De 395 à 642, l'Égypte fait partie de l'empire d'Orient jusqu'à la conquête arabe de 642 par le général arabe Amr ibn al-As. L'Égypte restera sous l'occupation des conquérants musulmans jusqu'à la conquête ottomane de 1517, et ce, malgré les révoltes périodiques des Arabes et des Coptes, sous les Tulunides (868-905), les Ikhchidides (935-969), les Fatimides (969-1171), les Ayyubides (1171-1250) et les Mamelouks (1250-1517). L'Égypte restera sous l'occupation ottomane jusqu'à 1805. De 1805 à 1952, l'Égypte sera occupée par les Britanniques. L'Égypte accèdera à l'indépendance en 1922. (Larousse, s.d.)

Histoire

La première bibliothèque égyptienne connue à ce jour, et probablement la plus célèbre, est la Bibliothèque d'Alexandrie fondée en l'an 288 avant notre ère. Ptolémée Ier Sôter, alors roi d'Égypte, souhaitait faire d'Alexandrie la capitale culturelle. Démétrios de Phalère persuada le roi d'Égypte de construire un édifice qui assemblerait toutes les œuvres historiques, poétiques et philosophiques du monde, sous forme de papyrus. Il fit construire le Musée d'Alexandrie qui abritait des activités d'enseignement et de recherche, ainsi qu'une bibliothèque qui donnait accès aux chercheurs aux connaissances du monde et qui était également un lieu de création de la connaissance. Sa collection comptait à ses débuts près de 400 000 volumes. Les livres étaient principalement acquis par achat, par saisie, par don ou par la copie d'exemplaire acquis ou prêté. Le livre était considéré comme un instrument de pouvoir au service de la monarchie. Des bibliothécaires étaient sur place pour collecter, modifier et classer les textes de l'époque classique. À son apogée, la bibliothèque comptait près de 700 000 ouvrages. La bibliothèque d'Alexandrie fut détruite entre 48 avant notre ère et 642. Les raisons de sa destruction sont encore obscures à ce jour. (Wikipédia, 2022a)

Bien que la Bibliothèque d'Alexandrie soit la plus connue, ce ne fut pas la seule bibliothèque qui existait à cette époque en Égypte. Très tôt, des bibliothèques ont été construites pour le développement des sciences religieuses (*Les lieux de diffusion de la culture*, s.d.). Pour la plupart, les plus grandes mosquées avaient toutes leurs propres bibliothèques: « The great mosques always had their own libraries, which were considered to be an essential part of their liturgical furnishings » (Behrens-Abouseif, 2018a, p. 16). Les bibliothèques des mosquées mettaient à disposition des corans destinés à la lecture publique, mais également des ouvrages profanes qui pouvaient être prêtés. Les mosquées pouvaient en effet posséder des livres profanes, car la majorité de leurs collections provenaient de donateurs (*Les lieux de diffusion de la culture*, s.d.). La plus ancienne est la bibliothèque du monastère Sainte-Catherine qui aurait été construite au 4^e siècle. Le monastère est encore aujourd'hui en activité et a été inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2002 (Oury, 2017). Les madrasas, des collèges d'enseignement des sciences religieuses, apparurent au XI^e siècle (*Les lieux de diffusion de la culture*, s.d.). Il est dit que le « cadi Fadil (sous le règne de Saladin) ayant fait construire au Caire un collège portant son nom, y déposa cent mille volumes provenant de la bibliothèque du Palais » (Wiet, 1963, p. 9). Il s'agissait principalement des manuscrits cumulés par les califes fatimides. Cette bibliothèque disparue lors de la famine de 1295, sous le règne

du sultan mamelouk, lorsque les étudiants vendirent les livres pour se nourrir (Wiet, 1963). D'autres madrasas, avec leur bibliothèque, virent le jour notamment la madrasa d'al-Nasir Muhammad en 1304, le khanqah au 14^e siècle (sorte de couvent religieux, il s'agit d'une madrasa qui évolua et intégra davantage un caractère académique). Au 15^e siècle, le khanqah était desservi par un bibliothécaire (Behrens-Abouseif, 2018a).

Les bibliothèques privées ont été constituées très tôt par des érudits. Bien que peu nombreuses avant le X^e siècle en raison du coût astronomique du papyrus et de l'importance accordée à la transmission orale, le nombre de bibliothèques privées a augmenté avec l'implantation de l'industrie du papier en Égypte dès le 8^e siècle. Avec l'expansion du papier, les manuscrits se multiplièrent d'une extrémité à l'autre de l'empire. Le papier permit donc la consignation de l'information dans des volumes et l'on vit dès lors s'organiser le commerce du livre. Le IX^e et X^e siècles furent d'ailleurs l'âge d'or des copistes, qui reproduisaient et copiaient des manuscrits (Wiet, 1963). La reproduction des manuscrits permit au calife, aux ministres et aux riches particuliers de fonder leurs propres bibliothèques. Certains d'entre eux permirent aux étudiants, chercheurs et érudits d'accéder à leur collection (Wiet, 1963). Le Waqf, un cadre juridique bâti sur l'intérêt général, encadrait le don des collections de livres et favorisa l'insertion des bibliothèques dans l'espace public (*Les lieux de diffusion de la culture*, s.d.). À partir de ce moment, les bibliothèques officielles et privées se multiplièrent en Orient. Notons parmi celles-ci la bibliothèque du Palais califien et « Maison de la Science » (dâr al -'ilm) ou de la « sagesse » (hikma) fondée par le calife fatimide al-Hâkim au Caire en 1005. Cette institution était ouverte au public et chacun, peu importe leur statut social, pouvait consulter les ouvrages de leur choix et les copier. Cette bibliothèque ferma en 1171, lors de la prise de pouvoir par Saladin (Wiet, 1963). En conclusion, les premières bibliothèques étaient donc principalement des bibliothèques privées, des bibliothèques califales, des bibliothèques d'institutions religieuses (mosquées) et de collèges d'enseignement religieux.

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale

Dâr Al-Kutub est la Bibliothèque nationale d'Égypte. Elle est située au Caire et elle a été fondée en 1870. L'idée de créer une bibliothèque nationale est apparue au milieu du 19^e siècle. Le projet a été proposé par le ministre Ali Pacha Mubarak, ministre des Travaux publics. La collection de la bibliothèque a été possible grâce au don de manuscrits, de livres, de cartes et d'autres documents en provenance d'autres bibliothèques et mosquées existantes sur le territoire. L'augmentation de la collection et du nombre de visiteurs amena le déplacement de la bibliothèque dans un nouvel édifice en 1904, puis en 1971. La collection de la Bibliothèque nationale d'Égypte et celle des archives nationales se trouvent en ces lieux. En 2003, le ministère égyptien de la Culture a élaboré un plan pour la protection des archives et des documents qui sont conservés à la Bibliothèque nationale d'Égypte en refusant catégoriquement le prêt des manuscrits (Wikipédia, 2022b). La Bibliothèque nationale d'Égypte est au centre de la structure organisationnelle dans l'administration des documents et des livres du pays afin de préserver les biens égyptiens de toutes les époques. Elle est d'une aide importante pour les chercheurs, les étudiants et le public. Afin d'offrir ses services à tous, la bibliothèque possède des bibliothèques mobiles et des bibliothèques subsidiaires (National Books and Documents House, 2022b). Elle fait affaire avec le Département des bibliothèques privées et douées afin de photocopier des documents pour ces fonds (National Books and Documents House, 2022a). La Bibliothèque nationale d'Égypte a également mis en place un catalogue numérique de 6 500 pièces sur du matériel numismatique islamique comme des pièces de monnaie, des médailles, des matrices, etc. (Bacharach et Anwar, s.d.) Ainsi, un grand nombre de pièces de différents pays et de différentes époques furent prises en photo afin de constituer une base de données ouverte. La bibliothèque nationale Dâr Al-Kutub est donc le centre des bibliothèques de l'Égypte puisqu'elle coordonne en grande partie la gestion de documents et la conservation de ceux-ci.

Bibliothèques publiques

La Bibliotheca Alexandrina est une bibliothèque publique et un centre culturel sous plusieurs aspects. (Encyclopaedia Britannica, s.d.) Elle cherche à recréer l'esprit d'ouverture et d'érudition de la Bibliothèque d'Alexandrie qui fut détruite selon une hypothèse en 47 av. J.-C. (Saux, 2021). L'idée de ce projet est venue à Mostafa El-Abadi, professeur d'université en 1972. La nouvelle bibliothèque a officiellement ouvert ses portes le 16 octobre 2002 (Encyclopaedia Britannica, s.d.). La Bibliotheca Alexandrina possède une bibliothèque principale et six bibliothèques spécialisées, soit la Bibliothèque des Arts et du Multimédia, la Bibliothèque Taha Hussein pour les non et malvoyants, la Bibliothèque des Enfants, la Bibliothèque des Jeunes, la Bibliothèque des Microformes et la Bibliothèque des Livres Rares et des Collections Spéciales. La mise en place d'une section jeunesse dans la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie joue un rôle important dans l'alphabétisation des jeunes. Cette installation permet également de mettre de l'avant l'importance des bibliothèques dans l'apprentissage des jeunes, un aspect qui est encore très négligé en Égypte. Cette surface de 400 mètres carrée comprend près de 20 000 livres (Marchand, 1998). La bibliothèque possède également quatre musées, un centre des Sciences du Planétarium, des expositions permanentes et temporaires, un centre de conférences et des centres de recherches académiques et d'arts. Ainsi, ce grand complexe n'est pas seulement un entrepôt de livre ; il est un lieu de partage, d'apprentissage et de recherche du savoir. Avec 1,5 million de visiteurs par année, cette bibliothèque devient une attraction centrale du pays et permet de partager la culture égyptienne avec le monde (Bibliotheca Alexandrina, s.d.-c).

Bibliothèques universitaires

Plusieurs universités d'Égypte comportent des bibliothèques afin de fournir de l'information et d'aider les étudiants et les professionnels dans leurs recherches. C'est le cas de l'Université du Canada en Égypte qui possède une bibliothèque à la disponibilité des étudiants de tous les niveaux universitaires. La bibliothèque offre des espaces de silence et des espaces de travail d'équipe pour permettre aux étudiants de travailler librement. Elle donne également l'accès à plusieurs bases de données ainsi qu'à des ressources pratiques pour aider les étudiants dans leurs travaux et dans la rédaction de ceux-ci (Universities of Canada in Egypt, 2020). L'Université du Caire possède également une bibliothèque au sein de son établissement. Cette université donne une grande importance à sa bibliothèque dans l'éducation et dans le processus de recherche des étudiants. La

bibliothèque contient un grand nombre de livres, de manuscrits, de périodiques, de cartes, de pièces archéologiques, d'encyclopédies et de livres rares (Cairo University, 2017).

Bibliothèques religieuses

L'institut dominicain d'études orientales (IDEO) fut fondé le 7 mars 1953 par les frères Georges Anawati, Jacques Jomier et Serge de Beaurecueil. Les trois hommes firent une demande au Vatican afin que celui-ci voit l'importance de l'Islam d'un point de vue spirituel. L'institut est maintenant un lieu important de recherche sur la religion et sur la civilisation arabo-musulmane (Dominican Institute for Oriental Studies, 2022b). La bibliothèque de cet institut est privée, mais ouverte aux chercheurs et aux étudiants en milieux universitaires. Avec ces 150 000 monographies, ces 1800 titres de revues et ces 20 000 textes classiques du patrimoine arabo-musulman, cette bibliothèque est un lieu influant dans plusieurs domaines comme en études islamologique, historique, philosophique, théologique, scientifique, etc. (Dominican Institute for Oriental Studies, 2022a)

Bibliothèques spécialisées et savantes

Puisque les bibliothèques en Égypte sont majoritairement privées, le pays se retrouve avec un grand nombre de bibliothèques spécialisées dans différents domaines et qui sont souvent réservées à une certaine élite de la population. Fondé en 1880, l'Institut français d'archéologie orientale, autrement appelé IFAO, est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel qui possède une bibliothèque spécialisée en histoire et en archéologie des origines de l'Égypte jusqu'aux temps modernes, mais ce n'est pas tout. Cette bibliothèque possède également des collections de documents religieux, sur l'Égypte pharaonique et copte ou encore durant la période de l'Antiquité gréco-romaine. Selon l'institut, la bibliothèque comporte 93 000 volumes, dont 1182 titres de périodiques (Institut français d'archéologie orientale, s.d.). La bibliothèque est ouverte aux étudiants à partir de la maîtrise et aux chercheurs.

Le musée d'Égypte possède également sa propre bibliothèque. En 1899, un budget a été donné au musée pour développer sa propre bibliothèque. À partir de 1903, la bibliothèque commence à prendre forme et le rez-de-chaussée se remplit rapidement de manuscrits en tout genre. En 1910, une extension est déjà envisagée, ce qui permettra à la bibliothèque de se procurer un grand nombre de livres sur l'histoire, la philosophie, la géographie, etc. En 1950, la bibliothécaire Dr Dia Abou-Ghazi a réussi à améliorer le processus d'acquisition des livres, ce qui a permis à la bibliothèque de posséder près de 5 000 livres. En 1976, une autre extension fut ajoutée à celle-ci. Aujourd'hui, la bibliothèque possède plus de 80 000 documents dans un grand nombre de langues et d'époques, sans compter plusieurs exemplaires de textes très rares (The Egyptian Museum, 2022). La

bibliothèque du musée est ouverte pour la consultation des textes ou pour la visite de celle-ci.

Depuis 2017, on peut trouver huit bibliothèques en plein cœur des rues de la capitale du pays. Celles-ci sont libres d'accès et ne sont jamais fermées à clé. Les citoyens sont amenés à prendre des livres dans les bibliothèques et ils les ramènent lorsqu'ils ont terminé. Cette initiative permet à toute la population d'avoir accès à la lecture et encourage l'échange de livre dans le pays (De Matos, 2017).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Avant d'envisager la place qu'occupent les sciences de l'information dans un cadre éducatif, nous allons établir la place que peut prendre l'information dans la société. L'accès à l'information se fait difficilement par le biais des bibliothèques, vu le nombre limité de bibliothèques, mais également difficilement par Internet. Effectivement, sur 105 530 371 habitants, 54 741 493 utilisent Internet en décembre 2021, ce qui fait 51,9 % de la population qui a accès à des ressources technologiques (Miniwatts Marketing, 2022a). Si l'on compare ces statistiques avec le Canada, plus de 35 477 625 habitants sur 38 281 870 ont accès aux informations Internet, ce qui fait 92,7 % de la population (Miniwatts Marketing, 2022b). On considère un très grand écart entre les deux pays, les conditions sont complètement différentes dans les deux cas. L'accès à l'information est soumis à une régulation ambiguë et assez lâche en Égypte, ce qui ne règle pas le problème d'illettrisme, « état de ceux qui ne maîtrisent ni la lecture ni l'écriture » (Stephan-Hachem, 2004 ; Larousse, s.d.). En effet, plus de 42 % de la population adulte en Égypte est illettrée (Stephan-Hachem, 2004). Ce facteur sociologique d'Égypte démontre bien le point de vue que les professionnels du sommet mondial de la société de l'information ont déclaré en 2003 : « Pour ces spécialistes du partage de l'information, il semble évident que mettre les moyens technologiques à la disposition des sociétés humaines ne suffit pas pour assurer l'accès de tous au savoir [...] » (Stephan-Hachem, 2004, p. 252). Qu'elle soit accessible dans les bibliothèques ou sur Internet, l'information reste inadaptée au public qu'elle est destinée. L'accent fait sur l'accès Internet découle d'une progression massive des informations généralisées pour déjouer les réticences des régimes, ainsi une tolérance a été octroyée aux médias de masse. Cela implique que les grands périodiques généralistes égyptiens sont en ligne, ainsi que leurs archives (Stephan-Hachem, 2004).

Avec toutes ces informations qui caractérisent l'accès à l'information, on peut

aborder le système interne d'une bibliothèque, c'est-à-dire l'organigramme de la bibliothèque d'Alexandrie. Celui-ci divise le secteur des bibliothèques en six fonctions à combler par des professionnels, dont deux potentiellement en lien avec les sciences de l'information : le département des services d'information et le département des services des bibliothèques spécialisées (Bibliotheca Alexandrina, s.d.-a.) Néanmoins, lorsqu'on essaye d'effectuer des recherches plus poussées sur les études nécessaires pour travailler dans une bibliothèque en Égypte, on découvre très peu d'informations. Il y a le métier de conservateur de bibliothèque, proposé par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques en France ; en revanche, il ne semble y avoir aucune possibilité d'étudier les sciences de l'information en Égypte (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, s.d.). Les sciences de l'information, dans les pays arabes, sont encore partiellement abordées. Les préoccupations divergent plus vers des préoccupations différentes comme l'aspect technologique et matériel. Les sciences de l'information cherchent donc à transmettre les connaissances sans évoquer les contenus ni les problèmes liés à l'environnement socioculturel, économique et politique (Stephan-Hachem, 2004).

Toutefois, il est judicieux de mentionner l'ouverture du pays face à la bibliothéconomie, car en 2017, la bibliothèque d'Alexandrie a accueilli le 20^e colloque national. Ce colloque, appelé « Réemploi du génie administratif dans les bibliothèques, les centres d'information et les archives », est organisé par l'Association Égyptienne des Bibliothèques. Lors de ce colloque, la bibliothèque Alexandria propose la première traduction complète du Format Marc 21 pour les données bibliographiques en arabe. Réduisant la distance imposée par la barrière linguistique, cette avancée démontre les normes qui servent à la création de notices bibliographiques. Elles permettent un échange de données interbibliothèques qui vise à normaliser les outils, les systèmes et les pratiques bibliographiques arabes. Ainsi, cette étape a permis d'assurer un accès universel aux ressources (Bibliotheca Alexandrina, s.d.-b).

Association de bibliothèques

En Égypte, il existe plusieurs associations en rapport avec les bibliothèques et les bibliothécaires telles que : « the Egyptian Association for Libraries, Information and Archives; the School Library Association; the Society of Microforms and Information; the Society of Information Systems » (Feather et Sturges, 2003, p. 457).

« The Egyptian Association for Libraries, Information and Archives » (ELA) représente la plus grande et la plus ancienne association avec ses 20 000 membres. Elle a d'ailleurs été créée en 1948 (Feather et Sturges, 2003). Le Dr Mahmoud El-Shenety est le premier président du conseil d'administration de l'ELA (The Egyptian Association for Libraries, Information and Archives, 2021a). La vision de cette association est de travailler sur le développement professionnel et culturel durable des professionnels de l'information, d'améliorer les institutions d'information d'Égypte et de faire connaître la vision des professionnels de l'information aux autorités responsables de ces professionnels (The Egyptian Association for Libraries, Information and Archives, 2021c). L'ELA a d'ailleurs adhéré à la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA), une organisation mondiale s'occupant principalement d'améliorer les services offerts dans les bibliothèques du monde entier (The Egyptian Association for Libraries, Information and Archives, 2021b; International Federation of Library Associations and Institutions, s.d.). Cette fédération s'occupe, par la même occasion, de représenter les intérêts des bibliothécaires (International Federation of Library Associations and Institutions, s.d.).

« Middle East Librarians Association » (MELA) fait aussi partie des associations de bibliothèques d'Égypte. Cette association a pour missions : d'améliorer la qualité de la bibliothéconomie du Moyen-Orient par le développement de normes pour la formation des professionnels des bibliothèques et la profession, de rassembler et de diffuser l'information concernant les bibliothèques du Moyen-Orient et leurs collections et de présenter les décisions prises par les membres, de favoriser la communication entre ses membres à l'aide de rencontres et de publications, d'encourager la collaboration entre les bibliothèques du Moyen-Orient et ses membres, de coopérer avec d'autres organisations et bibliothèques du Moyen-Orient dans des projets ayant des bénéfices mutuels, de promouvoir la recherche et le développement de techniques d'automatisation et d'indexation (Middle East Librarians Association, 2022). Les membres pouvant faire partie de cette association sont des individus ayant été engagés par une institution et qui œuvrent, en tant que professionnels, dans les services des documents des bibliothèques du Moyen-Orient ou des individus intéressés par les services et fonctions qui concernent les documents des bibliothèques du Moyen-Orient. Ces services comportent, entre autres, l'administration, l'acquisition, le catalogage, l'indexation et plus encore (Middle East Librarians Association, 2022).

Cadre législatif

Dans les années 1828, les autorités gouvernementales de l'Égypte prônent une importance pour les documents et le dirigeant d'Égypte Mohammed Ali établit l'émergence du Daftarkhana, déclaré comme les archives nationales (Association for Freedom of Thought and Expression, 2022). L'intention derrière ce bâtiment est de collectionner et de préserver les documents d'État, donc ceux-ci ne sont pas accessibles au public. Par la suite, l'établissement change de nom pour « Historical Records Department » en 1932. Cette fois, les documents sont rendus accessibles au public. Selon la Loi n. 356 en 1954, l'« Egypt National Library Archives » (ENLA) est établie et légalisée, en parallèle avec le mouvement « Free Officers Movement » (Association for Freedom of Thought and Expression, 2022). ENLA fait partie des organisations qui partagent des idées de développement professionnel du milieu des sciences de l'information, mais ne partage pas nécessairement l'idée de libre accès aux informations à la population. En effet, le but premier de ces archives nationales est de conserver une collection de documents rares et de les préserver pour ainsi rendre possible la circulation des informations qui concernent l'histoire de l'Égypte. En revanche, une multitude d'obstacles sur le plan de l'administration et des mesures sécuritaires découragent les possibilités de recherche d'informations (Association for Freedom of Thought and Expression, 2022). Le moment le plus décisif se produit autour des années 1980, lorsque les autorités égyptiennes prêtent une attention particulière à l'ENLA, car elle serait la clé pour prouver la souveraineté de l'Égypte. En effet, une affaire juridique compromettait l'État égyptien, donc un arbitrage international incite une recherche dans les archives pour prouver un fait, malheureusement les procédures du public pour avoir accès à de l'information restent compliquées dans ces années. Ces obstacles déclenchent alors le deuxième tournant important dans les lois qui régissent les bibliothèques. Des manifestations se produisent dans le mois de juin en 2013 (Association for Freedom of Thought and Expression, 2022).

Une remise en question du cadre juridique qui régit l'ENLA est donc réalisée pour évaluer son implication dans la circulation de l'information en Égypte. Légalement, les documents officiels sont distribués à un certain nombre d'organismes gouvernementaux seulement et les demandes d'accès sont compliquées à obtenir et peuvent être contrôlées par des agences de sécurité comme « General Intelligence Service » (Association for Freedom of Thought and Expression, 2022). ENLA reste une organisation qui a très peu de pouvoir contre le gouvernement. En effet, comme le mentionne l'« Association for Freedom of Thought and Expression » : « [...] the restriction of ENLA's powers in favour

of ministries and government agencies, and the lack of a binding law that obligates these agencies to transfer their documents to ENLA, thus wasting these documents in the cycle of archiving before reaching ENLA » (Association for Freedom of Thought and Expression, 2022, p. 8). Malgré les bonnes initiatives de l'ENLA pour rendre l'information accessible à tous, le cadre législatif imposé par le gouvernement restreint énormément ses possibilités d'action. En effet, comme démontré dans « Les moyens de la recherche en sciences de l'information dans les pays arabes : l'exemple de l'Égypte et de l'Arabie Saoudite », le petit nombre d'articles traitant des pratiques professionnelles, tant dans leurs aspects législatifs et associatifs, qu'éthiques déboucheraient de l'absence de praticiens provenant de cette faible prise de conscience du gouvernement sur l'importance des documents (Stephan-Hachem, 2004). Les principaux problèmes de la gestion des documents gouvernementaux sont : des lois qui empêchent les agences gouvernementales de transférer leurs documents confidentiels et une absence de mécanisme spécifique qui régit le transfert des documents des différents ministères. Vu le peu d'importance accordée aux documents dans les bibliothèques, la faible prise de conscience des employés sur l'importance des documents et la perte d'un certain nombre de documents encore d'actualité dans le cycle d'archivage, il est logique d'établir la conclusion que ce n'est pas dans les priorités du gouvernement. Il ne priorise pas l'établissement de cadres législatifs plus stricts qui pourraient mieux protéger les documents et les rendre accessibles au public (Association for Freedom of Thought and Expression, 2022).

Information complémentaire et particularités

En Égypte, la modernisation en bibliothèque se révèle principalement grâce à l'« Information and Decision Support Center » (IDSC). IDSC est un organisme de service documentaire ayant conçu un logiciel nommé « Library Information System » (LIS). Ce logiciel a rapidement intégré la majorité des bibliothèques égyptiennes, permettant désormais l'accès à un catalogue collectif en ligne. Ce catalogue regrouperait l'ensemble des bibliothèques d'Égypte. C'est en 1997, après la publication d'un répertoire, que le catalogue est officiellement mis en service. En 1996, une nouvelle version de LIS est élaborée par l'IDSC dû à la rénovation de la Bibliothèque d'Al Azhar. En 1998, le catalogue compte 300 000 notices provenant de

57 établissements différents (Chevrant-Breton, 1998). Depuis 2000, l'IDSC continue de s'impliquer dans les décisions économiques, sociales et politiques en Égypte (Thunert,

2009). L'IDSC a d'ailleurs conclu une coopération pour le logiciel Oracle Corporation, en 2004, dans le but de faciliter l'accès aux informations au public égyptien (Thunert, 2009).

Références

Association for Freedom of Thought and Expression (AFTE). (2022, 23 juin). *Not for the public...*

The working mechanism of the Egyptian National Library and Archives. Association for Freedom of Thought and Expression. https://afteegypt.org/en/highlight_en/2022/06/23/31073-afteegypt.html

Bacharach, J. et Anwar, S. (s.d.). *Dar al-Kutub : Collection of the Egyptian National Library.* Dar

al-Kutub. <https://en.numismatics.org/>

Behrens-Abouseif, D. (2018a). *Mamluk Libraries.* Dans *The book in mamluk egypt and syria*

(1250-1517): scribes, libraries and market (Ser. Islamic history and civilization: studies and texts, volume 162, p.15-33). Brill. https://doi.org/10.1163/9789004387058_004

Behrens-Abouseif, D. (2018b). *Private Libraries and Endowments.* Dans *The book in mamluk*

egypt and syria (1250-1517): scribes, libraries and market (Ser. Islamic history and civilization: studies and texts, volume 162, p.34-42). Brill. https://doi.org/10.1163/9789004387058_005

Bibliotheca Alexandrina. (2017, 11 juillet). *Normes bibliothéconomiques arabes au 20e colloque national de l'Association Égyptienne des Bibliothèques.* <https://www.bibalex.org/fr/news/details?documentid=30433&keywords=>

Bibliotheca Alexandrina. (s.d.-a). *About the BA.* <https://www.bibalex.org/en/Page/About?>

Bibliotheca Alexandrina. (s.d.-b). *Normes bibliothéconomiques arabes.*

<https://www.bibalex.org/fr/Project/Details?DocumentID=1324&Keywords=>

Bibliotheca Alexandrina. (s.d.-c). *Vue d'Ensemble.* <https://www.bibalex.org/fr/Page/overview>

Bibliothèque d'Alexandrie. (2022a, 7 décembre). Dans *Wikipédia.*

https://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_d%27Alexandrie

Cairo University. (2017). *more about central Library.* <https://cu.edu.eg/page.php?>

Chevrant-Breton, P. (1998). Mutations récentes des bibliothèques en Égypte : en marge de la

Bibliotheca Alexandrina. *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), (6), p.86-90.
<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/34312-mutations-recentes-des-bibliotheques-en-egypte.pdf>

Dâr Al-Kutub. (2022b, 30 novembre). Dans Wikipédia.

https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A2r_Al-Kutub#:~:text=parchemins%20du%20pays.-.Histoire,du%20Kottob%20Khana%20Al%20Kh%C3%A9d%C3%A9weya.

De Matos, L. (journaliste). (2017, 20 décembre). Vidéo – Au Caire, une librairie dans la rue pour

donner le goût de lire. [Reportage] TV5 Monde. <https://information.tv5monde.com/afrique/video-au-caire-une-librairie-dans-la-rue-pour-donner-le-gout-de-lire-210363>

Dominican Institute for Oriental Studies. (2022a). *La bibliothèque*. Institut dominicain d'études

orientales. <https://www.ideo-cairo.org/fr/library-fr/>

Dominican Institute for Oriental Studies. (2022b). *Notre histoire*. Institut dominicain d'études

orientales. <https://www.ideo-cairo.org/fr/notre-histoire/>

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. (s.d.) *Offre à*

l'international (Égypte) – Conseiller dans le domaine bibliothéconomique auprès du Grand Musée égyptien. ENSSIB. <http://www.enssib.fr/services-et-ressources/emplois-stages/offre-linternational-egypte-conseiller-dans-le-domaine>

Égypte. (2022c, 7 décembre). Dans Wikipédia. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Égypte>

Égypte : histoire de l'Égypte ancienne et préislamique. Dans *Encyclopédie Larousse en ligne*.

https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Égypte_histoire_de_lÉgypte_ancienne_et_préislamique/187008

Encyclopaedia Britannica. (s.d.). Bibliotheca Alexandrina research institution, Alexandria, Egypt.

<https://www.britannica.com/topic/Bibliotheca-Alexandrina-research-institution-Alexandria-Egypt>

Feather, J. et Sturges, P. (2003). *International Encyclopedia of Information and Library Science*

(2^e éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203403303>

Franz, G. *The Ancient Library at Alexandria: Embracing the Excellent, Avoiding its Fate*. ALA.

https://www.ala.org/acrl/sites/ala.org.acrl/files/content/conferences/confsandpreconfs/national/2011/papers/ancient_library.pdf

Illettrisme. (s.d.). Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*.

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/illettrisme/41545>

Institut français d'archéologie orientale. (s.d.). *La bibliothèque*.

<https://www.ifao.egnet.net/bibliotheque/bib-presentation/>

International Federation of Library Associations and Institutions. (s.d.). *About IFLA*.

<https://www.ifla.org/about/>

Les lieux de diffusion de la culture. (s.d.). Bibliothèque nationale de France.

<http://expositions.bnf.fr/livrarab/reperes/livre/biblio.htm>

Marchand, Y. (1998). *Les bibliothèques et sections jeunesse en Égypte : Éléments de compréhension, état des lieux et analyse* [mémoire d'étude, École Nationale Supérieure des sciences de l'Information et des Bibliothèques]. Enssib.

<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1551-les-bibliotheques-et-sections-jeunesse-en-egypte-elements-de-comprehension-etat-des-lieux-et-analyse.pdf>

Middle East Librarians Association. (2022). *Connecting Middle East Librarians globally*. MELA.

<https://www.mela.us/>

Miniwatts Marketing. (2022a, 30 mai). *Internet Users Statistics for Africa*. Internet World Stats.

Usage and Population Statistics. <https://www.internetworldstats.com/stats1.htm>

Miniwatts Marketing. (2022b, 25 juin). *North America*. Internet World Stats. Usage and Population Statistics. <https://www.internetworldstats.com/america.htm>

National Books and Documents House. (2022a, 20 novembre). *Organizational structure details*.

The Egyptian National Books and Documents House. <http://www.darelkotob.gov.eg/ar-eg/Pages/OrgStruct-Details.aspx?old=81>

National Books and Documents House. (2022b, 20 novembre). *subsidiary libraries*. The Egyptian National Books and Documents House. <http://www.darelkotob.gov.eg/ar-eg/Pages/Libraries.aspx>

Oury, A. (2017, 18 décembre). *La bibliothèque du monastère Sainte-Catherine, au pied*

- du Mont Sinai, rénovée. *Actualité*. <https://actualite.com/article/21641/bibliotheque/la-bibliotheque-du-monastere-sainte-catherine-au-pied-du-mont-sinai-renovee>
- Saux, V. (2021, 25 juin). Egypte antique : mais qui a détruit la fabuleuse bibliothèque d'Alexandrie? *GEO*. <https://www.geo.fr/histoire/egypte-antique-mais-qui-a-detruit-la-fabuleuse-bibliotheque-dalexandrie-205261>
- Stephan-Hachem, M. (2004). Les moyens de la recherche en sciences de l'information dans les pays arabes : l'exemple de l'Égypte et de l'Arabie Saoudite. *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 41, 252-261. <https://doi.org/10.3917/docsi.414.0252>
- The Egyptian Association for Libraries, Information and Archives. (2021a). *History of the Association*. Egyptian Library Association. <https://elaegypt.org/about-ela/تاريخ-الجمعية/>
- The Egyptian Association for Libraries, Information and Archives. (2021b). *IFLA Archives*. Egyptian Library Association. <https://elaegypt.org/category/الافلا/>
- The Egyptian Association for Libraries, Information and Archives. (2021c). *Vision, mission and goals*. Egyptian Library Association. <https://elaegypt.org/about-ela/الرؤية-والرسالة-والأهداف/>
- The Egyptian Museum. (2022). *Library*. <https://www.egyptianmuseumcairo.com/egyptian->
- Thunert, M. (2009). The Information and Decision Support Centre (IDSC) of the Egyptian cabinet: a think tank in the making. *Z Politikberat*, 2, 679-684. <https://doi.org/10.1007/s12392-010-0230-3>
- Universities of Canada in Egypt. (2020). *Welcome to the library*. <http://library.uofcanada.edu.eg/cgi-bin/koha/opac-main.pl>
- Wiet, G. (1963). Recherches sur les bibliothèques égyptiennes aux Xe et XIe siècle. *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 6(21), 1-11. <https://doi.org/10.3406/ccmed.1963.1256>

8. Espagne

(Caroline Blais, Marielle Roy, Nicolas Des Groseillers)

Profil du pays

L'Espagne est devenue une monarchie constitutionnelle en 1978. Cet événement marque la fin de la dictature autoritaire du général Francisco Franco qui a défini la politique espagnole pendant près de 40 ans. L'Espagne est actuellement dirigée par le roi Felipe VI. Ce pays européen couvre une superficie géographique de 499 603 km². Il est divisé en 17 communautés autonomes (Université de Sherbrooke). Sa capitale nationale est Madrid. Le Président du gouvernement de Madrid, et résident du palais de la Moncloa depuis 2018, est Pedro Sanchez du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) (La Moncloa, 2022). Le pays comptait, en 2021, 47 326 687 habitants. La langue nationale est l'espagnol castillan, parlée par plus de 74% de la population. Le catalan est la deuxième langue la plus parlée au pays par près de 17% de la population (Knoema, 2021). Elle est la langue officielle de la région de la Catalogne. Depuis 2017, il y a eu un fort mouvement indépendantiste dans cette région contre le pouvoir central de Madrid (Rioux, 2017). L'Espagne compte plusieurs autres groupes linguistiques minoritaires concentrés dans leur région, dont les Basques au Pays basque et les Galiciens en Galice (Knoema, 2021). L'espérance de vie en Espagne se situe à 82 ans. L'Espagne a un haut taux de chômage de 14,8%. Le pays connaissait en 2021 une croissance annuelle de son PIB de 5,1%. Son PIB était, pour la même année, de 1,43 milliard de \$US, tandis que son PIB par habitant était de 30 115 \$US. 93% de la population nationale utilise Internet (La Banque mondiale, 2021). L'Espagne a un très haut taux d'alphabétisation se situant autour de 98,59% (Knoema, 2021). Le pays européen partage une frontière commune avec la France au Nord et le Portugal au Sud-Ouest. La mer Méditerranée et le détroit de Gibraltar séparent l'Espagne du Maroc (Wikipédia, 2022). L'Espagne est membre de l'Union européenne depuis 1986. Sa devise monétaire est l'euro.

Histoire

L'histoire des bibliothèques en Espagne est tributaire des courants historiques l'ayant traversé. Celle-ci commence à la suite de l'invasion de la péninsule par les tribus germaniques en 400 de notre ère, car la région n'avait pas de bibliothèque avant leur arrivée (Olszewski, 2017). C'est sous le règne des Visigoths, qui a duré environ 300 ans, que les premières bibliothèques sont établies principalement dans les monastères (Olszewski, 2017). En 711, les Maures envahissent l'Espagne et ils contrôleront l'ensemble de la péninsule à partir du X^e siècle (à l'exception de la région nord) (Olszewski, 2017). Cette civilisation est l'une des plus avancées de l'époque en Europe avec de nombreuses bibliothèques, universités et librairies aux collections incomparables (Olszewski, 2017). C'est sous leur règne que les premières universités espagnoles sont fondées, dont l'Université de Salamanca fondée en 1218 qui existe encore aujourd'hui (Olszewski, 2017).

En Espagne, la Renaissance débute avec le retour des chrétiens qui ont chassé les Maures du territoire espagnol (fin de la *Reconquista* en 1492). La Renaissance amène avec elle une nouvelle ère de développement. La bibliothèque Colombina, fondée par Ferdinand Colomb (fils de Christophe Colomb) en 1518, est la première à rendre sa collection accessible au public (Olszewski, 2017). De nombreuses universités sont fondées et une explosion de livres est éditée à cette époque (Olszewski, 2017). En 1712, la Bibliothèque nationale d'Espagne ouvre ses portes au même moment où le dépôt légal est instauré par les décrets royaux de 1712 et 1716 (Lara, 2011).

Un événement important du XIX^e siècle pour le développement des bibliothèques est sans aucun doute la loi de désamortissement de 1835. Cette loi permet la confiscation des biens et des propriétés de l'Église (Reyes Camps, 2004). Les livres et manuscrits confisqués vont être dispersés à travers les différentes bibliothèques (Reyes Camps, 2004). Peu de temps après, en 1858, le premier réseau de bibliothèque publique est créé en Espagne au même moment où la suprématie de la bibliothèque nationale est formalisée (Olszewski, 2017).

Le développement des bibliothèques ralentit au XX^e siècle à cause de la guerre civile et des deux régimes dictatoriaux que vit le pays (Olszewski, 2017). C'est après la chute du régime de Franco en 1975 et l'établissement de la constitution de 1978 que les choses changent (Terré et Fernández, 2001). Au cours des années 1980, les bibliothèques universitaires vivent un renouveau après que des fonds leur soient débloqués (Selgas Gutiérrez, 2013). Du côté de la bibliothèque nationale et des bibliothèques publiques, ce n'est qu'au cours des années 1990 que des progrès se font sentir (Selgas Gutiérrez,

2013). Ces bibliothèques se modernisent et développent davantage leur collection sous l'impulsion des divers paliers gouvernementaux.

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale d'Espagne (BNE)

Les origines de la Bibliothèque nationale d'Espagne (BNE) remontent en 1712. Elle servait alors de lieu de dépôt légal de l'ensemble des ouvrages produits pour le roi d'Espagne. Il faut attendre 1836 pour qu'elle soit ouverte à l'ensemble de la population espagnole (Darmois, 2006). Sa bâtisse principale est située depuis 1896 au boulevard Recoletos dans la capitale espagnole. Le second édifice se situe à Acala de Henares dans la communauté de Madrid (Selgas Gutiérrez, 2013, p.17). La superficie totale de la BNE est de 100 000 m². Elle détenait, en 2013, 15 millions de documents imprimés, incluant des livres, et plus de 3 millions de documents sous d'autres formats. En 2010, sa collection a augmenté de 861 145 nouveaux documents grâce à l'application du dépôt légal (Selgas Gutiérrez, 2013, p.18). Le budget annuel de la bibliothèque pour la gestion des ressources physiques et humaines s'élève à plus de 20 millions d'euros (Olszewski, 2017, p.4317). La BNE possède aussi l'une des plus importantes collections d'archives musicales (incluant des partitions) couvrant le Moyen Âge jusqu'à la fin du 19^e siècle (Lara, 2011, p.321). Elle reçoit annuellement plus de 25 000 nouveaux documents audiovisuels et sonores grâce au dépôt légal. Ses collections contiennent aussi des productions culturelles hispanophones de l'Amérique latine (Lara, 2011, p.321-322). Le département musical de la BNE a obtenu un plus grand rôle en 2010 avec l'essor des nouvelles technologies (Lara, 2011, p.322-323).

La BNE agit principalement à titre de bibliothèque de recherche en offrant une carte d'accès à l'ensemble de ses documents aux chercheurs, aux étudiants universitaires et aux professionnels de l'information (Darmois, 2006). Elle tend toutefois à élargir ses missions depuis l'adoption de son plan stratégique de 2006-2008. Elle vise entre autres à se développer comme un lieu d'ouverture et de culture accessible à l'ensemble des citoyens, tout en conservant sa vocation d'institution de recherche (Darmois, 2006). L'institution espagnole entretient un dialogue actif avec d'autres bibliothèques nationales en Europe, dont celle du Portugal et de la France, et en Afrique du Nord avec le Maroc. La BNE développe

aussi des relations internationales en bibliothéconomie avec de nombreuses bibliothèques en Amérique latine via des projets de numérisation de documents tels la Bibliothèque numérique hispanique (Darmois, 2006).

La Biblioteca de Catalunya : bibliothèque nationale d'une communauté régionale

La région administrative de la Catalogne possède sa propre bibliothèque nationale. La région administrative fait ici figure d'exception sur la scène mondiale, avec comme l'un des seuls cas comparables le Québec, puisqu'elle possède une bibliothèque nationale sans former un pays indépendant (Leroux et al., 2009, p.32). Même si l'institution existe depuis 1914, elle a obtenu son statut de Bibliothèque nationale en 1981 selon une loi du parlement régional (Jorba, 1993, p.5). Ce titre lui permet d'être le dépôt légal des ouvrages publiés en Catalogne, la rendant particulière des autres régions administratives (Jorba, 1973, p.8). Elle est régie par le Département de la Culture de la Généralité de la Catalogne, et échappe à une gestion du gouvernement espagnol (Jorba, 1993, p.9). Elle n'a aucune influence sur l'administration des bibliothèques publiques situées sous la communauté régionale catalane (Terré et Fernandez, 2001, p.75). La Bibliothèque de la Catalogne a connu un important affaiblissement sous le franquisme. Elle a alors porté le nom de Bibliothèque centrale jusqu'en 1973 (Jorba, 1993, p.6). La Bibliothèque nationale de Catalogne, située dans la capitale régionale de Barcelone, incarne un symbole identitaire et linguistique fort qui vise à promouvoir la richesse de la culture catalane vis-à-vis la culture majoritaire du pays (Vinyet, 1991, p.437-438; Tarin, 1992). Une rénovation majeure de la bibliothèque nationale a été planifiée en 1991 afin de centraliser les tâches de la bibliothèque dans un même espace tout en permettant d'offrir un meilleur service aux Catalans. L'architecture gothique tenait à être conservée par le gouvernement catalan pour des raisons patrimoniales (Vinyet, 1991, p.439). La bibliothèque de la Catalogne est constituée aujourd'hui de plus de 3 millions de documents. Elle possède une impressionnante collection des œuvres originales de l'auteur Miguel de Cervantès datant du 17^e siècle (Catalunya).

Bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires espagnoles vivent un renouveau durant les années 1980 (Selgas Gutiérrez, 2013). Une législation en 1983 octroie une importante somme à ce type de bibliothèque, ce qui leur permet d'améliorer leurs infrastructures et leurs services (Selgas Gutiérrez, 2013). Par conséquent, elles ont pu rapidement rattraper le retard accumulé sous la dictature. Elles ont été des précurseurs dans l'automatisation (Olszewski, 2017). Cette automatisation culmine au début des années 1990 et favorise la naissance de réseaux de bibliothèques qui vont fusionner en un seul nommé REBUIN (Selgas Gutiérrez, 2013).

Les bibliothèques universitaires espagnoles ont trois caractéristiques qui les rendent uniques. En premier, les universités espagnoles ont des bibliothèques décentralisées dans chaque école (Olszewski, 2017). Ces différentes bibliothèques ont souvent des collections qui se chevauchent et des opérations qui se dupliquent (Olszewski, 2017). Des structures permettant de coordonner toutes les bibliothèques d'une université ont commencé à apparaître (Selgas Gutiérrez, 2013) et des bibliothèques centrales ont été créées récemment, mais ce processus n'a pas été entamé dans toutes les universités (Olszewski, 2017). En deuxième, la majorité des bibliothèques universitaires espagnoles sont récentes, elles ont été inaugurées durant ou après les années 1960 (Olszewski, 2017). Quelques bibliothèques universitaires existent depuis le XVIIe siècle ou avant, mais cela ne représente que le quart (Olszewski, 2017). En dernier, le style d'éducation présent dans les universités d'Espagne met l'accent sur la mémorisation des cours magistraux. Ainsi, le principe de pédagogie ouverte qui peut se faire par la recherche dans les collections a été négligé dans ce pays (Olszewski, 2017).

Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires de niveau primaire et secondaire en Espagne souffrent de plusieurs lacunes (Llambias et al., 2009). Pour commencer, environ 20% des écoles n'ont pas de bibliothèque centralisée (Llambias et al., 2009). Les écoles restantes ont des bibliothèques centrales, mais celles-ci ne répondent pas bien aux besoins des élèves. Elles ont souvent des espaces partiellement adéquats et manquent fréquemment d'équipement informatique (Llambias et al., 2009). La collection des bibliothèques scolaires est obsolète et peu renouvelée,

car les écoles ont de trop petits budgets pour l'achat de livres (Llambias et al., 2009). Seulement 8% des bibliothèques scolaires ont un.e bibliothécaire (Llambias et al., 2009). La majorité du temps, les responsabilités liées à la bibliothèque incombent aux professeurs. Les causes de ces lacunes sont variées : la concentration du système d'éducation sur la promotion de la lecture récréative; les bibliothèques scolaires ne semblent pas être considérées comme des éléments essentiels; le manque de reconnaissance des bibliothécaires dans le système scolaire; la concentration des professeurs sur le curriculum aborder dans les manuels (Llambias et al., 2009), la décentralisation des compétences scolaires entre les paliers administratifs et le manque de continuité des politiques éducatives (Selgas Gutiérrez, 2013). À partir de 2005, une nouvelle politique collaboratrice entre administration centrale et régionale a été mise en place afin d'améliorer les bibliothèques scolaires (Selgas Gutiérrez, 2013). Ainsi, il faut souligner que ces bibliothèques ont progressé à certains niveaux (Llambias et al., 2009).

Bibliothèques publiques

En Espagne, des bibliothèques publiques sont mises en place dès 1838, pour conserver les livres des institutions religieuses (Tarin, 1992). Un système de bibliothèques publiques se met en place à partir de 1858 (Olszewski, 2017). Au 20^e siècle, on crée de plus en plus de bibliothèques dans les villes et en milieu rural (Tarin, 1992). En 1931 est créée la Commission pour l'échange et l'acquisition de livres pour les bibliothèques publiques qui permet également la création de bibliothèques publiques (Olszewski, 2017).

Bibliothèques centrales des communautés autonomes

Ces bibliothèques sont des bibliothèques publiques régionales des communautés autonomes. Elles se rapprochent de la bibliothèque nationale pour leurs missions, mais elles ont pour but de collecter seulement ce qui concerne leur région (Olszewski, 2017). Ces bibliothèques sont parmi les plus grandes bibliothèques patrimoniales espagnoles (Reyes Camps, 2004). En Espagne, il y en a treize, une pour presque chaque communauté autonome et ce sont ces dernières qui les créent et les gèrent (Olszewski, 2017).

Bibliothèques publiques d'État, dites provinciales

Les Bibliothèques publiques d'État (BPE) sont des bibliothèques provinciales à la tête de toutes les bibliothèques de leur province (Tarin, 1992). Il existe 52 BPE en Espagne, une pour chaque province (Selgas Gutiérrez, 2013). Elles sont situées dans les capitales de ces mêmes provinces (Terré et Fernandez, 2001). Les BPE sont financées par l'État

et jouent un rôle de coordination pour les autres bibliothèques publiques (Tarin, 1992). L'État est propriétaire des bâtiments et les communautés autonomes assurent leur gestion (Olszewski, 2017). Les BPE ont pour rôle la conservation patrimoniale, la promotion et la diffusion de la lecture (Terré et Fernandez, 2001).

Bibliothèques publiques, dites municipales

Les communautés autonomes et les municipalités créent ensemble les bibliothèques publiques municipales et ces dernières s'articulent autour de leur BPE (Terre et Fernandez, 2001). En 2017, il y avait 4043 unités administratives et 4812 points de services de ces bibliothèques publiques municipales (Olszewski, 2017). Les bibliothèques publiques municipales sont les plus nombreuses en Espagne, elles sont administrées localement et reçoivent du soutien financier des communautés autonomes (Selgas Gutiérrez, 2013). En 2017, seul.e.s 21% des employé.e.s de bibliothèques étaient des bibliothécaires professionnel.le.s (Olszewski, 2017). Les bibliothèques publiques ont pour mission de lutter pour l'égalité des chances, la diversité et apporter une aide aux besoins d'information (Reyes Camps, 2004). En 1983, 63% de la population espagnole avait accès à une bibliothèque publique, et en 2001, ce nombre monte à 97,3% (Selgas Gutiérrez, 2013). En 2001, les bibliothèques publiques avaient 39,5 millions de documents et en 2013, 75 millions (Selgas Gutiérrez, 2013). Les collections des bibliothèques publiques intègrent de plus en plus des documents audiovisuels et électroniques et entre 2001 et 2010, leur achat a augmenté de 239% (Selgas Gutiérrez, 2013). En 2005, un plan de dotation par le ministère de la Culture et les communautés autonomes a accordé 165 millions d'euros sur 7 ans aux bibliothèques publiques (Selgas Gutiérrez, 2013). Cela a augmenté le ratio de livre par habitant.e, atteignant 1,62 en 2010, et les visites ont augmenté de 68% (Selgas Gutiérrez, 2013). Les bibliothèques publiques, cependant, manquent de coordination (Selgas Gutiérrez, 2013). En 2017, les dépenses annuelles pour les bibliothèques publiques municipales étaient d'environ 114 millions d'euros (Olszewski, 2017).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

L'éducation en bibliothéconomie en Espagne remonte à il y a plus d'un siècle et demi. En 1856, une école est créée, donnant un diplôme pour devenir archiviste-bibliothécaire, mais cette formation ne se donne plus après 1900 (Olszewski, 2017). C'est seulement en 1915, qu'une école de formation pour les bibliothécaires, intitulée l'École supérieure des bibliothécaires est finalement créée en Catalogne (Tarin, 1992). Pendant longtemps, elle

fut la seule école spécialisée d'Espagne enseignant cette formation. En 1964, liée avec la Direction générale des archives et des bibliothèques est créée à Madrid, l'école des documentalistes (Tarin, 1992). En 1978, le gouvernement espagnol autorise les universités à donner un diplôme en bibliothéconomie et sciences de l'information (Olszewski, 2017). C'est au début des années 1980 que, pour les bibliothécaires et documentalistes, un premier niveau universitaire d'enseignement a été introduit (Gomez Hernandez, 1998). La formation se met donc en place avec la création d'écoles universitaires en bibliothéconomie et documentation (Tarin, 1992). Plusieurs écoles universitaires de bibliothéconomie vont ouvrir sur le territoire espagnol. En 1983, celle de Grenade ouvre, en 1987, celle de Salamanque, en 1989, celle de Murcie, en 1990 celle de Saragosse et en 1991 celles de Madrid, des universités Complutense et Carlos-III (Tarin, 1992). En 1991 est créée une licence de documentation (Gomez Hernandez, 1998). Il existe donc pour la bibliothéconomie des études de premier cycle qui sont une licence en information et documentation qui se donne dans douze universités espagnoles (Selgas Gutiérrez, 2013). Il y a en tout trois niveaux d'éducation en sciences de l'information, l'équivalent d'un baccalauréat (*Diplomatura*) de trois ans, une maîtrise (*Licenciatura*) de quatre-cinq ans et parfois un doctorat (Olszewski, 2017). Douze universités offrent le baccalauréat, onze la maîtrise et huit le doctorat (Olszewski, 2017).

Pour ces écoles universitaires, l'enseignement de la bibliothéconomie est au cœur du programme. La documentation, la bibliographie, l'analyse, les langages et l'informatique documentaires sont également enseignés (Tarin, 1992). Les écoles ont leurs particularités. L'école de Barcelone est la seule à imposer l'étude de la technologie scientifique, de l'histoire et de la littérature à ses étudiant.e.s (Tarin, 1992). Les écoles de Grenade, Barcelone et l'Université Carlos-III à Madrid cherchent un équilibre entre bibliothéconomie et documentation, alors que celles de Salamanque et Saragosse donnent beaucoup d'importance à l'archivistique (Tarin, 1992). L'enseignement de la bibliothéconomie en Espagne est divisé en plusieurs domaines : l'analyse documentaire, la bibliographie et les sources d'information, le système de stockage et de récupération, les langages documentaires, etc. (Gomez Hernandez, 1998). Les étudiant.e.s y apprennent les missions des institutions qu'ils et elles représentent ainsi que la gestion de ces unités d'information documentaire et plusieurs cours portent sur ces deux aspects (Gomez Hernandez, 1998). La gestion tient une place importante dans les programmes des facultés et écoles de bibliothéconomie et documentation espagnoles, offrant des cours avec des intitulés de cours ayant les mots *gestion* et *administration* dans leurs titres (Gomez Hernandez, 1998). Plusieurs matières optionnelles sont également proposées telles des

cours sur les fonds anciens, des formations spécialisées qui durent une semaine portant sur le catalogage des ouvrages patrimoniaux, etc (Terré et Fernandez, 2001).

Association des bibliothèques

Historiquement, la première association de bibliothécaire professionnel à voir le jour en Espagne est la Facultad de Archivistas, Bibliotecarios y Antecuarios; elle a été fondée en 1858 (Olszewski, 2017). Cette association existe toujours aujourd'hui. L'Espagne compte une multitude d'association de bibliothèque ou d'association de bibliothécaires professionnels. Ces associations ont soit une portée nationale ou régionale.

Au niveau national, la plus grosse association de bibliothèques est la Federación Española de Sociedades de Archivística, Biblioteconomía, Documentación y Museística (FESABID) (Olszewski, 2017). Cette association fondée en 1988 est une fédération qui regroupe 14 associations de bibliothèques et qui collabore avec de nombreuses autres organisations du milieu des sciences de l'information (Olszewski, 2017). La FESABID a plus de 7000 membres inscrits qui se réunissent deux fois par année lors de conférences (Olszewski, 2017). Les conférences tenues par la FESABID sont les plus grands rassemblements de professionnels des sciences de l'information en Espagne. La FESABID est membre d'association de bibliothèques internationales reconnue comme la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) et du Bureau européen des associations de bibliothèques, de l'information et de la documentation (EBLIDA) (Olszewski, 2017). L'Espagne compte d'autres associations de bibliothèques nationales comme la Federación de Asociaciones de Archiveros, Bibliotecarios, Museólogos y Documentalistas et la Asociación Española de Documentación e Información, mais celles-ci n'ont pas la même ampleur que la FESABID (Olszewski, 2017).

Au niveau régional, les associations de bibliothèques sont séparées en fonction des régions administratives du pays. Ce n'est pas toutes les régions qui ont leurs associations, mais un grand nombre d'entre elles en ont (Olszewski, 2017). Par conséquent, il y a un peu moins de 17 associations de bibliothèques régionales. Nous n'en mentionnerons que quelques-unes. L'association de bibliothèque de la Catalogne, nommée la Oficial de Bibliotecaris-Documentalistas de Catalunya, a été fondée en 1985 (Olszewski, 2017). Elle publie annuellement une revue appelée le Bibliodoc et de manière trimestrielle la revue Item : revista de Biblioteconomia i Documentació. La Associació Valenciana d'Especialistes en

Informació est l'association de bibliothèque de la région de Valence fondée en 1993 (Olszewski, 2017). Elle publie deux fois par mois la revue *Métodos de Información* (Olszewski, 2017).

Le pays compte aussi quelques associations de bibliothèques spécialisées tel l'Asociació de Bibliotecas y Bibliotecarios de Arquitectura qui regroupe les bibliothèques d'architecture et l'Asociación de Documentación Musical qui rassemble les bibliothèques de musique.

Cadre législatif

Le cadre législatif actuel régissant les bibliothèques en Espagne date de la période postfranquiste. Selon l'article 148,1, 15 de la Constitution espagnole de 1978, chaque région administrative a le mandat d'assurer un accès à la lecture par un réseau de bibliothèques publiques. Ce rôle est renforcé par la loi nationale sur le Patrimoine historique espagnole de 1985 (Terré et Fernandez, 2001, p.73). Une loi sur le fonctionnement des Bibliothèques publiques d'État est quant à elle élaborée en 1989. L'ensemble des bibliothèques espagnoles se retrouve sous la houlette du ministère de la Culture, de l'Éducation et des Sports (Selgas Gutiérrez, 2013, p.15). Les lois et les décrets mis en place par ce ministère influencent directement les politiques des bibliothèques espagnoles. Le gouvernement espagnol assure un contrôle minimum pour maintenir les services des bibliothèques dans ses 17 communautés. La loi 7/1985 assure aux citoyens des villes et villages de plus de 5000 habitants un accès aux services culturels d'une bibliothèque régionale administrée par leur municipalité (Selgas Gutiérrez, 2015, p.16). La loi 10/2007 adoptée le 22 juin 2007 garantit l'accès des Espagnol.e.s aux services des bibliothèques gratuitement (Selgas Gutiérrez, 2015, p.15). Lors de cette même année, le gouvernement national a mis en place le décret royal 1572/2007 pour procéder à l'uniformisation du système de gestions informatisées des documents par le logiciel Koha (Selgas Gutiérrez, 2015, p.16). Toutefois, la nature décentralisée du pays permet la création d'une législation de bibliothèque publique régionale pour chacune des communautés qui le désire. La Catalogne est une pionnière en la matière par l'élaboration de sa Loi sur la bibliothèque adoptée le 22 avril 1981 qui affirme légalement le caractère national de la Bibliothèque de la Catalogne pour sa région (Terré et Fernandez, 2001, p.74). Les universités espagnoles se sont vues accroître leur autonomie, incluant la gestion de leur bibliothèque, par la Loi 11/1983 sur la Réforme organique universitaire de 1983 (Olszewski, 2017, p.4315).

La mission de la BNE est, quant à elle, clairement établie par un décret royal. Au cours

de ses 300 ans d'histoire, les mandats de la BNE ont été définis par plus de 10 décrets royaux (Gobierno de España, 2015, p.25656). Le décret le plus récent date du 24 mars 2015. La loi 1/2015 insiste sur le rôle central que doit jouer la BNE quant aux impacts du virage numérique et de la mondialisation sur les bibliothèques (Gobierno de España, 2015, p.25654-25655). Elle souligne que la BNE est la gardienne de la culture et du patrimoine espagnol et représente culturellement le pays dans le monde. La loi insiste sur le rôle de coordination de la BNE sur l'ensemble du réseau des bibliothèques publiques d'État espagnoles (Olszewski, 2017, p.4317). Elle garantit une grande autonomie de l'institution envers le gouvernement central (Gobierno de España, 2015, p.25659). L'administration de la BNE est divisée en trois organes décisionnels. La présidence est intimement liée au ministère de la Culture, de l'Éducation et des Sports. Le conseil du patronat décide collégalement des membres de la présidence et représente l'institution au pays. La direction s'occupe de la gestion de l'organisme (Gobierno de España, 2015, p.25660-25662). La gestion du dépôt légal en Espagne est assurée par la BNE depuis 1716. La loi 8/2022 sur le dépôt légal, adoptée le 4 mai 2022 par le gouvernement espagnol, est une adaptation de celle produite en 1957. La BNE est responsable de coordonner les dépôts légaux des différentes communautés autonome, tout en leur laissant le soin d'administrer la gestion de leurs documents. Le dépôt légal comprend des livres, des ouvrages bibliographiques, des productions artistiques, des éditoriaux, des documents multimédias et numériques produits en Espagne (BNE, 2022).

Le 1^{er} août 2014, un décret royal force les bibliothèques espagnoles à payer une taxe au gouvernement national en fonction de leur nombre d'usagers et des emprunts, imitant ainsi plusieurs pays de l'UE (Léger, 2014). En Espagne, le droit d'auteur est de 70 ans après le décès d'un auteur ou autrice. L'œuvre tombe ainsi dans le domaine public, mais ne peut pas être modifiée (Melchior). Chaque bibliothèque doit désormais verser près de 0,01 euro par usagers qui utilisent leurs services, et 0,01 euro pour chaque document physique sujet au droit d'auteur. À cela s'ajoute 0,16 euro pour chaque document obtenu par une prestation publique (Moraleja, 2014). Plusieurs groupes et associations de professionnels de l'information, dont l'Association professionnelle des archivistes, bibliothécaires et documentalistes de Madrid, ont dénoncé cette loi (Léger, 2014).

Informations complémentaires ou particularités

L'époque franquiste (1939-1975) ne fut pas la meilleure pour le développement des

bibliothèques espagnoles. Avec l'arrivée au pouvoir des franquistes, l'administration de l'Espagne est réorganisée (Tarin, 1992). La répression et la censure marquent les bibliothèques et celles-ci sortent de ces décennies sans qu'un système national de bibliothèques soit bien mis en place (Tarin, 1992). Les années de dictature ont empêché les bibliothèques d'avoir une évolution bénéfique et favorable pour leur système (Terré et Fernandez, 2001). Plusieurs décennies après la fin de ce régime, au début des années 2000, le nombre d'entrées dans les bibliothèques espagnoles demeure encore plus bas que celui des autres pays européens (Terré et Fernandez, 2001). Cela peut s'expliquer notamment par l'absence de volonté politique pour les bibliothèques durant l'époque franquiste (Terré et Fernandez, 2001). Cette réalité de régime dictatorial jusqu'aux années 1970, est inusitée et a retardé le développement des bibliothèques espagnoles comparé à celles de la France et du Royaume-Uni.

Il est aussi pertinent de soulever que la National Authorities on Public Libraries in Europe (NAPLE), soit une association européenne qui s'occupe du développement de la lecture publique en bibliothèque, siège à Madrid (Blin, 2013, p.324). De ce fait, la bibliothéconomie est un moyen pour l'Espagne pour affirmer son rôle et son influence au sein de l'Union européenne.

Références

La Banque Mondiale (2021). *Espagne-vision d'ensemble*. La Banque Mondiale. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/espagne>

Biblioteca Nacional de España (2022). *Depósito legal*. Biblioteca Nacional de España. <https://www.bne.es/es/conocenos/adquisiciones/deposito-legal>

Blin, F. (2013). La coopération européenne entre bibliothèques. Dans F. Blin (dir.), *Les bibliothèques en Europe : Organisation, projets, perspectives* (p.321-334). Éditions du Cercle de la Librairie.

Catalunya. Bibliothèque Nationale de Catalogne. Salle Cervantina. Catalunya. <https://www.catalunya.com/bibliotheque-nationale-de-catalogne-salle-cervantina-17-16003-540563?language=fr>

Darmois, M-N. (2006, décembre). Regard sur la Bibliothèque nationale d'Espagne. *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, (décembre 2006). http://chroniques.bnf.fr/archives/decembre2006/numero_courant/cooperation/bne.htm

École de politique appliquée de l'Université Sherbrooke. Espagne. Perspective monde. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPays/ESP>

Gobierno de España (2015, 25 mars). Ley 1/2015, de 24 de marzo, reguladora de la Biblioteca Nacional de España. Bolétin oficial del Estado. <https://www.boe.es/buscar/doc.php?id=BOE-A-2015-3178>

Gomez Hernandez, J. (1998). Un espace pour la bibliothéconomie dans les sciences de la documentation : état des lieux en Espagne, *Bulletin des bibliothèques de France* (BBF), (2), 61-66, <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-02-0061-009>

Jorba, M. (1993). The Biblioteca de Catalunya, national library of Catalonia. *Item*, special issue 1993, p.5-11.

Knoema (2021). Espagne. Knoema. <https://knoema.fr/atlas/Espagne>

Knoema (2021). Espagne - Taux d'alphabétisation, adultes. Knoema. <https://knoema.fr/atlas/Espagne/Taux-dalphab%c3%a9tisation-adultes>

Lara, J. C. G. (2011). Music collections and audio-visual documents in the Spanish National Library (Madrid). *Fontes Artis Musicae*, 58 (3), p.317-324. https://www.jstor.org/stable/23512816#metadata_info_tab_contents

Léger, S. (2014, 21 août). En Espagne, la grogne monte contre le droit de prêt. *Livres hebdo*, <https://js.livreshebdo.fr/article/en-espagne-la-grogne-monte-contre-le-droit-de-pret>

Leroux, É. et al. (2009). Chapitre 1- Les professions et les institutions. Dans C. Arseneault et J-M Salaün (dir.), *Introduction aux sciences de l'information* (p.15-52). Les Presses de l'Université de Montréal. <https://canadacommons.ca/artifacts/1882140/introduction-aux-sciences-de-linformation/2631334/view/>

Llambias, M. B., Terré T. M., Bernal I. M. et González I. V. (2009). *School libraries in Spain : A study on the current state of the issue*. (Communication par affiche). IASL 2009, Abano terme, Italie, https://www.researchgate.net/publication/350594157_School_Libraries_in_Spain_A_Study_on_the_Current_State_of_the_Issue

Melchior, N., Le droit d'auteur en Espagne. *Mariscal et Abogados asociados*. <https://www.mariscal-abogados.eu/le-droit-dauteur-en-espagne/#:~:text=En%20Espagne%2C%20comme%20dans%20la,la%20mort%20de%20l'auteur.>

La Moncloa (2022), Pedro Sánchez Pérez-Castejon. La Moncloa. <https://www.lamoncloa.gob.es/lang/en/presidente/biografia/Paginas/index.aspx>

Moraleja, R. (2014, 18 août). El 'Tasazo' llega a las bibliotecas. *El Mundo*, <https://www.elmundo.es/cultura/2014/08/18/53ecedbeca4741f2748b458b.html>

Olszewski, L. J. (2017). *Spain: Libraries, Archives, and Museums*. Dans J.D. Macdonald et M. Levine-Clark (dir.), *Encyclopedia of library and information sciences* (4e édition, p.4314-4334). CRC Press. <https://www.taylorfrancis.com/books/edit/10.1081/E-ELIS4/encyclopedia-library-information-sciences-john-mcdonald-michael-levine-clark>

Reyes Camps, L. (2004). Bibliothèques publiques et patrimoine en Espagne : Un couple intéressant mais difficile. *Bulletin des bibliothèques de France*, 49 (5), p 29-34.

Rioux, c. (2021, 13 février). Où va le mouvement indépendantiste catalan?. *Le Devoir*, <https://www.ledevoir.com/monde/europe/595186/entre-fatigue-et-fuite-en-avant-ou-va-le-mouvement-independantiste-catalan>

Selgas Gutiérrez, J. (2013). Les bibliothèques en Espagne et au Portugal. Dans F. Blin (dir.), *Les bibliothèques en Europe : Organisation, projets, perspectives* (p.13-30). Éditions du Cercle de la Librairie. <https://www.cairn.info/les-bibliotheques-en-europe-9782765413684-page-13.htm>

Tarin, L. (1992). L'Espagne. Dans : Martine Poulain éd., *Les Bibliothèques publiques en Europe* (pp. 129-155). Paris : Éditions du Cercle de la Librairie. <https://doi.org/10.3917/elec.poul.1992.01.0129>

Terré, T.M. et C.M. Fernández (2001). Les bibliothèques publiques en Espagne. *Bulletin des bibliothèques de France*, 46 (6), p.73-79. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-06-0073-007>

Vinyet, P. (1991). La Bibliothèque de Catalogne, gothique et rénovée. *Bulletin des bibliothèques de France*, 36 (5), p.437-440. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1991-05-0437-008>

Wikipédia (2022). Géographie de l'Espagne. *Wikipédia, L'encyclopédie libre*. https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_de_l%27Espagne

9. Hong Kong

(Sophia Ouhana, Valérie Grégoire, Catherine Moreault, Mylène Lalonde)

Profil du pays

Le nom Hong Kong est une traduction phonétique du terme cantonais 香港 (heung gong) ou « port parfumé » dérivant de son ancienne renommée dans le commerce de l'encens. Région administrative spéciale (RAS) de Chine située à l'est du delta de la rivière des Perles (珠江) dans le sud de la Chine, Hong Kong possède une frontière naturelle qui la sépare du reste du pays par la rivière Sham Chun (新界), la rivière Sha Tau Kok (沙頭角), la baie de Mirs (中環) et Deep Bay (大澳 ou 大澳). Hong Kong comprend 263 îles, la plus grande étant l'île de Lantau (大嶼) et la deuxième, l'île de Hong Kong. Selon les estimations du recensement conduit en 2016, 92% de la population est chinoise, 2,5% philippine, 2,1% indonésienne et 3,4% appartient à d'autres groupes ethniques tels que caucasiens, indiens, pakistanais, népalais, japonais et thaïlandais (Census and Statistics Department, 2016). Le cantonais est la langue officielle dominante mais celle-ci est rarement écrite (Li, 2017, p. 37). Le mandarin est également une langue officielle. L'anglais est considéré comme seconde langue co-officielle. On y retrouve également d'autres dialectes chinois et langues minoritaires non-officielles (Official languages division, 2022). Le terrain vallonné, montagneux et boisé rendent les terres très difficiles à urbaniser. Les côtes comportent de nombreuses criques de sable donnant accès à la mer. Avec 7,276,588 d'habitants sur un territoire de 1 108 kilomètres carrés (« Hong Kong », 2022), Hong Kong est l'un des endroits les plus densément peuplés sur la planète. Ayant la plus haute concentration de gratte-ciels, la taille compacte des maisons et les appartements subdivisés sont les symptômes d'une crise du logement. En effet, les appartements de la mégapole sont les plus chers du monde. Toutefois, Hong Kong jouit d'une des plus hautes espérances de vie. Se situant au quatrième rang comme endroit avec le meilleur développement humain, selon le rapport des Nations unies de 2021, les Hongkongais ont une espérance de vie de 85.5 ans et sont fortement scolarisés, effectuant approximativement 17.3 années d'études (PNUD, 2022). Selon l'OECD (the Observatory of Economic Complexity), Hong Kong est une économie ayant un fort indice de complexité partiellement en raison de ses exportations dominées

par l'or, les équipements de diffusion, les circuits intégrés et les téléphones (Profiles – Hong Kong, 2020). La destination la plus courante pour les exportations de Hong Kong est surtout la Chine, le Royaume-Uni et l'Inde. Hong Kong a également une économie de marché axée sur les services, un faible taux d'imposition et le libre-échange (Huang, 2019, p. 60-61). En conséquence, le dollar Hongkongais est la huitième devise la plus échangée au monde. Malgré la présence de la plus grande concentration de personnes milliardaires au monde, il reste de graves inégalités de revenus.

Histoire

Les habitants de Hong Kong ont laissé derrière eux des gravures rupestres d'importance religieuse dont neuf ont été découvertes dans la région. Les anciens érudits chinois appelaient ces communautés du sud les cent tribus Yue ou Baiyue qui est un terme général utilisé par les Han-Chinois pour désigner les peuples non-Han (Meacham, 1996, p. 93). Ces tribus ont grandement bénéficié d'un climat tempéré et de champs fertiles avec d'abondantes zones de pêche et des routes commerciales maritimes lucratives (Yang et al., 2018, p. 37-41). Leur situation géographique leur a fourni une sécurité relative contre les factions belligérantes du Nord pendant de nombreuses années. Au 3^e siècle AEC, cependant, Qin Shi Huang, premier empereur d'une Chine unifiée, achève sa conquête de six états, fondant la première dynastie impériale des Qin. L'empire dynastique Qin s'est étendu vers le sud. Avec cinq campagnes militaires successives, en 214 AEC, les tribus Yue sont en grande partie vaincues. Victorieuse, la dynastie Qin a divisé les territoires en zones administratives pour mieux les gérer, amenant des colons à s'installer dans la région et imposant l'écriture chinoise aux habitants (Chaussende et al., 2017). Au cours des dernières années impériales entre le 2^e et le 20^e siècle, la Chine traverse un cycle de nombreuses dynasties.

Au 15^e siècle, les liens commerciaux maritimes s'ouvrent. Les marchands européens font désormais de fréquentes escales, permettant aux Portugais d'établir une colonie permanente à Macao en 1557 (Porter, 1996). Au 17^e siècle, les Britanniques obtiennent leur propre poste de traite, que le gouvernement Qing décrète comme étant le seul port chinois légal pour le commerce outre-mer. La marine britannique se dirige ensuite vers le delta de la rivière des Perles et, après plusieurs combats, occupe Hong Kong comme base d'opérations. Saisie par le Royaume-Uni en 1841, Hong Kong est officiellement cédée par la Chine l'année suivante à la fin de la première guerre de l'opium. La péninsule de Kowloon

est ajoutée à l'empire britannique en 1860 à la fin de la seconde guerre de l'opium et est étendue lorsque la Grande-Bretagne obtient un bail de 99 ans sur les nouveaux territoires en 1898. Bien que brièvement occupée par l'empire du Japon pendant la Seconde Guerre mondiale, 156 ans de domination britannique prennent fin lorsque la colonie de Hong Kong est transférée à la République populaire de Chine dans le cadre des tendances de décolonisation plus larges du 20^e siècle. Conformément à un accord signé par la Chine et le Royaume-Uni le 19 décembre 1984, Hong Kong devient la Région administrative spéciale de Hong Kong (RASHK) de la République populaire de Chine le 1^{er} juillet 1997 (Ngo, 1999). Dans cet accord, la Chine promet que, selon sa formule « un pays, deux systèmes », le système économique socialiste et politique strict de la Chine ne soit pas imposé à Hong Kong et que cette région jouisse d'un degré élevé d'autonomie dans tous les domaines, à l'exception des affaires étrangères et de la défense, pendant les 50 années suivantes. Au fil des ans, ces lignes sont devenues de plus en plus floues. Alors que le compte à rebours vers 2047 est amorcé, la Chine exerce de plus en plus son emprise sur Hong Kong, ce que certains décrivent comme une « continentalisation » (Yuen et Chung, 2018, p. 21). La résistance de Hong Kong à l'empiètement de la Chine a conduit à de nombreuses manifestations et turbulences, en particulier au cours des dernières années.

Types de bibliothèques

Bibliothèque centrale

Hong Kong ne possède pas de bibliothèque nationale à cause de son état de région administrative autonome de la République populaire de Chine, qui elle possède une bibliothèque nationale. Cela dit, la Bibliothèque Centrale de Hong Kong à Causeway Bay possède plusieurs caractéristiques d'une bibliothèque nationale. Elle est la plus grande et la plus importante du réseau des bibliothèques publiques (Leisure and cultural services development, 2021). Ouverte en 2001, cette bibliothèque de 12 étages est la plus achalandée et offre le service de référence le plus complet. Son aménagement reconnaît l'importance de la connectivité en mettant à la disposition du public un accès internet sans fil, de nombreux postes informatiques et des endroits où il est possible de brancher ses appareils personnels. Elle comprend notamment un espace pour les expositions,

un amphithéâtre, une salle de pratique musicale, un centre spécifiquement conçu pour l'apprentissage d'une langue étrangère, un laboratoire informatique et des salles de discussion. En plus des collections pour enfants, pour adolescents et pour adultes, une joujouthèque, une cartotheque et une collection de documents audiovisuels font partie de la riche offre documentaire de la bibliothèque centrale. 11 collections spéciales centrées sur les activités culturelles, la vie économique, la société et l'histoire hongkongaise sont également présentes à la Bibliothèque Centrale. (*Collections overview*, 2022; *Hong Kong Central Library – Services*, 2014; Statistics Unit, Leisure and Cultural Services Department, 2017, p. FB3). Cette importante bibliothèque est également dépositaire pour neuf organismes internationaux, notamment les Nations Unies, la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail (*Depository collections*, 2022). C'est aussi à la Bibliothèque Centrale qu'il faut s'adresser pour accéder aux items reçus par le Bureau d'enregistrement des livres dans le cadre du dépôt légal et pour consulter la copie imprimée du catalogue des livres imprimés à Hong Kong (*Introduction to Books Registration*, 2022). Elle a enfin comme mandat la conservation permanente des collections hongkongaises et des organismes internationaux dont elle est dépositaire. Tous les aspects précédemment énumérés donnent à la Bibliothèque Centrale de Hong Kong des allures de bibliothèque nationale sans en posséder le titre.

Bibliothèques publiques

En 2022, les bibliothèques publiques de Hong Kong célèbrent leur 60^e anniversaire (Secretariat of Public Libraries Advisory Committee, 2022, p. 2). Il existait d'autres bibliothèques en fonction avant 1962, mais leur rayonnement était très limité. C'est avec l'ouverture de la bibliothèque City Hall en 1962 que l'engouement pour les bibliothèques publiques s'est confirmé avec plus de 10 000 abonnés au cours du premier mois. En 1965, le réseau nommé Urban Council Public Libraries est né grâce à l'ajout de la bibliothèque de Kowloon. (Rydings, 1973, p. 486).

Depuis l'an 2000, la responsabilité du réseau des bibliothèques publiques de Hong Kong est confiée au département des loisirs et des services culturels (Lee, 2004, p. 2). Dans son plus récent rapport annuel publié, ce département dénombre 4.71 millions d'emprunteurs abonnés qui peuvent accéder à une collection de 13.33 millions de livres imprimés, de 378 000 livres électroniques et de 1.78 million de matériel multimédia

(Leisure and cultural services development, 2021). Les 70 bibliothèques du réseau sont réparties dans les trois régions hongkongaises et sont de quatre types :

- la Bibliothèque Centrale (précédemment évoquée);
- les six grandes bibliothèques ayant un mandat de bibliothèque régionale, incluant des services de référence et des collections importantes et variées répondant à des besoins généraux et spécialisés;
- la trentaine de bibliothèques de district présentes dans chacun des 18 districts et ayant un mandat similaire aux grandes bibliothèques bien qu'un peu plus modestes en terme de taille et de budget;
- la trentaine de bibliothèques de petite taille offrant des services de prêt et une documentation de base pour les loisirs et les besoins courants des communautés locales

(*Scope and level of library collections*, 2017; Statistics Unit, Leisure and Cultural Services Department, 2017, p. FB3).

Pour compléter l'offre du réseau des bibliothèques publiques de Hong Kong, 12 bibliothèques mobiles s'installent dans des endroits éloignés des bibliothèques physiques pour pouvoir rejoindre les membres de la communauté hongkongaise où qu'ils soient. On y dénombrait 420 695 livres et 40 682 documents multimédia en 2017. Une bibliothèque en libre-service est également implantée dans chacune des trois régions. Elles ont pour but de permettre le prêt, la cueillette de réservation et le retour 24h sur 24 à des endroits très fréquentés (*Self-service library station – FAQs*, 2019).

Le réseau des bibliothèques publiques de Hong Kong collabore avec les conseils des 18 districts, le Bureau de l'éducation et le Département des services d'information pour la planification de nombreuses activités de promotion de la lecture. En 2020-2021, plus de 3000 activités et programmes de sensibilisation ont été menés par le réseau et ses partenaires (Leisure and cultural services development, 2021). Le programme *Librairies@neighbourhood – Community Libraries partnership scheme* géré par le réseau s'adresse au public qui fréquente peu les bibliothèques publiques. Il permet de créer des bibliothèques dites communautaires en partenariat avec des organismes et groupes locaux. Ceux-ci peuvent s'inscrire pour recevoir des ouvrages intéressants pour leurs membres et des conseils pour démarrer leur bibliothèque. En 2020-2021, plus de 200 organismes proposent le prêt gratuit de document grâce à ce programme (*Community libraries*, 2020; Leisure and cultural services development, 2021). Le réseau travaille également en collaboration avec les écoles pour promouvoir la lecture grâce à un

programme de création de cartes de bibliothèques publiques pour tous les écoliers *The “Library Cards for All School Children” Scheme* (Secretary for Education, 2022).

Le réseau des bibliothèques publiques de Hong Kong maîtrise bien l’informatique documentaire. Le système de gestion intégrée et le catalogue du réseau permettent de supporter le bilinguisme chinois-anglais. Ce dernier permet une recherche documentaire efficace et est disponible 24/7. Son système d’information multimédia, le MMIS, permet aux abonnés d’accéder en ligne aux collections numériques. Il permet aussi de réserver des postes de travail dans les bibliothèques. Le réseau des bibliothèques publiques de Hong Kong gère également le portail de la mémoire de Hong Kong, un site web présentant des ressources variées sur l’histoire locale et l’héritage culturel. En 2020-2021, les sites web et autres services en ligne des bibliothèques publiques de Hong Kong ont été visités plus de 16.9 million de fois (Leisure and cultural services development, 2021).

Bibliothèques universitaires

La plus vieille université hong-kongaise, University of Hong Kong, a été fondée en 1911 par l’empire colonial britannique. (Sidorko et Rogers, 2019, p. 319). Sa bibliothèque possède une collection riche en histoire qui comprend notamment la collection Morrison, acquise en 1914. Cette collection provient de la plus vieille bibliothèque connue de Hong Kong fondée par les membres de l’English Factory en 1806 à Canton. (Rydings, 1973, p. 479; 483). De nos jours, 8 universités financées par le gouvernement via le University Grants Committee (UGC) sont présentes sur le territoire (*Hong Kong: the facts: education*, 2022). Des collèges et universités privées sont également présentes, mais leurs collections et leurs services sont plus modestes (John Hickok, 2019, p. 101). Selon la carte mondiale des bibliothèques de l’IFLA (2017), Hong Kong compte 24 bibliothèques académiques. 1040 membres du personnel y travaillaient et la population desservie était de 153,449 usagers et usagères. Elles offraient toutes l’accès à internet et 13,3 millions de visites y avaient été répertoriés.

En plus des services habituels de prêt de documents imprimés et électroniques et de référence, les bibliothèques hongkongaises en milieu universitaire sont généralement très bien financées et à la fine pointe des tendances. En effet, des bibliothèques universitaires hongkongaises ont été saluées à trois reprises dans les dix dernières années dans le cadre des citations présidentielles pour les projets innovants de bibliothèques internationales de l’ALA en 2012, 2021 et 2022 (ALA, s. d.; Price, 2022). Les technologies

émergentes sont également très présentes dans les bibliothèques universitaires. Que ce soit un robot qui se promène dans la bibliothèque pour faire des tours guidés ou accompagner les visiteurs et visiteuses vers des endroits préprogrammés sur demande (*The Service Robot – Sibob/nicknamed Bob*, 2022) ou la mise à disposition de stérilisateurs de livre à rayons UV (*New UV-ozone book sterilizer in the Library*, 2020; *UV book sterilizers*, 2022), les bibliothèques investissent dans les gadgets pour optimiser l'expérience des usagers et usagères. Elles encouragent également l'appropriation de la technologie et le déploiement de la créativité chez leurs membres en investissant dans des laboratoires de fabrication et des laboratoires créatifs (Ko, 2022; *The MakerSpace – CREATE!*, 2019) et déploient une panoplie de services comme la réalité virtuelle (Suen et al., 2020). Une autre tendance liée à la technologie est l'offre à distance du service de référence, notamment, grâce à des services de messageries instantanées comme WhatsApp (Guo et al., 2022, p. 1) ou à des applications mobiles (Yip et al., 2020).

Une forte tendance se dessine également relativement à l'aménagement de l'espace pour inclure le concept de carrefour d'apprentissage. Les espaces collaboratifs, les concepts de zones silencieuses et de zones de discussions sont particulièrement courants. Les bibliothèques universitaires sont aussi des lieux de vie attrayants. Ils offrent des coins pour les loisirs, la détente et bien sûr, l'essentiel café (L. H. Chan et Spodick, 2014).

Les bibliothèques mettent également en lumière le travail de leurs étudiants et professeurs-chercheurs en diffusant les thèses et mémoires, les publications de recherche et leurs accomplissements professionnels tel que les bourses et les prix qu'ils décrochent (Sidorko et Rogers, 2019, p. 325). La gestion des données de recherche y est également en développement (Xiao et al., 2022).

Le gouvernement hongkongais encourage la collaboration entre les bibliothèques universitaires du réseau des huit universités financées par le UGC. Un catalogue consortial permet aux étudiants de faire venir à leur bibliothèque d'attache des livres provenant des collections des autres universités via le programme HKALL (Hong Kong Academic Library Link). Ils peuvent aussi visiter les autres bibliothèques universitaires et emprunter sur place grâce à la carte JULAC (Joint University Librarians Advisory Committee) (John Hickok, 2019, p. 101). Le JULAC permet aussi de réaliser des économies d'échelle pour l'achat ou l'abonnement à des collections numériques grâce à un consortium d'achat en commun (Sidorko et Rogers, 2019, p. 324).

Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires ont commencé à préoccuper le gouvernement hongkongais suite au rapport de la Commission de l'éducation Marsh et Sampson en 1963 qui proposait de donner de l'importance à la mission éducative de ces dernières. Quelques budgets ont été débloqués pour l'aménagement de locaux et l'achat de livres sans que des directives claires soient établies ou que du personnel spécialisé soit recommandé (◆◆ [L'histoire], 2019). En 1980, des normes concernant la taille des bibliothèques, leur budget et le personnel embauché ont été adoptées par le gouvernement. (John Hickok, 2019, p. 99). Le poste de bibliothécaire-enseignant est en vigueur dans toutes les écoles secondaires subventionnées depuis 1984 et dans toutes les écoles primaires subventionnées depuis 2001 (Cheng, 2012, p. 76). En 2022-2023, 593 écoles primaires, 510 écoles secondaires et 63 écoles à vocation spéciales sont répertoriées à Hong Kong (*Primary school education*, 2022). Le gouvernement prévoit une éducation gratuite pour les 12 années qui composent le parcours obligatoire de l'enfant (Cheng, 2012, p. 72-73). Les écoles privées et les écoles internationales ne sont quant à elle pas soumises aux directives gouvernementales concernant les bibliothèques scolaires, mais sont souvent très en moyen, car les frais de scolarités y sont généralement élevés et les attentes des parents le sont tout autant (John Hickok, 2019, p. 99). Dans ce contexte, Cheng (2012, p. 70) indique que presque toutes les écoles hongkongaises ont leurs propres bibliothèques.

La formation initiale d'enseignant de la plupart des bibliothécaires scolaires l'amène souvent à devoir partager son temps avec des charges d'enseignement dans d'autres matières, ce qui entraîne une diminution du temps consacré aux projets spécifiques à la bibliothèque. Le rôle du bibliothécaire scolaire varie donc largement en fonction du support de la direction de l'établissement et du dynamisme des bibliothécaires en place (Chan, 2018, p. 77). La réforme des programmes identifiés par le Bureau de l'éducation renforce l'importance du bibliothécaire scolaire au sein de l'école. Il doit travailler en collaboration avec les autres enseignants pour mettre en œuvre un des 4 domaines clés de cette réforme « Apprendre à lire et lire pour apprendre » (Chan, 2018, p. 75). Le cadre d'apprentissage de littéracie informationnelle pour les élèves de Hong Kong met aussi à l'avant plan l'importance d'enseigner les compétences informationnelles (Education Bureau, 2022). Ce mandat n'est malheureusement pas nécessairement confié à des bibliothécaires scolaires. Niu et al. (2018, p. 65) note tout de même un nombre croissant de bibliothécaires qui s'attellent à cette tâche. Enfin, la loi sur la sécurité nationale a un impact sur les collections des bibliothèques scolaires. Plusieurs consignes gouvernementales

publiées en 2022 imposent aux bibliothécaires scolaires de s'assurer que les ressources imprimées et électroniques de leurs bibliothèques soient surveillées. Ils sont priés de retirer tout document qui pourrait être perçu comme un danger pour la sécurité nationale ou qui aborde des thèmes qui vont à l'encontre des lois ou de la morale (*School library services*, 2022).

Autres types de bibliothèques

Les bibliothèques qui ne sont pas incluses dans les catégories précédentes sont très nombreuses à Hong Kong. La lecture étant très encouragée par le gouvernement, la population y est généralement très attachée (John Hickok, 2019, p. 91-92). Des bibliothèques d'associations de loisirs, d'associations culturelles, d'organisations religieuses et de promotion de langues étrangères se déploient sur le territoire. L'organisation très occidentalisée de la société et du monde du travail requiert également des bibliothèques gouvernementales, d'hôpitaux, d'associations professionnelles, d'entreprises et plus encore (*Other libraries and resource centres in Hong Kong*, 2022).

Cadre éducatif

À Hong Kong, les programmes en sciences de l'information se développent à partir des années 1960. Avant cette période, il existe peu de bibliothèques sur le territoire, notamment parce qu'il n'y a pas encore de système de bibliothèques publiques et que bien qu'il y ait certaines bibliothèques académiques, l'Université de Hong Kong est, dans les années 1950, la seule université sur l'Île (Ma et Mak, 2011, p. 348-349). Avant les années 1960, les étudiants et étudiantes qui souhaitent faire une formation en bibliothéconomie vont à l'étranger, notamment en Angleterre et au Canada (Rydings, 1973). C'est quelques années suivant la création de la *Hong Kong Library association* (HKLA), en 1958, que l'association met en place un comité pour l'éducation, dans le but d'assurer une standardisation, une éducation et une formation de qualité pour les bibliothécaires professionnels, les aides-bibliothécaires et les autres professions associées à la bibliothéconomie.

Le premier cours de bibliothéconomie, *Library Techniques 1*, est créé par le Extra-

Mural Department of the University of Hong Kong en 1960 et il est donné par Mrs. Betty Gleave. Puis en 1961 *Library Techniques II* est créé. Par la suite, les deux cours sont joints et révisés en 1967. À ce moment, l'Université de Hong Kong cesse de donner des cours en cantonnais, offrant désormais ses cours en anglais seulement, laissant ainsi l'enseignement en cantonnais et en chinois à d'autres universités telles que l'Université Chinoise de Hong Kong (Rydings, 1973).

De nos jours, les programmes offerts en bibliothéconomie sur le territoire de Hong Kong sont plutôt diversifiés et sont offerts dans plusieurs universités du territoire. Il existe des programmes en bibliothéconomie et en sciences de l'information au premier, deuxième et troisième cycle universitaire ainsi que des certifications obtenues par diplomation ou par accréditation (Ma et Mak, 2011, p. 349), en plus de plusieurs offres de formation continue (*Professional development programme for teacher-librarians*, 2022).

Au premier cycle, l'Université de Hong Kong (HKU) offre un baccalauréat en *Gestion et Sciences de l'information* de 120 crédits se déroulant sur deux ans, soldé par un stage de fin d'études. C'est la seule université sur le territoire qui offre un programme de premier cycle en sciences de l'information (*Bachelor of science in information management: programme overview and aims*, 2022). Les programmes de sciences de l'information de l'Université de Hong Kong se distinguent des autres universités, car ils sont inspirés du modèle britannique et sont offerts uniquement en anglais (Allard et al., 2020, p. 834).

Les programmes de maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information varient entre un à deux ans selon l'université qui l'offre. La maîtrise de l'Université Chinoise de Hong Kong s'étale sur une durée de deux ans (*Higher diploma programmes – Library and information management*, 2022), alors que celle de l'Université de Hong, à temps plein, est d'une durée de un an, mais l'établissement offre également la possibilité de faire le programme à temps partiel pour les étudiants et étudiantes qui désirent travailler en même temps de poursuivre leurs études (*Master of science in library and information management : programme overview and aims*, 2022). Dans tous les cas, les personnes qui désirent s'inscrire au programme de deuxième cycle doivent détenir un baccalauréat ou l'équivalent, mais il n'y a pas d'exigence relative au domaine du diplôme (*Master of science in library and information management : programme overview and aims*, 2022).

Le programme en sciences de l'information de l'Université de Hong Kong offre la possibilité de quatre concentrations soit en bibliothéconomie, gestion de l'information, gestion des connaissances ou en science des données (data science) (*Master of science in library and information management : programme structure*, 2022). Le programme de maîtrise de la HKU est certifié par l'association britannique *Chartered Institute of*

Library and Information Professionals (CILIP) et est membre des *iSchools*, lui conférant une dimension internationale. (*Master of science in library and information management : programme overview and aims*, 2022).

Enfin, les professionnels de l'information de Hong Kong peuvent poursuivre leur éducation à travers le Bureau d'Éducation de la région administrative spéciale de Hong Kong qui offre de la formation continue, notamment pour les nouveaux et nouvelles diplômées (*Professional development programme for teacher-librarians*, 2022). Notons également que, bien que certains bibliothécaires scolaires ont une maîtrise en sciences de l'information, la formation initiale de la plupart d'entre eux est généralement l'enseignement (Niu et al., 2018, p. 58). Lorsque ces enseignants ont deux ans d'ancienneté, ils peuvent appliquer sur les postes d'enseignant-bibliothécaire et se spécialiser en bibliothéconomie grâce à la formation continue (Cheng, 2012, p. 76).

Association de bibliothèques

Plusieurs établissements du milieu des sciences de l'information de Hong Kong font partie d'associations internationales telles que l'*International Federation of Library Associations and Institutions* (IFLA) (IFLA, 2022), l'*International Association of School Librarianship* (IASL) ou la *Special Libraries Association* (SLA) (*Useful links*, 2022). Hong Kong est également dotée de plusieurs associations de bibliothèques et de bibliothécaires locales qui agissent dans les différents milieux des sciences de l'information.

Hong Kong Library Association

La Hong Kong Library Association (HKLA) est la plus grande association de professionnels de l'information sur le territoire de Hong Kong (Ma et Mak, 2011, p. 350). Elle a été fondée en 1958, par Dorothea Hayward Scott, bibliothécaire à l'Université de Hong Kong à cette époque, devant le besoin de créer une association réunissant les professionnels de l'information et d'assurer le développement à long terme des professions du domaine (Ma et Mak, 2011, p. 348). C'est d'ailleurs grâce à la HKLA que les premières formations en bibliothéconomie voient le jour à Hong Kong (Ma et Mak, 2011, p. 349).

Aujourd'hui, les objectifs de la HKLA se déploient sous quatre facettes : d'encourager le développement de politiques assurant le développement des services informationnels et des bibliothèques à Hong Kong, tout en émettant des normes et des recommandations quant à ces services ; d'assurer la communication formelle et informelle entre les réseaux de professionnels de l'information à l'échelle locale et internationale ; d'unir, de promouvoir et de représenter adéquatement les intérêts de ses membres ou de toute personne travaillant en sciences de l'information sur son territoire et enfin, de promouvoir une éducation professionnelle en sciences de l'information et en bibliothéconomie à Hong Kong (HKLA Objectives, 2022). L'association est également dotée d'un code d'éthique qui l'engage à prendre la responsabilité envers le développement et la disponibilité des collections, la société, les usagers et usagères et la profession (Code of ethics, 2005).

D'autre part, l'association joue notamment le rôle de « pont » avec la Chine continentale en organisant des voyages et des conférences à Taïwan et Macao, et en mettant en place des ateliers afin d'aider les associations de bibliothécaires de ces régions à développer le plan stratégique de leur organisme (Ma et Mak, 2011, p. 352). Par ailleurs, la Hong Kong Library Association agit en tant qu'intermédiaire entre le gouvernement et la population, en défendant ses intérêts, notamment sur des questions touchant à la protection des renseignements personnels et aux questions de droits d'auteurs (Ma et Mak, 2011, p. 350).

L'association a également lancé un programme de mentorat en 2013, inspiré par celui de l'*American Library Association*, dans le but de supporter les membres étudiants qui constituent une large partie de ses adhérents (Ma et Wong, 2020, p. 171). Les membres étudiants sont mis en pair, par l'association, avec un professionnel agissant à titre de mentor selon leur champ d'intérêt. Cependant, la façon dont les deux membres interagissent entre eux est laissée à leur discrétion (Ma et Wong, 2020, p. 172). Cette façon de procéder est intentionnelle en ce qu'elle correspond à l'un des objectifs de l'association, soit d'encourager la communication informelle entre ses membres (Ma et Wong, 2020, p. 171).

Hong Kong Teacher-librarian association

L'association des bibliothécaires scolaires de Hong Kong (HKTLA) est un organisme sans but lucratif créé en 1983 par des bibliothécaires scolaires. Elle vise à améliorer les conditions professionnelles des bibliothécaires scolaires ainsi qu'à élever le

développement professionnel des bibliothèques du milieu éducatif sur le territoire (◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ [L'idéal de travail et la mission de l'association], 2019). La HKTLA s'est dotée de trois objectifs : de développer la professionnalisation du travail de bibliothécaire en milieu scolaire dans le but de rencontrer les besoins éducatifs, de travailler à mettre en place des ressources compétentes afin d'améliorer le rôle des bibliothèques scolaire et enfin d'organiser des activités qui encouragent les membres de l'association à partager leurs expériences et leur travail (◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ [L'idéal de travail et la mission de l'association], 2019). L'organisme travaille de près avec les bibliothèques publiques de Hong Kong, le Bureau de l'Éducation et les universités et le milieu académique afin d'encourager la lecture et de développer la littératie informationnelle chez les élèves. Elle organise notamment des conférences et des séminaires, offre l'accès à une bibliothèque électronique à ses membres et a créé un forum nommé le *School Library Resource Support Network* dans le but d'atteindre son troisième objectif : encourager le partage entre ses membres (◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ [L'idéal de travail et la mission de l'association], 2019).

Association des bibliothécaires du gouvernement

Créé en 1978 sous le nom d'Association des bibliothécaires du Département des Services Municipaux, l'association adopte son nom courant en 1998, l'association est composée uniquement de bibliothécaires employés par le gouvernement de la région spéciale administrative de Hong Kong (◇◇◇◇◇ [Présentation de l'association], s. d.).

Il existe peu d'information disponible en ligne quant à l'Association des bibliothécaires du gouvernement (GLA), néanmoins, leur site web présente leurs cinq objectifs qui sont : la solidarité envers tous les bibliothécaires employés par le gouvernement de la région spéciale administrative de Hong Kong, d'entretenir et de valoriser les exigences d'une pratique et d'un comportement professionnel en bibliothèque, de viser à l'obtention de conditions d'emploi justes et équitables pour ses membres et de défendre leurs droits et intérêts, de résoudre et d'agir en tant que médiateur dans le cas de conflit entre employeurs et employés et enfin d'entretenir et de valoriser la compréhension mutuelle, la confiance et l'échange entre les employeurs et les employés (◇◇◇◇◇◇◇◇ [Buts et objectifs], s. d.)

Cadre législatif

Le 30 juin 2020, la loi de la République populaire de Chine sur la sauvegarde de la sécurité nationale dans la région administrative spéciale de Hong Kong (ou loi sur la sécurité nationale de Hong-Kong) a été adoptée. Visant à établir les quatre crimes suivants : sécession, subversion, terrorisme et collusion avec des organisations étrangères, elle s'attaque aussi à tout discours ouvert, promotion verbale ou intention de sécession de Hong Kong de la Chine. Il est dorénavant possible, pour la Chine, de bloquer, de supprimer ou de restreindre des contenus qui violeraient cette loi (*Hong Kong national security law*, 2022).

De nombreuses conventions internationales sur le droit d'auteur s'appliquent dans la Région administrative spéciale de Hong Kong. Il y a, par exemple, la *Convention de Berne*, la *Convention universelle sur le droit d'auteur*, la *Convention sur les phonogrammes*, l'*Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle*, le *Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur* et le *Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes* (*Copyright protection in the Hong Kong SAR*, 2020). Hong-Kong a promulgué la loi *Ordonnance sur le droit d'auteur (Chapitre 528)* le 27 juin 1997. Celle-ci a été amendée le 27 mai 2016 (*Hong Kong, China Copyright Ordinance (Chapter 528) (Consolidated version of May 27 2016)*, s. d.). Cette loi permet notamment de protéger le droit d'auteur de catégories telles que les œuvres littéraires, dramatiques, musicales et artistiques (*Copyright protection in the Hong Kong SAR*, 2020). Des exemptions à l'application de la loi autorisent l'utilisation des œuvres ou de passages de ces dernières dans les écoles, si les photocopies ou les numérisations sont faites à des fins d'enseignement ou d'apprentissage, selon des circonstances limitées (*Intellectual Property Department. Government of the Hong Kong Special Administrative Region*, 2020). Des copies par les bibliothécaires sont aussi permises si les conditions prescrites sont respectées (*Cap. 528 Copyright ordinance*, 2021).

La législation nationale comprend aussi la loi de l'ordonnance sur l'enregistrement des livres (chapitre 142 des lois de Hong Kong). Elle est responsable du dépôt légal. Ainsi le Bureau d'enregistrement des livres reçoit de l'éditeur cinq exemplaires de publications, de cartes, de gravures, imprimées, produites ou publiées pour la première fois à Hong Kong (*Cap. 142 Books registration ordinance*, 2022). Cette loi, datant de 1976, a été amendée une première fois en 1985, puis en 2000.

Information complémentaire/particularités

Les prisons de Hong-Kong doivent accueillir une bibliothèque. Cette dernière met à la disposition des prisonniers et des prisonnières des livres, des périodiques, des journaux ou toute autre publication, toutes les fois où ils ou elles désirent y accéder. Il est également possible de faire une demande pour recevoir, de l'extérieur de la prison, des publications qui ne se trouvent pas dans les rayons de la bibliothèque. Toutefois, celles-ci ne sont pas remises au détenu ou à la détenue si le directeur de la prison juge qu'elles représentent un risque. Par exemple, des ouvrages décrivant ou encourageant la violence sont retenus. Il en est de même pour ceux invitant à commettre des infractions ainsi qu'à faciliter les occasions de jouer à des jeux qui sont vus comme nuisibles à la réhabilitation des prisonniers. D'autres sujets sont aussi prohibés : la fabrication d'armes, de munitions, de substances explosives ou nocives, d'alcools enivrants ou de drogues dangereuses (*Cap. 234A Prison rules. Subdivision 8. Library books and other reading materials*, 2015)

Références

ALA. (s. d.). *ALA presidential citation for innovative international library projects*. ALA international relations round tables. <https://www.ala.org/rt/irrt/alapresintlibraryaward>

Allard, B., Lo, P., Liu, Q., Ho, K. K. W., Chiu, D. K. W., Chen, J. C. C., Zhou, Q. et Jiang, T. (2020). LIS pre-professionals' perspectives towards library user education: a comparative study between three universities in Greater China. *Journal of Librarianship and Information Science*, 52(3), 832-852. <https://doi.org/10.1177/0961000619874106>

Bachelor of science in information management: programme overview and aims. (2022). Faculty of education – The Hong Kong University. <https://web.edu.hku.hk/programme/mlim/structure>

Cap. 142 Books registration ordinance. (2022, 1 juillet). Hong Kong e-Legislation. <https://www.elegislation.gov.hk/hk/cap142!en>

Cap. 234A Prison rules. Subdivision 8. Library books and other reading materials. (2015, 12 novembre). Hong Kong e-Legislation. https://www.elegislation.gov.hk/hk/cap234A!en@2015-11-12T00:00:00?c.EX_CHAPTER_NO=&k.SER_KWD=other%20re

ading%20materials&xpid=ID_1438402870069_002&k.WTXT=Y&k.PTYPE=C&k.SER_FLD=E&k.SER_MODE=P

Cap. 528 Copyright ordinance. (2021, 1 septembre). Hong Kong e-Legislation. https://www.elegislation.gov.hk/hk/cap528?xpid=ID_1438403328850

Census and Statistics Department. (2016). *Snapshot of Hong Kong Population. 2016 Population By-census.* <https://www.bycensus2016.gov.hk/en/bc-snapshot.html>

Chan, G. (2018). *Modelling Your School Library After Starbucks? Successful School Librarian Stories From Hong Kong.* Dans *Effective School Librarianship*. Apple Academic Press.

Chaussende, D., Bujard, M. et Pirazzoli-t'Serstevens, M. (2017). *Les Dynasties Qin et Han : histoire générale de la Chine (221 av. J.-C.-220 apr. J.-C.)*. Les belles lettres.

Cheng, P. Y. S. (2012). *Perceiving usefulness: the perception of users on school libraries and librarians in Hong Kong.* <https://repository.eduhk.hk/en/publications/perceiving-usefulness-the-perception-of-users-on-school-libraries-4>

Code of ethics. (2005). Hong Kong Library Association. <https://hkla.org/about-us/code-of-ethics/>

Collections overview. (2022, 30 novembre). Hong Kong Central Library. <https://www.hkpl.gov.hk/en/hkcl/aboutus/collection.html>

Community libraries. (2020, 1 juin). Hong Kong Public Libraries. <https://www.hkpl.gov.hk/en/locations/community-libraries.html>

Copyright protection in the Hong Kong SAR. (2020, 15 mars). Intellectual Property Department: the government of Hong Kong special administrative region. https://www.ipd.gov.hk/eng/pub_press/publications/hk.htm

Depository collections. (2022, 20 novembre). Hong Kong Public Libraries. <https://www.hkpl.gov.hk/en/reference/depository/introduction.html>

Education Bureau. (2022). *Information Literacy for Hong Kong Students' Learning Framework (Updated Version) (Draft).* [https://www.edb.gov.hk/attachment/en/edu-system/primary-secondary/applicable-to-primary-secondary/it-in-edu/Information-Literacy/IL_learningFramework/IL_LearningFramework\(UpdatedVersion\)\(Draft\)\(EN\).pdf](https://www.edb.gov.hk/attachment/en/edu-system/primary-secondary/applicable-to-primary-secondary/it-in-edu/Information-Literacy/IL_learningFramework/IL_LearningFramework(UpdatedVersion)(Draft)(EN).pdf)

Guo, Y., Hiu Ching Lam, A., K W Chiu, D. et K W Ho, K. (2022). *Perceived quality of WhatsApp reference service*, 41(3), 1-17. <https://doi.org/10.6017/ital.v41i3.14325>

Higher diploma programmes – Library and information management. (2022). CUSCS. <https://scs-hd.scs.cuhk.edu.hk/en/programmes/management-communication/library-and-information-management/>

HKLA Objectives. (2022). Hong Kong Library Association. <https://hkla.org/about-us/objectives/>

Hong Kong. (2022, 13 décembre). Dans *The World Factbook*. Central Intelligence Agency. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/hong-kong/>

Hong Kong Central Library – Services. (2014, 30 mars). Hong Kong Public Libraries. <https://www.hkpl.gov.hk/en/about-us/HKCL/services/adult-lending.html>

Hong Kong, China Copyright Ordinance (Chapter 528) (Consolidated version of May 27 2016). (s. d.). WIPO Lex. <https://wipolex.wipo.int/en/legislation/details/18244>

Hong Kong national security law. (2022, 19 novembre). Wikipedia. Repéré à https://en.wikipedia.org/wiki/Hong_Kong_national_security_law

Hong Kong: the facts: education. (2022, mai). GovHK. <http://www.gov.hk/en/about/abouthk/factsheets/docs/education.pdf>

Huang, S.-M. (2019). Displacement by neoliberalism: addressing the housing crisis of Hong Kong in the restructuring of Pearl River Delta Region. Dans Y.-L. Chen et H. B. Shin (dir.), *Neoliberal Urbanism, Contested Cities and Housing in Asia* (p. 47-70). Palgrave Macmillan US. https://doi.org/10.1057/978-1-137-55015-6_3

IFLA. (2017). *China, Hong Kong Special Administrative Region*. IFLA Library Map of the World. <https://librarymap.ifla.org/map/Metric/Number-of-libraries/LibraryType/National-Libraries,Academic-Libraries,Public-Libraries,Community-Libraries,School-Libraries,Other-Libraries/Country/China,-Hong-Kong-Special-Administrative-Region/Weight/Totals-by-Country>

IFLA. (2022, mars). IFLA members including institution and association affiliates. https://www.ifla.org/wp-content/uploads/ifla-members-and-association-affiliates_2022-03-01.pdf

Intellectual Property Department. Government of the Hong Kong Special Administrative Region. (2020, mars). Copyright in education in Hong Kong. https://www.ipd.gov.hk/eng/pub_press/publications/cpr_ed_e.pdf

Introduction to Books Registration. (2022, 30 septembre). Hong Kong Public Libraries. <https://www.hkpl.gov.hk/en/about-us/services/book-registration/introduction.html>

John Hickok. (2019). *Serving library users from Asia: a comprehensive handbook of country-specific information and outreach resources*. Rowman & Littlefield Publishers. <https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=nlebk&AN=2138679&lang=fr&site=ehost-live>

Ko, L. (2022, 18 novembre). *How to use the MakerSpace facilities and services*. The Chinese University of Hong Kong Library. <https://libguides.lib.cuhk.edu.hk/makerspace/home>

Chan, D. L. H. et Spodick, E. (2014). Space development: A case study of HKUST Library. *New Library World*, 115(5/6), 250-262. <https://doi.org/10.1108/NLW-04-2014-0042>

Lee, T. (2004). *The changing times: how the Hong Kong public libraries evolved to meet the information needs of the 21st century*. Library as a fusion space: possibilities and opportunities, Singapore. <https://archive.ifla.org/VII/s46/conf/hongko04>

Leisure and cultural services development. (2021). *LCSd annual report: public libraries* ([Rapport annuel] n° 2020-2021). <https://www.lcsd.gov.hk/dept/annualrpt/2020-21/en/cultural-services/public-libraries>

Li, D. C. S. (2017). *Multilingual Hong Kong: languages, literacies and identities*. Springer. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-44195-5>

Ma, L. F. H. et Mak, V. Y. M. (2011, juin). *Internationalization and collaboration: the case of the Hong Kong Library Association*. Putrajaya, Malaysia (p. 348-355). https://ir.uitm.edu.my/id/eprint/3946/1/K_LEO%20F.H.%20MA%20A-LIEP%20IM%2011.pdf

Ma, L. F. H. et Wong, M. M. K. (2020). Hong Kong library association mentoring program: experience, challenges and opportunities. *International Information & Library Review*, 52(2), 170-175. <https://doi.org/10.1080/10572317.2020.1746031>

Master of science in library and information management : programme overview and aims. (2022). Faculty of education - The Hong Kong University. <https://web.edu.hku.hk/programme/mlim/structure>

Master of science in library and information management : programme structure. (2022). Faculty of education - The Hong Kong University. <https://web.edu.hku.hk/programme/mlim/structure>

Meacham, W. (1996). Defining the hundred Yue. *Bulletin of the Indo-Pacific Prehistory Association*, 15, 93-100.

New UV-ozone book sterilizer in the Library. (2020, 15 octobre). Hong Kong academy for performing arts library - HKAPA. <https://www.hkapa.edu/library/news/new-uv-ozone-book-sterilizer-in-the-library>

Ngo, T.-W. (dir.). (1999). *Hong Kong's history: state and society under colonial rule*. Routledge.

Niu, J., Ng, T. et Moore, J. (2018). Bringing the concepts of U.S. public

librarianship to a school library in Hong Kong. Dans *Effective School Librarianship*. Apple Academic Press.

Official languages division. (2022). Civil Service Bureau. <https://www.csb.gov.hk/english/aboutus/org/scsd/1470.html>

Other libraries and resource centres in Hong Kong. (2022, 30 juin). Hong Kong Public Libraries. <https://www.hkpl.gov.hk/en/locations/other-libraries.html>

PNUD. (2022). *Rapport sur le développement humain 2021-22: temps incertains, vies instables: façonner notre avenir dans un monde en transformation*. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2021-22overviewfrpdf.pdf>

Porter, J. (1996). *Macau, the imaginary city: culture and society, 1557 to the present*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429499128>

Price, S. (2022, 20 juillet). 2022 international innovators: ALA presidential citations honor forward-thinking global libraries. *American Libraries Magazine*. <https://americanlibrariesmagazine.org/2022/07/20/2022-international-innovators/>

Primary school education. (2022, 30 novembre). Education Bureau. <https://www.edb.gov.hk/en/edu-system/primary-secondary/primary/index.html>

Professional development programme for teacher-librarians. (2022, 28 novembre). Education Bureau. <https://www.edb.gov.hk/en/curriculum-development/resource-support/sch-lib-services/professional-development-programme/index.html>

Profiles – Hong Kong. (2020). OEC – The Observatory of Economic Complexity. <https://oec.world/en/profile/country/hkg>

Rydings, H. A. (1973). Hong Kong, libraries in. Dans A. Kent, H. Lancour, J. E. Daily et W. Z. Nasri (dir.), *Encyclopedia of library and information science*. (Vol. 10, p. 478-493). Marcel Dekker.

School library services. (2022). Education Bureau. <https://www.edb.gov.hk/en/curriculum-development/resource-support/sch-lib-services/index.html>

Scope and level of library collections. (2017, 23 février). Hong Kong public libraries. <https://www.hkpl.gov.hk/en/about-us/collection-develop/scope.html>

Secretariat of Public Libraries Advisory Committee. (2022, août). Public Libraries Advisory Committee Summary of Discussion of the 43 rd Meeting Held on 10 February 2022. [https://www.hkpl.gov.hk/en/common/attachments/about-us/intro/\(Final\)%20Discussion%20Summary%20for%2043rd%20PLAC%20Meeting%20\(English\).pdf](https://www.hkpl.gov.hk/en/common/attachments/about-us/intro/(Final)%20Discussion%20Summary%20for%2043rd%20PLAC%20Meeting%20(English).pdf)

Secretary for Education. (2022). « Library cards for all school children » scheme: bulk application for library cards of the Hong Kong Public Libraries or using smart identity cards as identity cards allowed for library purposes. Dans *Curriculum development institute: application for participation in student educational activities and events*.

Self-service library station – FAQs. (2019, 18 septembre). Hong Kong Public Libraries. <https://www.hkpl.gov.hk/en/about-us/services/library-station/faq.html>

Sidorko, P. et Rogers, H. (2019). Peter Sidorko, university librarian, the University of Hong Kong. Dans P. Lo, D. K. W. Chiu, A. Cho, B. Allard, D. K. W. Chiu, A. Cho et B. Allard (dir.), *Conversations with Leading Academic and Research Library Directors* (p. 319-334). Chandos Publishing. <https://doi.org/10.1016/B978-0-08-102746-2.00021-2>

Statistics Unit, Leisure and Cultural Services Department. (2017, janvier). An overview of the public library services in Hong Kong. *Hong Kong monthly digest of statistics*.

Suen, R. L. T., Chiu, D. K. W. et Tang, J. K. T. (2020). Virtual reality services in academic libraries: deployment experience in Hong Kong. *The Electronic Library*, 38(4), 843-858. <https://doi.org/10.1108/EL-05-2020-0116>

The MakerSpace – CREATE! (2019, 19 juillet). Run Run Shaw Library – City University of Hong Kong. <https://www.cityu.edu.hk/lib/create/index.htm>

The Service Robot – Sibob/nicknamed Bob. (2022, 28 octobre). Run Run Shaw Library – City University of Hong Kong. <https://www.cityu.edu.hk/lib/service/robot/>

Useful links. (2022). Hong Kong Library Association. <https://hkla.org/welcome/useful-links/>

UV book sterilizers. (2022). EdUHK Library. <https://www.lib.eduhk.hk/facilities-equipment/uv-book-sterilizers>

Xiao, S., Ng, T. Y. et Yang, T. T. (2022). Research data stewardship at the University of Hong Kong. *Library Management*, 43(1-2), 128-147. <https://doi.org/10.1108/LM-09-2021-0079>

Yang, S., Zheng, Z., Tan, H., Zhang, Z., Wang, H., Li, J. et Laws, E. A. (2018). Environmental changes and human activity since the Neolithic: Evidence from pollen and phytoliths in Hochung, Sai Kung area, Hong Kong. *Review of Palaeobotany and Palynology*, 258, 36-47. <https://doi.org/10.1016/j.revpalbo.2018.07.001>

Yip, K. H. T., Lo, P., Ho, K. K. W. et Chiu, D. K. W. (2020). Adoption of mobile library apps as learning tools in higher education: a tale between Hong Kong and

Japan. *Online Information Review*, 45(2), 389-405. <https://doi.org/10.1108/OIR-07-2020-0287>

Yuen, S. et Chung, S. (2018). Le « localisme » à Hong Kong depuis la rétrocession. *Perspectives chinoises*, 2018(3), 21-32.

◆◆◆◆ [Présentation de l'association]. (s. d.). Government Librarians Association. http://www.gla.org.hk/c_bri.htm

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆ [L'idéal de travail et la mission de l'association]. (2019). Hong Kong Teacher-Librarians' Association. https://hktla-hk.translate.google.com/translate/page-18196?_x_tr_sl=zh-TW&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=sc

◆◆ [L'histoire]. (2019). Hong Kong Teacher-Librarians' Association. <https://hktla.hk/page-18200>

◆◆◆◆◆ [Buts et objectifs]. (s. d.). Government Librarians Association. http://www.gla.org.hk/c_obj.htm

10. Ile Maurice (Maurice)

(Monique Bernal, Delphine Cado, Armelle Christin, Thibaut Thierry)

Maurice est un état insulaire d'Afrique australe, il est situé dans l'océan Indien à l'est de Madagascar. Maurice a une superficie de 1 865 km² et de 2 040 km² avec ses dépendances : îles Rodrigues, Agaléga et archipel de Saint-Brandon (Encyclopédie Larousse en ligne, s.d)

La population de Maurice est estimée, en 2019, à 1 265 000 habitants (Encyclopédie Larousse en ligne, s.d), sa densité est très élevée (environ 630 habitants au km²), sa capitale est Port-Louis et la monnaie nationale est la roupie mauricienne (1 dollar canadien = 32,18 roupies mauricienne). La population est multi-ethnique, environ deux-tiers est indo-mauricienne, elle est aussi chinoise, africaine, malgache et européenne (britannique et française). On estime, en 2020, le nombre de créoles à 250 000 (Encyclopédie Larousse en ligne, s.d).

Maurice n'a pas de langue officielle de jure (inscrite dans la Constitution), cependant, la langue officielle de l'Assemblée nationale est l'anglais, la Constitution est écrite en anglais et les organismes gouvernementaux fonctionnent en anglais (Wikipédia, 19 décembre 2022). L'anglais est donc considéré, de facto, comme la langue officielle, le français et le créole sont couramment utilisés (Wikipédia, 19 décembre 2022).

Maurice est une démocratie parlementaire avec un Président de la République qui est le chef de l'état et un Premier ministre qui est le chef du gouvernement.

D'abord, principalement agricole par la culture de la canne à sucre, l'économie de la République de Maurice, s'est diversifiée dans les secteurs touristique, manufacturier et financier pour devenir l'une des plus performantes d'Afrique (Banque Mondiale, 11 octobre 2022).

Histoire

Maurice est découverte au Moyen-Âge par les Arabes, au début du 16^{ème} siècle, les Portugais y prennent pied et s'en servent comme escale (Toussaint, 1971). En 1598, les Hollandais s'y installent avec des esclaves d'origine africaine et nomment l'île Mauritius en l'honneur du stathouder Maurice de Nassau (Toussaint, 1971).

La France prend possession de l'île en septembre 1715 et la rebaptise « l'Isle de France ». La piraterie est, alors, très présente dans la région, l'île Maurice devient une base qui sert à sécuriser les échanges commerciaux de la France vers les Indes orientales (Wikipédia, 27 novembre 2022). En 1721, la France change de politique et confie l'administration de Maurice à la Compagnie française des Indes orientales qui la colonise en y installant des colons, un prêtre et des esclaves. Le créole mauricien contient de nombreux mots d'origine sénégalaise, comorienne et de Madagascar, il se développe entre 1721 et 1769 par les échanges entre les colons et les esclaves originaires de ces pays (Wikipédia, 27 novembre 2022).

En 1735, le comte Mahé de la Bourdonnais est nommé gouverneur général, il installe son quartier général et fait construire un port à ce qui deviendra Port-Louis (Toussaint, 1971). En 1767, Pierre Poivre devient intendant des îles de France et de Bourbon, il développe l'île et y installe notamment l'imprimerie royale de Port-Louis (Wikipédia, 27 novembre 2022). Les premières bibliothèques privées se développent à cette époque, elles sont le fait de riches colons bibliophiles comme La Société d'Émulation Intellectuelle et La Société Littéraire de l'île Maurice qui existent en 1805 (Ramjaun, 1997).

Les Britanniques capturent Maurice le 3 décembre 1810 et consentent à ce que les colons puissent garder leurs lois, coutumes (dont la langue française) et religions. En 1832, l'anglais devient la langue officielle de l'administration, toutes les communications entre les Mauriciens et les services gouvernementaux se font en anglais.

Le 1^{er} février 1835, l'esclavage est aboli et crée une pénurie de main d'œuvre notamment pour la culture de la canne à sucre. Le gouvernement anglais a alors recours à l'immigration de travailleurs indiens, entre 1835 et 1907, plus de 451 000 indiens, selon Bernard Lehenbre (1984), sont engagés. En 1901, Maurice a 371 000 habitants dont 259 000 indo-mauriciens.

Pendant l'ère coloniale britannique (1810-1968), les premières bibliothèques publiques se développent : la bibliothèque de la municipalité de Port-Louis en 1851, la bibliothèque de l'Institut de Maurice en 1902, la bibliothèque de Carnégie en 1917, la bibliothèque de la municipalité de Beau-Bassin/Rose Hill en 1946, la bibliothèque de la municipalité de Quatre Bornes en 1948, la bibliothèque de la municipalité de Vacoas Phoenix en 1966 (Ramjaun, 1997).

Maurice déclare son indépendance, par l'adoption d'une nouvelle constitution le 12 mars 1968. Le 12 mars 1992, Maurice devient une République avec l'abolition, par le Parlement, de la monarchie. Maurice reste un membre du Commonwealth.

Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale de Maurice

La Bibliothèque nationale (BN) de Maurice a été créée par le gouvernement en vertu de la loi de 1996 sur la bibliothèque nationale (loi no 32). Inaugurée en décembre 1999, elle a été officiellement ouverte au public en janvier 2000, à Port-Louis, à Maurice.

Elle héberge 650 000 documents (livres, photos, journaux, manuscrits) et constitue la principale ressource documentaire de la nation, elle inclut également les Archives nationales au titre du dépôt légal. Dans les faits, les locaux qui hébergent les Archives nationales ne sont pas situés au même endroit que la Bibliothèque nationale mais dans la ville de Coromandel. La BN est pour sa part installée au premier étage et deuxième étage du Fon Sing Building à Port Louis, une installation jugée «étriquée» qui devait être temporaire et perdure depuis vingt-trois ans (Le Mauricien, 12 août 2020). En août 2020, un incendie s'est déclenché dans l'immeuble dont le rez-de-chaussée est principalement constitué d'échoppes et de restaurants, l'émoi causé a relancé la question d'une véritable structure pour la Bibliothèque nationale. Dans un entretien accordé au journal Le Mauricien le 12 août 2020, Yves Chan Kam Lon (ex-directeur de la BN) insiste sur la position particulière de la BN qui est celle d'une «institution qui conserve la mémoire collective de l'île, pas une bibliothèque publique». Maurice ne peut toutefois assumer seule les coûts très élevés de la construction d'un nouveau bâtiment regroupant les Archives nationales et la BN, et dépend donc d'investisseurs extérieurs. Il avait été question de l'aide de la Chine mais c'est désormais celle de l'Inde qui est attendue pour la mise en œuvre d'un projet conçu en 2019 et budgété à treize millions de dollars américains, soit 517 millions de roupies mauricienne (Rs) (L'Express, 18 février 2021). Cet édifice unique de quatre étages recouperait au rez-de-chaussée et au premier étage la BN et les Archives nationales pour les deux autres étages pour une surface totale de 6 000 mètres carrés.

En attendant ce nouveau «Green IT concept building» (Ion news, 23 février 2021) la BN s'est lancée dans plusieurs chantiers de modernisation ces dernières années. En 2019, elle a entamé un processus de numérisation, «pour sauver plus de 1,6 million de documents dont ceux datant de 1777» (Défimedia.info, 24 février 2021). Le 9 février 2021, la Bibliothèque nationale a également inauguré son nouveau site web (<http://www.national->

library.mu/) offrant une plateforme plus rapide, plus conviviale et permettant de nouvelles fonctionnalités. Ainsi, une nouvelle rubrique «Ask a librarian» offre la possibilité aux usagers d'adresser des requêtes pour lesquelles la BN s'engage à apporter une réponse dans les cinq jours ouvrables (Le Mauricien, 20 février 2021).

Bibliothèques publiques

En 1997 on recensait quinze bibliothèques publiques dont six sous l'égide du ministère de l'Éducation, Éducation Tertiaire, Science et Technologies, six dirigées par les autorités locales, deux par des ambassades étrangères et une par le ministère de l'Art et de la Culture (Ramjaun, 1997). Depuis plusieurs ont dû fermer : en 2017 l'IFLA n'en comptait déjà plus que treize (IFLA, 2017). En 2020, c'est deux bibliothèques municipales de Quatre-Bornes qui cessent de fonctionner suite au manque de fréquentation, dont la médiathèque Sir Satcam Boolell, inaugurée seulement en 2006. Parmi celles encore ouvertes, certaines doivent réduire leurs heures d'ouverture, comme celle de Port-Louis, ou diminuer leur budget d'acquisition (Groëme-Harmon, 9 octobre 2020).

La plus ancienne bibliothèque publique administrée par le ministère, est celle de Rose-Hill, ouverte en 1952. Suite à sa popularité et pour servir un plus large public, plusieurs autres sont créées pendant les années quatre-vingt. Actuellement, cinq sont encore ouvertes : à Grand Bay, Goodlands, Rose Belle, Mahebourg et Rivière des Anguilles, celle de Rose-Hill étant fermée temporairement depuis 2021. Il y a peu d'information disponible sur leurs activités et services. La page qui leur est dédiée sur le site du ministère de l'Éducation est très succincte. Il est indiqué qu'elles proposent des livres pour adultes et enfants, sur une variété de sujets, que les lecteurs peuvent emprunter pour une durée d'un mois. Elles possèdent aussi des livres de référence, consultables sur place. Elles sont payantes : pour pouvoir emprunter, les usagers de tout âge doivent souscrire à une carte de membre annuelle (ministère de l'Éducation, Éducation Tertiaire, Science et Technologies, s.d.).

Parmi les autres bibliothèques publiques d'importance, il y a la médiathèque de l'Institut Français (dépendante de l'ambassade de France), en rénovation mais qui continue de fournir ses services aux abonnés via une culturethèque en ligne et un van-médiathèque (Institut Français Maurice, s.d.). Ainsi que la bibliothèque Carnégie, institution plus que centenaire, mais dont le fonds inestimable est menacé de décrépitude et souffre de mauvaises conditions de conservation. (Le Mauricien, 17 juillet 2017)

Bibliothèques scolaires

En 2017, l'IFLA recense 108 bibliothèques scolaires. Elles sont gérées et administrées par le Library Cadre Section sous l'égide du ministère de l'Éducation, Éducation Tertiaire, Science et Technologies. Leur rôle est de s'assurer que chaque établissement ait son propre service de bibliothèque et d'information, avec du personnel qualifié (ministère de l'Éducation, Éducation Tertiaire, Science et Technologies, s.d.). Toutefois, elles ont longtemps été négligées et ont manqué de moyens : en 1997 seulement un tiers des bibliothèques du secondaire dans les systèmes publics étaient fonctionnelles, tandis que celles dans les écoles primaires étaient rudimentaires (Ramjaun, 1997). Il faut attendre 2020, pour que le ministre des Finances alloue un budget pour l'aménagement de bibliothèques dans les écoles primaires et prévoit une amélioration des infrastructures au secondaires et le recrutement de 257 Library Officers.

En 2021, la Mauritius Library Association, alarmée par un rapport de la Banque Mondiale et du Mauritius Institute of Education relevant une baisse du taux d'alphabétisation de la population, fait part de ses recommandations au ministère de l'Éducation. Soulignant le rôle de la bibliothèque dans le développement des élèves, elle réclame une formation pédagogique pour les bibliothécaires du secondaire et les futures recrues dans les écoles primaires. L'association demande également un aménagement réfléchi des locaux avec des meubles, du matériel technologique, de la ventilation et de la décoration adaptée à l'âge des élèves (Le Mauricien, 29 septembre 2021). Au-delà du manque de moyens, les bibliothèques des établissements privés font face à d'autres problématiques : en 2022, la MLA adresse une lettre de griefs à la direction de la Private Secondary Education Authority (PSEA), copiée au ministère de l'Éducation. Elle y expose les difficultés du personnel des bibliothèques dans les collèges privés gérés par la PSEA, auquel on demande des services au-delà de leurs prérogatives, comme des tâches administratives pendant leur temps libre ou le remplacement d'enseignants absents. Elle dénonce une non-conformité avec leurs conditions d'emploi et un risque d'abus (L'express, 4 avril 2022).

Bibliothèques académiques et universitaires

En 2017, l'IFLA dénombrait dix bibliothèques académiques. La bibliothèque de l'Université de Maurice, fondée en 1971, rassemble des sujets tels que la technologie, l'agriculture,

la gestion et le droit, les sciences sociales et humaines. La bibliothèque de l'Institut mauricien de l'éducation (1973) est reconnue en matière de programmes et de pédagogie éducative, tandis que l'Institut Mahatma Gandhi (1976) conserve des documents relatifs aux sciences sociales, aux sciences humaines et à l'histoire, aux belles-lettres, à l'Orient et à l'Occident (Ramjaun,1997).

Toujours selon l'IFLA, seulement trois de ces bibliothèques fournissaient un accès internet en 2017. La bibliothèque de l'Université de Maurice a lancé sa plateforme numérique en 2017, permettant un accès aux ressources en ligne en tout temps. L'idée était de faciliter les travaux de recherche des étudiants, mais également d'en rendre disponible l'accès à d'autres universités et à la population mauricienne, moyennant un paiement. L'objectif de cet investissement était de démocratiser l'accès à l'information et au savoir pour le public (Le Mauricien, 9 novembre 2017). D'autres sont également ouvertes au public qui serait intéressé par leurs collections spécifiques, comme la bibliothèque de l'Institut Mahatma Gandhi, spécialisée en Langue et Culture depuis 2014 (Le Mauricien, 1er juillet 2014), ou encore la bibliothèque Père Raymond Zimmermann, de l'Institut Cardinal Jean Margéot, spécialisée en théologie (Le Mauricien, 9 novembre 2013).

Bibliothèques spécialisées

Maurice dispose également de bibliothèques spécialisées, desservant leur clientèle respective, telles que : la bibliothèque de l'Institut de recherche sur l'industrie sucrière mauricienne, la bibliothèque de la cour suprême, la bibliothèque de l'Assemblée mauricienne et les bibliothèques de divers ministères et organisations gouvernementales (Ramjaun, 1997). Certaines sont ouvertes au public, comme La Médiathèque de l'Alliance Française, dédiée au développement de la langue française, qui propose des activités et l'accès à une collection de 30 000 ouvrages (Alliance Française de Maurice, s.d.)

Bibliothèques communautaires

Pour pallier le manque de fonds alloués par le gouvernement, certaines entreprises privées conscientes du rôle des bibliothèques auprès de la population, financent des bibliothèques communautaires. En 2016, l'engagement de l'opérateur Emtel auprès de

plusieurs communautés a permis l'ouverture de cinq bibliothèques. Lors d'une inauguration, l'entreprise souligne l'importance d'avoir accès à internet, à des livres et à des activités d'alphabétisation (Le Mauricien, 25 février 2016).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Selon la National Library of Mauritius, la profession de bibliothécaire est bien réglementée et personne ne peut occuper le poste de bibliothécaire à moins d'être professionnellement qualifié. Le bibliothécaire doit détenir au moins un diplôme en bibliothéconomie ou en sciences de l'information de niveau universitaire (National Library of Mauritius, 2022). Au niveau professionnel pour un poste de bibliothécaire ou de bibliothécaire principal, il faut au moins être titulaire d'un diplôme de niveau universitaire en sciences de l'information des bibliothèques (National Library of Mauritius, 2022). Au niveau technique, pour un responsable de la bibliothèque ou un responsable des bibliothèques, il faut être titulaire d'un diplôme en sciences de l'information des bibliothèques. Pour le personnel de soutien, il faut un certificat en bibliothéconomie ou en sciences de l'information pour être commis de bibliothèque ou commis de bibliothèque principal.

En 2022, aucune université, institution ou école à Maurice n'offre de cours qui mène à un baccalauréat ou une maîtrise en bibliothéconomie ou en sciences de l'information. Les étudiants et étudiantes qui veulent obtenir une éducation en sciences de l'information doivent étudier à l'étranger ou s'inscrire à des cours donnés de façon virtuelle. Tout de même, le cadre éducatif anglophone des sciences de l'information et des bibliothèques à Maurice tente de régulariser le milieu depuis plusieurs décennies. Selon Ibrahim Ramjaun, bibliothécaire et vice-président de la Library & Information Association Mauritius, le cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques a longtemps été absent (Ramjaun, 2013). En 1978, la University of Mauritius lance un cours à temps partiel en bibliothéconomie pour les assistants en bibliothèques. Cette université trouve les fonds auprès de la International Development Research Centre of Canada (Ramjaun, 2013). Ce cours mène à un certificat intitulé « Certificate in Library Studies » qui est donné pour la dernière fois en 1995 (Ramjaun, 2013). Les titulaires du certificat en bibliothéconomie de la University of Mauritius manifestent leur besoin d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances afin de pouvoir aspirer à des postes plus élevés tels que documentaliste et bibliothécaire (Ramjaun, 2013). De 1993 à 2009, l'Université de Maurice propose un diplôme à temps partiel de deux ans en sciences de l'information et en bibliothéconomie.

La réussite du diplôme ouvre les portes à devenir paraprofessionnel ou bibliotechnicien (Ramjaun, 2013). La plupart du personnel des bibliothèques des lycées et des centres de documentation des différents ministères obtiennent ce diplôme (Ramjaun, 2013). Après un certain nombre d'années de service en tant qu'agents de bibliothèque, les titulaires du diplôme peuvent être promus au rang d'agents principaux de bibliothèque (Ramjaun, 2013). En 1993, le ministère de l'Éducation signe un accord avec l'Université Napier d'Édimbourg en Écosse conjointement avec le Mauritius College of the Air, pour offrir le certificat supérieur en bibliothéconomie et sciences de l'information soit un cours à temps partiel et à distance principalement destiné au personnel des bibliothèques des écoles secondaires publiques et privées (Ramjaun, 2013). Ce certificat reçoit le même statut que le diplôme, c'est-à-dire que les titulaires peuvent aspirer à devenir bibliothécaires et bibliothécaires principaux. Le cours cesse d'être offert en 1998 (Ramjaun, 2013). En 1997, la Library Diplomates Association (LDA) est fondée et cette dernière fait pression en faveur d'un cours à distance à Maurice menant au baccalauréat ès arts (Ramjaun, 2013). Un accord de partenariat a été signé entre l'université australienne Charles Sturt de Nouvelle-Galles du Sud et l'université de Maurice pour la gestion conjointe d'un programme d'une période de trois ans (Ramjaun, 2013). Le lancement du Bachelor of Art in Library and Information Science débute en 1999 et s'interrompt en 2008 (Ramjaun, 2013). En 2022, la Open University of Mauritius présente sur son site web un diplôme et un certificat à distance en Library Science Information, qualifications toutefois inaccessibles, car il n'y a aucune possibilité d'inscriptions (Open University of Mauritius, 2018). De nos jours, l'offre des cours en sciences de l'information à Maurice semble inactive.

Association de bibliothèques

En premier lieu, il existe l'association de la Library and Information Association Republic of Mauritius. L'association LIA créée en 2008 regroupe des bibliothécaires professionnels et du personnel paraprofessionnel comme les techniciens et techniciennes qui travaillent dans le milieu des bibliothèques et de l'information à Maurice (LIA, s. d.). Toute personne qui détient un diplôme universitaire ou toute qualification supérieure en bibliothéconomie ou en sciences de l'information est éligible à devenir membre (LIA, s. d.). La LIA représente et fait la promotion des intérêts des professionnels et paraprofessionnels dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information à Maurice par l'organisation d'activités de sensibilisation et de promotion,

d'ateliers et de conférences, par la publication d'infolettres et par l'offre d'un programme de développement professionnel en continu. L'association donne accès à un réseau d'interaction entre les membres de la profession grâce à la création d'un forum en ligne (LIA, s. d.). La LIA permet la création, l'exploitation et le partage des connaissances et favorise un accès à la fois à l'information et au savoir. Elle encourage le développement professionnel par la publication de revues et autres travaux de recherche de ses membres. De plus, la LIA établit des réseaux avec des organisations professionnelles similaires dans d'autres pays afin de partager les connaissances et les pratiques au profit de tous les travailleurs et travailleuses des bibliothèques (LIA, s. d.).

En deuxième lieu, il y a la Mauritius Library Association qui est ouverte à toutes les catégories d'employés des bibliothèques (MLA, s. d.). Les membres travaillent dans les écoles secondaires, les bibliothèques municipales, les universités, la Bibliothèque nationale, la Mauritius Institute of Education, les unités de documentation et les bibliothèques publiques (Karghoo, 2020). La MLA est fondée en 1973 et elle est la première association des employés de bibliothèques de Maurice (MLA, s. d.). Elle agit comme la voix des professionnels dans le secteur de la bibliothéconomie et des sciences de l'information à Maurice (MLA, s. d.). Gheerishsing Gopaul, bibliothécaire et président de la Mauritius Library Association, est porte-parole et représentant de l'association auprès des médias (Karghoo, 2020). La MLA offre à ses membres une vitrine d'offres d'emploi à combler en éducation, en bibliothéconomie et en alphabétisation à Maurice, des journées de formation, des réunions annuelles et des conférences (MLA, s. d.). Par exemple, la MLA a organisé le 21 avril 2022 une session d'information pour ses membres ayant pour thème « Books in this tech-savy world » dans le contexte de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (MLA, s. d.). La MLA a un objectif parfois revendicateur lorsque l'association s'implique activement dans les décisions gouvernementales en ce qui a trait aux bibliothèques, à l'éducation et à l'alphabétisation (Karghoo, 2020).

En troisième lieu, il existe aussi le regroupement de l'Association of Professional Librarians qui est ouverte aux professionnels de l'information avec un diplôme universitaire (APL, 2022). La plateforme de l'APL se trouve uniquement par l'intermédiaire d'une page Facebook officielle. Cette page partage du contenu public ayant pour objet la communication professionnelle à savoir l'échange d'idées, de nouvelles et d'activités (APL, 2022). En 2019, l'association a publié sa liste des membres du bureau et la présidente est madame Veena Suggoona, commis en bibliothèque à la National Library (APL, 2022).

En dernier lieu, il existe une organisation qui se nomme le Mauritius Council of Registered Librarians, un groupe opérant sous l'égide du ministère des Arts et de la Culture (MCRL, 2022). Le conseil est créé en 2002 conformément aux dispositions du

Mauritius Council of Registered Librarians Act de 2000 (MCRL, 2022). Pour devenir membre, il faut être citoyen mauricien et envoyer une demande d'inscription par formulaire afin d'obtenir le titre de bibliothécaire professionnel enregistré auprès du Conseil mauricien des bibliothécaires agréés selon la loi de 2000 du conseil (MCRL, 2022). Le MCRL s'engage à promouvoir le développement de la profession et encourage également les avancées savantes de la pratique en bibliothéconomie. Le MCRL fournit un cadre dans lequel tous les bibliothécaires doivent opérer soit le Code de déontologie qui énonce les lignes directrices essentielles de la conduite attendue de tous les bibliothécaires à Maurice (MCRL, 2022).

Cadre législatif

L'organe administratif central dans le domaine des bibliothèques de la République de Maurice est le ministère des Arts et de la Culture. Deux lois sont fondatrices de la vision bibliothéconomique de la République de Maurice.

Le 20 décembre 1996, la loi n° 32 intitulée *National Library Act*, créée, en tant que personne morale, la Bibliothèque nationale de la République de Maurice composée à la fois de la section mauricienne de la bibliothèque de l'Institut mauricien et de la section mauricienne du département des archives (National Library, 2022). Outre ses missions de services de bibliothèque auprès de tous les ressortissants mauriciens, l'institution nationale nouvellement formée est ainsi responsable de collecter, conserver et diffuser le patrimoine documentaire mauricien ou relatif à la République de Maurice.

Pour la mise en œuvre de cette mission, la loi de 1996 a instauré dans son article 15 la règle du dépôt légal stipulant que chaque imprimeur de Maurice est tenu de déposer gratuitement auprès du directeur de la bibliothèque nationale, six exemplaires de chaque publication, qu'il s'agisse d'un livre, d'une revue ou d'un journal. La même règle s'applique à chaque producteur mauricien pour le dépôt en six exemplaires de tout matériel non imprimé, produit à Maurice. Afin de garantir l'accès à la collection plus complète de documents relatif à la République de Maurice, la Bibliothèque nationale doit acquérir tous les documents publiés à l'étranger, dont le sujet est lié à la République de Maurice.

Des Règlements ont été établis le 23 octobre 1997 pour l'exécution de ladite loi, en vertu de son article 1 afin de préciser notamment les dispositions relatives au dépôt légal.

La loi n° 4 du 30 mai 2000, intitulée *Mauritius Council of Registered Librarians Act 2000*, a pour objet quant à elle de créer un Conseil mauricien des bibliothécaires agréés (MCRL),

sous la forme d'une personne morale opérant sous l'égide du ministère des Arts et de la Culture (MCRL, 2022).

À cet effet, l'article 4 de la loi définit les objets du Conseil comme étant :

- d'établir et d'améliorer les normes d'éducation, de pratique et de conduite et de maintenir la discipline dans la pratique de la bibliothéconomie ;
- d'établir et de tenir un registre des bibliothécaires inscrits ;
- de publier un code de pratique pour les bibliothécaires professionnels sur les normes de conduite et d'éthique professionnelles ;
- d'établir des liens appropriés avec tout organisme d'enseignement à Maurice ou en dehors de Maurice en vue d'élever le niveau de l'enseignement en bibliothéconomie ;
- déterminer les conditions d'accès à la formation et d'admission ou de radiation du registre des personnes en formation de bibliothéconomie à Maurice ;
- approuver les programmes de formation menant à l'enregistrement des bibliothécaires à Maurice ; et
- conseiller le ministre sur toute question régie par la présente loi ou toute question connexe ou accessoire à celle-ci.

Conformément à ces dispositions, le Conseil mauricien des bibliothécaires agréés a été créé en octobre 2002. Le MCRL «aspire à être la voix collective de tous les professionnels des bibliothèques et des sciences de l'information (LIS), défend l'égalité du droit à l'information pour tous les citoyens, et croit en la liberté de lire, d'apprendre et de découvrir». Le MCRL «joue un rôle important dans la promotion de la bibliothéconomie en tant que profession vitale pour une société informée». (MCRL, 2022).

Informations complémentaires/particularités

La difficulté à trouver des informations récentes sur les bibliothèques de Maurice montre qu'il ne s'agit pas d'une priorité gouvernementale. Ce manque de considération se traduit concrètement par un manque de moyens et une formation des bibliothécaires insuffisante. Afin d'y remédier, les bibliothèques se tournent vers des investisseurs étrangers tel que l'Inde ou la Chine. Cependant, le sort des bibliothèques suscite de nombreux articles dans les médias, qui témoignent de l'intérêt de la population. Des

entreprises locales choisissent aussi de s'impliquer pour soutenir leur développement : ce qui est une façon pour la communauté de réinvestir dans la communauté.

Références

Alliance française de Maurice. (s.d.). Médiathèque-L'univers du livre. [L'Univers du Livre – Alliance Française de Maurice \(alliance-francaise-maurice.com\)](http://alliance-francaise-maurice.com)

Association of Professional Librarians – APL. (s. d.). Accueil [page Facebook]. Facebook. Repéré le 21 décembre 2022 à <https://www.facebook.com/groups/410434719768635>

Banque Mondiale (2022, 11 octobre), Maurice – Vue d'ensemble. <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mauritius/overview>

Centenaire-Bibliothèque Carnégie: Un fonds rare menacé de décrépitude. (2017, 17 juillet). Le Mauricien. [CENTENAIRE – BIBLIOTHÈQUE CARNEGIE : Un fonds rare menacé de décrépitude | Le Mauricien](http://www.lemauricien.com)

Chan Kam Lon, Yves. 2004. A New Star in the Indian Ocean: The National Library Mauritius. Alexandria, 16 (2). <https://doi.org/10.1177/095574900401600205>

Éducation: les conditions des bibliothécaires scolaires déplorées. (2022, 4 avril). L'express. [Éducation: les conditions des bibliothécaires scolaires déplorées | lexpress.mu](http://www.lexpress.mu)

Groëme-Harmon, A. (2020, 9 octobre). Bibliothèques municipales : des pages qui se tournent. L'express. [Bibliothèques municipales: des pages qui se tournent | lexpress.mu](http://www.lexpress.mu)

Groëme-Harmon, A. (2021, 18 février). Archives et Bibliothèque nationales: L'Inde à la rescousse. L'express. [https://lexpress.mu/article/389120/archives-et-bibliotheque-nationales-linde-rescousse](http://www.lexpress.mu)

Histoire de Maurice (2022, 27 novembre), Dans Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_Maurice

Institut Français de Maurice. (s.d.). Médiathèque. [Médiathèque – Institut Français de Maurice \(institutfrancais.mu\)](http://institutfrancais.mu)

International Federation of Library Associations and institutions. (s.d.). Library map of the world. [IFLA Library Map of the World](http://www.ifla.org)

Karghoo, C. (16 janvier 2020). Gheerishsing Gopaul : « Une baisse alarmante a été notée dans la culture de la lecture ». 5 plus Dimanche. [https://www.5plus.mu/actualite/gheerishsing-gopaul-une-baisse-alarmante-ete-notee-dans-la-culture-de-la-lecture](http://www.5plus.mu)

Langues à Maurice (2022, 19 décembre), Dans Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_%C3%A0_Maurice

Lehembre, B. (1984), L'île Maurice, Éditions Karthala

LIA-Library and Information Association'Blog (LIA Republic of Mauritius). (s. d.). About. <https://liamofmauritius.wordpress.com/about/>

Livres : L'Institut Margéot ouvre une bibliothèque spécialisée. (2013, 9 novembre). Le Mauricien. [LIVRES : L'Institut Margéot ouvre une bibliothèque spécialisée | Le Mauricien](#)
Maurice. (s. d.). Dans Encyclopédie Larousse en ligne. <https://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Maurice/132355>

Mauritius Council of Registered Librarians - MCRL. (2022). About Us. https://mcrl.govmu.org/mcrl/?page_id=1460

Mauritius Library Association - MLA. (s. d.). Accueil [page Facebook]. Facebook. Repéré le 21 décembre 2022 à <https://www.facebook.com/profile.php?id=100063612821322>

Mauritius Library Association : L'importance d'une formation à l'intention des bibliothécaires mise en avant. (2021, 29 septembre). Le Mauricien. [Mauritius Library Association : L'importance d'une formation à l'intention des bibliothécaires mise en avant | Le Mauricien](#)

Mauritius National Bibliography. (s.d.). IFLA. Consulté 21 décembre 2022, à l'adresse <https://www.ifla.org/g/bibliography/mauritius-national-bibliography/>

MGI : Lancement d'une bibliothèque spécialisée en langue et culture. (2014, 1 juillet). Le Mauricien. [MGI : Lancement d'une bibliothèque spécialisée en langue et culture | Le Mauricien](#)

Ministry of Education, Tertiary Education, Science and Technology. (s.d.). Library services. [Library Services \(govmu.org\)](#)

National Library of Mauritius. (16 mars 2022). Career. <http://www.national-library.mu/career>

National Library of Mauritius. (s.d.). Acts & Regulations. <http://www.national-library.mu/acts-regulations>

Open University of Mauritius. (2018). Undergraduate courses. <https://www.open.ac.mu/undergrade-fees/>

National Library of Mauritius. (2022). Dans Wikipedia. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=National_Library_of_Mauritius&oldid=1068549633

(Patrimoine) Bibliothèque nationale: Un nouveau site Web lancé. (2021, 20 février). Le Mauricien. <https://www.lemauricien.com/actualites/societe/patrimoine-bibliotheque-nationale-un-nouveau-site-web-lance/404977/>

Ramjaun, I. (1997). The Library Profession in Mauritius: improving its status and image. Information Development, 13 (3), 135-141. <https://doi.org/10.1177/0266666974238591>

Ramjaun, I. (2013). Library Education in Mauritius: A Critical Appraisal. Dans J.K.

Vijayakumar, P. Pichappan et T.A.V. Murthy, Rejuvenated Libraries for Empowered Users: Essays in Honor of Dr. T.A.V. Murthy (p. 302-307). Edition Digital Information Research Limited.

Rodrigues : Emtel soutient des projets éducatifs. (2016, 25 février). Le Mauricien. [RODRIGUES : Emtel soutient des projets éducatifs | Le Mauricien](#)

Seetamonee, R. (2021, 24 février). Bibliothèque nationale : Un trésor patrimonial.

Le Defi Media Group. <https://defimedia.info/bibliotheque-nationale-un-tresor-patrimonial>

Strategie de developpement: L'Université de Maurice lance sa bibliothèque virtuelle. (2017, 8 novembre). Le Mauricien. [STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT: L'Université de Maurice lance sa bibliothèque virtuelle | Le Mauricien](#)

Toussaint, A. (1971), Histoire de l'île Maurice (Que sais-je, no 1449), Presses Universitaires de France.

Yves Chan Kam Lon (ex-directeur de la BN): « Notre mémoire collective aurait pu partir en fumée! ». (2020, 12 août). Le Mauricien. <https://www.lemauricien.com/le-mauricien/yves-chan-kam-lon-ex-directeur-de-la-bn-notre-memoire-collective-aurait-pu-partir-en-fumee/368682/>

II. Irlande

(Arianne Bouchard-Fauteux, Laurence Martin, Amélie Rocheleau, Emilie Tron)

Profil du pays

L'Irlande est un pays souverain partageant son île avec l'Irlande du Nord. Le pays est divisé en 26 comtés, des subdivisions administratives, et sa capitale est Dublin. La population est estimée à 5 054 000 personnes sur le territoire, et les langues officielles sont l'irlandais, aussi appelé le gaélique irlandais, et l'anglais (Kay et al., 2022).

Le territoire irlandais a connu deux très importantes famines. La première, de 1740 à 1741, est due à de mauvaises conditions climatiques entraînant un faible rendement des récoltes. La seconde, de 1845 à 1852, est probablement la plus connue et la plus marquante pour la culture irlandaise. Alors que les pommes de terre constituaient une grande partie de l'alimentation de la classe ouvrière, le mildiou, une maladie d'Europe centrale, a pénétré les frontières irlandaises et contaminé les champs, détruisant près de 40 % des récoltes de pommes de terre. Si en 1841 on comptait 8,5 millions d'habitants (Vaughan, 2016), la maladie et la malnutrition eurent alors raison de près d'un million d'Irlandais et il est estimé que 1,5 à 2 millions autres auraient quitté le pays pendant la crise et par après. En effet, les contrecoups de la famine continuèrent à avoir un impact sur la population même après le rétablissement de la situation (grande famine irlandaise, 2022). L'émigration a mené le peuple irlandais à se répartir sur une large quantité de pays, plus particulièrement les États-Unis, le Canada, en Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Conséquemment, l'héritage culturel irlandais se retrouve partout à travers le monde aujourd'hui.

Le déclin de la population persiste jusqu'au début du XXe siècle, où on compte alors 4,4 millions d'habitants sur le territoire (Vaughan, 2016). Ces événements ont causé une diminution importante du nombre d'Irlandais capables de parler et d'écrire le gaélique irlandais. Aujourd'hui, si la langue est enseignée à l'école, elle reste la moins parlée des deux langues officielles du pays, devancée de loin par l'anglais. Seulement 538 283 parleraient encore quotidiennement l'irlandais (Irlande [pays], 2022). Se faisant, la production culturelle irlandaise est majoritairement anglophone. Malgré tout, la langue et

le folklore traditionnel irlandais restent une fierté, en dépit des influences européennes, et connurent une renaissance culturelle et nationaliste à partir de la moitié du 19^e siècle jusqu'au début du 20^e (Britannica, 2012).

Histoire

L'Irlande est une île connue pour la migration vers 800 av. J.-C. des Celtes. La civilisation celtique était organisée en cinq royaumes, soit l'Ulster, le Leinster, le Munster, le Connaught, et au centre le Meath où siégeait un roi Suprême. Le déclin des Celtes commence au 6^e siècle avec l'arrivée de missionnaires chrétiens et l'annonce de l'Évangile par Saint Patrick (Britannica, 2022). Ensuite, les Vikings ont découvert l'île vers l'an 795, puis ils ont commencé à y faire des raids pour piller et brûler les églises et les monastères, jusqu'à s'y installer dès 840 (Joannon, 2006). Les conflits entre royaumes, mêlés à des guerres de succession, des invasions et parfois des alliances avec des Vikings ou Normands, ont perduré des centaines d'années, jusqu'à l'implication de l'Angleterre (Joannon, 2006). Parmi les événements décisifs dans le sort de l'Irlande, il y a eu la sollicitude du roi local de Leinster auprès du roi Richard FitzGilbert de Clare de Normandie, un allié du roi Henri II d'Angleterre, qui s'est terminée avec l'implication militaire de la Normandie en Irlande pour assoir sur le trône le roi de Leinster avec l'autorisation du roi Henri II (Britannica, 2022). Plus tard, le roi Henri II veut réinstitutionnaliser son pouvoir avec le traité de Windsor de 1175, qui certifie la reconnaissance des évêques de l'autorité anglaise sur l'Irlande. Il y a eu la Loi Poynings de 1495 limitant les pouvoirs parlementaires irlandais, la Rébellion de Tyrone en 1595 qui s'est transformée par la guerre de neuf ans, le soulèvement Jacobite de 1715 pour assoir sur le trône de l'Irlande et de l'Angleterre le dernier Roi Catholique de la monarchie anglaise, la Rébellion irlandaise de 1798 et le vote de l'Acte d'Union de 1801, qui marque le début de conflits suivant l'intégration officielle de l'Irlande à la Grande-Bretagne. Les siècles suivants ont été la cible de guerres et révoltes en lien avec l'indépendance, la religion, les famines, des soulèvements agraires, le nationalisme, des mouvements pour revaloriser la culture gaélique, puis des querelles entre l'Irlande du Sud, soit l'actuelle Irlande et l'Irlande du Nord, aujourd'hui faisant partie du Royaume-Uni. Dans les événements à souligner pour la mémoire collective irlandaise, il y a en 1840, le mouvement nationaliste *Young Ireland* qui voulait promouvoir l'histoire irlandaise et la langue gaélique, puis le *Irish Republican Brotherhood* (IRB) en 1858, et en 1922 le mouvement armé *Irish Republican*

Army (IRA) revendiquant les intérêts de l'Irlande. Ces luttes radicales ont causé des massacres de masse, comme le Soulèvement de Pâques en 1916. À la suite de la signature du Traité anglo-irlandais en 1922 visant à reconnaître l'État libre d'Irlande, ainsi que l'opportunité du Nord de s'y unir ou non, alors que la majorité du Nord voulait rester une nation du Royaume-Uni, une guerre civile éclate. La Constitution de l'Irlande est signée en 1937, puis l'Accord de Belfast pour la paix entre le Sud et le Nord est signé en 1998. Cependant, des conflits persistent, notamment depuis le référendum de 2016, puis le retrait officiel du Royaume-Uni de l'Union européenne en 2020 rapportant des débats en Irlande, tels qu'une frontière entre l'Irlande du Nord et du Sud (Smith, 2016). Effectivement, le Royaume-Uni fut un des signataires de l'Accord de Belfast, ainsi leur retrait de l'Europe implique aussi le retrait de leur soutien dans cet accord de paix.

L'histoire des bibliothèques en Irlande débute avec le *Library Movement* qui reconnaît leur importance dans la société et vise le développement de celles-ci sur l'île (Maguire, 1923). Ainsi, le *Public Libraries Act* du Royaume-Uni de 1850 sera appliqué trois ans plus tard à l'Irlande avec le *Ewart Act* qui autorise des municipalités à avoir leur bibliothèque (Poulain, 1992). Une loi pour l'établissement de bibliothèques gratuites passe en 1855 et instaure un impôt d'un penny (Poulain, 1992). En outre, chaque ville devait accepter d'ouvrir une bibliothèque publique et mettre en place un comité pour sa gestion. La ville de Belfast a inauguré leur bibliothèque en 1888, soit six ans après le vote favorable à cette construction par le conseil de ville, ainsi que la ville de Dublin qui a établi en 1883 un comité ayant fait la recommandation d'avoir deux bibliothèques publiques pour répondre à la demande du grand public dès 1884. (Greenwood, 1890). Effectivement, bien que les bibliothèques gratuites soient perçues favorablement, leurs mises en service sont difficiles par manque de financement. Par exemple, la ville d'Ennis qui avait passé la loi en 1855 a seulement pu ouvrir une bibliothèque en 1931 (Poulain, 1992). Ainsi, les bibliothèques se sont graduellement développées avec l'aide de la Fondation Carnegie jusqu'en 1943, puis dès 1947 avec le conseil des bibliothèques du pays (*An Chomhairle Leabharlanna*), pour assurer la qualité des bibliothèques. Parmi leurs recommandations, les bibliothèques publiques devaient impérativement offrir des livres pour les enfants et le grand public, autant de la fiction, que des ouvrages d'éducation (Maguire, 1923). En plus des enjeux financiers en lien avec les acquisitions, l'approvisionnement de livres sur l'île devait aussi être organisé. Des voyages de *Curragh*, de longs bateaux traditionnels à voiles et des bateaux de pêche étaient utilisés, tout comme pour acheminer les livres en montagnes, on chargeait des livres sur le dos des ânes. (Maguire, 1923). Comme l'enjeu de l'accessibilité était valorisé, la *Central Library for Students in Dublin* était une institution essentielle au pays à cause de leur collection d'envergure. Alors, si une personne en région demandait un

livre qui n'était pas dans sa bibliothèque, le bibliothécaire l'envoyait à la centrale de Dublin (Maguire, 1923).

Types de bibliothèques

Bibliothèques publiques

Selon les données compilées en 2019 dans la carte mondiale des bibliothèques de l'IFLA, on trouvait en Irlande, 359 bibliothèques publiques ayant toutes un accès internet et desservant 885,971 usagers par un corps professionnel de 1,800 personnes. Ils ont enregistré 17 millions de visites physiques et 17,8 millions de prêts. En général, chaque bibliothèque opère une centrale, puis des points de service répartis par districts (Robert, 2013). Ainsi, 30 bibliothèques publiques qui font office de centrale sont distribuées en Irlande avec environ 330 bibliothèques qui sont des points de service, dont les services et le nombre d'heures d'ouverture dépendent de la grandeur de la communauté qu'elle dessert (IGMA, 2022). Ces bibliothèques font partie d'un réseau jalonné par le *Libraries Development*, soutenu par le *Local Government Management Agency (LGMA)*, un département ministériel. Ce réseau est caractérisé par un catalogue commun à l'ensemble du pays, ce qui fait que pour une notice bibliographique, il peut y avoir plus de quarante exemplaires avec des localisations et cotes différentes, par un répertoire de bases de données, ressources numériques et suggestions de lecture utilisées pour l'ensemble des institutions, ainsi que par des politiques publiques appliquer pour tous. La campagne stratégique qui terminera en 2022, *Our public libraries: inspiring, connecting and empowering communities* voulant offrir un meilleur accès aux bibliothèques publiques pour qu'elles deviennent des lieux de première main pour recevoir des services communautaires favorisant l'intégration (Ring, 2018). Avant cela, la campagne stratégique de 2013 à 2017, *Opportunities for All*, avait pour objectif le développement économique, social et culturel des communautés et voulait offrir l'abonnement universel pour tous les Irlandais (Hogan, 2013). La prochaine stratégie est encore en construction, toutefois le IGAM a dévoilé le titre, soit, *Facilitating the Development of a New National Public Library Strategy for Ireland*, afin d'établir une collaboration transnationale pour forger une vision inclusive des bibliothèques publiques en Irlande et produire une politique nationale pour

optimiser les services, bâtiments et ressources (IGMA, 2022). Bien que les bibliothèques soient gérées par des autorités locales, les financements des bibliothèques publiques proviennent des municipalités, mais aussi de l'État (Roberts, 2013). Effectivement, dans les années 50, le financement était fourni par le conseil des bibliothèques, *An chomhairle leabharlanna*, toutefois aujourd'hui, cette charge financière revient à l'État. Dans les années 90, à titre d'exemple, l'État pouvait déboursier un montant allant jusqu'à 600 mille livres irlandaises par construction (Poulain, 1992). Pour pallier la distance entre les points de service, les bibliobus sont largement utilisés dès les années 80. En plus, parce que l'histoire irlandaise est fortement reconnue pour le nationalisme, l'indépendance et l'émigration, les bibliothèques publiques ont en général, des collections et des salles dédiées pour la recherche généalogique et l'histoire locale (Poulin, 1992). Un service qui est proposé depuis des dizaines d'années et qui est encore pertinent aujourd'hui, est le service spécifique, Community information, qui regroupe l'ensemble de l'information thématique de base pour vivre en société, soit en lien avec l'accès aux soins de santé, les formulaires gouvernementaux, les formations et métiers. Ce service est une fierté dans les bibliothèques, et surtout dans les quartiers défavorisés (Poulin, 1992). En bref, les bibliothèques publiques qui ont été depuis le *Ewart Act* de 1853, ciblées comme un vecteur pour l'accès à l'éducation, la culture et l'enrichissement social, ont réussi à transformer les bibliothèques en lieu social dédié pour la communauté. Pour ajouter, les politiques publiques et le soutien d'associations et du conseil des bibliothèques, *An chomhairle leabharlanna*, cherchent l'amélioration en continu des bibliothèques pour mieux accompagner leurs communautés.

Bibliothèques nationales

Le *Dublin Science and Art Museum Act* de 1877 permet l'inauguration de la bibliothèque nationale d'Irlande dans la même année, ainsi que le musée national du pays. Installée à Dublin, la bibliothèque nationale a pour mission de regrouper, préserver, promouvoir et rendre accessible la mémoire et les savoirs irlandais (National Library of Ireland, s.d.a). Si la bibliothèque ne permet pas le prêt de livres, il est possible de consulter les documents sur place. Le *readers' ticket* est nécessaire pour que l'utilisateur puisse avoir accès à la collection et aux salles de consultation. Pour s'en procurer un, il est possible de remplir un formulaire en ligne ou de se rendre sur place pour en faire la demande. Une fois obtenu, le *readers' ticket* est valide pour une période de trois ans. Un service de numérisation et

de photocopie permet également de consulter une grande partie de la documentation de chez soi, au besoin.

La bibliothèque nationale est aussi chargée du dépôt légal de toutes les publications du territoire irlandais depuis 1927. En 2021, selon son rapport annuel, la bibliothèque a ajouté 4 239 nouveaux livres et 7 820 journaux à sa collection, ainsi que 150 items pour ses collections spéciales. (National Library of Ireland 2021, p.9). Sa collection numérique contient plus de 140 000 éléments, dont plusieurs éléments proviennent de sa collection qui a été numérisée afin de les rendre accessibles en ligne. De plus, la bibliothèque innove dans le monde numérique, entre autres en faisant du « selective web archiving », c'est-à-dire qu'elle archive périodiquement des sites web irlandais. Ces versions antérieures deviennent alors accessibles pour toujours, même après une fermeture potentielle du site web, et les usagers de la bibliothèque peuvent y naviguer comme sur un site normal. En 2021, c'est 8.3 téraoctets qui ont ainsi été ajoutés au catalogue en ligne (National Library of Ireland, 2021, p.22).

La bibliothèque nationale propose des expositions physiques et numériques, des tours guidés, des conférences et des ateliers pour promouvoir l'histoire irlandaise. Par exemple, le programme « Living with Pride » a débuté en mars 2021 et honore la communauté LGBTQ+ irlandaise, passée et présente, à l'aide d'une vaste panoplie d'événements, ateliers et expositions (National Library of Ireland, 2021, p.16). La bibliothèque offre également un service de recherche généalogique accessible sur place avec un consultant, ou en ligne à partir d'une panoplie de sites web rendus accessibles gratuitement par le biais de la bibliothèque (National Library of Ireland, s.d.b).

Bibliothèques universitaires

À l'heure actuelle, il y a sept universités de type publiques dans toute l'Irlande. Ce sont des établissements autonomes et les programmes sont reconnus par le gouvernement. Il existe aussi plusieurs instituts technologiques (14) qui proposent aux étudiants cherchant une formation plus professionnelle, des formations plus courtes. Les diplômes sont reconnus au niveau national et permettent une insertion directe sur le marché du travail, mais ils permettent aussi la poursuite d'études à la maîtrise et au doctorat. Il existe quelques établissements universitaires de type privés, mais ce ne sont pas toutes les formations qui sont reconnues par le gouvernement, même que plusieurs formations sont données en partenariat avec une université publique. Bref, les sept universités publiques

irlandaises possèdent une bibliothèque et offrent une grande gamme de services qui ressemblent à nos usages nord-américains telles que : emprunter et retourner les documents en libre-service; prêt d'ordinateurs portables; service de numérisation à la demande; assistance par les bibliothécaires disciplinaires, mais aussi service d'information sur place et en ligne; formations; etc. Les collections sont très grandes et remplies de ressources académiques de haute qualité, et elles s'en trouvent bonifiées par les services de prêts entre bibliothèques et les cartes d'accès pour d'autres bibliothèques universitaires et autres. Aussi, elles offrent toutes des collections spéciales et des archives. Par ailleurs, il y a une bibliothèque plus spéciale que les autres qui depuis 1592, s'est transformée avec les générations.

Il s'agit de la : « Library of Trinity College Dublin ».

La bibliothèque du Trinity College a commencé avec une collection de livres et de manuscrits pour soutenir l'éducation du clergé protestant. Au milieu du XIX^e siècle, l'Irlande, l'Écosse et l'Angleterre ont accepté une réforme du programme d'études donc une plus grande demande d'installations de bibliothèque qui répondraient mieux aux besoins du personnel enseignant et, de plus en plus, des étudiants. De plus, ils respectaient tous le « copyright Act 1911 » et la bibliothèque du Trinity College a vite obtenu la responsabilité du dépôt légal en 1801, ainsi les collections se sont bien développées en livres britanniques et irlandais. Aujourd'hui, après le déploiement des collections, on peut affirmer que ce ne sont pas les achats ou l'apport de livres de dépôt légal « qui ont fait la grandeur de cette bibliothèque, mais bien les dons qu'elle a reçus, incluant des collections uniques et même des trésors individuels comme le Livre de Kells » [ma traduction] (Fox, 2014, pp. 341 – 352).

À la fin du XX^e siècle, il y a eu une croissance dans la coopération entre les bibliothèques. En effet, les éditions savantes augmentaient en prix, mais les budgets restaient les mêmes, toutes les institutions avaient le même problème. Trinity aurait joué un rôle de premier plan dans cette coopération par son appartenance à des instances telles que :

« *the cross-border Committee for Library Co-operation in Ireland (COLICO), the Consortium of National and University Libraries (CONUL) and the Library Council/An Chomhairle Leabharlanna. In 1997, Trinity and the other universities in the Dublin area (University College, Dublin City University and St Patrick's College Maynooth) established the ALCID (Academic Libraries Co-operating in Dublin).* » (Fox, 2014, pp. 341 – 352).

« le programme par lequel le personnel académique et les étudiants de troisième

cycle de toutes les institutions participantes pourraient avoir accès à n'importe laquelle des bibliothèques des autres institutions, sans formalité. Le régime a ensuite été étendu pour inclure les autres universités irlandaises. Le service de livraison de documents, créé en 1980 pour fournir des copies de documents de Trinity à d'autres bibliothèques, a été intégré à un service national de demande en ligne, IRIS, en 1994, donnant accès aux fonds de six bibliothèques participantes, dont Trinity. » [ma traduction] (Fox, 2014, pp. 341 – 352).

Depuis son ouverture, *the library of Trinity College* est considérée comme la plus grande bibliothèque d'Irlande.

Bibliothèques scolaires

La situation dans les bibliothèques scolaires en Irlande, autant au primaire qu'au secondaire, est, comme dans bien d'autres pays, plutôt précaire. *The School Libraries Survey*, un sondage effectué en 2019, permet de mieux comprendre le contexte des bibliothèques scolaires irlandaises ainsi que les enjeux qu'elles apportent. Ainsi, du 7 février 2019 au 22 mai 2019, l'association *Children's Books Ireland* ainsi que l'association *School Library Association of the Republic of Ireland (SLARI)* collaborent dans la mise en œuvre du sondage « *The School Libraries Survey* » (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020), et ce, « auprès de 1138 établissements scolaires, dont 785 écoles primaires et 353 écoles secondaires » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020).

D'abord, pour ce qui est des écoles primaires, « 47% d'entre elles disent avoir, au sein de leurs établissements, un espace uniquement destiné à une bibliothèque scolaire alors que 28% avouent n'avoir tout simplement pas de bibliothèques » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020). À cet égard, ces premiers résultats obtenus démontrent une incompréhension quant à la notion de « bibliothèque ». À vrai dire, la définition de ce terme n'est pas exactement similaire pour tous. En effet, « 25% des écoles primaires affirment n'avoir aucun endroit précis consacré à une bibliothèque » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020). Autrement dit, cette portion possède « des étagères remplies de livres à même les locaux de classe ou encore des chariots mobiles faisant office de bibliothèque pour l'ensemble du corps étudiant » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020). Dans le même ordre d'idées, force de constater que le sondage révèle également que la situation en Irlande, en ce qui concerne les employés en bibliothèque, n'est pas à envier. « Seulement 5 établissements primaires

affirment avoir recouru à l'aide de bibliothécaires qualifiés » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020). En d'autres mots, cela signifie que la majorité des participants au sondage déclarent avoir uniquement embauché des employés non qualifiés pour un emploi en bibliothèque (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020). « Il est question ici de bénévoles, de professeurs ou encore de parents » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020). Bien que la situation soit plutôt critique pour les bibliothèques scolaires en Irlande, il est toutefois possible d'y dégager du positif. Ainsi, « la majorité des établissements primaires possédant une bibliothèque considèrent cet endroit comme un lieu multifonctionnel ayant pour mission de permettre aux élèves de développer rapidement un grand intérêt pour la lecture » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020).

Par la suite, le sondage prouve également que la situation des bibliothèques scolaires dans les établissements secondaires n'est guère plus avantageuse que celle existant au primaire. En effet, *The School Libraries Survey* indique que :

« 81% des écoles secondaires en Irlande ont un lieu spécialement dévoué à une bibliothèque, 7,5% d'entre elles rapportent ne détenir aucun endroit réservé principalement à une bibliothèque alors que 12% affirment n'avoir aucune bibliothèque au sein de leurs établissements, et ce, compte tenu d'un manque d'espace, de financement ou alors d'employés qualifiés ou non » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020).

En effet, « seulement 66 écoles secondaires sur les 240 participantes disent avoir, au sein de leurs équipes, des responsables en bibliothèque qualifiés » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020). Ainsi, la majorité des employés travaillant en bibliothèque ne sont pas du tout qualifiés pour un tel poste. Il s'agit essentiellement, encore une fois, de bénévoles, de professeurs ou encore de parents (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020).

Enfin, le sondage permet alors de communiquer au grand public irlandais que les établissements primaires et secondaires sont conscients de l'importance d'avoir une bibliothèque pour les élèves. Cependant, il faut comprendre que les bibliothèques scolaires éprouvent énormément de difficulté à remplir convenablement leurs missions principales. N'ayant pas le budget adéquat, il devient complexe pour les bibliothèques de veiller parfaitement au développement de tous les élèves au cours de leur parcours scolaire (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020). « Plusieurs affirment avec conviction que le budget alloué aux bibliothèques scolaires devrait être délégué au *Department of Education and Skills* » [traduction libre] (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020). Cela ne devrait donc pas être la tâche des associations de parents ou

des dons, et ce, comme c'est le cas présentement (Ma, van Alphen, Moore et McGuinness, 2020).

Bibliothèques spécialisées

Une bibliothèque spécialisée est « une institution financée par des entreprises privées, des agences gouvernementales ou encore des organismes à but non lucratif » [traduction libre] (McGill University SLA Student Group, 2022). En Irlande, il y a la *Royal Irish Academy* (RIA) qui se trouve à être une bibliothèque spécialisée (Brooks Howard et Burns, 2021). Tout comme les autres types de bibliothèques, les bibliothèques spécialisées amènent également un lot d'avantages. À titre d'exemple, « la RIA est plus flexible dans ses activités que pourraient l'être d'autres bibliothèques d'un autre genre » [traduction libre] (Brooks Howard et Burns, 2021), et ce, en offrant des services de lectures spécialisées afin de venir en aide au plus grand nombre d'utilisateurs ayant tous des besoins divers (Brooks Howard et Burns, 2021). Ainsi, la RIA, en étant une bibliothèque spécialisée, se permet d'être en contact direct avec ses utilisateurs, et ce, en offrant une aide personnalisée à chacun (Brooks Howard et Burns, 2021).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

L'*University College Dublin* (UCD) héberge un département d'étude des sciences de l'information, la *School of Information and Communication Studies*, depuis les années 20. Depuis ses débuts jusqu'aux années 70, l'école était associée à la bibliothèque de l'université. Les choses ont changé en 1975, lorsque le programme fut séparé de la bibliothèque universitaire et transformé en son propre département autonome dans la faculté des arts (UCD School of Information and Communication Studies, s.d.).

Le *Master of Library and Information Science* (MLIS) est un cours de deuxième cycle donné à UCD. Il se classe au 9^e niveau du *National Framework of Qualification*, un classement du système éducatif irlandais selon une échelle de 10 niveaux. Cette formation de niveau maîtrise de 90 crédits permet d'obtenir un diplôme d'études supérieures et vise à former de futurs bibliothécaires et professionnels de l'information. Le MLIS se donne à

temps plein et à temps partiel, et est reconnu par la *Library Association of Ireland* (UCD Dublin, s.d.-b).

UCD propose également une formation de 60 crédits, la *GradDip Library and Information Studies*. Cette formation est plutôt dirigée vers les individus souhaitant ajouter de la valeur à leur formation originale en ajoutant un *Graduate Diploma* qui leur permettra de faire carrière dans le domaine des bibliothèques et des sciences de l'information, mais sans être du niveau des bibliothécaires ou des professionnels de l'information. Donc si la formation *GradDip Library and Information Studies* est aussi de niveau 9 selon le *National Framework of Qualification*, elle a cependant une moins grande valeur que la formation MLIS, y compris à l'international. Les étudiants ayant la possibilité de suivre le *Master of Library and Information Science* sont ainsi encouragés à le faire. Ce second programme est tout de même reconnu par la *Library Association of Ireland* (UCD Dublin, s.d.-a)

Ces deux programmes suivent une formule hybride, c'est-à-dire que les cours se donnent en ligne ou en classe, selon les cas, et acceptent les étudiants étrangers. Les deux formations donnent les mêmes cours obligatoires, c'est-à-dire un cours de gestion pour les professionnels de l'information, un cours de gestion de l'information et des métadonnées, un cours de service de référence et d'information, un autre sur différentes méthodes de recherches appliquées et un dernier sur les méthodes de recherches plus spécifiques à l'emploi de bibliothécaire. En plus de la formation générale, le programme permet aux étudiants de choisir des cours plus spécifiques, afin de développer une spécialisation pour ensuite travailler dans des bibliothèques universitaires, des services publics ou des institutions culturelles, par exemple (UCD Dublin, s.d.-b).

La *Library Association of Ireland* recommande également la formation *Library and Information Management*, proposée par l'Université d'Ulster, qui est située en Irlande du Nord (*Library Association of Ireland*, s.d.). Bien que cette institution ne soit pas située sur le territoire irlandais, mais plutôt en Grande-Bretagne, le format exclusivement en ligne de la formation permet aux étudiants irlandais d'en profiter pleinement (*Ulster University*, s.d.).

Toutes ces formations sont reconnues à l'étranger, permettant aux diplômés de trouver de l'emploi partout à travers le monde, plus spécifiquement aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande et à travers l'Europe (UCD Dublin, s.d.-b).

Association de bibliothèques

« L'association *The Library Association of Ireland* est fondée le 28 octobre 1928 lors d'une conférence des bibliothèques irlandaises (*Irish Library Conference*) en collaboration avec la branche des services des bibliothèques de l'union officielle du gouvernement local irlandais (*Library Service Branch of the Irish Local Government Officials' Union*). C'est lors de cet événement que 12 citoyens sont élus afin de former le nouveau conseil exécutif de l'association *The Library Association of Ireland*. [...] En 1952, soit 20 ans plus tard, *The Library Association of Ireland* est alors considéré, par la loi sur les compagnies (*Companies Acts*) comme étant une association ayant des responsabilités limitées tout en fonctionnant sans capital social. [...] Cette dernière, en raison de ce changement de statut, se donne alors comme mission de s'impliquer davantage dans l'éducation des bibliothécaires irlandais. Ainsi, de 1953 à 1976, elle réussit à tenir ses engagements personnels envers le monde des bibliothèques en Irlande » [traduction libre] (*The Library Association of Ireland*, 2022).

Aujourd'hui, *The Library Association of Ireland* est toujours active et compte à ses côtés plusieurs groupes dont l'*Academic and Special Libraries Section*, le *Career Development Group*, le *Cataloguing & Metadata Group*, le *City and County Librarian's Section*, le *Continuing Professional Development*, le *Genealogy and Local Studies Group*, le *Government Libraries Section*, le *Health Sciences Libraries Group*, le *Library Publishing Group*, le *Open Scholarship Group*, le *Professional Standards Committee*, le *Public Libraries Section*, le *Rare Books Group*, le *School Libraries Group*, le *Western Regional Section* ainsi que le *Youth Libraries Group* (*The Library Association of Ireland*, 2022).

D'ailleurs, « *The Library Association of Ireland* offre la possibilité de devenir membre, et ce, dans le but d'avoir accès à de nombreuses sources d'informations ainsi que des conseils de professionnels provenant du monde des bibliothèques. Cet abonnement s'adresse surtout à ceux qui souhaitent être aidés et soutenus dans une carrière en bibliothèque » [traduction libre] (*The Library Association of Ireland*, 2022). Il est question ici de tarifs variant de 25 € à 110 € par année. Pour 60 € par année, l'association permet également à ceux ne vivant pas en Irlande d'avoir accès à leurs services (*The Library Association of Ireland*, 2022). Par ailleurs :

« l'association remet, chaque année, trois prix parmi tous les membres ayant adhéré à un abonnement payant. Il s'agit du prix de l'*Associate*, du prix du *Senior Associate* ainsi que du prix du *Fellow*. Ces récompenses soulignent toutes quelque chose

d'important. En effet, elles sont remises à un membre par catégorie, soit au niveau de la pratique professionnelle personnelle (*personal professional practice*), au niveau du développement professionnel continu (*continuing professional development*) ainsi qu'au niveau de la contribution apportée à la bibliothèque et au domaine de l'information (*contribution made to the library and information field*) » [traduction libre] (The Library Association of Ireland, 2022).

Cadre législatif

C'est la Library of Trinity College Dublin qui depuis 1801 respectait le « copyright Act 1911 » (britannique) et qui avait la responsabilité du dépôt légal. Les futurs changements de l'État libre d'Irlande en 1922 ont soulevé la question à savoir si la législation serait toujours appliquée. De plus, une autre bibliothèque convoitait le dépôt légal : la Bibliothèque nationale d'Irlande prétendrait être « la bibliothèque représentative de l'Irlande du Sud ». Ainsi, après l'adoption de la loi sur l'État libre d'Irlande le 31 mars 1922, ça aura pris 1 an, soit en mars 1923, pour que le gouvernement britannique confirme au Trinity College et à l'Association des éditeurs « qu'elle n'était pas disposée à utiliser l'Irish Free State (Consequential Provisions) Act 1922 pour apporter des modifications à la législation sur le dépôt légal, à moins que le Parlement irlandais ne décide de faire de même » (Fox, 2014, pp. 257 – 288).

Il y a donc eu un projet de loi. Dans la première version du nouveau projet de loi, « le nombre de bibliothèques habilitées à recevoir des exemplaires de publications irlandaises était de sept : les six spécifiés dans la loi britannique de 1911, plus la Bibliothèque nationale d'Irlande, mais plus tard, les trois collèges de l'Université nationale d'Irlande (Cork, Dublin et Galway) ont été ajoutés » [ma traduction] (Fox, 2014, pp. 257 – 288). Le projet de loi est devenu la propriété industrielle et commerciale (protection) Act, 1927, et la plupart des lois sur le dépôt légal reflétaient celle de la 1911. L'Ireland Act, voté à Westminster en 1949, a laissé la législation existante sur le dépôt légal inchangé.

Aussi, la loi de 2003 britannique sur les bibliothèques de dépôt légal (2003 c. 28) a réaffirmé les dispositions de la loi de 1911 en ce qui concerne les publications imprimées et a :

« habiliter le secrétaire d'État à prendre des règlements pour prolonger sa couverture aux documents non imprimés. C'était un principe important, car il signifiait que la loi ne couvrirait pas seulement les publications en ligne et hors

ligne existantes, mais qu'elle était suffisamment flexible pour inclure de nouveaux formats encore à inventer. Les droits de Trinity ont été confirmés dans cette loi britannique à condition que toute nouvelle réglementation relative aux publications électroniques dans la législation britannique ou irlandaise doivent s'accorder au niveau des protections équivalents pour les éditeurs britanniques » [ma traduction] (Fox, 2014, pp. 341 – 352).

Le gouvernement irlandais avait déjà fait l'adoption du Copyright et Related Rights Act en 2000, qui prévoyait la couverture du dépôt légal incluant tous les nouveaux formats.

Finalement, « An Chomhairle Leabharlanna » (le conseil de la bibliothèque) a été créé par la Loi sur les bibliothèques publiques de 1947 pour fournir des conseils et aide au service de la bibliothèque publique.

Information complémentaire/particularités

Censure

L'objectif déclaré de la loi de 1929 sur la censure des publications était « d'interdire la vente et la distribution de littérature malsaines », ce qui signifiait non seulement des livres à caractère indécent, mais aussi ceux qui prônaient la contraception. Au cours des années qui ont suivi, la liste croissante des publications interdites comprenait des œuvres de Proust, Hemingway, Robert Graves, etc. Dans les années 1930, le nombre de nouveaux livres interdits en Irlande chaque année se situait entre 100 et 150. Les autorités douanières, chargées de repérer les livres douteux à leur entrée dans le pays, se sont avérées être la plus grande source pour le Conseil de censure.

Les bibliothèques pouvaient détourner la loi, avec les listes publiées dans « Iris Oifigiuil », le journal officiel de l'État, elles pouvaient connaître les titres et les auteurs et faire une demande au Ministère de la Justice soit pour importer le livre, soit pour l'obtenir s'il était déjà arrivé. Mais le livre devait être placé dans une section spéciale dans la salle du bibliothécaire et un lecteur n'était autorisé à le voir qu'avec l'autorisation du bibliothécaire.

Tourisme

L'importance de la bibliothèque of Trinity College Dublin en tant que destination touristique, a fait en sorte que les touristes contribuent aux finances de celle-ci grâce au coût d'entrée. Pour la visite du Long Room, le prix était de 1£ en 1985, au cours des deux décennies suivantes, il a été progressivement augmenté et avec peu d'effet sur le nombre de visiteurs. Donc en 2003, la charge était de 7,50€, procurant, avec les bénéfices de la

librairie, une contribution aux finances de l'université de 600 000 €, pour un demi-million de visiteurs par an.

Références

Britannica, T. Editors of Encyclopaedia (2012, 2 mars). *Irish literary renaissance*. *Encyclopedia Britannica*. <https://www.britannica.com/event/Irish-literary-renaissance>

Brooks Howard, J. et Burns, J. (2021). *The Library an Leabharlann : Royal Irish Academy : Acadamh Ríoga na hÉireann : External Quality Review*.

Fox, P. (2014). *Trinity College Library Dublin : A History*. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511894749>

Grande famine irlandaise. (2022, 21 novembre). Dans *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/wiki/Grande_famine_irlandaise

Greenwood, T. (1890). *Public libraries: a history of the movement and a manual for the organization and management of rate supported libraries* (3e éd.). Simpkin & Marshall. https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=N0Gc8VHqeMAC&oi=fnd&pg=PA1&dq=public+libraries+ireland+history&ots=17O-cUeXW5&sig=M3oIngIUqFSzFmfCOOr562gcd0j0&redir_esc=y#v=onepage&q=ireland&f=false

Hogan, P. (2017). Opportunities for All The public library as a catalyst for economic, social and cultural development.

https://www.fingal.ie/sites/default/files/2019-03/public_libraries_strategy_2013_2017.pdf

IFLA. (2019). Cartes mondiales des bibliothèques: Irlande. IFLA Library map of the World. <https://librarymap.ifla.org/map/Metric/Number-of-libraries/LibraryType/National-Libraries,Academic-Libraries,Public-Libraries,Community-Libraries,School-Libraries,Other-Libraries/Country/Ireland/Weight/Totals-by-Country>

IGMA. (2022). Facilitating The Development of a New National Public Library: Strategy for Ireland.

<https://www.lgma.ie/en/news/request-for-tender-to-facilitate-new-national-public-library-strategy.html>

Irlande (pays). (2022, 1 décembre). Dans *Wikipédia*.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Irlande_\(pays\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Irlande_(pays))

Kay, S., Ranelagh, J. O'Beirne, E., et al. (2022, 14 décembre). Ireland. *Encyclopedia Britannica*. <https://www.britannica.com/place/Ireland>

Library Association of Ireland. (s.d.). *Careers*.

<https://www.libraryassociation.ie/careers/>

Maguire, S. J. (1923). Rural Libraries. *The Irish Monthly*, 51(602), 377–381. <http://www.jstor.org/stable/20517190>

Ma, L., van Alphen, M., Moore, N. et McGuinness, C. (2020). School Libraries Survey 2019 Report. <http://hdl.handle.net/10197/12989>

McGill University SLA Student Group. (2022). *About Special Libraries and the SLA*. McGill.ca. <https://www.mcgill.ca/sis-students/sla/speclibs>

National Library of Ireland. (s.d.a). *About the Library*.

<https://www.nli.ie/en/intro/about-the-library.aspx>

National Library of Ireland. (s.d.b). *Family History Service*.

<https://www.nli.ie/en/genealogy-advisory-service.aspx>

National Library of Ireland. (2021). *Annual report 2021*. file:///C:/Users/%C3%89milie%20Tron/Downloads/nliannualreport2021.pdf

Poulain, M. (1992). L'Irlande. Dans : Martine Poulain éd., *Les Bibliothèques publiques en Europe* (pp. 213–235). Paris: Éditions du Cercle de la Librairie.

<https://doi.org/10.3917/elec.poul.1992.01.0213>

Ring, M. (2018). *Our Public Libraries 2022-Inspiring, Connecting and Empowering Communities*.

<https://assets.gov.ie/4278/111218115931-79413828933647aaa21ce9157ee170ba.pdf>

Roberts, S. (2013). Les bibliothèques au Royaume-Uni et en république d'Irlande. Dans : Frédéric Blin éd., *Les bibliothèques en Europe: Organisation, projets, perspectives* (pp. 299–320). Paris: Éditions du Cercle de la Librairie.

<https://doi.org/10.3917/elec.blin.2013.01.0299>

Smith, E. (2006). Brexit and the history of policing the Irish border. *History & Policy*.

<https://www.historyandpolicy.org/policy-papers/papers/brexit-and-the-history-of-policing-the-irish-border>

The Library Association of Ireland. (2022). <https://www.libraryassociation.ie/>

UCD Dublin. (s.d.-a). *GradDip Library & Information Studies*. https://hub.ucd.ie/uisis/!W_HU_MENU.P_PUBLISH?p_tag=PROG&MAJR=W041

UCD Dublin. (s.d.-b). *MLIS Library & Information Studies*. https://hub.ucd.ie/uisis/!W_HU_MENU.P_PUBLISH?p_tag=PROG&MAJR=W006

UCD School of Information and Communication Studies. (s.d.). *History of the School*. UCD. <https://www.ucd.ie/ics/about/ourhistory/>

Ulster University. (s.d.) *Library and Information Management*.
<https://www.ulster.ac.uk/courses/202223/library-and-information-management-28268>

Vaughan, G. (2016, janvier). La famine en Irlande. *L'Histoire*, 419.
<https://www.lhistoire.fr/la-famine-en-irlande>

12. Islande

(Annie Paquin, Lamia Boumsied, Maxime Laprade, Ronel Kevin Attigbe)

Profil du pays

La République d'Islande est un pays insulaire de l'Atlantique Nord situé entre le Groenland et la Norvège. Cette île d'origine volcanique de 103 000 km² est recouverte de nombreux glaciers et champs de lave et on y compte de nombreux geysers, sources thermales et volcans dont certains sont encore actifs. Grâce au Gulf Stream, elle a toutefois un climat tempéré (Boyer et al, s.d).

Sa langue officielle est l'islandais qui appartient à la branche nordique des langues germaniques. En raison de son isolement géographique, elle est la langue qui est restée la plus proche du vieux norrois, langue médiévale dans laquelle sont rédigées les sagas et dont sont issues les langues scandinaves. Les Islandais peuvent d'ailleurs très facilement comprendre ces textes dans leur version originale (Matthíasson et al, s.d.).

Malgré une population d'à peine 380 500 habitants en 2022, dont près des deux tiers vit dans l'agglomération de sa capitale Reykjavik, l'Islande possède une littérature parmi les plus remarquables au monde qui est intimement liée à la quête identitaire nationale. Ses plus grands chefs-d'œuvre sont incontestablement les sagas, ces contes épiques en prose issus de la tradition orale relatant à la fois des récits historiques et mythiques des Vikings, mais également la poésie eddique et scaldique datant elles aussi du XII^e et XII^e siècle, l'âge d'or de la littérature islandaise. Au XIX^e siècle, naît le roman islandais et depuis, de nombreux écrivains islandais ont acquis une renommée internationale, le plus connu étant Halldór Laxness (1902-1998), lauréat du prix Nobel de littérature en 1955. Depuis une vingtaine d'années, les romans policiers islandais jouissent aussi d'une grande popularité (Boyer et al, s.d).

Histoire

L'Islande était inoccupée jusqu'à l'arrivée de quelques moines irlandais au VIII^e siècle, mais ce n'est qu'à partir de 875 que l'île commence à être véritablement peuplée par des Vikings originaires de Norvège. En 930, les chefs de clans créent l'Althing, le plus ancien parlement au monde encore en exercice, et qui marque le début de l'État Libre d'Islande. C'est notamment lors d'une des assemblées de l'Althing, qu'est prise la décision d'adopter le christianisme vers l'an 1000. À partir de 1262, l'Islande passe sous la domination norvégienne, puis danoise en 1550 en devenant luthérienne. Au XIX^e siècle, une montée de nationalisme mena à son indépendance en juin 1944 pour devenir une république parlementaire. Après plusieurs décennies de prospérité, le pays fut durement touché par la crise financière de 2008. Deux banques durent être nationalisées après avoir fait faillite, ce qui entraîne de sévères politiques d'austérité (Matthíasson et al, s.d.).

Les monastères jouèrent un rôle important dans la création et la préservation de la culture littéraire à partir du XI^e siècle jusqu'à l'arrivée de l'imprimerie vers 1530 et de la réforme luthérienne au cours de laquelle les biens de l'église furent confisqués, incluant les bibliothèques (Furner, 2021). Pendant la colonisation danoise, plusieurs manuscrits furent envoyés à Copenhague et ne furent rendus à l'Islande qu'en 1971. Au XIX^e siècle, plusieurs bibliothèques et sociétés de lecture privées virent le jour. La Bibliothèque nationale d'Islande est fondée en 1818, la bibliothèque municipale de Reykjavik en 1923, la première bibliothèque universitaire en 1940 et les premières bibliothèques scolaires sont créées vers 1950 (Thorsteindóttir, 1976). Le pays célèbre le jour national des bibliothèques le 8 septembre qui coïncide avec la Journée internationale de l'alphabétisation (Richard, 2019).

Depuis son indépendance, à la fin de la deuxième guerre mondiale, il existe une tradition, qu'on appelle le Jolabokaflokkur (littéralement le « fleuve de livres de Noël »), qui consiste à offrir un livre, généralement islandais, à Noël. Les Islandais sont d'ailleurs de grands lecteurs et ont un taux d'alphabétisation de 99%, soit parmi les plus élevés au monde. Il s'agit du deuxième pays occidental publiant le plus de nouveaux livres par habitant après le Royaume-Uni, et un Islandais sur 10 a publié un livre au cours de sa vie (Richard, 2019). Selon une étude du Centre littéraire islandais, les Islandais lisent en moyenne 2,4 livres par mois alors que le tiers d'entre eux lisent chaque jour et plus de cinq livres par mois. Bien qu'ils préfèrent lire en islandais, les romans étrangers sont souvent lus en anglais, langue que les Islandais comprennent pour la plupart très bien en raison

des coûts liés à la traduction étant donné le nombre peu élevé de locuteurs de l'islandais (Tómas, 2022).

Types de bibliothèques

L'Islande compte maintenant une soixantaine de bibliothèques publiques, sept bibliothèques universitaires, ainsi qu'une centaine de bibliothèques scolaires et spécialisées pour un total de 270 bibliothèques à travers le pays.

Bibliothèque universitaire et nationale d'Islande

La bibliothèque nationale d'Islande a été fondée en 1818 avec l'aide de dons privés et publics provenant d'autres bibliothèques européennes (Hannesdóttir, 2005). Elle comptait à son ouverture 1545 ouvrages et se situait dans la Cathédrale luthérienne de Reykjavik. Elle est rapidement devenue le lieu de prédilection pour le dépôt de toute publication réalisée en Islande. D'ailleurs, elle représentait le plus grand établissement de recherche au pays. Ses efforts de collection ont fait en sorte qu'elle possédait au XIX^e siècle presque toutes les publications réalisées en Islande depuis le XVI^e siècle. Elle a finalement obtenu son propre bâtiment en 1909. De son côté, la bibliothèque de l'Université d'Islande, fondée en 1940, faisait également office de bibliothèque de recherche et de dépôt. Au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, l'augmentation rapide du nombre d'étudiants et de publications a causé des problèmes liés à l'insuffisance de l'espace et des services offerts dans la bibliothèque. À cela se sont ajoutées les préoccupations du gouvernement islandais, qui estimait qu'il n'était pas financièrement viable d'avoir deux grandes bibliothèques de recherche pour un pays aussi petit (Sigurdsson, 1998). Pour toutes ces raisons, il fut décidé de jumeler la bibliothèque de l'Université d'Islande à la bibliothèque nationale. La bibliothèque nationale et universitaire d'Islande (BNUI) a ainsi été fondée en 1994.

Un des plus grands projets de la BNUI est la numérisation des collections (Aparac, 2000). En effet, elle est d'avis que la numérisation est vitale à la préservation et l'accès à ses collections, en particulier les documents uniques comme les manuscrits, les cartes géographiques et le matériel graphique (illustrations, photographies, vidéos, etc.). Son

but est de préserver la culture islandaise en priorisant la numérisation d'ouvrages rares et endommagés. Elle s'est aussi donné la tâche de mettre en ligne tous les journaux de presse d'Islande (Hannesdóttir, 2005). Ainsi, elle bâtit peu à peu une bibliothèque électronique nationale réunissant sur Internet tous les documents publiés en Islande. En plus de préserver l'héritage national du pays, la bibliothèque, en tant que BU, a pour mission de soutenir les activités de recherche de l'Université d'Islande. Afin de réaliser cet objectif, comme plusieurs autres bibliothèques universitaires, elle s'est abonnée à des journaux académiques en ligne pour assurer un accès à l'information gratuit aux étudiants. Cependant, elle a observé que les coûts liés aux abonnements étaient souvent trop chers pour les plus petites bibliothèques de recherche et publiques (Sigurdsson, 1998). Dans son double rôle de BU et de bibliothèque nationale, elle a décidé de négocier des contrats avec les fournisseurs de bases de données pour offrir un accès aux bases de données en ligne à tous les habitants de la nation (Hannesdóttir, 2005). Ce service a été bien accueilli par la population islandaise, en particulier les chercheurs (Gylfadóttir et Hlynsdóttir, 2006). En 2004, le nombre de téléchargements d'articles via le service d'accès national s'élevait à 478 916.

Durant la pandémie de la Covid-19, la BNUI a été fermée durant plusieurs mois (Sverrisdóttir, 2020). Elle a donc dû adapter ses services en conséquence. Tous les services en ligne ont été élargis et exploités davantage. La bibliothèque a beaucoup utilisé de courriels, des médias sociaux et de son site Web pour informer la population de ses nouveaux services, qui incluaient la commande d'ouvrages pouvant être récupérés à l'entrée, ainsi que la numérisation d'articles et de chapitres de livres qui étaient ensuite envoyés par courriel. Elle a également refusé le retour de ses documents et a suspendu les frais de retard durant cette période. Le personnel a également commencé à offrir des services de référence sur Zoom. De plus, elle a réalisé un grand travail de collecte d'information sur la vie quotidienne à l'ère de la pandémie. La bibliothèque a ainsi reçu plusieurs journaux et vidéos de la part de la population islandaise.

Bibliothèques universitaires

La bibliothèque de l'Université d'Islande est longtemps restée la seule bibliothèque universitaire du pays. En 1971, l'Université de l'Éducation a été fondée, et elle possédait une bibliothèque comportant la plus grande collection dans les domaines de l'éducation et de la pédagogie (Hannesdóttir, 2005). Elle a ensuite été jumelée à l'Université d'Islande

(University of Iceland, s.d.a). Celle-ci offre plusieurs autres bibliothèques spécialisées pour les diverses facultés, comme la médecine, le droit et les sciences naturelles. Les services sont accessibles à tous les étudiants, mais les documents de la bibliothèque de droit ne peuvent être empruntés que par des étudiants de cette faculté. En 1987, l'Université d'Akureyri a vu le jour (Hannesdóttir, 2005). Elle attribue une grande importance à l'accès libre à l'information, en travaillant sans cesse à agrandir ses collections numériques (University of Akureyri, s.d.). La bibliothèque de l'Université de Reykjavik, ouverte en 1999, comporte aujourd'hui 24 000 ouvrages imprimés et 200 000 livres électroniques (Reykjavik University, 2022). Elle offre également l'accès à 20 000 journaux académiques en ligne. On remarque que l'information numérique semble privilégiée. En effet, l'accès aux ressources électroniques dans les bibliothèques universitaires est bien plus large et plus développé que l'accès aux ressources matérielles (Hannesdóttir, 2005). Sous la coordination de la bibliothèque nationale et universitaire d'Islande, toutes les bibliothèques universitaires islandaises partagent le même catalogue, appelé Gegnir. Le catalogue est accessible à travers le portail Leitir (Reykjavik University, 2022). Les BU partagent également le même dépôt de publications académiques, appelé Skemman.

Bibliothèques scolaires

Les établissements scolaires islandais ont des bibliothèques, bien que certains soient encore en partie desservis par les bibliothèques publiques (Grunnskóli Drangness, s.d.). Les bibliothèques scolaires servent pour le travail et l'enseignement ; certaines d'entre elles, telle que la bibliothèque de l'école des Álftanes supervisée par un enseignant et un employé, sont dotées d'un laboratoire informatique qui sert à des fins pédagogiques (Álftanesskóli, s.d.). Les bibliothèques scolaires ont comme objectif le développement de la lecture, des compétences informationnelles, numériques, médiatiques et culturelles ainsi que la recherche d'information (Grunnskóli Borgarfjörðar, s.d.). La bibliothèque de l'école Stóru possède pour sa part des installations de travail pour 14 élèves et une collection de plus de 14 000 livres (avec livres audio, CD et vidéos) disposés dans un espace de 100 mètres carrés. Comme la bibliothèque de l'école Borgarfjörður, la collection de celle de Stóru est enregistrée dans le catalogue national Gegnir (Stóru Vogaskóli, s.d.). Les écoles primaires de l'Est Vatna spécifient que la collection de l'école Hofsós comporte des livres de poésie, des livres universitaires et des magazines. La bibliothèque publique est hébergée dans le bâtiment de l'école ; la collection et le service de prêt entre bibliothèque

y sont accessibles. Toutefois, celle de l'école Hólar est en partie laissée en charge à des enseignants qui doivent procéder aux prêts (Grunnskólinn austan Vatna, s.d.). Dans certaines écoles, telles que l'école Auðar, la personne en charge de la bibliothèque n'est disponible que quelques heures par semaine (Audarskóli, s.d.).

Bibliothèques publiques

En Islande, les bibliothèques publiques provinciales sont depuis longtemps des espaces sociaux dont le rôle est central dans la vie communautaire (Eigenbrodt, 2010). Elles favorisent l'utilisation de l'informatique, offrent un amalgame de services adaptés aux besoins des usagers (Hreinsson, Holmkell et al., 2012). Le réseau des bibliothèques de la capitale Reykjavik reprend cette formule au sein de sept centres culturels, une bibliothèque mobile et une unité de lecture de conte pour les établissements préscolaires. La bibliothèque de la capitale entre en service en 1923. Un siècle plus tard, ses objectifs sont d'offrir des services favorisant la culture et le savoir pour les personnes de tous âges, promouvoir la démocratie, être accessible et inclusive afin de stimuler la créativité dans une atmosphère d'ouverture (Reykjavik City Library Culture House, s.d.). Le nouveau centre culturel Úlfarsárdalur, qui a ouvert ses portes en 2021 et offre de longues plages horaires, contient une bibliothèque, une école, une piscine et un centre de sport. Le réseau joue un rôle d'avant-garde dans le développement des autres bibliothèques publiques islandaises en observant les pratiques modernes appliquées ailleurs dans le monde (Reykjavik City Library Culture House, s.d.). Par ailleurs, la bibliothèque d'Akureyri, deuxième ville en importance du pays, s'en inspire directement (Akureyrarbæry, s.d.).

La politique 2021-2024 fait de la bibliothèque un espace social et une plateforme participative ouverte à tous. Elle adopte l'innovation, l'accueil chaleureux, l'ouverture d'esprit et l'égalité comme valeurs envers les usagers ; envers son personnel, elle favorise la réceptivité, le professionnalisme, le respect et la positivité. Son rôle est de créer des relations, dialogues et expériences ; favoriser le partage d'histoires, de connaissance et de culture ; égaliser les conditions, l'accès et les opportunités puis renforcer la littératie, la participation à la démocratie et l'innovation sociale. Le réseau vise la durabilité en termes environnementaux, l'accès universel, le développement et la participation de tous (Reykjavik City Library, 2021). Le service se sert des réseaux sociaux, pour la promotion de ses nombreuses activités culturelles variées, pour tous les âges, gratuites et orientées vers la stimulation de la créativité portant sur des sujets allant du tricot à la technologie. La

bibliothèque offre aussi des espaces pour les activités créatives, de la machine à coudre au studio d'enregistrement en passant par l'imprimerie 3D et les ateliers collaboratifs. Elle offre aussi des services payants comme le déplacement d'un bouffon conteur et l'organisation de marches de groupe sur le thème de la littérature (Reykjavik City Library Culture House, s.d.). La plupart des collections des bibliothèques publiques sont répertoriées dans le catalogue centralisé Gegnir (Borgarbyggð, s.d.).

Bibliothèques spécialisées

En Islande, beaucoup des collections spéciales se retrouvent dans les bibliothèques universitaires. Il existe environ une centaine de bibliothèques spécialisées, portant sur la radiodiffusion, la pêche, la vie marine, l'énergie, etc. (Sveinsdóttir, 2017). La Banque Centrale d'Islande ou les hôpitaux maintiennent des collections, répertoriées sur Gegnir, qui servent aux usages intra-muros bien qu'il soit possible d'y accéder sous conditions (Central Bank of Iceland, s.d.). Les bibliothèques de différents hôpitaux, principalement électroniques, sont destinées au personnel et aux académiciens (Akureyri Hospital, s.d.) mais demeurent ouvertes à tout le monde. Les livres imprimés sont disponibles dans le catalogue Gegnir (Heilbrigðissvísinda Bókasafn, s.d.). Des activités artistiques ou littéraires ont lieu dans les bibliothèques carcérales : à titre d'exemple, en 2014, une diffusion est projetée dans celle de la prison de Hólmheiði (Bergþórsdóttir, 2019).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

L'éducation en bibliothéconomie a été instaurée en 1956 par le bibliothécaire de l'Université d'Islande, Dr. Björn Sigfússon (Hannesdóttir, 2005). Le programme de bibliothéconomie, disponible seulement à l'Université d'Islande, a été offert comme sujet additionnel que les étudiants pouvaient suivre en même temps qu'un autre programme de baccalauréat, souvent l'histoire ou la littérature. Les cours, qui incluaient la paléographie et la recherche historique en bibliothèque, étaient donnés par le bibliothécaire lui-même, ainsi que par des enseignants travaillant à temps partiel (Bury, 1977). Le but du programme étant de former des bibliothécaires pour la bibliothèque nationale et celle de l'Université d'Islande, la formation comprenait deux à quatre semaines de stage dans la BU

(Hannesdóttir, 2005). La formation pour les bibliothèques publiques n'est venue que plus tard ; leur gestion était auparavant en grande partie laissée à des bénévoles et des écrivains. Dans les années 1960, les cours du programme de bibliothéconomie se sont grandement diversifiés et spécialisés. Des sujets moins pertinents, comme la paléontologie, ont été retirés et remplacés par des cours sur la classification, l'indexation, le catalogage, la bibliographie et l'histoire des bibliothèques (Bury, 1977). Des cours sur le service de référence et sur les différents types de bibliothèques ont été ajoutés dans les années 1970. Ces années ont d'ailleurs amené plusieurs changements dans l'organisation du programme, qui était assez chaotique en raison de l'absence d'enseignants à temps plein. En effet, il arrivait souvent que des bibliothécaires soient relevés de leurs fonctions habituelles durant une session afin d'enseigner à temps plein. Le premier enseignant à temps plein du programme de bibliothéconomie a été engagé en 1975. La bibliothéconomie a ainsi pu s'établir pleinement comme un programme d'étude de premier cycle, pouvant être complété par des cours d'un autre domaine au choix afin d'obtenir le nombre de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme (Hannesdóttir, 2005). Des cours d'archivistique et de gestion de l'information sur le Web ont plus tard été ajoutés au programme. En 2004, un programme de maîtrise de deux ans en bibliothéconomie et sciences de l'information a été instauré pour les étudiants détenteurs d'un baccalauréat dans n'importe quel domaine. La formation comprenait deux sessions de cours théoriques, une session de stage et un travail final. Un programme de maîtrise avec mémoire était également disponible.

En 2013, le programme de baccalauréat en bibliothéconomie et sciences de l'information a été annulé (Háskóli Íslands UGLA, s.d.). La discipline n'est maintenant enseignée qu'aux études supérieures, dans les deux programmes de maîtrise, ainsi que dans un programme d'un an offert aux professionnels de l'information et d'autres disciplines qui souhaitent se spécialiser dans un domaine précis des sciences de l'information (Háskóli Íslands, s.d.). Un programme de doctorat est également offert.

Les études en sciences de l'information ne sont offertes qu'à l'Université d'Islande, mais plusieurs étudiants décident de faire leur maîtrise à l'étranger, en particulier au Royaume-Uni (Hannesdóttir, 2005). Les pays faisant partie des associations de bibliothèques nordiques, soit l'Islande, le Danemark, la Norvège, la Suède et la Finlande, s'offrent aussi entre eux des programmes d'échanges d'étudiants dans le domaine des sciences de l'information (Hannesdóttir, 2003).

Association de bibliothèques

Les principaux objectifs de l'association islandaise des bibliothèques et des sciences de l'information sont de renforcer la coopération entre les bibliothèques et les professionnels travaillant dans le domaine de l'information. Encourager le développement des bibliothèques islandaises ; travailler pour la reconnaissance de l'importance des services des bibliothèques et des centres d'information au sein de la société islandaise ; travailler avec d'autres organisations islandaises ayant des objectifs similaires et renforcer les contacts avec des organisations ayant des objectifs similaires dans d'autres pays. L'association est avant tout une organisation de membres personnels, professionnels et paraprofessionnels d'Islande, mais accueille les membres étrangers (Upplýsing, s.d).

En 1999, quatre associations de bibliothèques (l'Association des bibliothèques d'Islande, l'Association des bibliothécaires professionnels, l'Association des bibliothécaires de recherche et l'Association des bibliothèques publiques et scolaires) ont fusionné pour former une nouvelle association unie de bibliothécaires professionnels et paraprofessionnels : Upplýsing – Félag bókasafns- og upplýsingafræða (Information – Association islandaise des bibliothèques et des sciences de l'information). La nouvelle association a repris tous les droits et responsabilités des anciennes associations, qui ont été abolies le 31 décembre 1999. La principale raison de cette fusion était d'unir leurs forces au sein de la communauté des bibliothèques islandaises pour mieux répondre aux besoins et aux objectifs du comité de la bibliothèque, en particulier dans l'élaboration des politiques et la représentation des bibliothécaires. En outre, cela permettrait d'économiser du travail, en ayant par exemple qu'un seul comité exécutif au lieu de quatre, d'autant plus que les associations précédentes fonctionnaient exclusivement sur une base volontaire. Il est prévu, dès qu'il y aura une base financière, d'embaucher un secrétaire général pour l'association. La fusion devrait avoir un effet bénéfique sur l'élaboration de la politique générale dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information en Islande (Upplýsing, s.d.).

Code d'éthique de l'association

Les membres de l'Association doivent permettre à chacun d'acquérir des connaissances et des informations, quel que soit le format de l'information, la langue ou le lieu. De cette façon, le député promeut la démocratie, l'égalité des droits et la liberté d'expression. Les membres doivent créer des liens entre le client et la connaissance en recueillant, préservant, organisant et diffusant l'information de manière professionnelle et efficace selon le rôle et les objectifs de l'institution ou l'entreprise pour laquelle il travaille. Ils

ont l'obligation de servir à la fois l'individu et la communauté en favorisant l'utilisation de l'information, en stimulant la lecture et en attirant l'attention sur la richesse de la littérature nationale. Ils doivent également s'acquitter de leurs fonctions professionnelles avec précision et fidélité et faire preuve de respect envers les usagers, quels que soient leur âge, leur sexe, leur race, leurs opinions politiques, leur religion, leur nationalité ou leur statut social. Ils doivent préserver la confidentialité concernant les informations personnelles, tel que sur les prêts des collections de la bibliothèque, les demandes d'informations et d'autres services. Ils devraient aider à la recherche d'informations et s'efforcer d'obtenir les informations les plus exactes en prenant conseil auprès d'autres collègues ou se référant à d'autres services si nécessaire. Ils ont la responsabilité de maintenir et améliorer leurs connaissances et compétences professionnelles, se tenir au courant des innovations en bibliothéconomie et sciences de l'information ainsi que dans d'autres professions qui soutiennent son domaine de travail. Ils ont pour responsabilité de préserver le respect et l'honneur de la profession, renforcer sa réputation et traiter ses collègues avec respect. Ils doivent promouvoir la coopération au sein de la profession, communiquer les connaissances professionnelles et participer aux débats professionnels de manière objective ainsi que respecter les codes de déontologie et les connaissances professionnelles des autres professions. Leur travail et leurs décisions doivent toujours être fondés sur une appréciation professionnelle. Ils doivent travailler sincèrement vers les objectifs de l'institution ou l'entreprise pour laquelle ils travaillent sans jamais céder aux pressions d'individus ou de groupes d'intérêts particuliers ni utiliser les installations de travail pour son propre avantage personnel ou pour diffuser de la propagande. La violation de ce code d'éthique donnera lieu à un avertissement du comité d'éthique de l'association. Des violations répétées peuvent entraîner l'exclusion du membre de l'association (Upplysing, s.d.).

Cadre législatif

Législation sur la liberté intellectuelle, les bibliothèques et la bibliothéconomie Islandaise

En Islande, les domaines de la liberté d'expression, de l'accès à l'information et des bibliothèques sont réglementés par des lois. La Constitution de 1944 stipule que toute personne a le droit d'exprimer sa pensée par écrit. La loi sur l'information n° 50/1996 réglemente les conditions d'exercice du droit d'accès aux informations publiques. La loi sur les bibliothèques publiques n° 36/1997 stipule que « les bibliothèques publiques sont

des instituts de savoir et de culture. Leur but est de fournir aux personnes, enfants et adultes, un accès facile à un référentiel diversifié de livres et d'auteurs. La loi sur les écoles élémentaires n° 66/1995 soutient que chaque école doit obligatoirement disposer d'un centre de ressources qui doit être l'un des principaux supports aux activités scolaires et les installations, livres et les autres matériels didactiques dont il est équipé et son personnel doit en tenir en compte. Une autorité locale peut combiner les installations de la bibliothèque publique avec celles du centre de ressources scolaire à condition que cela ne réduise pas la valeur du centre pour l'école. Les lois sur les écoles secondaires n° 80/1996 stipulent que chaque école secondaire supérieure doit avoir un centre de ressources dont le rôle est de servir de centre d'information pour les élèves et les enseignants. Il sera équipé de livres et d'équipements audiovisuels, ainsi que d'autres ressources matérielles liées aux matières enseignées à l'école. Les locaux du centre de ressources doivent prévoir des installations d'étude avec accès à des ouvrages de référence. Les activités du centre de ressources scolaires doivent mettre l'accent sur la formation des élèves à la recherche autonome l'information et l'utilisation des bases de données. Les lois sur le fonds de la bibliothèque des auteurs n° 33/1997 comprennent un règlement sur la contribution du public. Les bibliothèques doivent en effet payer les droits d'auteurs pour exercer les droits de prêt des documents publiés (IFLA, 2000).

Information complémentaire/particularités

En 2000, le Consortium des Bibliothèques Islandaise fut créé pour normaliser les métadonnées des catalogues des différentes bibliothèques islandaises et bases de données de musées et institutions patrimoniales (monographies, manuscrits, articles scientifiques, œuvres d'arts, collections de photographies, cartes anciennes, documents archéologiques, etc.) afin de partager et réutiliser les données à l'échelle nationale (Sveinsdóttir, 2017). La normalisation de ces différentes bases de données, avec l'utilisation d'un puissant moteur de recherche, permet de rassembler tous ces documents dans un seul catalogue, Gegnir, accessible dans presque toutes les bibliothèques (BNUI, universitaires, publiques, scolaires et spécialisées) à partir de 2003. Cependant, à la suite du lancement du nouveau système centralisé, plusieurs problèmes sont survenus en raison de doublons, d'inconsistances et de disparités. Le personnel de la BNUI a dû passer plusieurs années après sa mise en service pour tout normaliser (Hannesdóttir, 2005). La mise au point de l'interface du catalogue présenta également de nombreux défis en

raison des profils d'utilisateurs très diversifiés (citoyens, universitaires, élèves, personnel de musées, etc.) et de la variété de types de collections proposées (bibliographiques, archivistiques, muséales, photographiques, audiovisuelles, etc.).

En plus de faciliter le catalogage de nombreuses petites bibliothèques en régions peu peuplées et avec de modestes moyens, le processus de prêts interbibliothèques et l'accès aux documents patrimoniaux numérisés à travers le pays, ce catalogue centralisé, géré par la BNUI, a également aidé l'échange de ses métadonnées avec les bibliothèques d'autres pays nordiques à partir de 2006, puis avec l'Europe. Il a aussi permis la création d'une plateforme de prêts de livres audios et numériques, appelée Rafbókasafnið (Rafbókasafnið, s.d.), accessible aux usagers de la quasi-totalité des bibliothèques publiques d'Islande (Sveinsdóttir, 2017).

Références

Akureyri Hospital. (s.d.). Bokasafn [Bibliothèque]. <https://www.sak.is/is/visindi-og-menntun/bokasafn>

Akureyrarbæry [Ville d'Akureyri]. (s.d.). Amtsbokasafnið á Akureyri [Bibliothèque départementale d'Akureyri]. <https://www.akureyri.is/amtsbokasafn>

Álftanesskóli [École d'Álftanes]. (s.d.). Skólasafn Álftanesskóla og Bókasafn Garðabæjar [Bibliothèque de l'école primaire d'Álftanes]. <http://www.alftanesskoli.is/skolinn/bokasafn/>

Aparac, T. (2000). National Libraries. Dans M. Line, G. Mackenzie, et P. Sturges (dir.), *Librarianship and information work worldwide 2000* (p. 19–50). Walter de Gruyter GmbH. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/reader.action?docID=5157407&ppg=40>

Audarskóli [École Auðar]. (s.d.). Skólabókasafn [Bibliothèque scolaire]. <http://www.audarskoli.is/skoacutelaboacutekasafn.html>

Bergþórsdóttir, K. (2019). Tími og rými [Temps et espace]. Frettabladid.is. <https://www.frettabladid.is/lifid/timi-og-rymi/>

Borgarbyggð. (s.d.). Bokasafn [Bibliothèque]. <https://www.borgarbyggd.is/is/thjonusta/atvinnumal/bokasafn>

Boyer, R., Carrez, M., Kaminski, É., Musset, L. et Nordman, C. (s.d.). Islande. Dans *Encyclopedia Universalis*. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/islande/>

Bury, S. (1977). Library education in Iceland. *International Library Review*, 9(3), 303-318. [https://doi.org/10.1016/0020-7837\(77\)90038-3](https://doi.org/10.1016/0020-7837(77)90038-3)

Central Bank of Iceland. (s.d.). *Library and collection* <https://www.cb.is/about-the-bank/central-bank-of-iceland/libraries-and-collection/>

Eigenbrodt, O. (2010). *Walking around the public library in Iceland*. Slideshare. <https://www.slideshare.net/olafeigenbrodt/walking-around-the-public-library-in-iceland>

Furner, J. (2021). From the 'four faculties' to YKL: a brief history of library classification in the Nordic countries, Part 1: Denmark, Norway, and Iceland. *Library & Information History*, 37(1), 1-34. <https://www.eupublishing.com/doi/full/10.3366/lih.2021.0044>

Grunnskóli Borgarfjörðar [École primaire de Borgarfjörður]. (s.d.). *Skólabókasafn* [Bibliothèque scolaire]. <https://www.gbf.is/skolinn/skolabokasafn/>

Grunnskóli Drangness [école primaire de Drangness]. (s.d.). *Skólabókasafn* [Bibliothèque scolaire]. Grunnskóli Drangn. <https://skoli.drangnes.is/skolabokasafn/>

Grunnskólinn austan Vatna [Écoles primaires de l'Est Vatna]. (s.d.). *Skólabókasafn* [Bibliothèque scolaire]. <https://www.gsh.is/is/skolastarfid/skolabokasafn>

Gylfadóttir, T., & Hlynsdóttir, T. (2006). Iceland: The story continues ... of nation-wide access to e-journals. *Interlending & Document Supply*, 34(1), 9-14. <https://doi.org/10.1108/02641610610649527>

Hannesdóttir, S. K. (2003). Nordic countries. Dans J. Feather et P. Sturges (dir.), *International Encyclopedia of Information and Library Science* (2^e éd., p. 450-453). Routledge. http://mlisuok.weebly.com/uploads/2/6/9/0/26907671/international_encyclopedia_of_information_and_library_science.pdf

Hannesdóttir, S. K. (2005). Library development in electronic environment: Iceland 2005, *IFLA Journal*, 31(2). <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/hq/publications/ifla-journal/ifla-journal-2-2005.pdf#page=23>

Háskóli Íslands UGLA [Université d'Islande OWL]. (s.d.). *Bókasafns- og upplýsingafræði* [Bibliothéconomie et sciences de l'information]. <https://ugla.hi.is/kennsluskra/index.php?tab=skoli&chapter=content&id=41985&kennsluar=2020>

Háskóli Íslands [Université d'Islande]. (s.d.). *Viðfangsefni upplýsingafræðinnar* [Le sujet des sciences de l'information]. https://www.hi.is/felagsfraedi_mannfraedi_og_thjodfraedideild/vidfangsefni_upplysingafraedinnar

Heilbrigðissvísinda Bókasafn [Bibliothèque des sciences de la santé]. (s.d.). *Um bókasafnið* [À propos de la bibliothèque]. <https://bokasafn.landspitali.is/um-bokasafnid/>

Hreinsson, H., Holmkell, Skansen, K., Lämsä, K. Nygren, A. et Schulz, K. (2012). *Iceland challenges for nordic public libraries*. Slideshare. [Iceland challenges for nordic public libraries](#)

IFLA (2000). *World Report: Libraries and intellectual freedom: Iceland*. <https://cdn.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/faife/publications/ifla-world-report/iceland.pdf>

Matthíasson, B. Karlsson, G. et Kristinsson, V. (s.d.). Iceland. Dans *Eyclopeadia Britannica*. <https://academic.eb.com/levels/collegiate/article/Iceland/106235>

Rafbókasafnið [Bibliothèque numérique]. (s.d.). <https://rafbokasafnid.overdrive.com/>

Reykjavik City Library (2021). *Reykjavik City Library's policy, 2021-2024: Open space of all, A democratic platform with sustainability and innovation as it's guiding principles*. Reykjavik City Library. https://borgarbokasafn.is/sites/default/files/files/page/english_stefna2021-24_vefur-minni.pdf

Reykjavik City Library Culture House. (s.d.). <https://borgarbokasafn.is/en>

Reykjavik University. (2022). *Service and the library*. <https://bokasafn.ru.is/c.php?g=1167624&p=8526765>

Richard, J. (2019, 10 décembre). *Avalanche de livres sous le sapin en Islande*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/noel/2019-12-10/avalanche-de-livres-sous-le-sapin-de-noel-en-islande>

Sigurðsson, E. (1998). The National and University Library of Iceland. *Alexandria*, 10(2), 143-157. <https://doi.org/10.1177/095574909801000205>

Stóru Vogaskóli [École Stóru]. (s.d.). *Skólabókasafn* [Bibliothèque scolaire]. <https://www.storuvogaskoli.is/skolinn/skolabokasafnid>

Sveinsdóttir, S. (2017). *Collaborer pour la création et la réutilisation des métadonnées en Islande* [symposium]. IFLA WLIC 2017, Wrocław, Pologne. <https://landskerfi.is/sites/default/files/skjol/ifla2017-sveinsdottir-fr.pdf>

Sverrisdóttir, I. S. (2020). National and University Library of Iceland: Covid-19 – Challenges and solutions. *Alexandria*, 30(2-3), 122-125. <https://doi.org/10.1177/0955749020980287>

Tómas, R. (2022, 22 novembre). *A third of Icelanders read books every day, study finds*. *Iceland Review*. <https://www.icelandreview.com/news/a-third-of-icelanders-read-books-every-day-study-finds/>

Thorsteindóttir, H. (1976). *Les bibliothèques scolaires en Islande* [notes de synthèse, École Nationale Supérieure des Bibliothèques]. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/63773-bibliotheques-scolaires-en-islande.pdf>

University of Akureyri. (s.d.). *Library and Information Services*. <https://www.unak.is/english/student/services-support/library>

University of Iceland. (s.d.). *Libraries and Bookstores*. https://english.hi.is/university/libraries_and_bookstores

Upplysing (s.d.). *Upplysing – The Icelandic Library and Information Science Association*. <https://upplysing.is/about/>

13. Japon

(Audrey-Anne Desrosiers, Geneviève Larocque, Léa Rose Tremblay, Sabrina Mac Gregor)

Profil du pays

Avec une population japonaise d'environ 127 millions d'habitants, les bibliothèques nippones doivent s'assurer d'être en mesure de desservir une large base d'utilisateurs (Alix, 2021). La bibliothèque publique moderne de style occidental est apparue sur l'archipel japonais après la Seconde Guerre mondiale lorsque les États-Unis ont fait pression pendant l'occupation du territoire pour créer une réforme répondant aux normes de bibliothéconomie américaine. Depuis lors, le pays a développé des bibliothèques pour répondre aux besoins des utilisateurs tout en suivant les normes occidentales (Harris et Thaler, 2020).

D'après la carte du monde interactive présentée par l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA), le Japon compte un total de 42 117 bibliothèques dans le pays, dont 1 558 bibliothèques académiques, 36 bibliothèques nationales, 3 360 bibliothèques publiques et 37 163 bibliothèques scolaires. Ces bibliothèques servent un total cumulatif de plus de 37 millions d'utilisateurs par année (*IFLA Library Map of the World*, s.d.). Bien qu'on puisse constater une amélioration des services à travers les bibliothèques japonaises, plusieurs défis restent encore pertinents pour le domaine. Notamment, plusieurs se plaignent du manque de formation adéquate et du manque de professionnels formés en domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information.

De plus, l'image de la bibliothèque typique reste inchangée et est vue comme étant un lieu d'étude et de collecte d'informations et de documents, et non comme étant un endroit de création, d'échange et de formation concernant les technologies numériques (Alix, 2021). On pourrait y voir une corrélation avec le phénomène *Shoshikoreika* (◆◆◆◆◆◆◆◆), c'est-à-dire le vieillissement de la population nipponne, combinée à la diminution du taux de natalité à travers le pays. Il serait donc logique de penser que la stagnation de l'avancement des innovations dans les bibliothèques pourrait être liée à ce phénomène.

Histoire et bibliothèques : une chronologie de la bibliothéconomie au Japon

L'histoire des bibliothèques au Japon est étroitement liée avec un certain phénomène d'absorption des cultures étrangères. Comme le mentionne Welch dans *Libraries and Librarianship in Japan*, au chapitre de l'histoire des bibliothèques, le Japon a connu trois grandes périodes d'intégrations de concepts et d'idées provenant d'autres pays. En effet, on peut constater l'intégration de certains éléments culturels provenant de la dynastie Shang en Chine, de 1570 à 1045 av. J.-C (Welch, 1997). Ensuite, une deuxième période d'intégration d'idées provenant de la Chine a eu lieu des années 1860 à 1945. Ce sont les concepts acquis durant ces deux périodes spécifiquement qui ont influencé les débuts d'une bibliothéconomie dite moderne au Japon. En effet, le concept même de bibliothéconomie n'existait pas vraiment sur l'archipel japonais avant cette modernisation.

La bibliothéconomie était plutôt considérée comme étant une filière des départements d'éducation et de bureaucratie, sans être considérée comme étant un domaine à part entière. L'arrivée des bibliothèques privées et municipales est due encore une fois à un processus d'observation et d'absorption d'éléments provenant des pays européens et d'Amérique au cours des dernières décennies du 19^e siècle (Welch, 1997). La période durant la Seconde Guerre mondiale, au milieu de l'ère Shōwa (◆◆◆◆) (1926-1989) au Japon se caractérise par une diminution de l'accès à l'information, dû au contrôle et à la censure de l'information par l'armée, ce qui amènera une certaine restriction quant au développement des bibliothèques japonaises (Welch, 1997).

Ensuite, dû à la tragédie des extrêmes bombardements aériens dont le pays a fait face en 1945 durant la Seconde Guerre mondiale, les activités des bibliothèques ont complètement cessé et la moitié des collections des bibliothèques publiques brûleront, dont 655 000 volumes dans la région de Tokyo uniquement. De plus, on peut également constater une réforme du domaine visant à se conformer aux normes de bibliothéconomie américaines à la suite de l'occupation américaine qui a eu lieu lors de la Seconde Guerre mondiale (Welch, 1997).

Types de bibliothèques

En date de 2021, on dénombrait au total 42 884 bibliothèques au Japon, réparties comme

suit: 1519 bibliothèques universitaires, 36 bibliothèques composant la Bibliothèque nationale, 3360 bibliothèques publiques et 37979 bibliothèques scolaires. On y retrouve également près de 4000 bibliothèques communautaires dédiées aux enfants et 1761 bibliothèques spécialisées (Alix, 2021). L'ensemble de ces bibliothèques représente environ 3 millions d'usager·ère·s en milieu académique et 33 millions en bibliothèque publique (Alix, 2021).

Bibliothèque nationale

La bibliothèque nationale du Japon, la Bibliothèque nationale de la Diète, a été fondée en 1948, lors de la création de la Loi sur la Bibliothèque nationale (National Diet Library Law) et a pour mission d'acquérir et de préserver la documentation publiée au pays ainsi que d'appuyer les membres de la Diète dans l'exécution de leurs fonctions, en fournissant par exemple des services bibliothéconomiques à ses branches exécutives et judiciaires (Alix, 2021 ; Miura, 2012). Par ces missions, la BND se veut le symbole de la démocratie d'après-guerre du pays (Hirokuyi, 2012).

La bibliothèque est répartie en plusieurs succursales et bibliothèques affiliées présentes sur l'étendue du territoire japonais, conservant une collection d'environ 9 millions de livres et 11 millions de périodiques (Alix, 2021 ; Hirokuyi, 2012). En plus d'être la gardienne de tous les documents publiés au pays, assurant le dépôt légal, la Bibliothèque nationale de la Diète acquiert les ouvrages étrangers portant sur le Japon, notamment les documents concernant la période d'après-guerre (Alix, 2021 ; Hirokuyi, 2012). Elle constitue également le centre ISSN du pays depuis 1976 et est l'hôte de la branche asiatique du volet de Préservation et conservation de l'IFLA (Miura, 2012).

Depuis 2002, la Bibliothèque collectionne également de l'information et de la documentation numérique, offrant une multitude de services en ligne tels que des bases de données, la consultation de documents numérisés (Alix, 2021) et le prêt entre bibliothèques (Miura, 2012). Depuis quelques années, la loi sur le droit d'auteur a été révisée afin d'octroyer à la Bibliothèque nationale de la Diète le droit de numériser l'ensemble des œuvres de sa collection à des fins de conservation, sans avoir besoin de respecter les droits d'auteurs (Alix, 2021 ; Miura, 2012).

Bibliothèques scolaires

Les bibliothèques scolaires n'ont connu une certaine popularité qu'après la Seconde Guerre mondiale. Avant cela, les politiques scolaires n'encouragent pas la fréquentation de ces institutions et il a fallu attendre les recommandations de la « *US Educational Mission* » après la guerre, d'où découlent la réforme scolaire en 1947 et la loi sur les bibliothèques scolaires (*Gakko Kyoiku-ho*) de 1953, pour voir une augmentation de l'utilisation des bibliothèques et de la construction de celles-ci (Maruyama et Keriguy, 1985). Étant donné que les bibliothèques scolaires n'avaient pas de personnel formé et qualifié, l'importance de ces institutions de savoirs était mal comprise autant par le corps enseignant, que par les élèves et leurs parents, voyant surtout dans ce lieu un moyen de faire lire davantage les jeunes et de les éloigner de la télévision (Japan Library Association, 1994, p. 50). Cette même loi a cependant été modifiée en 1997, car même si elle obligeait les écoles à avoir une bibliothèque pour leurs élèves, elle n'obligeait pas celles-ci à engager des bibliothécaires enseignants pour assurer la gestion et le maintien des bibliothèques (Revue de l'Association des Bibliothécaires de France, 2012, p. 38 -39).

Au Japon, le poste de bibliothécaire scolaire (*Gakko-shisho*) ne nécessite pas de formation particulière et ceux occupant ce poste sont davantage considérés comme du « personnel technique ». Les bibliothécaires enseignants (*Shisho-kyoyu* ◆◆◆◆) doivent, pour occuper ce poste, obtenir un certificat de bibliothécaire et assurer à la fois leurs fonctions d'enseignants et les activités éducatives et administratives de la bibliothèque scolaire (Rikkyo University, s.d.). Nous en parlerons un peu plus loin dans la section sur le cadre éducatif, mais ce manque de personnel qualifié au sein des bibliothèques scolaires pose plusieurs problèmes puisque celles-ci sont souvent laissées à elles-mêmes, les bibliothécaires enseignants n'ayant pas toujours le temps de faire la gestion de la bibliothèque en plus de ses tâches d'enseignement (Nakamura, 2008). Les bibliothèques scolaires seraient, selon Frances Alix, davantage soucieuses de se conformer à la loi que de la réussite des élèves (Alix, 2021).

Bibliothèques universitaires

La première bibliothèque en milieu académique au Japon a été fondée en 1886, dans la première université du pays, créée moins d'une décennie plus tôt (Alix, 2021). Aujourd'hui,

l'ensemble des universités japonaises détiennent leur propre bibliothèque académique, tel qu'exigé par la loi. Plusieurs d'entre elles sont divisées selon les départements et facultés en place.

Afin d'appuyer les étudiant·e·s et les professeur·e·s dans leurs recherches, les bibliothèques académiques offrent généralement des services de référence à travers le département de circulation des ouvrages. Il n'y a toutefois pas de département spécifiquement dédié au référencement (Alix, 2021). Les bibliothèques académiques collaborent entre elles et ont mis sur pied un système de prêt entre les bibliothèques, en plus de partager leur système de notices bibliographiques, cette base de données étant gérée par l'Institut National d'Informatique (Alix, 2021). Plusieurs des bibliothèques académiques japonaises se sont également regroupées afin de partager des contrats d'accès aux périodiques, dont le coût d'abonnement a grandement augmenté récemment (Miura, 2012). De plus, dans une optique d'apprentissage tout au long de la vie, une des missions prioritaires des bibliothèques tant au niveau global que régional, les bibliothèques universitaires offrent généralement une étendue d'heures d'ouverture très large, afin d'améliorer l'accès des usager·ère·s avec des horaires du temps varié (Miura, 2012).

Bibliothèques publiques

La bibliothèque publique nippone est ainsi une institution plutôt récente, la première ayant vu le jour en 1872, dans un élan de modernisation de la société japonaise (Miura, 2012). Les bibliothèques publiques s'ancrent dans le paysage bibliothéconomique japonais en 1950, lorsque le pays se dote d'une loi sur les bibliothèques, prévoyant notamment le financement des bibliothèques publiques par l'impôt, dans l'optique de répondre gratuitement aux besoins d'information du public nippon (Miura, 2012). Conséquemment, le nombre de bibliothèques publiques, et la diversité de leurs services ont connu une forte croissance au courant des décennies suivantes (Alix, 2021). De nos jours, la quasi-totalité des villes nippones a une bibliothèque municipale et près de 50 % des municipalités rurales, représentant un total de plus de 3 300 bibliothèques publiques au Japon, selon des statistiques de 2018 (Alix, 2021).

Les bibliothèques publiques du Japon s'inscrivent dans les tendances globales au niveau de la diversité des services qu'elles offrent à leurs usagers·ères. Par exemple, une variété

de services numériques sont offerts (Alix, 2021) et on retrouve dans plusieurs bibliothèques municipales des projets de bibliobus (Yamamoto, 2012).

Les bibliothèques publiques japonaises sont des jalons importants dans les communautés où elles se trouvent. À la suite du tremblement de terre de 2011, le taux de fréquentation des bibliothèques publiques situées dans les zones touchées a largement augmenté, les membres de ces communautés y voyant un *safe space* où retrouver un semblant de normalité (Miura, 2012 ; Nakai et al., 2019). L'importance et la valorisation des bibliothèques, notamment dans les régions éloignées, font partie des valeurs partagées par les bibliothécaires des bibliothèques publiques du pays, ce qui donne lieu à plusieurs initiatives de collaboration entre les bibliothèques de grandes et petites tailles, telles que le système de PEB, l'organisation de formations aux employé·e·s ou encore la mise en place d'un système de référence commun (Yamamoto, 2012).

Bibliothèques spécialisées : les Bunko

Au cours de l'histoire du pays, le Japon a vu naître ici et là des petites bibliothèques informelles destinées aux enfants. Les *bunko* existent depuis bien avant l'arrivée des bibliothèques publiques japonaises, et étaient même deux fois plus présents sur le territoire dans les années 70 (Kiichiro, 2012). Ces bibliothèques de petite taille, qui prennent vie chez des particuliers, à l'arrière de poissonnerie et dans une multitude d'endroits insolites, sont généralement gérées par des bénévoles et leur collection est construite à partir de dons provenant de la collectivité (Alix, 2021). Leur caractère privé et informel rend le recensement de ces bibliothèques difficiles, mais on estimait en 2012 qu'on ne retrouvait pas moins de 1000 *bunko* au Japon (Kiichiro, 2012).

Bien que les *bunko* constituent chacune une bibliothèque unique, avec sa propre identité et son propre mode de fonctionnement, elles partagent dans l'ensemble une volonté d'améliorer l'accès aux livres et à la lecture pour les enfants en bas âge (Kiichiro, 2012). Elles représentent également des espaces importants pour la collectivité et sont donc fréquemment soutenues par les bibliothèques municipales en place (Kiichiro, 2012). Plusieurs *bunko* sont d'ailleurs à l'origine de la création de la Bibliothèque pour enfants de Tokyo, fondée en 1974 (Kiichiro, 2012).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

D'après Kishida dans *History and Recent Trends in Library and Information Science Education in Japan*, le domaine des sciences de l'information et de la bibliothéconomie a commencé à prendre forme surtout à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec l'ouverture de l'école de bibliothéconomie de l'Université Keio (◆◆◆◆◆◆). L'inauguration de cette école a eu lieu sous la direction du Supreme Commander for the Allied Powers et devint la première école d'études supérieures de bibliothéconomie au Japon, créant ainsi une réforme du système éducationnel du domaine de la bibliothéconomie japonaise. Avant la création de cette école, il existait un institut de formation de professionnels du domaine de la bibliothéconomie au Japon, mais il ne s'agissait pas d'un établissement d'études supérieures (Kishida, 2011). Malgré tout, il s'agira d'un institut qui a joué un rôle important concernant le développement des études en bibliothéconomie nipponne.

Cet institut, le Monbu-sho Toshokanin Kyoshujo (◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆), a été créé en 1921 par le ministère de l'Éducation et a produit un grand nombre de bibliothécaires japonais avant et après la Seconde Guerre mondiale. En 1964, cet institut deviendra le Library Junior College (◆◆◆◆◆◆◆◆), situé à Tokyo. C'est à partir de 1967 que l'Université Keio (◆◆◆◆◆◆) implantera un nouveau programme de deuxième cycle ayant un titre incluant le concept des sciences de l'information, et changera plus tard le nom de son école pour également faire mention des sciences de l'information : the School of Library and Information Science (SLIS : ◆◆◆◆◆◆◆◆) (Kishida, 2011). De plus, un programme de 3^e cycle sera également intégré à partir de 1975, et presque simultanément, l'Université de Tokyo (◆◆◆◆) accueillera les chercheurs en sciences de l'information dans ses laboratoires.

L'Université Keio (◆◆◆◆◆◆) ainsi que l'Université de Tokyo deviendront toutes deux les universités directrices des études en bibliothéconomie et des sciences de l'information. En 1979, le Library Junior College (◆◆◆◆◆◆◆◆) migrera vers la région de Tsukuba et deviendra The University of Library and Information Science (ULIS : ◆◆◆◆◆◆◆◆). L'Université Keio (◆◆◆◆◆◆), l'Université de Tokyo (◆◆◆◆) et l'Université de Tsukuba (◆◆◆◆) deviendront les trois établissements majeurs pour les études en sciences de l'information et bibliothéconomie. En 1950, une loi sur les bibliothèques a été établie et l'obtention du Shisho (◆◆) pour les spécialistes des bibliothèques sera officiellement prescrite par la loi. Cette certification peut être obtenue en obtenant des crédits dans des matières déterminées par le ministère de l'Éducation dans les universités

ou les collèges (Kishida, 2011). Malheureusement, la société japonaise ne reconnaît pas pleinement les compétences spécialisées nécessaires pour être un bibliothécaire. Ainsi, de nombreuses personnes n'ayant pas la certification Shisho travaillent en bibliothèques publiques en tant que bibliothécaires spécialisés (Kishida, 2011). Comme mentionné dans la section sur les bibliothèques scolaires, un autre type de certification de bibliothécaire prescrit par la loi japonaise concerne les spécialistes des bibliothèques scolaires, appelé Shisho-kyoyu (◆◆◆◆). Le terme « Kyoyu ◆◆ » signifie professeur, et pour obtenir la certification Shisho-kyoyu, il faut obtenir simultanément une licence officielle pour enseigner dans une école primaire, un collège ou une école secondaire. Pour obtenir cette certification, seulement cinq cours de bibliothéconomie sont nécessaires, ajoutés au curriculum d'enseignement (Kishida, 2011).

Association de bibliothèques

La Japan Library Association (JLA) est une organisation à but non lucratif représentant la profession de bibliothécaire au Japon. À l'origine, JLA a été fondée en 1892 pour promouvoir les services de bibliothèque et pour coopérer avec les bibliothécaires des zones métropolitaines de Tokyo. (Japan Library Association, s.d.) La JLA a été créée à la suite de la création de l'American Library Association (ALA) en 1876 et de la Library Association (LA, aujourd'hui CILIP) en 1877 au Royaume-Uni. Initialement, JLA s'appelait *Nihon Bunko Kyokai* en japonais, et fut renommé *Nihon Toshokan Kyokai* en 1908. *Bunko* est la façon de dire bibliothèque à l'époque prémoderne, et *Kyokai* signifie association. Aujourd'hui, les activités sont soutenues par d'innombrables bibliothécaires dévoués depuis plus de 120 ans (Miura, 2019).

Les missions de la JLA se basent sur quatre politiques. Elle doit être le centre national de l'information pour toutes les bibliothèques et les bibliothécaires du Japon, un centre de développement de carrière, d'éducation et de formation pour les bibliothécaires, de coopérer et de coordonner plusieurs types de bibliothécaires et d'association et de promouvoir et supporter les relations internationales. (Takayama et al., 2017.) Les membres de l'association sont composés de quatre types : 3 296 membres individuels, 2 204 membres institutionnels, 11 membres coopérants et 56 membres sympathisants selon les données de 2019. (Miura, 2019)

Pour les activités professionnelles, l'organisation actuelle se compose de six divisions : la division des bibliothèques publiques, la division des bibliothèques universitaires, la

division du postsecondaire, la division des bibliothèques scolaires, la division des bibliothèques spécialisées et la division de l'enseignement des sciences de l'information. Chaque membre individuel appartient à l'une des six divisions. Pour les membres de la division de l'enseignement des sciences de l'information, ils peuvent sélectionner une autre division en fonction de leurs domaines de recherche. Les présidents des six divisions deviennent automatiquement membres du conseil d'administration. (Miura, 2019)

En date de 2019, il existe 28 comités. Chaque comité est composé d'un président et d'environ 5 à 10 membres individuels. Par exemple, il y a un comité pour le droit d'auteur, pour le catalogage et des services pour les personnes en situation de handicap. (Takayama et al., 2017)

La JLA a développé plusieurs activités pour coopérer et coordonner toutes sortes d'organisations de bibliothèques dont des formations pour le personnel en bibliothèque, des consultations et du soutien sur la gestion des bibliothèques et les recommandations politiques, de la recherche et collecte de documents sur la gestion, les opérations, les services et la technologie de la bibliothèque, de la création et diffusion d'outils de gestion et de sélection de bibliothèques et des publications de revues et de résultats de recherche. Il y a aussi des campagnes pour promouvoir le progrès de la bibliothèque et récompense pour les contributions à la promotion du progrès et de la collaboration, coopération et soutien avec les organisations de bibliothèques nationales et étrangères. (Miura, 2019)

Avec la *Japan Library Association*, selon des données de 2007, il y a 90 associations, groupes et sociétés de bibliothécaire au Japon. Celles-ci sont parfois plus spécialisées comme la *Japan Medical Library Association*. Par contre, c'est la JLA qui regroupe toutes les associations et les organisations en lien avec les bibliothèques en les représentant au plan national. (Takayama et al., 2017)

Cadre législatif

Au niveau du cadre législatif, peu de lois encadrent le métier des bibliothécaires japonais-ses en raison du statut de leur métier. En effet, le modèle de fonctionnement des bibliothèques est davantage axé sur la circulation du matériel, et donc sur les objets que gardent les bibliothèques, que sur le développement des communautés qu'elles servent (Alix, 2021). L'utilité de ces établissements est donc souvent contestée par la population et, par conséquent, le métier de bibliothécaire n'est pas considéré comme une profession au Japon. Par ailleurs, ceux qui exercent celui-ci, comme mentionné plus haut dans

le cadre éducatif, ont des cours généraux qui ne leur laissent que très peu l'occasion de se spécialiser. Aussi, très peu de cadres en bibliothéconomie ont une formation en sciences de l'information.) À cause de ce statut, il n'y a pas beaucoup de lois et normes qui encadrent ce métier au Japon. Les différentes associations nommées plus haut ont néanmoins participé à l'élaboration de certaines d'entre elles afin de faire avancer les sciences de l'information. La Japan Library Association est d'ailleurs une pionnière dans le domaine, créant plusieurs ordonnances et programmes tels que la *Library Ordinance* en 1899, le premier programme de formation professionnelle pour les bibliothécaires en 1921 et créant notamment la *League of Young Librarians* qui élaborera en 1927 plusieurs normes régissant toujours le milieu documentaire: *Nippon Decimal Classification*, *Nippon Cataloging Rules* et *Nippon Subject Heading List*. La JLA devient d'ailleurs un corps juridique en 1930 (Japan Library Association, 1994).

Une des plus anciennes lois recensées est le Décret impérial sur les bibliothèques (Toshokan-rei) de 1899 qui, grandement influencé par l'occupation des États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, sera révisé en 1950 pour devenir la Loi sur les bibliothèques (Toshokan-ho). La loi stipulait que la bibliothèque publique était une institution démocratique et devait être financée par l'impôt, gratuit et suffisant pour répondre aux besoins d'information de la communauté. (Miura, 2019) Peu avant, la Loi sur la Bibliothèque nationale (National Diet Library Law) entrera en vigueur en 1948 afin d'encadrer les activités de ce type particulier de bibliothèque. Pour ce qui est des bibliothèques académiques, le cadre législatif repose en grande partie sur les « Standards en matière d'établissements universitaires » (Daigaku Setchi Kijun) établis en 1956. (Takayama et al., 2017) Pour ce qui est des bibliothèques scolaires, comme mentionnées précédemment, celles-ci sont régies par la réforme scolaire de 1950 ainsi que par la loi sur les bibliothèques scolaires de 1953. Cette loi a d'ailleurs été modifiée en 1997, puis révisée en 2008 afin d'engager plus d'enseignants-bibliothécaires et de donner un peu plus de pouvoir aux bibliothèques dans les domaines tels que la littérature et la gestion des collections (Alix, 2021). En 1953, la *Japan Library Association* a également commencé à publier les statistiques sur les bibliothèques au Japon. Quant à la liberté intellectuelle, « A Statement of Intellectual Freedom in Libraries » a été adoptée en 1954, revendiquant l'autonomie des bibliothèques dans la sélection et l'offre des documents de bibliothèque et rejetant la censure. Cette déclaration a été révisée en 1979, ajoutant la protection de la vie privée des utilisateurs dans la bibliothèque, suivie de l'approbation du « Code of Ethics for Librarians » en 1980. (Miura, 2019)

Un autre exemple de cadre législatif entourant le domaine des sciences de l'information posant un défi de taille: les bibliothèques carcérales. En effet, le Japon a inclus dans sa

loi sur les prisons de 2005 et 2006 le droit des prisonniers de lire et d'avoir accès à du matériel de lecture. Cette loi ne stipulant pas que les prisons devaient se doter de bibliothèques, mais simplement que les prisonniers avaient le droit de lire, la plupart des milieux carcéraux japonais possèdent quelques livres, à plusieurs endroits, et les prisonniers sont en grande partie responsables de ceux-ci, par manque de bibliothécaires qualifié·e·s (Alix, 2021).

La loi sur les droits d'auteurs influence également le travail des bibliothécaires japonais. Celle-ci, créée en 1899 et révisée en 1970 et 1978 afin de s'adapter aux nouvelles technologies, prévoit une entrée dans le domaine public des œuvres 50 ans après le décès de l'auteur·rice et une limite des photocopies de ces livres à la moitié de la taille de ceux-ci (Takayama et al., 2017).

Information complémentaire/particularités

La bibliothèque de la JLA rassemble des documents sur les bibliothèques, la bibliothéconomie et les sciences de l'information. Elle détient environ 10 000 monographies et 2 300 titres de périodiques, y compris des actes de conférence, des rapports de réunions de comités, des rapports annuels de bibliothèques publiques, des plans architecturaux et des livrets de diverses bibliothèques. La bibliothèque est ouverte au public ainsi qu'aux membres de la JLA. Les services de référence et de photocopie sont accessibles au grand public, bien que seuls les membres puissent emprunter des livres. (Miura, 2019) Il y a environ 20 nouvelles monographies qui sont publiées chaque année par l'association. (Japan Library Association, s.d.)

En 1971, le 30 avril a été choisi comme étant la journée nationale de la bibliothèque lorsque la loi sur les bibliothèques de 1950 a été promulguée ce jour-là. (Miura, 2019) Selon des statistiques de 2003, moins de 10 % des étudiants qui obtiennent des certifications de bibliothécaire pour les bibliothèques publiques obtiennent un emploi dans une bibliothèque publique. (Ueda et al., 2005)

Références

Alix, F. (2021). The History and Current Challenges of Libraries in Japan. *SLIS Connecting*, 10(1). <https://doi.org/10.18785/slis.1001.09>

Harris, M. W. et Thaler, J. (2020). The soft power of the information sciences: Western influences on the development of Japan's library and archival systems. *Library & Information History*, 36(1), 32-48. <https://doi.org/10.3366/lih.2020.0005>

Hirokuyi, T. (2012). Un symbole : La Bibliothèque nationale de la Diète. *Bibliothèque(s), Revue de l'Association des Bibliothécaires de France*, (61), 17-20.

IFLA Library Map of the World. (s. d.). <https://librarymap.ifla.org/map/Metric/Number-of-libraries/LibraryType/National-Libraries,Academic-Libraries,Public-Libraries,Community-Libraries,School-Libraries,Other-Libraries/Country/Japan/Weight/Totals-by-Country>

Japan Library Association. (1994). *Librarianship in Japan* (Édition revue). Japan Library Association.

JLA Homepage in English. (s. d.). Japan Library Association. <https://www.jla.or.jp/english/tabid/77/default.aspx>

Kiichiro, T. (2012). Bunkostory: Les bibliothèques Jeunesse privées du Japon. *Bibliothèque(s), Revue de l'Association des Bibliothécaires de France*, (61), 26-30.

Kishida, K. (2011). History and recent trends in library and information science education in Japan. *International Symposium on Library and Information Science Education: Trends and Visions*. <https://www.lis.ntu.edu.tw/50symposium/submissions/IP003.pdf>

Maruyama, S. et Keriguy, J. (1985, 1 janvier). *Bibliothèques et organismes documentaires au Japon* [text]. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1985-06-0522-005>

Miura, T. (2012). L'archipel des bibliothèques. *Bibliothèque(s)-Revue de l'Association des Bibliothécaires de France*, (61). <https://www.bne.es/es/blog/biblioteconomia/2012/09/20/larchipel-des-bibliotheques>

Miura, T. (2019). The Japan Library Association. *International Journal of Librarianship*, 4(2), 123. <https://doi.org/10.23974/ijol.2019.vol4.2.151>

Nakai, T., Ono, M. et Miyagi, K. (2019). Image of library and change of using library for users according to the situation in inundated areas on the Great East Japan Earthquake: A study on the planning and design for library as a « place » in disaster areas.. *Journal of Architecture and Planning*, 81(729), 2359-2369. <https://doi.org/10.3130/aija.81.2359>

Nakamura, Y. (2008). Teacher's perceptions of school libraries: Comparisons between

Tokyo and Honolulu. Dans *International and comparative studies in information and library science : a focus of the United States and Asian Countries : libraries and librarianship – an international perspective*. Scarecrow Press. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41127940m>

National Diet Library. (s. d.). <https://www.ndl.go.jp/en/>

Revue de l'Association des Bibliothécaires de France. (2012). JAPON. *Bibliothèque(s)*, (61).

Rikkyo University. (s. d.). *Library Education at Rikkyo University*. Rikkyo University.

<https://english.rikkyo.ac.jp/campuslife/certification/librarian.html>

Takayama, M., Miyabe, Y., Koizumi, T. et Hatano, H. (2017). Japan: Libraries, Archives, and Museums. Dans John D. McDonald et Michael Levine-Clark (dir.), *Encyclopedia of Library and Information Science, Fourth Edition*. CRC Press. <https://doi.org/10.1081/E-ELISA4>

Ueda, S., Nemoto, A., Miwa, M., Oda, M., Nagata, H. et Horikawa, T. (2005, 26 juillet). *Le projet LIPER (Library and Information Professions and Education Renewal) au Japon*. World Library and Information Congress: 71th IFLA General Conference and Council, Oslo, Norvège. https://archive.ifla.org/IV/ifla71/papers/051f_trans-Ueda.pdf

Welch, T. F. (1997). *Libraries and librarianship in Japan*. Greenwood Press.

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37520307v>

Yamamoto, A. (2012). Le grand écart des bibliothèques municipales. Situation et enjeux. *Bibliothèque(s)*, *Revue de l'Association des Bibliothécaires de France*, (61), 21-23.

14. Lettonie

(Josiane Ferron, Erika Paquette-Lauzon, Thomas Sieber, Eva Yakauchuk)

Profil du pays

La Lettonie (Latvija) est un pays d'Europe du Nord, situé sur la rive orientale de la mer Baltique. Elle partage ses frontières avec les deux autres pays baltes, soit la Lituanie au sud et l'Estonie au nord. La Russie se trouve à l'est et la Biélorussie au sud-est. De plus, elle possède une frontière maritime avec la Suède. La république de Lettonie (Latvijas Republika), dotée d'un régime parlementaire, est membre de l'Union européenne (1er mai 2004) et de l'OTAN (29 mars 2004). Sa monnaie est l'euro. Le pays compte 1 875 757 habitants (2022), pour une superficie totale de 64 594 km². La capitale est Riga (605 802 habitants en 2022). Bien que la seule langue officielle soit le letton, parlée par 56,3% de la population, on peut notamment noter l'usage assez répandu du russe à 33,8%. Si les Lettons représentent le groupe ethnique majoritaire à 62,7%, on relève plusieurs minorités, notamment les Biélorusses (3,1%), les Ukrainiens (2,2%) et, la plus importante, celle des Russes, qui forment 24,5% des habitants. La population est urbaine à 68,5%. Les forêts recouvrent 54,1% du territoire. (Statistiques officielles de Lettonie, 2022, et CIA, 2022). Le pays est divisé en quatre provinces aux particularités très distinctes : Vidzeme (Livonie) au nord, Zemgale (Courlande orientale) au centre, Kurzeme (Courlande occidentale) à l'ouest et Latgale au sud-est (Plasseraud, 1996).

Histoire

*Strange to hail from almost anonymous shores / in
overexplored Europe where the Baltic / still hides a
lunar side, unilluminated / except for subjugations,*

annexations / which continued unabated for centuries.

– Ivar Ivask, 1986

Dans la mesure où le destin de ce territoire apparaît comme une vaste accumulation de strates superposées, une succession de guerres, d'occupations et de dominations étrangères, il n'est peut-être pas exagéré de prétendre que « L'histoire de la Lettonie » des origines à nos jours « , n'existe pas et ne saurait exister » (Filler, 2016, p. 41). En effet, pendant plus de 750 ans, la Lettonie actuelle a été successivement annexée et occupée par les Germaniques, les Suédois, les Polonais, les Russes, les nazis et les Soviétiques (Madiot, 2005, p. 111).

Assujetti aux barons baltes – descendants des chevaliers teutoniques – converti au christianisme puis à la Réforme, le peuple letton était exempt d'aristocratie et ne possédait, pour ainsi dire, que sa langue (Champonnois et Labriolle, 2003, p. 7-8).

Admirée pour sa prospérité, la Livonie, la plus grande des provinces, fut occupée tour à tour par les grandes puissances déjà mentionnées. Entre 1558 et 1795, sous la conduite de la dynastie Kettler, la Courlande-Zemgale bénéficia d'une large autonomie des pouvoirs polonais et russe et se démarqua également par son développement – au point de revendiquer la possession de colonies outre-mer. L'histoire de la Latgale, qui vécut une époque polonaise, reste cependant très marquée, dès la Grande guerre du Nord (1710), par l'annexion à l'Empire russe de Pierre Le Grand (Champonnois et Labriolle, 2003, p. 7).

À ce jour, la Lettonie n'a connu que 51 ans de liberté. En 1918, au prix de la disparition de 27% de sa population, la Lettonie devient indépendante pour la première fois de son histoire. Cet épisode ne dure que 20 ans – entre les deux guerres mondiales (Madiot, 2005, p. 111). L'occasion d'une nouvelle indépendance ne se représentera qu'en 1991, après plus de 50 ans d'occupation soviétique (1940-1941), nazie (1941-1944) et soviétique à nouveau (1944-1991) (Champonnois et Labriolle, 2003, p. 8).

D'autres pertes civiles et militaires incommensurables – dont 70 000 juifs assassinés sur un total de 93 000, avant la guerre – marquent cette époque (Yad Vashem, 2022).

La Lettonie n'a pas encore fait la paix avec son passé, ni d'ailleurs, son deuil. Un maillage complexe de divisions interethniques et d'influences politiques – exacerbé par les diktats historiques russes – inhibe encore les tentatives de résolution historique (Zelče, 2009, p. 45).

The composite picture of Latvia's history use and memory functions appears fragmented due to the many problems and contradictions that are involved, as well as the inability to find solutions (Zelče, 2009, p. 57).

La Lettonie revient de loin : pendant plus de 200 ans, les élites dirigeantes (en particulier

germaniques et russes) cherchent à légitimer leur domination des provinces lettones à travers une historiographie fabriquée, politisée et ethnicisée, afin d'écrire (ou de réécrire) l'histoire selon leur agenda idéologique. Loin de donner des descriptions linéaires d'un passé factuel, les pouvoirs en place instillent leurs propres versions mythologiques de l'histoire, c'est-à-dire des représentations fantasmées et des récits concurrentiels, qui s'excluent les uns les autres. Ainsi, chaque communauté, sur le territoire letton, fait sa propre histoire, comme autant de palimpsestes pétris de contradictions (Filler, 2016, p. 41 et Zelče, 2009, p. 45).

Maintes fois réécrite, effacée, manipulée, prise d'assaut, assujettie, partitionnée, il n'est pas anodin que l'histoire de la Lettonie sonne comme une longue litanie. C'est dans un contexte d'occupation permanente, où la langue lettone est tout au plus tolérée, que les *daïnas* (les chansons et poésies populaires lettones) prendront une valeur de symbole, de résistance aux envahisseurs, pour finalement servir la cause de l'Atmoda – l'Éveil national, porté par le groupe des Jeunes Lettons – à partir des années 1860, lorsque les Lettons prennent progressivement conscience de leur identité collective et s'affirment, forts de leur langue, de leurs traditions et de leur culture. L'importance primordiale que revêtent les *daïnas* dans le contexte de l'histoire lettone tient notamment à l'importance de la nature, des croyances animistes et des thèmes païens qui ont traditionnellement été transmis de génération en génération, en letton, envers et contre les impositions des occupants. De fait, les *daïnas* témoignent d'une forme de survivance identitaire qui renvoie à la nostalgie d'un âge d'or originel et mythique, où prévalent le culte de la nature et la rêverie. Autrement dit : la mémoire contemplative maintient la cohésion collective (Madiot, 2005, p. 114-118).

Il n'est donc guère surprenant d'apprendre qu'en 1986, l'écologie fut à la source du mouvement qui allait déboucher sur la deuxième indépendance, lorsqu'un regroupement s'opposa à la construction d'une centrale électrique sur la rivière Daugava (Madiot, 2005, p. 115). Trois ans plus tard, le 23 août 1989, une manifestation gigantesque (dite la Voie balte), sous la forme d'une chaîne humaine longue de 600 km, rassembla entre 1 et 2 millions de personnes, de Vilnius (Lituanie) à Tallinn (Estonie) en passant par Riga (Lettonie). Les manifestants exigeaient que fut rendu public le traité des accords secrets Ribbentrop-Molotov (entre l'Allemagne nazie et l'Union soviétique de Staline) qui scella notamment le sort des pays baltes pendant la Seconde Guerre mondiale. Une Révolution chantante allait attirer l'attention du monde entier sur les aspirations d'indépendance des trois pays, laquelle allait bientôt se concrétiser (Champonnois et Labriolle, 2003, p. 52-53).

Types de bibliothèques

Tout comme la situation en Estonie et en Lituanie, l'évolution dynamique des bibliothèques en Lettonie est liée à l'indépendance du pays, proclamée à la fin du vingtième siècle. Une transition vers un système démocratique et innovant permet aux bibliothèques de se proposer en « centres d'information, de culture et de loisirs tournés vers l'utilisateur et ouverts sur l'extérieur » (Lepik et al., 2013), plutôt qu'en lieux fermés, idéologiques et sous le contrôle de la censure.

Tous les cinq ans, depuis 2004, les bibliothèques doivent demander une accréditation officielle. C'est ainsi qu'un statut de bibliothèque d'État, de bibliothèque centrale régionale ou de bibliothèque locale leur est attribué. Dans ce système particulièrement centralisé trône la Bibliothèque nationale de Lettonie, puis 796 bibliothèques publiques, 29 bibliothèques régionales, 46 bibliothèques académiques, 29 bibliothèques spécialisées et, finalement, 767 bibliothèques scolaires.

Sous l'autorité du ministère de la Culture, les bibliothèques, en Lettonie, malgré les spécificités de chacune, semblent tout de même inspirées par un ensemble de missions semblables : rendre accessible l'information et préserver le patrimoine culturel, tout en encourageant le progrès dans les collections, mais aussi dans les services offerts à la population.

La Bibliothèque nationale de Lettonie

Fondée en 1919, un an après la première déclaration d'indépendance de la Lettonie, la Bibliothèque nationale de Lettonie (BNL) a comme premier directeur Janis Misins. Ce dernier s'est servi de sa propre collection de livres pour créer celle de la BNL. Lors de la Deuxième Guerre mondiale, des troupes allemandes et soviétiques volent et détruisent sa documentation, qui lui sera en partie restituée après la guerre.

Spécialisée dans les humanités et les sciences sociales, la BNL offre aujourd'hui à ses usagers plus de quatre millions de documents. Tout en conservant et en développant un fonds de littérature nationale, elle possède aussi un fonds d'imprimés d'origine étrangère, qui présente un intérêt pour les sphères économiques, éducationnelles et culturelles lettones.

Depuis 2007, la BNL est reconnue comme un institut de recherche et bénéficie d'un

Conseil scientifique. Celui-ci synthétise et analyse, entre autres, les données statistiques sur les bibliothèques. De 2008 à 2010, elle est passée de 84 200 usagers à plus de 225 000. Le 29 août 2014, l'année de son 95^e anniversaire, cinq de ses sites sont regroupés dans un nouvel édifice, près de la rivière Daugava, un projet dirigé par l'architecte américano-letton Gunars Birkerts. Surnommée le « Château de lumière », la BNL emprunte depuis une forme pyramidale, se rapprochant de la montagne de verre légendaire d'un conte folklorique letton.

Dans un espace ouvert et multifonctionnel de 68 mètres de hauteur et de 13 étages, la BNL offre des possibilités multiples de services et de créations d'événements. Un espace pour des expositions, ainsi que 20 pièces de conférences et de formation sont disponibles en location.

Une salle de concert avec 462 sièges se situe au rez-de-chaussée. Un musée rappelant l'histoire des livres lettons est également présent, ainsi qu'une boutique de souvenirs et un restaurant. Une collection spéciale célébrant les trésors nationaux, soient les livres préférés des Lettons, est également mise en valeur.

En 2018, la BNL remporte le titre de Bibliothèque de l'année, lors de la remise de prix de l'International Excellence Awards, présenté pendant la Foire du Livre à Londres.

Les bibliothèques publiques

Dès 2006 et jusqu'en 2013, l'État, les collectivités locales et la compagnie Microsoft participent au projet « Father's Third Son », pour lequel la Fondation Bill & Méline Gates a accordé un budget de 1,6 million de dollars. C'est ainsi que la totalité des bibliothèques publiques dispose d'une connexion internet et de réseaux sans fil, tout en étant équipée de matériel informatique, comme des ordinateurs, des logiciels et des ressources permettant l'impression et la numérisation.

Cette aide à la littérature numérique est d'une importance majeure, mais plusieurs bibliothèques publiques souffrent d'un autre manque d'accessibilité, empêchant les personnes handicapées ou à mobilité réduite de profiter de l'ensemble de leurs services.

La Bibliothèque pour aveugles de Lettonie et ses sept annexes tentent de combler cette lacune. Leur mission est d'offrir du service informationnel pour les personnes avec un handicap, qu'elles soient aveugles, que leur vision soit diminuée, qu'elles aient des difficultés à lire ou tout autre problème d'accessibilité. Fondée en 1962, la Bibliothèque pour aveugles de Lettonie propose des livres audios, tactiles, en braille et à gros

caractères. Sa collection comprend des livres en lettonien, mais aussi en russe, en allemand et en anglais.

La Bibliothèque produit aussi deux magazines audios : *Doma*, en letton et disponible mensuellement, et *Калейдоскоп*, offert quatre fois l'an, en russe. Son studio d'enregistrement permet ce service et encourage une production audiovisuelle diversifiée.

D'autres projets inventifs stimulent l'accessibilité et l'inclusivité. Depuis plusieurs années, la bibliothèque de Valmiera accueille Zum Zum, un chien, pour une activité de lecture. Les enfants des villages environnants sont invités à lire sous le regard bienveillant de l'animal. En 2018, 86 jeunes lecteurs avaient lu des histoires à Zum Zum.

Une tente a aussi été érigée près de la rivière à Riga et d'un centre récréatif, en 2016, avec environ 400 livres à la disposition des enfants et des adultes. De plus, la Lettonie s'est inspirée de l'Estonie et de la Lituanie, pour mettre en place une machine à colis dans la ville de Bauska. Cette machine, installée à l'extérieur de la bibliothèque, permet aux usagers qui ne peuvent se rendre physiquement à ce lieu, en raison de sa localisation au troisième étage d'un édifice ou de ses heures d'ouverture, d'emprunter tout de même des livres.

Équipée de 14 compartiments, la machine reçoit des livres précédemment réservés par les usagers. Ceux-ci reçoivent un code et l'utilisent pour accéder à leur emprunt.

Plusieurs bibliothèques coopèrent aussi avec les usagers pour instaurer des projets tels qu'un club de discussion sur la santé, une collecte de l'histoire de vie de résidents locaux, et un espace de rencontres et d'activités pour parents et enfants.

Les bibliothèques centrales régionales

Les 29 bibliothèques centrales régionales sont aussi des bibliothèques publiques, chargées de maintenir un catalogue centralisé des collections locales. Elles sont également une source de conseil et de soutien pour les bibliothèques qui offrent un service de proximité à leurs usagers.

Créée en 1906, la bibliothèque centrale de Riga est la plus grande et l'une des plus anciennes du pays. Une clinique pédiatrique du centre hospitalier universitaire, du nom de la « Bibliothèque des beaux jours », un centre d'accueil pour les personnes sans domicile fixe, ainsi que la prison de Brasa sont les trois lieux d'accès extérieur où la bibliothèque centrale de Riga propose aussi des services.

En 2011, la bibliothèque régionale de Kuldīga a déménagé sur un nouveau site, dans une ancienne synagogue, grâce à un projet jugé ambitieux et réussi.

Les bibliothèques académiques

Les plus grands changements dans le réseau des bibliothèques académiques ont eu lieu entre 2009 et 2011. C'est à ce moment, par exemple, que la Bibliothèque médicale de Lettonie est passée de bibliothèque d'État spécialisée à bibliothèque incorporée à celle de l'université Stradins.

Les bibliothèques académiques les plus importantes sont la bibliothèque de l'université de Lettonie (LUB), la bibliothèque scientifique de l'université technique de Riga, la bibliothèque fondamentale de l'université d'agronomie de Lettonie et la bibliothèque de l'université Stradins de Riga. Elles ont toutes le statut de bibliothèque d'État.

La LUB est la plus grande bibliothèque universitaire. Son origine remonte à celle de la bibliothèque de la ville de Riga, en 1524. Ses collections rassemblent environ 2 millions de documents, dont des livres rares, des manuscrits et plus de 200 incunables. Établi en 1885 par le bibliophile Jānis Misiņš, le fonds de littérature lettone de la Misina biblioteka se retrouve au LUB depuis 1941.

Quant aux collections de la bibliothèque scientifique de l'université technique de Riga, elles comprennent un fonds spécialisé en ingénierie et en architecture.

Quant à la bibliothèque de l'Académie de musique Jāzeps Vītols, fondée en 1919, elle s'est développée et modernisée depuis. Elle comprend trois départements et renferme à la fois des partitions de musique, de l'audiovisuel et des documents imprimés. Elle soutient l'élaboration d'une collection qui retrace en photos l'histoire musicale de la Lettonie et de l'Académie.

Les bibliothèques spécialisées

Les bibliothèques spécialisées regroupent les bibliothèques administratives, les centres de documentation d'entreprises et organisations privées, les bibliothèques d'instituts et organismes de recherche, les bibliothèques d'établissements culturels et les bibliothèques

d'art, les bibliothèques médicales, ainsi que les bibliothèques et centres d'information des missions étrangères et organisations internationales.

Placée sous la tutelle du ministère de la Justice, la Bibliothèque technique des brevets a le statut de bibliothèque d'État spécialisée. Elle est riche de plus de 26 millions de documents.

Les bibliothèques scolaires

En 2010, il y avait 817 bibliothèques dans des établissements scolaires. Maintenant, elles sont 767, puisque certaines ont fermé et d'autres ont fusionné avec des bibliothèques publiques. Leur réorganisation touche aussi leurs moyens financiers : leurs budgets, principalement celui lié aux acquisitions, sont fortement réduits.

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Il existe plusieurs institutions dispensant une formation en bibliothéconomie et en sciences de l'information, et ce, à différents niveaux, en Lettonie. Au niveau professionnel, un programme est dispensé par le Collège letton d'études culturelles (Latvijas Kultūras koledža) à Riga (Library information specialist). Au niveau des études supérieures, la formation en bibliothéconomie et sciences de l'information est assurée par le département de bibliothéconomie et sciences de l'information, de la faculté des sciences sociales de l'Université de Lettonie à Riga.

En ce qui concerne la formation continue professionnelle, le Centre de formation continue pour les bibliothécaires du Département de bibliothéconomie et des sciences de l'information a été créé à l'Université de Lettonie en 1998. (Continuing Education Centre for Librarians of Latvia CECLL).

Programme de baccalauréat (1er cycle)

Un programme de premier cycle en «gestion de l'information» est dispensé par le

département de bibliothéconomie et sciences de l'information de l'université de Lettonie. Ce programme est d'une durée de huit semestres et nécessite la défense d'une thèse auprès d'un jury. Il permet l'obtention d'un baccalauréat en sciences sociales : bibliothéconomie et sciences de l'information (B.Sci.Soc. in Library Science and Information). Le critère d'admission est un diplôme d'études secondaires. Le but de ce diplôme est de dispenser les bases d'un savoir théorique et pratique en bibliothéconomie, ainsi que d'enseigner les aptitudes nécessaires au travail en bibliothèque ou en centre d'information.

Programme de maîtrise (2e cycle)

Un programme de deuxième cycle est aussi dispensé par le département de bibliothéconomie et sciences de l'information de l'université de Lettonie. Ce programme est d'une durée de quatre semestres et nécessite aussi l'écriture et la défense d'une thèse. Il permet l'obtention d'une maîtrise en sciences sociales : bibliothéconomie et sciences de l'information. Le critère d'admission est un baccalauréat de premier cycle, tout diplôme de deuxième cycle, ou tout diplôme équivalent d'éducation supérieure. Avec une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information, le diplômé peut poursuivre une carrière en bibliothèques ou en centre d'information, en tant que chef de département ou de section. Ce programme de maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information est le seul programme accrédité du genre en Lettonie.

Études au doctorat

Depuis 1999, le département de bibliothéconomie et sciences de l'information a commencé à offrir un programme d'études doctorales. Les principaux axes de recherche sont la bibliothéconomie, la science du livre, les sciences de l'information et l'enseignement des sciences de l'information et de la bibliothéconomie. Le département des sciences de l'information et de bibliothéconomie de l'université présente les résultats de ses travaux de recherche, d'abord soumis à un comité de lecture externe, sous la forme d'articles dans sa revue *Informācija un sabiedrība* (« Information et société »). Depuis 2009,

la Bibliothèque nationale de Lettonie publie un document annuel: Latvijas Nacionālās bibliotēkas Zinātniskie Raksti (« Les articles scientifiques de la LNB »).

Association de bibliothèques

L'Association des bibliothèques de Lettonie – Latvijas Bibliotekāru biedrība (LBB)

La LBB, fondée le 29 avril 1923, est une organisation professionnelle bénévole indépendante qui réunit des spécialistes des bibliothèques et de l'industrie de l'information sur la base d'intérêts communs. L'association compte 397 membres individuels et 78 membres institutionnels avec 93 bibliothèques annexes. L'association étend ses activités à travers quatre chapitres régionaux (Vidzeme, Latgale, Zemgale, Kurzeme) et propose aux membres de s'impliquer dans leur chapitre régional. Le but de la LBB est d'unir la communauté des bibliothèques de Lettonie, de soutenir l'amélioration professionnelle, de promouvoir le développement de l'industrie des bibliothèques dans le pays, d'élever le prestige de la profession de bibliothécaire et de défendre les droits et les intérêts des bibliothèques et des bibliothécaires. La LBB est membre de la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) depuis 1929 et membre du Bureau européen des associations de bibliothèques, d'information et de documentation (EBLIDA) depuis 2007. Elle agit en tant que représentante des bibliothèques et des bibliothécaires lettons dans ces organisations. Elle a une [page Facebook](#).

La LBB a récemment exprimé son soutien vis-à-vis des bibliothécaires et citoyens d'Ukraine dans [une lettre publique](#), traduite en anglais.

L'Association des bibliothèques universitaires de Lettonie (LATABA)

La LATABA a été fondée le 11 octobre 1994 avec, à l'origine, 10 bibliothèques membres.

Elle regroupe maintenant 25 bibliothèques universitaires et spécialisées. Les missions de la LATABA sont de promouvoir le développement et la coopération des bibliothèques universitaires et spécialisées de la Lettonie, de favoriser la disposition et la transmission optimales d'informations servant la science, l'enseignement supérieur et l'économie de la Lettonie. Finalement, la LATABA a aussi comme volonté d'unir les différentes bibliothèques d'enseignement supérieur et spécialisées de Lettonie à d'autres associations partageant les mêmes objectifs et missions en matière d'information.

L'Association des bibliothécaires scolaires lettonnes – Latvijas Skolu bibliotekāru biedrība (LSBB)

La LSBB a été fondée le 21 février 1997. L'Association est une organisation publique ouverte et bénévole qui réunit des bibliothécaires scolaires, le personnel des bibliothèques scolaires et toute personne travaillant dans d'autres domaines de l'éducation sur la base d'intérêts communs. Le but de LSBB est de fédérer et d'inciter les bibliothécaires scolaires à s'engager dans une activité professionnelle.

L'Association lettone de formation des bibliothécaires- Latvijas Bibliotekāru izglītības apvienība, Biedrība (LBIA)

La LBIA a été fondée le 16 novembre 2010. Le but de l'association est d'unir le potentiel intellectuel des organisateurs de travaux éducatifs, du personnel académique, des enseignants et des formateurs, afin de promouvoir le développement du système éducatif formel et informel des spécialistes de l'information dans le pays, ainsi que de participer activement à l'élaboration d'une politique d'apprentissage continu.

L'Association des bibliothèques lettones de musique

L'Association des bibliothèques lettones de musique a été fondée le 6 septembre 1998. L'Association vise, entre autres, à venir en aide aux bibliothécaires de musique de toute

la Lettonie, un secteur de la bibliothéconomie qui est en difficulté, par manque d'intérêt et de budget. Un des buts principaux de l'Association est de créer le Electronic Union Catalogue for music of Latvia, qui sera nommé KOKLE. Le conseil de l'Association organise des formations musicales mensuelles pour les bibliothécaires de musique.

La Société de soutien de la Bibliothèque nationale de Lettonie – Latvijas Nacionālās bibliotēkas Atbalsta biedrība (LNBAB)

La Société de soutien de la Bibliothèque nationale de Lettonie est une organisation publique fondée en avril 1998. L'association gère et organise divers événements caritatifs pour aider la Bibliothèque nationale et les bibliothèques de toute la Lettonie à devenir des centres de culture, d'éducation et de vie publique riches en ressources et en opportunités.

Cadre législatif

Cadre législatif général

Le cadre législatif général de la République de Lettonie comporte plusieurs lois (likums) et règlements (noteikumi / nolikums) qui légifèrent directement sur les activités des bibliothèques et dans lesquels le terme « bibliothèque » est explicitement mentionné. Normalement, elles sont délivrées par le cabinet de ministres (Ministru kabinets), soit par le parlement (Saeima), mais les plus anciennes datant des années 1990 peuvent être issues du conseil suprême (Augstākā Padome). (Legal Acts of the Republic of Latvia, 2022)

Quant au cadre législatif en bibliothéconomie et en sciences de l'information, il commence par l'article 100 de la constitution de la République de Lettonie (adoptée en 1922, mais réintroduite avec les amendements le 27 janvier 1994), qui mentionne explicitement le droit à la liberté de s'exprimer et qui inclut le droit de recevoir, de garder et de distribuer de l'information. (Constitution of the Republic of Latvia, 1992) Ce droit s'apparente aux valeurs de plusieurs associations professionnelles en bibliothéconomie comme l'IFLA. (IFLA, 1999)

Cadre législatif en bibliothéconomie et sciences de l'information

D'une manière générale, il est possible de constater que le cadre législatif en sciences de l'information est bien développé et semble suivre les progrès récents du milieu. La législation lettone comporte la loi sur la Bibliothèque Nationale de Lettonie (On the National Library of Latvia, 1992), et qui proclame cette bibliothèque de recherche universelle servant au développement intellectuel de la nation. C'est d'elle que découlent trois autres lois : Loi sur les Bibliothèques (Library Law, 1998) , Loi sur les Archives (Archives Law, 2010) qui remplace une législation échue adoptée en 1991, Loi sur la protection des monuments culturels (On Protection of Cultural Monuments, 1992) et un règlement :Règlement sur la Bibliothèque Nationale de Lettonie (Latvijas Nacionālās bibliotēkas nolikums , 2006).

Règlements habilités par la loi sur les Bibliothèques

La loi sur les Bibliothèques a été habilitante pour les cinq règlements suivants adoptés en 2001 : le premier est intitulé «Les procédures pour le développement et l'utilisation du catalogue national », il décrit la procédure de partage de l'information bibliographique par les bibliothèques nationales en mandatant l'utilisation du format MARC pour toutes les bibliothèques lors de la transmission des données vers le catalogue national et en mentionnant que toutes les bibliothèques qui ont une connexion internet et un système de gestion de données numériques doivent transmettre ces informations au catalogue chaque jour. Quant aux bibliothèques qui ne possèdent pas de connexion internet, mais qui ont un système de gestion des données numériques si elles se situent à Riga, elles doivent le faire chaque semaine par disquette et si elles sont à l'extérieur de Riga, elles doivent le faire aux trois mois. De plus, les bibliothèques qui ont une connexion internet, mais n'ont pas de système de gestion de données numériques doivent envoyer leurs données bibliographiques sous forme d'une liste par courriel chaque jour. (Procedures for the Development and Utilisation of the National Catalogue, 2001)

Le deuxième règlement est intitulé « La Gestion du Réseau des Bibliothèques Officielles du niveau local » et il décrit le nombre minimal des bibliothèques par nombre d'habitants et par unité administrative. Par exemple, une paroisse de moins de 2000 personnes doit avoir au moins une bibliothèque locale et à Riga, il doit y avoir une bibliothèque par 25 000

habitants qui sert adultes ou enfants. (Regulations Regarding Operation of Official Local-Level Library Network, 2001)

Le troisième règlement est intitulé « Les normes matérielles et techniques de base de bibliothèques ». Il décrit les mesures d'accessibilité obligatoires pour les bibliothèques afin d'accommoder des personnes à mobilité réduite (rampes, ascenseurs, etc.), ainsi que l'organisation de l'espace bibliothécaire obligatoire i.e. une salle de consultation, de stockage, d'administration, etc.(Norms of the Material and Technical Basis of Libraries, 2001)

Le quatrième est intitulé « Le règlement sur le nombre d'employés requis pour travailler en bibliothèques et l'éducation nécessaire pour faire ce travail ». Il identifie les qualifications nécessaires pour travailler dans des bibliothèques comme étant une formation quelconque centrée sur la bibliothéconomie, ainsi qu'en identifiant qu'il doit avoir un bibliothécaire pour 9000 items physiques émis aux usagers si c'est une bibliothèque d'importance nationale et un bibliothécaire qualifié pour 12 000 items remis aux usagers si c'est une bibliothèque principale régionale. (Regulations regarding the Number of Employees Necessary for the Work of a Library and the Education Necessary for Holding Positions, 2001)

Le cinquième est intitulé « Normes de financement nécessaires pour l'opération des bibliothèques ». Il explicite les différentes modalités de financement par type de bibliothèque pour les différents services : achat de livres, infrastructure informationnelle, équipement, etc. Par exemple, le financement pour l'achat des livres et des périodiques est de 0,43 euros par personne pour bibliothèques municipales, de 9,96 euros par étudiant ou le professeur dans des bibliothèques servant à l'éducation primaire, secondaire ou professionnelle et finalement, de 11,38 euros par étudiant ou professeur pour les bibliothèques du milieu universitaire (Bibliotēku darbībai nepieciešamā finansējuma normatīvi, 2001).

En 2006, deux autres règlements ont été introduits en lien avec cette loi : « Règlements sur les frais demandés par les Bibliothèques d'État pour les services et la méthodologie pour déterminer ces frais » (Regulations Regarding the Paid Services Provided by State Libraries and the Methodology for Determination of Pricing Thereof, 2006) et « Règlements sur l'accréditation des bibliothèques » (Regulations for the Accreditation of Libraries, 2006). À la suite de cela, deux autres règlements ont suivi : « Règlement sur la collection de la Bibliothèque Nationale » (Nacionālā bibliotēku krājuma noteikumi, 2010) et « Procédure pour permettre le co-financement à partir du budget de l'État pour assurer l'accès aux ordinateurs, à l'internet et aux ressources informationnelles électroniques en bibliothèques municipales » (Kārtība, kādā piešķir valsts budžeta līdzfinansējumu datoru,

interneta un vispārpieejamo elektroniskās informācijas resursu publiskās pieejamības nodrošināšanai pašvaldību bibliotēkās, 2014).

La loi sur les Bibliothèques a reçu un amendement le 3 mai 2022 qui définit une nouvelle catégorie, soit celle des documents spéciaux tels les documents publiés en letton avant 1855 et les documents en d'autres langues jusqu'à l'année 1850. De plus, cet amendement inclut des dispositions quant à ce qu'il est interdit de faire avec ces documents, par exemple les détruire, les exproprier et les transférer illégalement. Plus important encore, cet amendement inclut une interdiction d'inclure à la collection de la Bibliothèque Nationale toute œuvre qui a été obtenue illégalement ou a été volée à partir d'un autre pays. Mentionnons une obligation de la Bibliothèque Nationale de vérifier si l'œuvre se retrouve dans un registre des biens culturels volés avant de l'inclure dans la collection. (Grozījumi Bibliotēku likumā, 2022)

Législations sur le droit d'auteur, le dépôt légal et l'accès à l'information

Deux autres lois mentionnent explicitement les bibliothèques, celle du droit d'auteur et celle du dépôt légal.

La loi sur le droit d'auteur comporte la section qui définit spécifiquement les modalités d'utilisation des œuvres soumises au droit d'auteur au bénéfice des musées, des archives et des bibliothèques. Notamment, la permission de faire une copie des œuvres existant dans leurs collections permanentes, ainsi que de rendre ces œuvres accessibles au public sans la permission des auteurs. (Copyright Law, 2000)

La loi sur le dépôt légal définit les modalités pour les types des publications (visuelles, audio, audiovisuelles, etc.) qui sont assujetties à cette loi et la manière dont elles doivent être soumises à la Bibliothèque Nationale de Lettonie (c'est à dire en nombre de copies selon le type de support, de manière gratuite, etc.) et leur distribution subséquente aux autres bibliothèques du pays qui sont énumérées dans une liste directement incluse dans la loi. Ces bibliothèques sont principalement publiques ou universitaires. (Legal Deposit Law, 2006)

La législation lettone comporte aussi une loi sur l'accès à l'information qui définit les provisions d'accès à l'information en décrivant qui peut accéder aux informations des institutions publiques et comment ces informations peuvent être utilisées. (Lepik et al., 2013)

Information complémentaire

En concordance avec l'Agenda 2030 des *Objectifs de développement durable (ODD)* de l'ONU, la *Stratégie de développement durable de la Lettonie (Lettonie 2030)* fixe précisément les priorités à ce sujet. Plusieurs documents et plans stratégiques ont été produits par l'Association des bibliothèques de Lettonie et la Bibliothèque nationale de Lettonie. À titre d'exemple saillant, nous présentons ici le cas d'une nouvelle bibliothèque dont la conception peut être directement associée au septième objectif des ODD, à savoir: « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ».

La nouvelle [bibliothèque centrale d'Ogre](#) (une ville de 23 000 habitants, située à 36 km de la capitale, Riga) a été inaugurée le 2 juin 2021.

- Le bâtiment de deux étages est multifonctionnel et net zéro (dit « habitat passif »). Autrement dit, l'utilisation de ressources renouvelables confère au bâtiment des caractéristiques écoénergétiques et durables à 100%.
- La structure, ouverte et visible, est entièrement construite en panneaux de bois lamellés/collés (CLT/GLT).
- L'isolation utilise de la laine écologique en cellulose recyclée.
- Le chauffage et la climatisation proviennent d'un système de pompe installé dans les égouts de la ville où la température favorise un fonctionnement optimal de l'échangeur de chaleur.
- Toute l'électricité est générée par des panneaux solaires installés au-dessus du stationnement.
- L'eau de pluie est récupérée sur le toit pour l'irrigation de l'installation, notamment le mur de plantes vertes de l'atrium.
- L'édifice est doté d'un système d'éclairage « intelligent » qui utilise jusqu'à 80% de lumière naturelle.
- Des auvents spéciaux préviennent, pendant l'été, la surchauffe des locaux, tout en laissant le soleil entrer pendant l'hiver. Les fenêtres exposées à l'ouest sont équipées de stores automatiques.
- Pendant les heures d'ouverture, des lecteurs de CO2 mesurent en permanence la qualité de l'air. La ventilation – qui peut évacuer l'air tout en récupérant la chaleur – est automatiquement ajustée en conséquence.
- La bibliothèque a été implantée dans un boisé vallonné à l'extrémité d'une rue

piétonne. L'empreinte écologique de l'implantation a été minimisée au maximum. L'environnement boisé favorise un ombrage agréable autour du bâtiment et des façades vertes de plantes grimpantes agrémentent également les lieux.

- Il s'agit d'un espace public accessible et accueillant dont la conception des aménagements intérieurs a été partiellement réalisée en co-design, avec la population locale, et ce, dès le début du projet. Une zone spéciale pour les poupons (chambre de soins et d'allaitement) et un mur d'escalade pour les enfants ont notamment été réalisés, grâce à l'implication du « club des mères » d'Ogre.

En résumé, la bibliothèque centrale d'Ogre – dont la construction a coûté 9,6 millions d'euros (13,9 millions de dollars canadiens) – articule une économie circulaire, la multifonctionnalité et une intégration écologique réussie.

Bibliographie

Champonnois, S. et de Labriolle, F. (2003). *Dictionnaire historique de la Lettonie*. Éditions Armeline.

Eng.LSM.Iv. (2016, 1^{er} juin). Riverside library opens up in Rīga. *Public broadcasting of Latvia*. <https://eng.lsm.lv/article/society/society/riverside-library-opens-up-in-riga.a185655/>

Eng.LSM.Iv. (2018, 11 mars). Reading with Zum Zum the dog is a hit in Valmiera. *Public broadcasting of Latvia*. <https://eng.lsm.lv/article/society/education/reading-with-zum-zum-the-dog-is-a-hit-in-valmiera.a270956/>

Eng.LSM.lv. (2021, 6 avril). Latvian town sets up a library parcel machine. *Public broadcasting of Latvia*. <https://eng.lsm.lv/article/culture/literature/latvian-town-sets-up-a-library-parcel-machine.a399441/>

Filler, A. (2016). *L'impossible nation lettone : Étude des lieux d'une natio-genèse post-soviétique*. Presses universitaires de Strasbourg.

How do we plan? National development goals and their implementation. Cross-Sectoral Coordination Centre, Republic of Latvia. <https://www.pkc.gov.lv/en/node/427>

et https://www.pkc.gov.lv/sites/default/files/inline-files/LIAS_2030_en_1.pdf

Ivask, I. (2001). *The Baltic Elegies*. Petergailis

Kine, K., Davidsons, A. (2021) Latvian public libraries as a resource, cooperation partner and initiator for promoting media literacy and civic participation in local

communities. *Journal of Librarianship and Information Science*, 54-4, 640-651.
<https://doi.org/10.1177/0961000621103673>

L'Association des bibliothèques scolaires de Lettonie (LSBB) –
<https://www.biblioteka.lv/profesionalas-biedribas/>

L'Association des bibliothèques universitaires de Lettonie (LATABA) –
<https://www.lataba.lv/>

L'Association lettone de formation des bibliothécaires (LBIA) –
<https://www.biblioteka.lv/profesionalas-biedribas/> <https://company.lursoft.lv/latvijas-bibliotekaru-izglitibas-apvieniba/40008168125>

La Library association of Latvia (LBB) –
<https://bibliotekari.lv/>
<https://www.facebook.com/latvijas.bibliotekaru.biedriba>
<https://bibliotekari.lv/?p=10390>

La Société de soutien de la Bibliothèque nationale de Lettonie (LNBAB) –
<https://www.biblioteka.lv/profesionalas-biedribas/>

L'Association of Latvian Music Libraries – http://www.music.lv/assoc_muslib.htm
Latvia. (2022, 11 décembre). Library map of the world. <https://librarymap.ifla.org/countries/Latvia>

Latvia. (2022, 6 décembre). The World Factbook. CIA. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/latvia/>

Latvia: Implementation of the Sustainable Development Goals – 2022.
<https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Latvia%20Report%201.pdf>

Latvian Libraries and Sustainable Development Goals. https://www.biblioteka.lv/wp-content/uploads/2021/12/Latvian_libraries_SDG_2021.pdf

Lepik, A., Maceviciute, E. & Pakalna, D. (2013). Les bibliothèques dans les pays baltes. *Les bibliothèques en Europe: Organisation, projets, perspectives* (155-179). Éditions du Cercle de la Librairie. <https://doi.org/10.3917/elec.blin.2013.01.0155>

Madiot, B. (2005). La Lettonie et l'Europe : identité nationale et mémoire collective. *Connexions*, no. 84, 111-128. <https://doi.org/10.3917/cnx.084.0111>

Ogre Central Library building by PBR. Fold. Editorial. September 29, 2021.
<https://www.fold.lv/en/2021/09/ogre-central-library-building-by-pbr/>

Ogres Central Library – Construction for the Future. Libraries of Latvia Portal.
<https://www.biblioteka.lv/ogres-centrala-biblioteka-buve-nakotnei/>

Plasseraud, Y. (1996). *Les Etats baltes*. (2e éd.). Montchrestien.

Population and its characteristics (2022, décembre). Official statistics portal. Official

statistics of Latvia. <https://stat.gov.lv/en/statistics-themes/population/population>

Site de l'Université de Lettonie <https://www.lu.lv/en/studies/faculties/faculty-of-social-sciences/graduate-studies/library-science-and-information/>

Site du Latvia Culture College - <https://kulturaskoledza.lv/en/study-programmes/library-information-specialist/>

Stankeviča, E. (2017). The Library of Jazeps Vitols Latvian Academy of Music. *Fontes Artis Musicae*, 64-2, 146-151. <https://www.jstor.org/stable/26769825>

The Names of Shoah Victims from Latvia (2022, 2 décembre). Yad Vashem. <https://www.yadvashem.org/archive/hall-of-names/shoah-victims-names/latvia.html>

Zelče, V. (2009). History – Responsibility – Memory: Latvia's Case. Dans J. Rozenvalds, I. Ijabs (dir.). *Latvia. Human Development Report, 2008/2009: Accountability and Responsibility*. (44-57). ASPRI. https://www.researchgate.net/publication/344176014_Zelce_Vita_2009_History_-_Responsibility_-_Memory_Latvia%27s_Case_In_Rozenvalds_Juris_Ijabs_Ivars_ed%27s_Latvia_Human_Development_Report_20082009_Accountability_and_Responsibility_Riga_ASPRI_P_44-57

Norms of the Material and Technical Basis of Libraries, 2001, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/en/en/id/53872>

Procedures for the Development and Utilisation of the National Catalogue, 2001, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/en/en/id/33430>

Regulations for the Accreditation of Libraries, 2006, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/142695-biblioteku-akreditacijas-noteikumi>

Regulations Regarding Operation of Official Local-Level Library Network, 2001, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/en/en/id/33429>

Regulations regarding the Number of Employees Necessary for the Work of a Library and the Education Necessary for Holding Positions 2001, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/53241-noteikumi-par-bibliotekas-darbam-nepieciesamo-darbinieku-skaitu-un-darbinieku-amatu-ienemsanai-nepieciesamo-izglitiba>

Regulations Regarding the Paid Services Provided by State Libraries and the Methodology for Determination of Pricing Thereof, 2006, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/142514-noteikumi-par-valsts-biblioteku-sniegtajiem-maksas-pakalpojumiem-un-to-izcenojumu-noteiksanas-metodiku>

On the National Library of Latvia, 1992, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/en/en/id/62905>

Constitution of the Republic of Latvia, 1922, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/en/en/id/57980-the-constitution-of-the-republic-of-latvia>

IFLA, Énoncé de l'IFLA sur les Bibliothèques et la Liberté Intellectuelle, 1999, Repéré à: <https://repository.ifla.org/bitstream/123456789/1423/1/ifla-statement-on-libraries-and-intellectual-freedom-fr.pdf>

Legal Acts of the Republic of Latvia, 2022, Repéré à: <https://likumi.lv>

Lepik, A., Maceviciute, E. & Pakalna, D. (2013). Les bibliothèques dans les pays baltes. Dans : Frédéric Blin éd., Les bibliothèques en Europe: Organisation, projets, perspectives (pp. 155-179). Paris: Éditions du Cercle de la Librairie. <https://doi.org/10.3917/elec.blin.2013.01.0155>

Bibliotēku darbībai nepieciešamā finansējuma normatīvi, 2001, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/54230-biblioteku-darbibai-nepieciessama-finansejuma-normativi>

Kārtība, kādā piešķir valsts budžeta līdzfinansējumu datoru, interneta un vispārpieejamo elektroniskās informācijas resursu publiskās pieejamības nodrošināšanai pašvaldību bibliotēkās, 2014, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/269395-kartiba-kada-pieskir-valsts-budzeta-lidzfinansejumu-datoru-interneta-un-visparpieejamo-elektroniskas-informacijas-resursu-publi>

Latvijas Nacionālās bibliotēkas nolikums, 2006, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/136511-latvijas-nacionalas-bibliotekas-nolikums>

Nacionālā bibliotēku krājuma noteikumi, 2010, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/207514-nacionala-biblioteku-krajuma-noteikumi>

Archives Law, 2010, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/205971-arhivu-likums>

Copyright Law, 2000, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/en/en/id/5138>

Grozījumi Bibliotēku likumā, 2022, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/331730>

Legal Deposit Law, 2006, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/en/en/id/136682>

Library Law, 1998, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/48567-biblioteku-likums>

On Protection of Cultural Monuments, 1992, Repéré à: <https://likumi.lv/ta/id/72551-par-kulturas-piemineklu-aizsardzibu>

15. Lituanie

(Lou Andrysiak, Béatrice Langevin, Emmy Poitras)

Profil du pays

La Lituanie se situe sur la côte orientale de la mer Baltique. Il est le pays balte le plus peuplé et le plus étendu (Wikipédia, 2022). Du fait de sa proximité géographique avec la Lettonie, la Pologne, la Biélorussie et la Russie, la Lituanie est un pays ayant connu de nombreux régimes politiques, allant de pair avec de grands bouleversements sociaux et politiques. Au 13^e siècle, pour lutter contre l'Ordre des chevaliers Teutoniques, les différentes tribus lituaniennes s'unissent les unes aux autres afin de former le Royaume de Lituanie. Cependant, c'est sous l'appellation de Grand-Duché de Lituanie que le pays s'étend, notamment en se liant avec la Pologne (ainsi que sa langue, sa culture et sa foi catholique). À ce moment précis, la Lituanie est au sommet de sa puissance, se propageant de la mer Baltique à la mer Noire. En 1579, la plus ancienne université d'Europe orientale, l'Université de Vilnius, y voit le jour. La Lituanie se sépare de la Pologne en 1795, seulement pour se retrouver sous l'emprise de l'Empire ottoman par la suite. Durant cette période, on assiste à une contrebande de livres particulièrement impressionnante. Les autorités tsaristes, voulant appliquer l'orthodoxie, répriment les documents de l'Église catholique, forçant la Lituanie à développer un marché du livre clandestin (ministère des Affaires étrangères de la République de Lituanie, 2018).

La Lituanie ne retrouvera son indépendance définitive qu'en 1990, faisant d'elle le premier pays soviétique à déclarer son indépendance (Wikipédia, 2022). En effet, étant géographiquement au cœur des conflits pendant les deux guerres mondiales, la Lituanie est envahie et occupée par l'Empire ottoman puis par l'URSS. Finalement, après la chute de cette dernière, le pays adhère à l'OTAN, puis à l'Union européenne (et à l'Euro) en 2004. La Lituanie est aujourd'hui une république parlementaire, qui dénombre bientôt plus de 3,5 millions d'habitant.es et dont la capitale est Vilnius. Sa langue officielle, le lituanien, allant de pair avec sa culture, sont des éléments fondateurs de sa survivance face aux multiples années d'occupation qu'elle a connues (Wikipédia, 2020). Au croisement

de plusieurs cultures, histoires et mémoires, la Lituanie possède aujourd'hui un fort patrimoine culturel, religieux et touristique.

Histoire

L'histoire des bibliothèques en Lituanie débute au 16^e siècle avec l'inauguration de la bibliothèque de l'Université de Vilnius en 1570. La collection est alors composée des livres de Sigismund II, roi de Hollande et Grand-Duc de Lituanie, ainsi que Georgius Albinus, suffragant de l'évêque de Vilnius. Les grands personnages politiques et religieux de l'époque ont aussi contribué à la collection par des dons de livres (UNESCO, 2022). Dès le 17^e siècle, la collection de l'Université de Vilnius, qui était alors une académie, était l'une des collections les plus extensives d'Europe de l'Est. En 1775, on comptait 11 000 ouvrages à la bibliothèque. Le rôle de cette dernière a évolué au sein du pays et à l'international : depuis 1995, elle constitue un dépôt pour les Nations unies et de l'UNESCO. On estime que 5,3 millions de documents sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque (Gudauskas, 1994).

Un événement qui a grandement influencé l'histoire des bibliothèques lituaniennes est l'interdiction de presse sanctionnée de 1864 à 1904. Les tsars, qui contrôlaient le territoire à l'époque, espéraient, avec cette censure sur le lituanien en alphabet latin, encourager la population à utiliser l'écriture cyrillique, afin de rendre le pays davantage russe. Bien sûr, une censure sur la publication influença nécessairement les bibliothèques, dont l'essor fut freiné. Durant ces années, on recense quelques bibliothèques opérant de façon secrète, mais la profession elle-même était en dormance. Des librairies ont aussi mis sur pied un marché noir de livres lituaniens, à travers lequel ils faisaient rentrer au pays des ouvrages écrits en alphabet latin publiés ailleurs. À la fin de la censure en 1904, les bibliothèques ont redoublé d'efforts pour rattraper le temps perdu. Durant cette période, on assiste au développement des théories sur la bibliothéconomie et des discussions sur les fonctions et collections des bibliothèques. La Lituanie obtient son indépendance de l'Empire russe en 1918 pour une brève période (jusqu'en 1940). À partir de ce moment, le pays se concentre à bâtir une culture nationale, qui inclut la remise sur pied des bibliothèques. Une association des bibliothécaires lituaniens (ALL) fut créée en 1931. En 1936, la Loi sur les bibliothèques publiques est passée et place ces dernières sous une direction/supervision gouvernementale. La même année, l'ALL devient membre de l'IFLA, mais les bibliothèques lituaniennes n'étaient pas au bout de leurs peines, puisque la période 1940-45 a été déclarée période de « bibliocide ». L'annexion de la Lituanie

à l'URSS réintroduit la censure dans la culture nationale : les citoyen.nes devaient lire des ouvrages conformes aux exigences du Parti communiste. Les Soviets ont détruit des milliers de livres qu'ils jugeaient « inadéquats ». Tandis que les Allemands ont détruit quelque 3 millions de livres lituaniens. Les organismes éducatifs et culturels ont également été bannis, incluant l'ALL. Il y avait un réel objectif de détruire la culture lituanienne, auquel les bibliothèques n'ont pas pu échapper.

Ce n'est qu'après la fin de l'occupation soviétique que le pays peut faire un effort de réorganisation de son héritage culturel et social, qui s'organise en trois phases de reconstruction. D'abord, le gouvernement reconstruit plusieurs bibliothèques et établit, en 1960, un réseau des bibliothèques de Lituanie ayant pour objectif d'assurer une bonne répartition des bibliothèques à travers le territoire. La deuxième phase de la reconstruction s'articule de 1966 à 1967, elle sert à établir des districts distincts et à documenter la répartition géographique de la population. Finalement, la troisième phase, de 1976 à 1978, est le théâtre d'une unification des bibliothèques et de la désignation de la Bibliothèque nationale Martynas Mažvydas de Lituanie comme entité dirigeante du réseau. En 1991, on dénombre 44 réseaux de bibliothèques régionales et 5 systèmes concentrés dans les villes, qui ensemble représentent plus de 1700 bibliothèques. Le pays possède aussi un large réseau de bibliothèques scolaires et de recherche. Aujourd'hui, la bibliothèque de l'Université Vilnius contient 4,7 millions de volumes et demeure l'un des piliers du savoir en Lituanie (Gudauskas, 1994).

Types de bibliothèques

Le réseau des bibliothèques lituaniennes compte 2 549 bibliothèques (données de 2016). On peut les distinguer selon deux principaux critères. D'une part, leur fondation et leur titularité, on distingue les bibliothèques publiques et les bibliothèques privées. Les collections des premières sont la propriété de l'État et constituent la collection de la Lituanie, basée sur un système d'information standard et généralisé. D'autre part, on distingue les bibliothèques selon leur statut « général » ou « spécial ». Les premières répondent aux besoins d'information de tous les usager.ères qui sont citoyens d'un territoire donné, peu importe leur profession, niveau d'éducation, âge, contexte social ou culturel. Cette catégorie regroupe la bibliothèque nationale, les bibliothèques publiques de comté (*county public libraires*) et les bibliothèques publiques municipales (*municipal public libraries*). Quant aux secondes, elles répondent aux besoins spéciaux de certaines

communautés en élaborant des collections spécialisées et adaptées à ceux-ci (éducationnels, de recherche, manufacturiers, etc.). Cette catégorie regroupe les bibliothèques gouvernementales spécialisées qui servent des secteurs spécifiques, comme la médecine ou l'agriculture; les bibliothèques des institutions de recherche; les bibliothèques académiques des établissements d'éducation supérieure; les bibliothèques scolaires; et les bibliothèques des autres institutions et organisations, comme les hôpitaux, les prisons et des sociétés corporatives (Macevičiūtė, 2015, p. 3495).

L'apprentissage public est la première mission stratégique des bibliothèques de Lituanie. Elles visent à renforcer les compétences culturelles et informationnelles et les activités de développement de l'alphabétisation des citoyen.nes. Pour ce faire, elles doivent promouvoir la créativité, l'activité sociale et économique des membres de la société; et les motiver à participer au processus d'apprentissage continu tout au long de la vie (ministère de la Culture de la République de Lituanie, 2016). La Lituanie dispose également du LIBIS (*Lithuanian integrated Library information system*) qui permet d'automatiser les principaux procédés en bibliothèque. Cela comprend les procédés d'acquisition, de catalogage et de mise en circulation; les services en ligne pour l'enregistrement des usager.ères jusqu'à la réception de leur document ou e-service; le service automatisé de prêts et retours et un logiciel spécialisé pour la lecture de livres électroniques ou sur liseuses (Digital-Lithuania, 2019).

Le gouvernement a déterminé cinq établissements ayant des collections riches en valeur et leur a attribué le statut de « bibliothèques d'importance nationale ». Elles servent de centre de consultation pour les autres bibliothèques de leur réseau et ont leur propre ligne dans le budget national du gouvernement pour le financement de la Bibliothèque Nationale et des bibliothèques d'importance nationale. La Bibliothèque de l'Université de Vilnius est l'exception à cette catégorie. Ces cinq bibliothèques sont également désignées comme dépôt légal de copies de documents (Macevičiūtė, 2015, p. 3496).

À la tête du vaste réseau de bibliothèques lituaniennes se trouvent trois organes : le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation et des Sciences et le Conseil des bibliothèques. Ce dernier est un organe consultatif qui aide les ministères et l'État à formuler, définir et établir: la stratégie de développement des bibliothèques, les principes de financement de celles-ci et les besoins dans les domaines de la bibliothéconomie scolaire et scientifique. Le conseil est composé de 11 membres qui sont choisis par la communauté des bibliothécaires et le ministère de la Culture (Macevičiūtė, 2015, p. 3496). La typologie des bibliothèques lituaniennes, énoncée sommairement ci-dessus, se distingue en dix types de bibliothèques qui se répartissent également sous les deux ministères.

Bibliothèque nationale de Lituanie

La Bibliothèque nationale Martynas Mažvydas de Lituanie (NLL) est la principale bibliothèque publique et de recherche du pays, et ce depuis le 30 mai 1989, selon la loi sur les Bibliothèques (Macevičiūtė, 2015, p. 3496). Cependant, elle existe depuis 1919, lorsque le Commissariat de l'Éducation créa la Bibliothèque centrale de Lituanie (Martynas Mažvydas National Library of Lithuania, 2022). Elle remplit toutes les fonctions d'une bibliothèque nationale. D'abord, elle sert de bibliothèque parlementaire depuis 1991. Ensuite, elle agit comme centre des sciences sociales et humaines, comme centre d'attribution des ISBN, ISMN et ISSN, et comme système d'information intégré des bibliothèques de Lituanie (LIBIS). D'autre part, elle est le centre national de bibliographie et de publication des statistiques, en plus de servir de centre de coordination, de consultation et de recherche sur les méthodes de bibliothéconomie. Finalement, comme vue précédemment, elle sert de dépôt institutionnel national pour les archives de toutes les publications. Elle s'assure de la préservation du patrimoine imprimé lituanien et du *Lituanica*, soit les publications à l'étranger qui traitent de la Lituanie ou qui sont des publications de lituanien.nes (Macevičiūtė, 2015, p. 3496). La NLL a pour vision de devenir partie intégrante du progrès de son pays dans les sphères de la politique informationnelle, culturelle, éducative, scientifique et économique. Ses priorités sont de diffuser l'héritage culturel et supporter la diversité dans le contenu et les services culturels ; de développer des produits et services d'information ; d'améliorer les conditions légales et technologiques pour l'accès à l'information ; et d'aider au développement de la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des sciences de l'information et de la communication (Martynas Martynas Mažvydas National Library of Lithuania, 2021).

Bibliothèque pour les aveugles

La bibliothèque pour les aveugles de Lituanie (Lietuvos aklujų biblioteka—LAB) a un statut spécial, en tant que bibliothèque publique générale qui répond aux besoins informationnels et culturels des personnes qui ne sont pas en mesure de lire des textes imprimés normaux. Elle publie également des livres audio et du matériel et des périodiques en braille et autres méthodes d'imprimé spéciales. Elle possède également des publications avec des images tactiles pour les enfants. En offrant ses services, la LAB

permet aux personnes, qui ne peuvent utiliser les livres et autres supports d'information traditionnels, de se divertir et d'apprendre en ayant accès aux informations essentielles pour le travail, les études, les loisirs et la lecture pour le plaisir. En plus de sa bibliothèque centrale située à Vilnius, la LAB possède cinq branches dans différentes villes du pays : Kaunas, Klaipėda, Panevėžys, Šiauliai, and Ukmergė (Lithuanian Library for the Blind, 2018).

Bibliothèques publiques

Le réseau des bibliothèques publiques de Lituanie est le deuxième en importance au pays, mais celui qui rejoint le plus grand public (Macevičiūtė, 2015, p. 3497). Ce réseau est composé des cinq bibliothèques de comté : la Bibliothèque publique Adomas Mickevičius du comté de Vilnius, la Bibliothèque publique du comté de Kaunas, la Bibliothèque publique Simonaitytė du comté de Klaipėda, la Bibliothèque publique Povilas Višinskis du comté Šiauliai et la Bibliothèque publique Gabrielė Petkevičaitė-Bitė du comté de Panevėžys (Ministry of culture of the Republic of Lithuania, 2021). En plus des 60 bibliothèques publiques centrales auxquelles sont rattachées 136 branches de bibliothèques publiques urbaines, 12 branches de bibliothèque publique jeunesse, 1059 branches de bibliothèques publiques rurales, celles-ci incluent les branches de bibliothèques publiques qui sont intégrées aux bibliothèques scolaires. Ce réseau totalise 1267 bibliothèques publiques municipales (Martynas Mažvydas National Library of Lithuania, 2015). Les bibliothèques publiques sont directement impliquées dans la vie de leurs communautés. Cette implication démontre l'attitude générale du pays envers les bibliothèques et assure que la prochaine génération d'utilisateur.trices ait accès à la bibliothèque et s'y rend (Macevičiūtė, 2015, p. 3499). Les bibliothèques publiques ont pour mission d'assurer aux citoyen.nes la possibilité d'acquérir le savoir et les qualifications qui leur permettent de s'adapter rapidement aux conditions changeantes de la vie et du travail; afin de pouvoir rivaliser efficacement dans les marchés mondiaux. Elles ont également pour mission d'éliminer les inégalités dans les infrastructures de l'information des villes et provinces; en plus de fournir des conditions équitables d'utilisation des technologies de l'information aux habitant.es, et ce pour tous les besoins publics et sociaux. Finalement, elles ont pour mission de créer les conditions nécessaires pour collecter, préserver et diffuser au public les objets ayant un héritage de valeur nationale,

culturelle et scientifique; et d'assurer l'accès aux collections des bibliothèques (Macevičiūtė, 2015, p. 3498).

Bibliothèques spécialisées

Certaines catégories de bibliothèques publiques sont classées comme des bibliothèques spécialisées; elles ont des responsabilités spécialisées dans un domaine en particulier. On retrouve dans ce groupe de bibliothèque le réseau des bibliothèques techniques, dont la Bibliothèque Technique de Lituanie; les réseaux des bibliothèques de médecine et des institutions de la santé, dont la Bibliothèque de Médecine de Lituanie; et le réseau des bibliothèques d'agriculture et des instituts de recherche d'agriculture, dont la Bibliothèque d'Agriculture de Lituanie (Martynas Mažvydas National Library of Lithuania, 2015). Cette catégorie comprend également les bibliothèques des musées et autres institutions de la culture. La bibliothèque technique de Lituanie est une des plus importantes du pays avec plus de 52 000 000 documents. Sa collection est d'une grande importance pour les industries et le domaine de la recherche. C'est la première bibliothèque à avoir créé un centre d'information d'affaires en 1992 (Macevičiūtė, 2015, p. 3498).

Bibliothèques académiques

On compte dans cette catégorie 41 bibliothèques académiques, soit 19 universitaires (14 publiques et 5 non publiques) et 22 collégiales (13 publiques et 9 non publiques) (Martynas Mažvydas National Library of Lithuania, 2015). On compte également les bibliothèques des institutions de recherche, dont la bibliothèque de l'Académie des sciences de Lituanie et la bibliothèque des sciences et technologies militaires de la Jonas Žemaitis Military Academy of Lithuania. Malgré la petite taille de ce réseau, ces bibliothèques sont parmi celles qui sont les plus actives dans le développement et l'avancement de la bibliothéconomie selon les pratiques modernes en Lituanie. La bibliothèque académique électronique de Lituanie (eLABa) est un dépôt national agrégé en libre accès créé en 2006. Son but est de développer un environnement et les outils nécessaires pour la préparation, la collecte et

la préservation à long terme des recherches et études en e-document pour en favoriser l'accès (eLABa, 2022).

Bibliothèque des institutions éducatives

Ce réseau compte 1110 bibliothèques d'institutions éducationnelles. Parmi celles-ci figurent les 1033 bibliothèques des écoles d'éducation générale, soit 103 bibliothèques de gymnases professionnels, 370 bibliothèques de gymnases, 116 bibliothèques scolaires primaires, 415 bibliothèques scolaires de base et 29 bibliothèques scolaires secondaires. On compte également 70 bibliothèques d'établissements d'enseignement professionnel (Martynas Mažvydas National Library of Lithuania, 2015). L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et dispensée selon le format K-12 (niveaux 1 à 10). Tout au long du cheminement scolaire, l'éducation peut être donnée par différentes institutions : les écoles de base, les gymnases (niveaux 9 à 12), les pré-gymnases (niveaux 1 à 8) ou d'autres institutions, formelles ou informelles, d'éducation, de culture ou de services sociaux (Marquardt et Aidulyte, 2022). Les bibliothèques sont obligatoires dans les établissements scolaires selon la loi. Ainsi, elles font partie intégrante de l'école et contribuent à la réalisation de plusieurs activités et soutiennent les besoins informationnels des étudiant.es (Marquardt et Aidulyte, 2022).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Il existe en Lituanie des programmes d'éducation et de recherche en sciences de l'information. Le plus gros centre se situe à l'Université de Vilnius, et était originalement inclus dans le département des communications. Comme toutes les autres institutions culturelles et d'information, le département a longuement cessé ses activités en raison des perturbations sociopolitiques sévissant dans le pays (Routledge, 2017). C'est en 1940 qu'ouvre finalement un département axé sur les sciences de l'information, dirigé par Vaclovas Biržiška; puis en 1945, on crée le programme de baccalauréat en bibliothéconomie à l'Université de Vilnius. À l'époque, c'est le seul programme d'études supérieures en communications et sciences de l'information en Lituanie. Depuis 1991,

ce programme a vu 35 diplômé.es, dont 30 ont élaboré une thèse sur un sujet dans les sciences de l'information (Routledge, 2017).

Depuis 2001, l'Université de Klaipeda offre également une formation en bibliothéconomie dans sa faculté des sciences sociales. Ce programme a été établi spécifiquement pour répondre au manque de bibliothécaires ressenti dans la partie nord-ouest du pays, surtout dans les bibliothèques scolaires (Routledge, 2017). Il est important de noter que les bibliothèques ont encore un manque de main-d'œuvre professionnelle important ; le nombre de diplômé.es en bibliothéconomie continue de diminuer, puisque les jeunes bibliothécaires ne sont pas attirés par le milieu scolaire en raison du salaire et de l'environnement de travail. Le développement professionnel des bibliothèques est pris en charge par le Centre lituanien pour le développement professionnel des employé.es en milieu culturel, qui organise des formations et séminaires pour les bibliothécaires (Routledge, 2017).

Parallèlement, la faculté des sciences de l'information de Vilnius prend aussi en charge la publication de deux revues scientifiques sur les sciences de l'information : *Knygotyra* (depuis 1961) et *Informacijos mokslai* (depuis 1991). Au départ, il n'y avait qu'une revue (*Knygotyra*), mais les professionnel.les ont pris la décision de la diviser en deux publications distinctes. Chacune se concentre sur un aspect majeur des sciences de l'information : les sciences humaines et sciences sociales. La Bibliothèque nationale de Lituanie participe également à la recherche dans le domaine. Elle surveille le développement des bibliothèques en Lituanie et dirige de nombreux projets de recherche, dont des études sur la lecture (Routledge, 2017).

Association de bibliothèques

L'Association des bibliothécaires lituaniens (*Lietuvos bibliotekininkų draugija*), établie en 1931, fait preuve d'une implication est très importante dans le développement d'une ligne directrice propice à la bibliothéconomie lituanienne. L'objectif principal de l'association est la promotion du rôle primordial des bibliothèques dans la société, tout en assurant que ses employé.es possèdent des qualifications professionnelles de qualité.

L'association possède évidemment un code de déontologie similaire aux recommandations internationales indiquées par l'IFLA. La Lituanie désire perpétuer sa démocratie au sein de ses bibliothèques, afin d'assurer « la continuité de la culture et du savoir dans la société » (*Lietuvos bibliotekininkų draugija*), entre autres, en garantissant

la liberté d'expression et la liberté d'apprendre dans un cadre équitable et sécuritaire. Ces prises de décisions et ces directions nationales ont permis de rendre le système des bibliothèques lituaniennes particulièrement performant.

D'autres associations travaillent main dans la main avec le réseau des bibliothèques lituaniennes. Selon le ministère de la Culture du pays, il n'y aurait pas moins de 5 associations publiques œuvrant actuellement sur le terrain. En dehors de l'Association des bibliothécaires lituaniens citée plus haut, la période 1997 à 2001 est témoin d'un apport crucial pour le monde associatif du pays. En 1997, l'Association des directions des bibliothèques universitaires voit le jour. Un an plus tard, c'est au tour de l'Association des bibliothèques publiques des comtés de Lituanie, puis à l'Association des bibliothèques municipales de Lituanie. Enfin, en 2001, on assiste à la création du Consortium des bibliothèques de recherche lituaniennes (ministère de la Culture de la République de Lituanie, 2021).

En addition, plusieurs associations et organisations internationales de bibliothèques œuvrent aussi sur et avec le réseau lituanien, pour mener tant des politiques globalisantes que des partenariats avec les bibliothèques du pays. L'EIFL (Electronic Information for Libraries) est un bon exemple d'une organisation internationale dont les actions s'appliquent à la Lituanie, et cela depuis plus de 20 ans. Les ententes entre l'EIFL et les organisations domestiques permettent d'apporter au réseau bibliothéconomique du pays « un grand nombre de e-ressources scolaires » (EIFL, s. d.) notamment au travers de plateformes de documents en accès libre. L'EIFL oeuvre sur un large réseau de bibliothèques dans le pays, aussi bien dans le domaine universitaire, que national ou municipal. Cela permet de créer une connaissance commune et démystifiée sur le libre accès et ses composantes inhérentes, afin d'aider au mieux les utilisateurs.rices et conséquemment la société (EIFL, s. d.).

Les partenariats entre les pays ont donné lieu à des regroupements de gouvernements pour le développement et la réalisation de projets communs. La présence de la Lituanie au sein de l'Union européenne lui permet notamment de travailler conjointement avec l'ensemble des pays partageant les mêmes fonds économiques. En 1997, on observe la création du Réseau des bibliothèques académiques de Lituanie. La vision d'une structuration en réseau, consolidée par les recommandations et le soutien international, permet d'importants avantages ; tels que l'accumulation de ressources et de connaissances, ainsi qu'une mise à disposition efficace de celles-ci pour tou.tes les usager.ères (Lithuania: Libraries and Librarianship). D'autres partenariats existent entre les universités européennes ou encore entre les bibliothèques nationales et de plus grandes instances. L'implication de la Lituanie dans l'Union européenne et à l'international

se réalise à plusieurs échelles. La Bibliothèque nationale Martynas Mažvydas de Lituanie fait partie de plusieurs consortiums : IFLA, Bibliothèque Européenne (TEL) ou encore le Conseil international du livre jeunesse (IBBY) (LBD, s. d.). Toutes ces implications et relations permettent une intégration notable et une participation active de premier plan des réseaux de bibliothèques lituaniens dans les perspectives tant régionales, que nationales et mondiales.

Cadre législatif

La construction d'une société d'information

Comme vu précédemment, c'est à partir de sa seconde ère d'indépendance que la Lituanie a pu développer sa société d'information. On dénote un intérêt fort en ce sens dès 1992. En 2002, le gouvernement lithuanien établit le Comité de développement de la société d'information. Il est responsable d'implémenter et de développer les technologies d'information et de communication. Il doit également s'assurer que les différents groupes sociaux aient un accès égal à ces infrastructures de l'information, et ce, entre autres, à travers le développement des compétences requises. Ce comité est également chargé d'élargir les services du e-gouvernement et d'assurer le progrès de la e-démocratie, soit la présence du gouvernement sur Internet et l'exercice de la démocratie sur ce dernier (Macevičiūtė, 2015, p. 3494).

Les fondations légales du système de bibliothèques lithuanien

La Constitution de la République de Lituanie établit les fondations légales de l'accès à l'information et des institutions chargées d'assurer sa préservation sous ses différentes formes (Macevičiūtė, 2015, p. 3494). L'Article 25 garantit que les individus ne doivent pas être empêchés de chercher, recevoir et transmettre de l'information et des idées. L'Article 42 oblige l'État à supporter la culture et la science, ainsi que d'assurer la protection du patrimoine historique, artistique et culturel lithuanien, et tout autre objet de valeur (Macevičiūtė, 2015, p. 3494).

D'autres lois influencent également les services d'information et les bibliothèques. D'abord, le droit de recevoir de l'information et de s'exprimer est principalement couvert par la *Loi sur les dispositions de l'information au public* (Macevičiūtė, 2015, p. 3494-3495). En second, la régulation de la préservation de l'héritage culturel et la création ou la diffusion d'information et de produits est assurée par les lois suivantes : la *Loi sur les bibliothèques*, la *Loi sur les documents et archives*, la *Loi sur les musées*. Ensuite, certains aspects des activités informationnelles sont régulés par les lois suivantes : la *Loi sur la propriété intellectuelle et autres droits relatifs*, la *Loi sur la protection légale des données personnelles*, la *Loi sur le droit d'obtenir de l'information de l'État, des institutions municipales et autres* (Macevičiūtė, 2015, p. 3495). D'autre part, le développement rapide des technologies de diffusion, d'information et de communication a poussé l'État à réguler ces nouvelles activités et leurs relations. Ces lois s'appliquent aux bibliothèques puisqu'elles sont des fournisseuses de services Internet, des créatrices d'information numérique et des médiatrices d'accès aux produits créés par les fournisseurs tiers commerciaux et publics. Parmi celles-ci on compte la *Loi sur les sociétés de services d'information*, la *Loi sur les communications électroniques* et la *Loi sur la signature électronique* (Macevičiūtė, 2015, p. 3495).

C'est la *Loi sur les bibliothèques*, adoptée en 1995 et révisée en juin 2004, qui a jeté les bases du système des bibliothèques lituaniennes. Elle couvre les relations entre les bibliothèques, les règles d'établissement, de financement, d'administration, de gestion, construction et structuration des collections, ainsi que les principes de services. Selon cette loi, les imprimés et toute autre forme de documentation doit être accessible à tous, sans frais et sans égard à leur qualité d'auteur.trice ou leur orientation politique et idéologique. La bibliothèque assure cette accessibilité en sa qualité d'institution de la culture, d'éducation et d'information (Macevičiūtė, 2015, p. 3495). D'autres lois et actes législatifs viennent supporter et renforcer ce rôle des bibliothèques, comme la *Loi sur la propriété intellectuelle et autres droits relatifs*. Celle-ci assure le droit des bibliothèques, à visée éducationnelle ou scientifique sans rémunération, de prêter des ouvrages soumis aux droits de la propriété intellectuelle et d'auteur ; et assure leur droit de les reproduire à des fins de préservation et pour les besoins personnels des usager.ères. Cette loi permet aussi de définir l'utilisation et la reproduction de documents numériques dans les bibliothèques. Elle régule également, jusqu'à un certain point, l'usage et la titularité des droits sur les bases de données créées par les bibliothèques (Macevičiūtė, 2015, p. 3495).

Information complémentaire/particularités

L'année 2022 témoigne de la célébration et de la reconnaissance de l'impact considérable des bibliothèques sur le domaine de la recherche, notamment avec l'aide des bibliothèques universitaires. Les cinq dernières années sont marquées par une croissance et un développement impressionnant, allant de pair avec l'ancienneté des universités du pays (notamment l'Université de Vilnius qui va bientôt fêter ses 450 ans) (Elsevier, s. d.).

Il y a une corrélation entre cette croissance particulière et les nombreuses compétences informationnelles que les réseaux de bibliothèques ont mises en place. Que ce soit en travaillant avec des organisations internationales (tel que L'EIFL cité plus haut) ou simplement entre les différentes bibliothèques du pays, celles-ci ont pu s'adapter aux nouveaux besoins informationnels de notre époque. Un exemple de cas probant serait celui de l'Université de Vilnius, qui offre des Fab Labs et de nombreuses ressources informatiques pour accompagner les étudiant.es dans leurs recherches. Cela permet de donner accès à du matériel coûteux, qu'ils ne pourraient se permettre. En plus d'un libre accès à une quantité très conséquente de métadonnées et de bases de données performantes, provenant aussi bien de leur université, que de celles appartenant au réseau (Vilnius Gediminas Technical University, s. d.).

Bibliographie

EIFL. (s. d.). *Lituanie*. Consulté 14 décembre 2022, à l'adresse <https://www.eifl.net/country/lithuania>

eLABa. (2022). *About eLABa—ELABa*. ELABa Lithuanian Academic Electronic Library. <https://www.elaba.lt/elaba-portal/en/pradzia>

Elsevier. (s. d.). *Towards Future Research Impact in Lithuania*. <https://www.elsevier.com/en-xm/events/towards-future-research-impact-in-lithuania>

Gudauskas, R. (1994). Lithuanian Library History. *The International Information & Library Review*, 26(4), 271-287. <https://doi.org/10.1006/iilr.1994.1019>

LBD. (s. d.). *Istatai*. Consulté 14 décembre 2022, à l'adresse <https://www.lbd.lt/istatai/>

Lithuanian Library for the Blind. (2018). *About | Lithuanian library for the blind*. About | Lithuanian Library for the Blind. <https://www.labiblioteka.lt/en/about/31>

Lithuanian Integrated Library Information System. (s. d.). *Digital-Lithuania*. Consulté 9 novembre 2022, à l'adresse <https://digital-lithuania.eu/project/lithuanian-integrated-library-information-system/>

Lituanie. (2022, 14 décembre). Wikipédia. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lituanie>

Marquardt, L., & Aidulyte, J. (2022). *School Libraries and Information Literacy Education in Lithuania: State-of-Art and Survey Findings*. *IASL Annual Conference Proceedings*. <https://doi.org/10.29173/iasl8528>

Macevičiūtė, E. (2017). *Lithuania*. *Routledge Handbooks Online*. <https://doi.org/10.1081/E-ELIS4-120043556>

Martynas Mažvydas National Library of Lithuania. (2015). *Martynas Mažvydas National Library of Lithuania General 2015 Library Report*. https://lrkm.lrv.lt/uploads/lrkm/documents/files/EN_2015_Library_Statistics.pdf

Martynas Mažvydas National Library of Lithuania. (2022). *History—Martynas Mažvydas National Library of Lithuania*. *Martynas Mažvydas National Library of Lithuania*. <https://www.lnb.lt/en/about-library/main-information/history>

Martynas Martynas Mažvydas National Library of Lithuania. (2021). *Strategic vision and priorities of the National library of Lithuania, 2021-2023*. <https://www.lnb.lt/en/about-library/main-information/about>

Ministère des Affaires étrangères de la République de Lituanie. (2015, 09 octobre). *Histoire*. <https://www.urm.lt/default/fr/bienvenue-en-lituanie/sur-la-lituanie/histoire>

Ministry of culture of the Republic of Lithuania. (2021, 02). *Libraries [Gouvernement]*. Ministry of culture of the Republic of Lithuania. <https://lrkm.lrv.lt/en/activities/libraries>

Portail de la Lituanie. (2020, 20 octobre). Wikipédia. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Lituanie>

République de Lituanie. (2021, janvier 1). *I-920 Loi sur les bibliothèques de la République de Lituanie [Gouvernemental]*. *Registre des actes de droit*. <https://www.e-tar.lt/portal/fr/legalAct/TAR.5A04D7CC7EF6/UcLZpZWqIa>

UNESCO (s.d.) *Lithuania—Historical Collections of the Vilnius University Library*. Consulté 8 décembre 2022, à l'adresse <https://www.unesco.org/en/articles/lithuania-historical-collections-vilnius-university-library>

Vilnius Gediminas Technical University (s. d.). *Vilnius Tech*. <https://vilniustech.lt/>

16. Nouvelle-Zélande

(Anabelle Vacher, Charles-André Blain, Olivia Valentini)

Profil du pays

La Nouvelle-Zélande est constituée de deux îles situées à environ 1 750 km au sud-est de l'Australie dans l'océan Pacifique. L'une des îles qui est plus au nord-est nommée Te Ika-a-Maui et celle plus au sud-est appelée Te Waipounamu, la capitale du pays est Wellington qui se situe sur l'île du Nord. En général, le climat de la Nouvelle-Zélande est plutôt tempéré, mais tout de même très humide. La Nouvelle-Zélande se positionne à l'intérieur de la zone de dépression et d'anticyclone, puisque le pays est dans un vaste océan, cela signifie qu'il est soumis à des températures extrêmes et des pluies considérables. D'ailleurs, les rivières de la Nouvelle-Zélande sont une des sources vitales en ressources naturelles et une source d'hydroélectricité (Europa World, 2022)

Sur le drapeau national se trouve celui du Royaume-Uni et représente un symbole du lien avec le pays colonisateur. Les quatre étoiles rouges avec un contour blanc forment la constellation de la Croix du Sud (The World Factbook, 2022). En Nouvelle-Zélande, il n'y a pas de constitution écrite, et son pouvoir exécutif lui est donc conféré par la monarchie britannique qui est à la tête de l'État. Ce pouvoir est représenté par le gouverneur général guidé par le Cabinet du Conseil exécutif mené quant à lui par le premier ministre. Le pouvoir législatif comprend au moins 120 sièges, dont 70 sont réservés pour le peuple Māori. La majorité de la population de la Nouvelle-Zélande est d'origine européenne et, selon le recensement de mars 2018, 16,5 % des habitants sont du peuple autochtone Māori. La population totale du pays étant de 4 699 755 personnes, cela donne un total d'environ 18,9 millions Néo-Zélandais. Quant à la religion, toujours au recensement de 2018, 48,2 % disaient ne pas en avoir, malgré cela, le groupe religieux majoritaire reste le christianisme. Les langues officielles sont l'anglais et le māori (Europa World, 2022).

Histoire

Nonobstant l'Antarctique, la Nouvelle-Zélande est la dernière masse de terre où l'humain s'est installé. Selon l'histoire, l'île existe depuis longtemps, et le fait qu'elle soit relativement petite et isolée est un facteur important dans son peuplement tardif. Le peuple Māori provenant de la Polynésie sont les premiers à s'y être installé, ils ont d'abord découvert l'île du Nord qu'ils ont nommée Te Ika a Maui (le poisson de Maui). Quant à l'île du Sud, elle se fera appelée Te Waipounamu qui se traduit par eau ou rivière de pierres vertes. Cependant, elle avait d'abord été nommée Te Waka o Aoraki par les premiers

arrivants, cela signifie le canoë de Aoraki qui est le nom de leur ancêtre (Mein Smith, M., 2011). Les Māoris ont également donné un nom à l'ensemble du territoire, celui de Aotearoa. Ce nom est maintenant bien répondu en tant que nom māori local aujourd'hui (The World Factbook, 2022).

L'arrivée des Européens en 1769 avec le Capitaine James Cook sur les terres d'Aotearoa a eu des impacts variés sur le peuple Māori. Notamment, il y a eu une forte mortalité à la suite de l'apport de nouveaux virus. De même, l'acceptation de nouvelles technologies, de la culture écrite et du christianisme a été très sélective. Cette variété de répercussions est principalement causée par le fait que les Européens s'installent près des côtes, les tribus établies loin de celles-ci ont donc été épargnées dans un premier temps. De plus, il y avait de la collaboration entre les deux peuples puisque les premiers Européens dépendaient des Māoris et de leur bonne volonté. Un schéma qui a persisté pendant les deux premières décennies après que la Nouvelle-Zélande soit devenue une partie de l'Empire britannique (Europa World, 2022). Dès la décennie de 1850, les Māoris sont devenus une minorité dans leur propre pays. Au début du 19e siècle, l'insatiable demande des Européens pour des terres a causé des conflits majeurs entre les deux peuples. Puis, durant la deuxième moitié du siècle, une politique a été mise en place afin de répondre aux migrations et aux pertes occasionnées par la guerre augmentant la population de près de 70 000 sur une période étendue sur 10 ans (Europa World, 2022).

En 1907, la Nouvelle-Zélande est devenue un dominion de la Grande-Bretagne, elle devient, ensuite, entièrement indépendante en 1947. Le pays rejoint les Nations Unies en 1945 et signe le Traité ANZUS avec l'Australie et les États-Unis en 1951 pour un effort collectif qui crée la circulation d'informations, ainsi qu'un programme d'exercices, d'échange et de visite. En tant que membre contractuel de l'Accord général sur les tarifs douaniers et de commerce, la Nouvelle-Zélande rejoint l'Organisation mondiale du commerce en 1995 (Europa World, 2022).

Types de bibliothèques

Bibliothèques scolaires

Bien que l'on recense plus de 2 500 écoles primaires et secondaires dans le pays (SLANZA, 2019), il est préoccupant de remarquer que la School Libraries Association of New Zealand Aotearoa estime que seules 900 d'entre elles possèdent une bibliothèque (SLANZA, 2020). Cela est occasionné par le fait qu'une grande latitude est laissée aux établissements concernant ce point qui n'est pas une obligation légale (M. Lamond, 2017). Afin d'organiser son territoire, le ministère de l'Éducation subdivisent depuis 30 ans ses établissements scolaires en fonction de 10 « deciles » qui mesurait les facteurs socioéconomiques des écoles, mais dès 2023, un nouveau système nommé « The Equity

Index » viendra remplacer ce dernier (Ministry of Education, 2022). Bien que la récente pandémie ait laissé ses traces sur le réseau, il n'en demeure pas moins que les rapports publiés depuis 2018 par la SLANZA avec l'aide de la bibliothèque nationale brossent un portrait préoccupant des bibliothèques scolaires.

Dans un premier temps, malgré la présence de documents imprimés, numériques et physiques prêts à l'emprunt, plusieurs bibliothèques rapportent des collections qu'elles estiment maigres. Un état de fait que n'amélioreront pas des coupes budgétaires relevées par la SLANZA dans ses rapports, et qui est également alimenté par des espaces limités qui contraignent les bibliothèques scolaires dans leurs acquisitions (SLANZA, 2021). Dans un second temps, non seulement le nombre de bibliothèques scolaires est moindre, mais en prime, il n'y a que très peu de bibliothécaires professionnels qui y travaillent (SLANZA 2021). À cela s'ajoute aussi un problème plus global de manque de personnel causé par un nombre d'heures de travail insuffisant, et un salaire qui ne reflète pas le degré de qualification qu'ils possèdent (SLANZA, 2021). Toutefois, il est intéressant de noter qu'entre les retraites à venir et les départs prévus, on envisage que la force de travail sera changée par près du tiers de ses effectifs prochainement, pour le meilleur ou pour le pire, impossible de le déterminer.

Sur une note plus positive, les bibliothécaires scolaires et le gouvernement du pays sont pertinemment conscients de vivre dans un siècle rempli de potentiel. Ce dernier a par ailleurs massivement investi dans l'accroissement du réseau filaire du pays, y compris des écoles (Calvert, 2016). Cette connectivité accrue présente une opportunité incroyable d'initier une transformation des bibliothèques scolaires en « Learning center » vivants et riches. Plusieurs chercheurs et chercheuses se sont penchés sur la forme de cette transition, et le rôle que pourraient y jouer les employés du milieu. Cependant, bien que les possibilités offertes soient unanimement reconnues, le fait reste que des barrières persistent et que la meilleure façon de les surmonter est de faire valoir l'apport que ces investissements pourraient produire (Calvert, 2016; Clephane, 2014).

Bibliothèques publiques

Les 329 bibliothèques publiques de la Nouvelle-Zélande sont entièrement financées et administrées par les autorités locales où elles sont situées, mais il n'y a aucun cadre législatif qui somme celles-ci d'en mettre sur pied (Lamond, 2017). D'un point de vue purement statistiques, l'association Public Libraries of New Zealand (PLNZ) recensait en 2021 33% d'adhésions, 13 001 heures d'ouvertures, et 2 438 employés à plein temps (PLNZ, 2021).

Animé par d'autres associations professionnelles tel la LIANZA, l'ancêtre de la PLNZ avait établi en 2012 un plan stratégique sur cinq ans jusqu'en 2017 dans lequel huit lignes

directrices avaient été dressées (Lamond, 2017) et qui furent reprises dans le second plan de 2020-2025. Parmi les valeurs, objectifs, et missions que l'association se fixe, quatre thèmes plus globaux survolent leurs intentions : « Read, Relate, Rehearse, Remember ».

Le premier thème reste évidemment le phare de toutes les initiatives. La littératie est au cœur de l'apprentissage et du développement personnel des individus, et pour en maximiser la croissance, il convient de développer des collections aussi riches que variées. En revanche, il ne faut en aucun cas omettre la dimension d'Internet, et les bibliothèques publiques doivent donc maintenir un rôle central dans la maîtrise de cette littératie, mais aussi de toutes les formes de littératies (financières, informationnelles, culturelles, etc.) (PLNZ, 2020). Le second thème explore le rôle que les bibliothèques peuvent et doivent occuper à titre de lieu rassembleur et inclusif. Elles peuvent tisser des liens puissants entre les membres de leurs communautés grâce au lieu physique qu'elles offrent et où tous sont accueillis sans préjugés ni jugements. En encourageant l'échange et la compréhension, elles peuvent devenir source de créativité, de productivité, et de richesse pour tous ceux qui les côtoient (PLNZ, 2020). Le troisième thème emboîte le pas au second dans la mesure où les bibliothèques publiques du pays souhaitent se positionner en tant que centre d'apprentissage pour tous, et ce tout au long de la vie. Philip Calvert en 2012 énonçait déjà qu'une transition était en cours (Calvert, 2012), mais ce plan stratégique réitère que les bibliothèques forment le meilleur lieu pour apprendre à utiliser les nouvelles technologies, encourager les initiatives entrepreneuriales locales en nourrissant les idées de ses membres, et maîtriser des savoirs et techniques que tous peuvent implanter dans leurs vies quotidiennes (PLNZ, 2020). Enfin, le dernier thème valorise l'important rôle que les bibliothèques publiques de la Nouvelle-Zélande doivent jouer en ce qui a trait à l'archivage de la mémoire culturelle de leurs communautés. Non seulement pour sa conservation, mais aussi à des fins de diffusion et d'éducation pour les générations futures. Et cette mission doit passer par un travail étroit et partenarial avec les membres de leur communauté d'une part, mais aussi avec la bibliothèque nationale qui chapeaute plusieurs initiatives de numérisation à cette fin (PLNZ, 2020).

Bibliothèque nationale

Mise sur pied en 1965, la bibliothèque nationale de la Nouvelle-Zélande a vu sa mission être mise à jour plus récemment en 2003 par un second acte qui l'a aussi renommée National Library of New Zealand (Te Puna Matauranga o Aotearoa) (Lamond, 2017). L'une des caractéristiques les plus importantes de cette bibliothèque est qu'elle est en fait composée de deux entités bien distinctes. D'une part, il y a la bibliothèque nationale, mais on y trouve également la Alexander Turnbull library. Créé par ledit Alexander Turnbull qui légua toute sa bibliothèque de 55 000 livres en 1918 à la Couronne, celui-ci souhaitait

par ce don débiter une collection nationale de la Nouvelle-Zélande. Celle-ci comporte de nombreux documents rares qui constituent une source incontournable de savoir sur l'histoire du pays et de l'océan Pacifique (Lamond, 2017). Ainsi, l'acte de 2003 réitère qu'il est du devoir de la bibliothèque nationale de veiller non seulement à la préservation, la protection, le développement, et l'accessibilité à toute personne de la Nouvelle-Zélande de ses propres collections, mais aussi à celle de la Alexander Turnbull Library (Parliamentary Counsel Office, 2003).

Toutefois, ses responsabilités ne se limitent pas à ses murs. En effet, elle a aussi la mission de d'être un appui ainsi qu'un leader pour toutes les bibliothèques du pays. Selon l'acte de 2003, la National Library a le devoir de fournir des conseils au ministre quant aux bibliothèques et des problèmes informationnels ayant trait aux connaissances traditionnelles du peuple Māori. Cela inclut de notifier le ministère de ce qui est nécessaire pour la copie des documents publics et numériques fournis à des fins d'assistance dans la préservation de la documentation et de l'héritage de la Nouvelle-Zélande (Parliamentary Counsel Office, 2003).

En 2016, un plan stratégique pour les années à venir jusqu'en 2030 présentait trois axes décisionnels qui comptent la guider. Le premier, « taonga », vise à s'assurer de la préservation de tout l'héritage culturel de la Nouvelle-Zélande en dirigeant les entreprises de numérisation et de conservation partout au pays. Le second, « knowledge », se base sur le principe que les savoirs sont cruciaux au développement et à l'épanouissement du pays. La bibliothèque nationale devra donc s'assurer d'en assurer l'accès le plus répandu et libre. Enfin, le dernier axe intitulé « reading » rejoint l'objectif que se donnent toutes les bibliothèques d'améliorer la littératie, mais elle doit ici prendre le rôle de leader pour toutes les autres (McNaught, 2018).

Bibliothèques universitaires

On compte une bibliothèque dans chacune des huit universités du pays. Parmi le réseau, on recense 182 900 étudiants dont 19 600 d'origine māorie, et 14 500 en provenance des îles du Pacifique. 16 000 chercheurs y travaillent, et constituent la principale source de recherche et d'études pour le pays en entier et les universités y investissent à elles seules plus de 1,1 milliard de dollars (Universities New Zealand, 2021).

Le plan stratégique du Council of New Zealand University Librarians (CONZUL) de 2022-2025 démontre la conscience qu'ont leurs membres des grands enjeux du milieu. Le libre accès par l'intermédiaire d'un dépôt institutionnel, la lutte contre les diffuseurs propriétaires des bases de données, et les enjeux d'inclusion y sont présentés comme des points cruciaux. Un autre front qui occupe les préoccupations des bibliothèques universitaires de la Nouvelle-Zélande concerne la gestion des données de recherche

alors qu'on rapporte encore plusieurs lacunes concernant les services que les chercheurs et chercheuses obtiennent (Howie et Hinerangi, 2022). À cet égard, il est intéressant de noter que le gouvernement encourage les recherches universitaires en émettant un *Performance Based Research Fund* (PBRF). L'idée de celui-ci est de récompenser celles jugées de qualité supérieure et d'engendrer une compétition qui encourage l'excellence (Tertiary Education Commission, 2021).

On y retrouve tous les services standards que l'on pourrait s'attendre à obtenir ailleurs tel que le prêt de ressources diverses, de l'aide à la recherche, de l'enseignement à la littératie informationnelle de degré académique, et l'acquisition/diffusion de collections en constante croissance (Lamond, 2017). Similairement, les professionnels de ce milieu suivent également plusieurs des tendances les plus discutées concernant l'avenir des compétences nécessaires à leur travail. Une étude menée par Brenda Chawner & Gillian Oliver en 2013 montrait déjà qu'il y avait un fort degré de sensibilité à l'importance des capacités collaboratives et interpersonnelles des bibliothécaires universitaires. Cela dit, elles ont également pu relever que les répondants et répondantes estimaient que d'ici dix ans deux importantes compétences à maîtriser davantage pour seraient le marketing, et la publication de recherches scientifiques (Chawner et Olivier, 2013).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

En Nouvelle-Zélande, des programmes d'études en science de l'information sont offerts dans trois établissements à travers un certificat (Niveau 1-4), d'un diplôme professionnel (Niveau 5-6), d'un baccalauréat et au niveau d'un diplôme/certificat d'études supérieures (Niveau 7), d'une maîtrise (Niveau 9), ou d'un diplôme de troisième cycle (Niveau 8). Les diplômes et les certificats de niveau 1 à 6 servent à intégrer les étudiants dans le milieu des sciences de l'information, mais ceux-ci n'auront pas le titre de bibliothécaire ou d'archiviste contrairement à ceux qui auront les qualifications de niveau 7. La maîtrise au niveau 9 sert plutôt aux étudiants qui s'intéressent à la recherche approfondie dans le milieu (Victoria University of Wellington, 2022). En termes de programmes, la Victoria University of Wellington offre une maîtrise en sciences de l'information qui dure une année d'études à temps plein, un diplôme d'études supérieures en information et un certificat d'études supérieures en information. Les deux diplômes de deuxième cycle servent de tremplin pour ceux qui ne répondent pas aux exigences de maîtrise ou pour ceux qui ont déjà de l'expérience de travail et voudraient simplement améliorer leurs compétences. De plus, tous les programmes de sciences de l'information de la Victoria University of Wellington sont offerts en format hybride, et donc certains cours sont offerts en ligne et d'autres en présentiel. L'Open Polytechnic of New Zealand offre des qualifications de premier cycle ainsi que des certificats et des diplômes. Open Polytechnic

est une université virtuelle et tous leurs cours sont tenus à distance (Open Polytechnic of New Zealand, 2022). Enfin, le troisième établissement, Te Wānanga o Raukawa, une polytechnique māorie, offre une qualification de premier cycle qui a pour but d'intégrer une approche biculturelle et bilingue dans leur méthode d'enseignement. De plus, ce programme vise à outiller les étudiants pour qu'ils puissent travailler plus efficacement avec les communautés māories et répondre aux besoins d'information propres à cette population autochtone.

Certaines questions ont été soulevées concernant la nature isolée de la sphère éducative des études d'information. Étant donné que chaque école est en ligne, hybride, ou particulièrement éloignée l'une de l'autre, les possibilités d'interaction intercommunautaire sont minces, ce qui entraîne un faible taux d'engagement des élèves (Chawner, 2015). La nature virtuelle des salles de classe est souvent due à la petite taille des classes, ce qui entraîne souvent la décision de l'établissement de transférer les cours en ligne (Chawner, 2015). En termes de qualifications, seuls les programmes de Victoria University of Wellington et ceux du Open Polytechnic of New Zealand sont accrédités par LIANZA, la principale association de bibliothèques de Nouvelle-Zélande (LIANZA, s.d).

Association de bibliothèques

Library and Information Association of New Zealand Aotearoa (LIANZA)

LIANZA est la principale association reconnue qui sert de liaison entre les professionnels de l'information et le gouvernement. Toute recommandation sur les moyens d'améliorer les services de bibliothèque sera formulée et transmise par cette association. En outre, LIANZA est la seule association qui a le pouvoir d'offrir l'inscription professionnelle qui est reconnue à travers toute la Nouvelle-Zélande. Afin d'obtenir une inscription professionnelle, LIANZA offre trois voies. Pour l'option A, avoir complété le baccalauréat de la Open Polytechnic of New Zealand, la maîtrise de l'Université Victoria de Wellington ou le diplôme d'études supérieures de l'Université Victoria de Wellington. Pour l'option B, avoir suivi des formations reconnues par l'ALA, CLA, ALIA, ou la CILIP. Sinon, l'option C exige que l'individu prouve qu'il ou elle maîtrise les 6 BoK (Bodies of Knowledge) qui ont été définis par LIANZA. Le Code de conduite professionnelle de LIANZA couvre sept points et peut être consulté via l'IFLA (LIANZA, s.d).

Te Rōpū Whakahau

Cette association s'occupe des affaires māories dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information. Te Rōpū Whakahau a été créé pour fournir un soutien professionnel et culturel aux Māoris qui travaillaient dans les bibliothèques en Nouvelle-Zélande. Comme il s'agit d'une association māorie, elle s'intéresse principalement à offrir des services pouvant aider leurs communautés, et à supporter ceux d'origine māorie qui y

travaillent. Cette association offre d'autres formes de soutien, comme des offres d'emploi, des subventions, des bourses, et des cercles de discussions régionaux (Te Rōpū Whakahaui, 2017).

School Library Association of New Zealand Aotearoa SLANZA

SLANZA est l'association des bibliothèques et bibliothécaires scolaires en Nouvelle-Zélande. Elle vise à améliorer les conditions de travail, et à soutenir l'apprentissage continu des bibliothécaires scolaires par l'organisation de conférences, des réunions et des articles publiés dans leur revue. En outre, cette association agit comme une liaison entre les bibliothécaires scolaires et le gouvernement, et c'est elle qui formule des recommandations pour s'assurer que les bibliothèques et les bibliothécaires des écoles sont adéquatement appuyés dans leurs tâches (SLANZA, s.d).

New Zealand Law Librarians Association (NZLLA)

La NZLLA est l'association qui vise à mettre en valeur la profession de bibliothécaire juridique en Nouvelle-Zélande. Cette association vise à promouvoir la coopération entre les bibliothécaires du droit et d'autres professionnels et organisations de l'information. Comme les autres associations, la NZLLA agit également comme force de négociation avec les autorités gouvernementales afin d'assurer que les bibliothécaires juridiques disposent des ressources dont ils ont besoin pour bien servir leurs communautés. Cette association facilite également le partage des ressources entre les bibliothèques de droit afin d'améliorer les collections dans certaines régions qui n'ont pas autant de ressources juridiques que d'autres (NZLLA, s.d).

International Association of Music Libraries, Archives and Documentation Centres: New Zealand Branch (IAMLNZ)

L'IAMLNZ est la branche néo-zélandaise de l'International Association of Music Libraries, Archives and Documentation Centres. Cette association a pour mission de promouvoir l'importance des bibliothèques de musique, des archives et des centres de documentation. De plus, l'IAMLNZ soutient et facilite les professionnels de l'information dans leurs efforts de développement et de conservation des collections. L'association organise également un congrès annuel qui permet aux professionnels de l'information musicale de partager les nouveaux développements dans le domaine (IAMLNZ, s.d).

Australian and New Zealand Theological Library Association (ANZTLA)

L'ANZTLA vise à fournir un cadre dans lequel les bibliothécaires et les groupes intéressés par les bibliothèques théologiques et religieuses peuvent interagir et communiquer. L'objectif de cette association est de faciliter la coopération entre bibliothèques afin que toutes les bibliothèques disposent des outils nécessaires pour développer des collections théologiques et religieuses. Cette association vise également à promouvoir une formation

qui enseigne aux professionnels de l'information comment soutenir les usagers qui s'intéressent à la théologie par des méthodes de recherche appropriées (ANZTLA, s.d).

Cadre législatif

En 1869, il est produit le Public Libraries Act, il s'agit de la première législation gouvernant les bibliothèques publiques dans le pays et elle a vu le jour pour générer pour l'autorité locale, l'instauration de la facturation d'un taux pour le financement des bibliothèques, du moins en principe. La gestion des services d'information est confiée à cette autorité et stipule qu'ils devraient être gratuits d'en devenir membres, cependant rien n'est spécifié quant aux charges. Maintenant, la législation qui couvre les bibliothèques publiques est la Local Government Act 2002 et stipule l'accès gratuit à l'information. Cela fait suite aux services d'information qui avaient instauré des charges pour les prêts. La LIANZA a le rôle d'assurer un contrôle sur les bibliothèques pour garantir la conformité à la législation concernant la gratuité (Lamond, 2017).

Mis à part les deux actes de 1965 et de 2003 qui ont d'abord créé, puis encadrent aujourd'hui la National Library of New Zealand (Te Puna Matauranga o Aotearoa), d'autres législations ont eu un impact sur les bibliothèques de la Nouvelle-Zélande. Notamment, le Copyright Act 1994 et les réglementations associées, par exemple, la Privacy Act 2020. Le New Zealand Bill of Rights Act 1990, quant à lui, est désignée pour protéger les citoyens de toute discrimination, notion importante pour les services d'information de Nouvelle-Zélande. Bien que le Treaty of Waitangi ne soit pas un acte, il est un document constitutionnel fondateur qui a joué un rôle considérable de guide pour assurer le biculturalisme des bibliothèques (Lamond, 2017).

Le Copyright Act 1994 contient une section sur les bibliothèques et archives qui stipule les prescriptions à suivre quant aux copies et aux droits d'auteur. Ainsi, les bibliothécaires de la Nouvelle-Zélande sont en droit de faire des reproductions pour des articles de périodiques ou des éditions publiés, ainsi que pour remplacer un item à des fins de préservation. Dans un cadre numérique le droit de reproduction dépend de l'identification de l'utilisateur et que celui-ci réponde aux conditions d'utilisation. Dans cet acte, certaines mesures entourent également la liberté concernant les documents sonores et visuels (Parliamentary Counsel Office, 1994).

L'IFLA de 2010 à 2012 a travaillé sur un groupe pour produire un code d'éthique international pour les bibliothécaires et autres professionnels de l'information. La Nouvelle-Zélande et la LIANZA ont également développé et adopté, dans ce cadre, le Code of Professional Conduct (Library & Information Association New Zealand Aotearoa [LIANZA], s.d.).

Information complémentaire/particularités

En raison de la forte présence autochtone en Nouvelle-Zélande, les trois institutions offrent des cours qui visent à éduquer les étudiants sur les manières de travailler dans un contexte biculturel. De plus, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage māories ont été intégrées aux programmes d'études en sciences de l'information de la Nouvelle-Zélande (Chawner 2015). Comme indiqué ci-dessus, Te Wānanga o Raukawa offre un système d'éducation entièrement biculturel et, bien qu'ils soient les seuls à intégrer pleinement les systèmes de connaissances māories tout au long du programme (Te Wānanga o Raukawa, 2022), les deux autres institutions offrent également des cours biculturels. Alors que Victoria University of Wellington offre des cours spécifique sur les systèmes de connaissances māories enseignées par les conférenciers et conférencières du peuple Māori (Chawner 2015; Victoria University of Wellington, 2022), l'Open Polytechnic offre l'atelier noho marae qui est un atelier de trois jours qui amène les étudiants directement dans l'espace māori pour apprendre à naviguer et à travailler efficacement dans un environnement biculturel (Open Polytechnic of New Zealand, 2022).

8. Références

- ANZTLA. (s.d). About ANZTLA. anztla. <https://www.anztla.org/about-anztla>
- Calvert, P. (2012). New-Zealand: Innovation in a Small Country. Dans *Librairies in the Early 21st Century: an international perspective* (De Gruyter Saur, Vol. 1, p. 241-251).
- Calvert, P. (2016). School Libraries in New Zealand as Technology Hubs: Enablers and Barriers to School Librarians Becoming Technology Leaders. *School Libraries Worldwide*, 22(2), 51-62. <https://doi.org/10.14265.22.2.05>
- Chawner, B. (2015). Library and Information Studies Education in New Zealand and Australia. *Journal of Education for Library and Information Science*, 56, S17-S26.
- Chawner, B., & Oliver, G. (2013). A survey of New Zealand academic reference librarians: Current and future skills and competencies. *Australian Academic & Research Libraries*, 28(1), 29-39. <https://doi.org/10.1080/13614533.2019.1700535>
- Clephane, S. (2014). New Zealand school librarians: Technology leaders? *School Libraries Worldwide*, 20(2), 14-27. <https://doi.org/10.14265.20.2.002>
- Europa World. (2022). New Zealand. <https://www.europaworld.com/country/New-Zealand/intro-survey?id=nz.is-nz.is.1>
- Howie, J., & Kara, H. (2022). Research Support in New Zealand University Libraries. *New Review of Academic Librarianship*, 28(1), 7-36. ERIC. <https://doi.org/10.1080/13614533.2019.1700535>
- IAML New Zealand. (2015, 15 février). *New Zealand / Aotearoa*. IAML. <https://www.iaml.info/national-branches/new-zealand-aotearoa>

Lamond, H. M. (2017). New Zealand Aotearoa: Libraries. Dans M. J. Bates et M. N. Maack. *Encyclopedia of Library and Information Sciences* (4e édition). CRC Press. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.1081/E-ELIS3-120044984/new-zealand-aotearoa-libraries-heather-lamond?context=ubx&refId=dde24b98-268e-49db-8ff8-8778f391f569>

LIANZA. (s.d). About – LIANZA. <https://lianza.org.nz/about/>

LIANZA. IFLA. (s.d.). Code of Professional Conduct. Library & Information Association New Zealand Aotearoa. <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/faife/codesofethics/new-zealand.pdf>

Macnaught, B. (2018). The National Library of New Zealand (Te Puna Mātauranga o Aotearoa). *Alexandria: The Journal of National and International Library and Information Issues*, 28(3), 192-196. <https://doi.org/10.1177/0955749019871427>

Mein Smith, P. (2011). *A Concise History of New Zealand* (2nd ed., Cambridge Concise Histories). Cambridge: Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9781139196574

Ministry of Education. (2022). *The Equity Index*. <https://www.education.govt.nz/our-work/changes-in-education/equity-index/>

New Zealand. (2022). Dans *The World Factbook*. Central Intelligence Agency. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/new-zealand/#introduction>

NZLLA. (s.d). About NZLLA – NZLLA Law Librarians Assoc. <https://nzlla.org.nz/About-NZLLA/19578/>

Open Polytechnic. (s. d.). *Study From Home*. Library and Information Studies. <https://www.openpolytechnic.ac.nz/qualifications-and-courses/information-and-library-studies/>

Otago Polytechnic. (s. d.). *NZQA levels & qualifications explained*. <https://www.op.ac.nz/explore/important-information/nzqa-levels-and-qualifications-explained/>

Parliamentary Counsel Office. (1900, 28 août). *New Zealand Bill of Rights Act 1990*. New Zealand Legislation. <https://www.legislation.govt.nz/act/public/1990/0109/latest/whole.html#DLM224796>

Parliamentary Counsel Office. (1994, 15 décembre). *Copyright Act 1994*. New Zealand Legislation. https://www.legislation.govt.nz/act/public/1994/0143/latest/whole.html?search=ts_act%40bill%40regulation%40deemedreg_Copyright_resele_25_a&p=1#DLM345975

Parliamentary Counsel Office. (2003, 5 mai). *National Library of New Zealand (Te Puna Mātauranga o Aotearoa) Act 2003*. New Zealand Legislation.

https://legislation.govt.nz/act/public/2003/0019/latest/whole.html?search=ad_act%40bill%40regulation%40deemedreg_national+library+act_National+library_____25_ac%40bc%40rc%40dc%40apub%40aloc%40apri%40apro%40aimp%40bgov%40bloc%40bpri%40bmem%40rpub%40rimp_ac%40bc%40rc%40ainf%40anif%40bcur%40rinf%40rnif_hawse_&p=1#DLM191962

Public Librarians of New Zealand. (2020). *Public Libraries of New Zealand Strategic Framework 2020 – 2025*. <https://publiclibraries.org.nz/resources/national-strategic-framework>

Public Libraries of New Zealand. (2021). *Public Libraries of New Zealand National Data 2020-2021*. <https://publiclibraries.org.nz/resources/library-statistics>

School Libraries Association of New Zealand Aotearoa. (2019). *School Libraries in Aotearoa New Zealand – 2019*. <https://natlib.govt.nz/schools/school-libraries/understanding-school-libraries/school-libraries-in-aotearoa-nz-survey-reports/school-libraries-in-aotearoa-new-zealand-2019>

School Libraries Association of New Zealand Aotearoa. (2020). *Save our school libraries*. <https://our.actionstation.org.nz/petitions/save-our-school-libraries>

School Libraries Association of New Zealand Aotearoa. (2021). *School Libraries in Aotearoa New Zealand – 2021*. <https://natlib.govt.nz/schools/school-libraries/understanding-school-libraries/school-libraries-in-aotearoa-nz-survey-reports/school-libraries-in-aotearoa-new-zealand-2021>

SLANZA. (s.d). SLANZA. SLANZA School Library Association of New Zealand Aotearoa Te Puna Whare Mātauranga a Kura. <http://www.slanza.org.nz/>

Te Rōpū Whakahaui. (2017, 27 janvier). *Position Statements*. Te Rōpū Whakahaui. <https://trw.org.nz/about-us/position-statement/>

Te Wānanga R Raukawa. (s. d.). *Poutuarongo Puna Maumahara Bachelor of Information Management*. <https://www.wananga.com/bachelor-of-information-management>

Tertiary Education Commission. (2021). *Performance Based Research Fund*. <https://www.tec.govt.nz/funding/funding-and-performance/funding/funder/performance-based-research-fund/>

Universities New Zealand. (2021). *Driving research and innovation*. <https://www.universitiesnz.ac.nz/sector-research/driving-research-and-innovation>

Victoria University of Wellington. (s. d.). *Study details*. Master of Information Studies – MIS. <https://www.wgtn.ac.nz/explore/postgraduate-programmes/master-of-information-studies/study-details>

17. Philippines

(Andréanne Bessette, Karine Massé, Mathieu Sirois, Mylène Chouinard)

1. Profil du pays

La république des Philippines, mieux connue sous son nom court les Philippines, est un pays d'Asie du Sud-Est. Son territoire est composé d'un archipel d'environ 7 641 îles, réparties sur une superficie de 300 000 km². Le pays se situe plus spécifiquement au sud de Taïwan et à l'est du Vietnam, et il est entouré des plus importantes mers d'Asie du Sud-Est, soit la mer des Philippines, de Chine Méridionale, de Sulu et de Célèbes (Larousse, 2019). Les îles de Luçon et de Mindanao sont les deux plus grandes de l'archipel, regroupant environ les deux tiers des ressources et de la population du pays. Les Philippines se trouvent dans la région de la ceinture de feu du Pacifique; on y compte un grand nombre de volcans actifs. Sa situation géographique fait aussi en sorte que le pays subit en moyenne neuf typhons et tempêtes tropicales par année, ainsi que de nombreux tremblements de terre (The World Factbook, 2022).

La république des Philippines doit son nom à l'explorateur Ruy Lopez de Villalobos, qui nomma l'archipel en l'honneur du roi Philippe II d'Espagne. Le pays est une république présidentielle dont le président actuel est Ferdinand Marcos Jr. Il compte une population de 114 597 229 habitants, le classant au douzième rang des pays les plus peuplés au monde. Près de la moitié des Philippines vivent en milieu urbain, dont 1,9 million à Manille, la capitale du pays. La majorité des citoyens ont 54 ans et moins, et l'âge moyen est de 24 ans; la population est majoritairement catholique (The World Factbook, 2022).

Les langues officielles sont le philippin et l'anglais, mais huit autres dialectes, notamment le tagalog, le cebuno et l'ilocano, y sont aussi parlés. L'éducation primaire se fait principalement en philippin, à l'exception des sciences et des mathématiques, qui sont enseignés en anglais dès l'enfance. L'éducation secondaire et post-secondaire, pour leur part, se font généralement en anglais (Britannica, 2022).

2. Histoire

La présence d'hommes modernes aux Philippines date d'il y a environ 47 000 ans, tel qu'attesté par la présence de fossiles d'*homo luzonensis* (Wikipédia, 2022). Une première colonie préhistorique, à laquelle des chercheurs attribuent une organisation politique et une division en classes sociales, se serait établie sur le territoire actuel des Philippines il y a 30 000 ans, migrant de l'archipel indonésien.

L'histoire attestée des Philippines commence aux alentours du 10^e siècle, alors qu'on

retrouve plusieurs petits royaumes et sultanats sur le territoire. On répertorie des échanges commerciaux avec de nombreux pays, notamment avec la Chine, l'Inde et le Japon; néanmoins, aucun de ces groupes ne réussit vraiment à contrôler l'ensemble des îles de l'archipel philippin (Nations Online, s.d.).

C'est en 1521 qu'un premier européen, soit Fernand de Magellan, visite les Philippines. En 1565, on assiste au début de la colonisation espagnole, alors que Miguel López de Legazpi établit une première colonie permanente sur l'île de Cebu. D'autres colonies s'établissent plus au nord, dont une à Manille en 1571; l'empire espagnol crée ainsi une cohésion politique sur le territoire philippin, qui était auparavant composé de plusieurs petites colonies indépendantes. Au fil des siècles, les missionnaires espagnols convertissent la grande majorité de la population au christianisme, et ils fondent des hôpitaux, des écoles et des universités.

Considéré comme un territoire de la Nouvelle-Espagne, les Philippines sont d'abord gérées depuis Mexico de 1565 à 1821 en raison de la proximité géographique entre les deux lieux, puis directement de Madrid de 1821 à 1898 à la suite de l'indépendance du Mexique (Wikipédia, 2022).

À la fin du 19^e siècle, la population native des Philippines augmente de plus en plus. L'éducation croissante de cette population crée un mouvement de nationalisme et une ouverture aux idées démocrates. En 1896 débute la révolution philippine, qui culmine en 1898 avec la proclamation d'indépendance de la Première République des Philippines. Toutefois, en parallèle, l'Espagne transfère en 1898 le contrôle des Philippines aux États-Unis avec le traité de Paris. Le gouvernement philippin refuse de reconnaître cela, et il déclare la guerre aux États-Unis en 1899. Les hostilités entre les deux pays s'éternisent jusqu'en 1913, mais les États-Unis administrent officiellement les Philippines dès 1905. Une autonomie partielle est accordée aux Philippines à compter de 1935, et le pays obtient son indépendance complète en 1946 (Nations Online, s.d.).

Pendant les années 1950 et 1960, l'économie du pays est prometteuse. Par contre, son essor ralentit à la fin des années 60, en raison de crises sociales et de désordres civils. En 1972, le président Ferdinand Marcos déclare la loi martiale. Ses années au pouvoir sont marquées par la dictature et la corruption.

On assiste en 1986 au retour de la démocratie, porté par une révolution non sanglante. Le pays est depuis ce temps en reconstruction, étant encore de nos jours soumis à une forte instabilité politique et économique (Wikipédia, 2022).

3. Types de bibliothèques

Bibliothèques publiques

Avant d'aborder la situation plus récente des bibliothèques publiques aux Philippines, il

peut être intéressant de relater la situation telle qu'elle était il y a quelques décennies afin d'avoir une idée de sa progression. En 1980, il était possible de compter 476 bibliothèques publiques pour un pays d'une densité de 154,5 personnes par km², où environ 75 % vivaient en milieu rural (Rasmussen, 1982). Puisqu'il s'agit d'un pays en développement, ce chiffre pouvait impressionner sur papier, mais il en était tout autre en réalité. Il existait à l'époque une réelle difficulté à financer correctement les institutions ou tout simplement à alimenter en livres les bibliothèques. Alors que la bibliothèque nationale devait s'occuper de la gestion des collections, elle avait, dans les meilleures circonstances, plutôt un rôle persuasif puisque les bibliothèques étaient à la merci des décisions des autorités locales qui devaient gérer plusieurs services avec peu de moyens. De plus, les bibliothécaires au public devaient voyager, aux frais même de leur allocation, jusqu'à Manille afin d'obtenir tant les nouveaux livres que ladite allocation, en plus d'être responsables des coûts reliés aux livres perdus. Il est même déjà arrivé qu'un maire, en attente de l'approvisionnement annuel en livres, fasse appel à une bibliothécaire qui lui avoua tout simplement qu'elle ne pouvait aller chercher les livres dans la capitale puisque ses demandes de transports étaient systématiquement refusées. De plus, les bibliothèques étaient rarement ouvertes le soir et, comme l'approvisionnement était à géométrie variable, les quelques livres disponibles étaient souvent réparés plusieurs fois alors qu'ils étaient plutôt destinés à être jetés.

Dans un rapport publié en 2018 par la *Philippines Library Association, Inc (PLAI)*, on apprend que la situation des bibliothèques publiques s'est améliorée, mais les besoins sont encore criants en matière d'infrastructure et d'innovation. En effet, 50 % des bibliothèques publiques sont municipales, 21 % dans les baranguays, 19 % dans les villes et 9 % dans les provinces. En ce qui concerne le total, le nombre peine à atteindre 3 % du nombre estimé suffisant tel que le prescrit la loi. De plus, la grande majorité (91 %) offre des heures d'ouverture insuffisantes pour répondre aux besoins de la communauté. Les membres qui fréquentent le plus souvent ces troisièmes lieux sont principalement des étudiants (73 %) et des professionnels (14 %) (PLAI 2018).

Malgré son importance et la reconnaissance du gouvernement à l'égard de la profession, les écarts de qualité entre les bibliothèques publiques sont beaucoup trop significatifs pour le rôle stratégique qu'elles doivent exercer dans l'éducation de sa population.

Bibliothèques scolaires

La littératie est un enjeu majeur dans l'éducation des jeunes philippins. Contrairement aux autres pays environnants qui misent sur un programme de littératie plus enraciné, la situation des bibliothèques scolaires est aussi difficile que celle des bibliothèques publiques. L'absence d'un programme normalisé à l'échelle du pays et le manque de

logistique dans le déploiement sont les deux principaux enjeux auxquels font face les bibliothèques scolaires. De plus, l'écart est très important entre les écoles publiques et privées, ces dernières étant beaucoup plus susceptibles d'amorcer les changements et d'avoir les moyens d'atteindre leurs objectifs (Kurbanoglu 2018). Heureusement, il existe la *Philippine Association of School Librarians*, qui, comme la PLAI, souhaite défendre la profession de bibliothécaire au sein des écoles pour donner aux enseignants et aux communautés les moyens de valoriser davantage l'apprentissage de la lecture dans un pays où les conséquences de cette lacune se font sentir à tous les niveaux.

Bibliothèques universitaires

On retrouve aux Philippines de nombreux établissements d'étude post-secondaires, tant publics que privés. Ces institutions ont toutes leur propre bibliothèque, plus ou moins prestigieuse selon le cas; en voici deux qui valent la peine d'être mentionnées plus en détails.

Une première université fait son apparition aux Philippines dès 1611, lorsque le prêtre catholique Miguel de Benavides fait don de sa collection de livres personnelle dans le but de fonder l'University of Santo Tomas. Au fil des années, d'autres religieux font don de leurs collections privées à la Miguel de Benavides Library, afin de permettre et d'améliorer l'éducation de futures religieux et autres professionnels.

De nos jours, cette bibliothèque « se propose d'être le principal centre de ressources d'information universitaire des Philippines, en fournissant des services de bibliothèque et d'information de classe mondiale afin de répondre aux besoins de la communauté locale et internationale grâce à l'excellence de ses services. » (Miguel de Benavides Library, 2022).

Située dans un édifice de six étages qui lui est entièrement dédié sur le campus, la bibliothèque offre de nombreux services aux étudiants et au personnel de l'université. On y retrouve une salle de conférence, une aire d'exposition, plusieurs salles de rencontres ainsi que des salles d'étude individuelles, un coin technologique, des stations Internet, de même qu'un café étudiant, s'inscrivant ainsi dans le courant des *learning centers*.

Une deuxième bibliothèque universitaire digne de mention est celle de l'University of the Philippines, soit la seule université nationale du pays, fondée en 1908 (Britannica, 2022). En tout, cette université regroupe 8 universités sur 17 campus.

Sa bibliothèque a été fondée en 1922 au campus de Manille, et elle était considérée, avant la Seconde Guerre mondiale, comme la meilleure bibliothèque universitaire d'Asie. Sa collection de 150 000 volumes a malheureusement été presque entièrement détruite lorsque les Japonais ont pris d'assaut la bibliothèque durant la guerre, ne laissant pratiquement aucun volume intact.

Gabriel Bernardo, le bibliothécaire fondateur, a décrit cette perte comme une « famine

intellectuelle ». Il a plus tard aidé à la fondation de la nouvelle bibliothèque, située cette fois au campus Dillman. Cette bibliothèque universitaire est une pionnière aux Philippines en ce qui a trait aux sciences de l'information (Wikipédia, 2022).

Bibliothèque nationale

La première bibliothèque nationale ouvre ses portes à Manille en 1891, sous la forme d'un musée-bibliothèque, qui est aboli quelques années après son ouverture après la colonisation américaine.

Les Américains choisissent plutôt de consolider toutes les bibliothèques des diverses branches gouvernementales en créant la Philippines Library. Au fil des ans, divers services se sont parfois joints temporairement à cette entité, parfois les archives, les droits d'auteur, ou encore le musée national. En 1928, après plusieurs changements de nom, la bibliothèque devient officiellement la National Library. Depuis 2010, on parle plutôt de la National Library of the Philippines (NLP) (National Library of the Philippines, 2022).

La bibliothèque nationale de nos jours est responsable de superviser les nombreuses bibliothèques publiques à travers le pays (Britannica, 2022).

La collection actuelle de la NLP est constituée (entre autres) de plus de 210 000 livres, 880 000 manuscrits et 170 000 périodiques; en tout, plus de 1,6 million de documents (Wikipédia, 2022). La NLP aimerait, d'ici 2027, être considérée comme la plus importante bibliothèque des Philippines afin « d'être un agent de progrès intellectuel, social et culture pour la société philippine » (National Library of the Philippines, 2022).

4. Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Aucun grand développement dans la profession de bibliothécaire n'a eu lieu durant la période de colonisation espagnole des Philippines. En effet, comme l'explique Damasco : « The only libraries existing were a few private collections, the convent libraries of Roman Catholic religious corporations, and three government libraries. All were small in size and restricted in use. » (1996, p.310).

Ce n'est qu'au début du 20^e siècle, pendant la période de la tutelle américaine, que commence réellement le développement des programmes universitaires en bibliothéconomie et en sciences de l'information.

La mise en place du *Bureau of Science*, une institution pour faire le traitement des documents scientifiques de Manille, change la perception de la profession de bibliothécaire. En effet, grâce à Mary Polk, bibliothécaire au *Bureau of Science* et à Lois S. Osborn, professeur au même endroit, une loi permettant à de jeunes hommes d'étudier dans des écoles de bibliothéconomie américaine a été acceptée (Damasco, 1996).

Dans ce contexte et sous les recommandations de Mme Polk, l'Université des Philippines (UP) met en place un programme de quatre ans nommé *Bachelor of Science in Library*

Science (BSLS) en 1917-1918. Enseignés par Mme Polk, les cours portent sur : « [...] elementary reference work, practice at the libraries of UP, elementary classification and book numbering, library history, elementary cataloguing and subject heading, library administration, and evaluation and selection of books. » (Faderon et coll. 2016, p. 279)

Par la suite, plusieurs autres écoles de bibliothéconomie se développent dans les différentes universités du pays jusqu'en 1942, alors que l'occupation japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale force la suspension de tous les cours au pays. À la fin de la guerre, les programmes d'études reprennent et, dès 1962, les programmes changent de nom pour *Bachelor of Library and Information Science* (BLIS) et *Master of Library and Information Science* (MLIS) afin d'intégrer les sciences de l'information au cursus. Durant cette période, les sciences de l'information sont enseignées dans les universités à visée plus académique. Depuis les années 90, les programmes de sciences de l'information et de bibliothéconomie sont offerts dans près de cinquante universités de toute vocation à travers le pays (Faderon et coll. 2016).

De nos jours, le gouvernement philippin décrit le bibliothécaire comme : « [...] a Filipino citizen who has been registered and issued a valid Certificate of registration and a valid Professional Identification Card by the Professional Regulation Commission in accordance with R.A. 9246 otherwise known as the "Philippine Librarianship Act of 2003". » (Professional Regulation Commission, s. d.) L'organisation gouvernementale mentionne aussi que pour se qualifier à l'examen de licence, il est nécessaire d'avoir un baccalauréat ou une maîtrise en sciences de l'information et bibliothéconomie (BLIS ou MLIS).

5. Association de bibliothèques

Bien que l'organisation d'un réseau de bibliothèques aux Philippines soit difficile à mettre en œuvre aujourd'hui, le pays a depuis longtemps mis sur pied une association de bibliothèque afin d'en favoriser le plus possible son rayonnement. Le 22 octobre 1923 est considéré comme la « naissance » de la *Philippines Library Association* (PLAI). Il s'agissait d'un groupe de bibliothécaires professionnels philippins qui avaient suivi leur formation aux États-Unis et qui ont rapidement compris que les bibliothèques devaient jouer un rôle essentiel dans le développement de leur pays (Alaya-ay, 2013). Ils devenaient ainsi d'importants piliers pour leur communauté. La mission de cette association est de promouvoir les intérêts et le bien-être de ses membres et de faire tout ce qui est possible afin de favoriser le développement de bibliothèques et de services d'information de qualité. Afin de parvenir à accomplir sa mission, le but de l'association est d'obliger tous les bibliothécaires à être membres en vertu de la loi, d'amorcer et de prendre en charge des programmes qui assureront la croissance et le développement des bibliothèques dans le pays, de collaborer avec les différents organismes de tous les paliers, autant au

public qu'au privé, de veiller à une formation tout au long de la vie de ses professionnels ainsi que de faire des recherches qui en assureront sa pérennité. Le code d'éthique des professionnels est largement influencé par celui promulgué par l'IFLA.

Tout cela semble mieux établi aujourd'hui, mais il s'agit du fruit d'un combat qui a duré de nombreuses années et qui s'est achevé avec la création de la *Loi sur la profession de bibliothécaire* en 1990. Avant cela, l'instabilité politique qui régnait dans le pays rendait la vie difficile au développement des bibliothèques, toujours en proie à un déploiement inégal et selon les aléas des dirigeants en place. Cette disparité d'application dans un pays aussi densément peuplé rendait difficiles la cohésion et l'organisation d'un réseau efficace pour répondre aux besoins des communautés. En dehors des principales villes, les bibliothèques peinaient à survivre faute de moyens et de personnel qualifié (Rasmussen 1982). Maintenant, la situation est beaucoup moins difficile. Puisque n'importe quelle association professionnelle vise à promouvoir des services de qualité par l'expertise de ses membres, nous pouvons affirmer que la PLAI a réussi son objectif, à savoir d'obtenir une reconnaissance de la profession par l'état (Santos, 2003).

6. Cadre législatif

Le système juridique des Philippines est un mélange de droit romain (Droit civil) et du *Common law* américain. Puisque l'Espagne a établi ses lois et principes juridiques aux Philippines lors de son occupation du territoire, le noyau du système juridique philippin reste constitué de lois espagnoles. Cependant, certains ajustements et additions ont été apportés à la suite de la prise en charge du pays par les Américains, ce qui en explique la composition mixte. Même après avoir obtenu son indépendance en 1946, on constate que le cadre législatif en vigueur aux Philippines conserve des traces de l'influence américaine (Feliciano, 1976).

Droit d'auteur

Le [Décret présidentiel numéro 49](#), aussi appelé *Décret sur la propriété intellectuelle*, a remplacé la loi numéro 3134 sur le droit d'auteur, établie en 1924. Les nouvelles modalités du décret prennent effet sur le document dès sa création et couvrent la durée de vie de son créateur plus 50 ans suivant son décès ou le décès du dernier co-créateur toujours en vie. Pour les périodiques et les journaux, la durée de protection est de 30 ans, alors qu'elle est de 20 ans après la dernière diffusion pour les enregistrements visuels et sonores (The LawPHIL Project, 1972).

Cette nouvelle forme de la loi accélère l'entrée des œuvres dans le domaine public puisque le droit d'auteur est acquis dès la création du document et non pas seulement à compter de l'enregistrement et du dépôt officiel du document. Cette version de la loi permet également d'éliminer toute exigence ou formalité de nature technique qui viserait

à empêcher l'application du droit d'auteur. Toutefois, comme le dépôt et l'enregistrement ne sont pas obligatoires pour le créateur, une lacune se fait sentir au niveau du contrôle. D'ailleurs, aucune base de données n'existe actuellement afin de recenser les œuvres soumises au dépôt légal qui seraient entrées dans le domaine public (Feliciano, 1976).

Dépôt légal

Ce qui ressemble le plus à une forme de législation concernant le dépôt légal est apparu le 5 juin 1948 avec la loi de la République numéro 228. Au début, cette loi obligeait les institutions gouvernementales à fournir 200 exemplaires de tout rapport imprimé. Les imprimeries étaient également tenues de soumettre au Bureau des bibliothèques publiques deux exemplaires de chaque livre, journal, ou périodique qui était imprimé. Toutefois, faute de sanction, cette loi fut infructueuse (Feliciano, 1976). La réforme de cette loi, le [Décret présidentiel numéro 812](#), aussi intitulé *Décret sur le dépôt légal et culturel*, a été promulgué le 18 octobre 1975. Cette nouvelle version de la loi intègre maintenant un système de dépôt légal qui servira également de base à la bibliographie nationale. Ce changement permet alors d'assurer l'accessibilité et le contrôle des productions locales à travers le pays (The LawPHIL Project, 1975).

Concrètement, l'article 2 du décret stipule ainsi que tout éditeur doit fournir gratuitement deux copies de son ouvrage à la Bibliothèque nationale, et une copie à quatre autres instances, soit l'Université des Philippines, l'Université des bibliothèques des Philippines (ville de Cebu), la Bibliothèque de l'Université d'état de Mindanao et le Centre culturel de la bibliothèque des Philippines. C'est la même règle qui s'applique pour les institutions gouvernementales, qui doivent désormais déposer deux exemplaires de toute publication produite (Feliciano, 1976).

Enfin, le directeur de la Bibliothèque nationale est tenu de mettre à jour un registre de tous les documents reçus avec des informations bibliographiques minimales et une traduction en anglais si le document a été écrit dans une autre langue. Ce registre est ensuite publié trimestriellement dans la [Official Gazette](#) de la République des Philippines (The LawPHIL Project, 1975).

7. Informations complémentaires

À l'échelle mondiale, les Philippines font partie du top trois des emplacements où se produisent le plus de catastrophes naturelles. Des typhons, des tremblements de terre, des feux et des tsunamis se produisent régulièrement. En addition, la ville de Marawi a été, en 2017, la scène d'un conflit armé entre les forces gouvernementales et le groupe rebelle terroriste Maute. Ce conflit, maintenant connu sous le nom de Bataille de Marawi, a fait subir des dégâts majeurs à la ville, notamment aux infrastructures publiques (Daryl, 2019).

Les bibliothèques et bibliothécaires jouent un rôle essentiel dans la réponse aux catastrophes naturelles et humaines. Comme dans le cas de la ville de Marawi, les bibliothèques ne sont pas que des lieux d'instruction et de savoirs, elles favorisent l'accès aux informations et aux ressources critiques à la suite d'un sinistre. À la suite d'une expérience aussi traumatisante qu'une catastrophe naturelle, la bibliothèque est également un endroit où les victimes peuvent chercher du réconfort ou du soutien. Les membres de la communauté peuvent se rapprocher les uns des autres et profiter de services tels qu'une connectivité au monde extérieur, aux agences gouvernementales et aux compagnies d'assurances. En prenant le rôle d'éducateurs, de formateurs, de diffuseurs d'information, de partenaires gouvernementaux et d'agents de soutien aux institutions et aux communautés, les bibliothèques sont à l'avant-plan de la reconstruction de la communauté quand se produit un désastre (Daryl, 2019).

8. Références

- Agudelo, R. (2014). Journey of Purpose: Reflections on Philippine Libraries and Librarianship. *OLA Quarterly*, 7(1), 20-23. <http://dx.doi.org/10.7710/1093-7374.1573>
- Brazzeal, B. (2021). Science Librarianship in Colonial Philippines: Mary Polk and the Philippine Bureau of Science Library, 1903-1924. *University Libraries Publications and Scholarship*. 27. <https://scholarsjunction.msstate.edu/ul-publications/27>
- Daryl, L. S., Ethelyn M. A., Mary Grace H. O., Allana S. D., Vince Ervin V. P. et Joy F. G. (2019, December). Fire + water + bombs: Disaster management among academic libraries in Marawi City, Lanao del Sur, Philippines. *International Journal of Disaster Risk Reduction*. Volume 41(101311). <https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2019.101311>
- Damaso, C. (1996). Library Education in the Philippines. *Journal of Education for Librarianship*, 6(4), 310-317. <https://doi.org/10.2307/40321882>
- Faderon, R. B., Aguirre, V. V. M., Buenrostro, I. S. et Cabbab, J.F.A. (2016). 15 The University of the Philippines (UP) School of Library and Information Studies. *Educating the profession : 40 years of the IFLA Section on Education and Training*. (Ser. Ifla publications, 170). De Gruyter Saur. 278-301.
- Feliciano, M. S. (1976). Law Libraries and Legal Documentation in the Philippines. *International Journal of Law Libraries*, Volume 4(3), 176-187. <https://doi.org/10.1017/S0340045X00004184>
- Histoire des Philippines. (2022, 7 novembre). Dans Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_des_Philippines
- Intellectual Property Office of the Philippines. (s.d.) Philippine Laws on Intellectual Property. <https://www.ipophil.gov.ph/intellectual-property-code-implementing-rules-and-regulations/>

Miguel de Benavides Library. (2022, 15 décembre). <http://library.ust.edu.ph/>

National Library of the Philippines. (2021). Copyright Registration. <http://web.nlp.gov.ph/nlp/?q=node/646>

National Library of the Philippines. (2022). History. <http://web.nlp.gov.ph/nlp/?q=node/190>

National Library of the Philippines. (2022, 10 novembre). Dans Wikipédia. https://en.wikipedia.org/wiki/National_Library_of_the_Philippines

<https://www.nationsonline.org/oneworld/History/Philippines-history.htm>

<https://www.britannica.com/place/Philippines/Local-government#ref23751>

Philippines. (s.d.) Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. <https://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Philippines/137997>

Professional Regulation Commission. (s.d). *Librarian*. https://prc.gov.ph/sites/default/files/Librarian_PRIMER.pdf

https://lawphil.net/statutes/presdecs/pd1972/pd_49_1972.html

https://lawphil.net/statutes/presdecs/pd1975/pd_812_1975.html

<https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/philippines/>

University of the Philippines. (2022, 18 décembre). Dans Wikipédia. https://en.wikipedia.org/wiki/University_of_the_Philippines

18. République Démocratique du Congo

(Louise-Marie Picard, Ganaëlle Roberge, Fatima Zelazel)

Profil du pays

La République Démocratique du Congo (RDC) est le deuxième plus grand pays d'Afrique, après l'Algérie, et le plus grand pays d'Afrique subsaharienne. D'une superficie de 2 344 858 km², la RDC partage ses frontières avec l'Angola au sud-ouest, le Soudan au nord-est, l'Ouganda au nord-est, le Rwanda et le Burundi à l'est, la Tanzanie au sud-est et la Zambie au sud-est. La RDC est une république semi-présidentielle divisée en 26 provinces administratives. En 2022, la population totale – 108,407 millions habitants – est principalement répartie dans les grandes agglomérations urbaines. La capitale, Kinshasa, est la ville la plus dense avec 15, 628 millions habitants. La capitale congolaise, anciennement nommée Léopoldville de 1881 à 1966 durant la colonisation belge, garde sa fonction administrative et stratégique. Elle est la plus grande agglomération francophone du monde et la troisième du continent africain derrière Le Caire (Wikipédia, 2022). Les autres principales villes, sur le plan économique et démographique, sont Mbuji-Mayi (2,695 millions d'habitants), Lubumbashi (1,593 million d'habitants), Kisangani (1,366 million d'habitants) et Bukavu (1,190 million d'habitants). La RDC est un pays d'une grande diversité ethnique, linguistique et confessionnelle. Parmi les 200 ethnies, dont la majorité est bantoue, les quatre plus grandes ethnies sont Mongo, Luba, Kongo et Mangbetu-Azande (hamitiques) qui représentent à elles seules 45% de la population. Les principales confessions sont le christianisme (catholiques et protestants) en majorité, le kimbanguisme et l'islam. Les cinq langues nationales sont le français – la langue officielle –, le lingala (une langue commerciale lingua franca), le kingwana (un dialecte du kiswahili ou du swahili), le kikongo et le tshiluba. La RDC est fortement impactée par les nombreux conflits et les crises économiques qui aggravent la santé infantile – plus de 30 % des enfants souffrent de la malnutrition, le taux de mortalité infantile de 6,8 % –, les services publics d'éducation et le manque d'accès à l'eau potable et aux autres infrastructures

sanitaires, énergétiques et de télécommunication. En 2016, le taux d’alphabétisation de la population totale est de 77 %, dont 66,5 % chez les femmes (Central Intelligence Agency, s. d.).

Histoire

En 1885, lors de la Conférence de Berlin, le roi Léopold II de Belgique parvient à se faire octroyer personnellement un très vaste territoire au centre de l’Afrique qui est nommé l’État indépendant du Congo en échange de la promesse d’y maintenir la libre circulation et le libre-échange. En 1908, Léopold II est cependant contraint d’abandonner sa souveraineté sur la région. La Belgique prend le relais et ce vaste territoire devient le Congo belge (Alcandre, 2016). À l’époque coloniale, les bibliothèques sont fondées par les Européens pour les élites européennes et 90% d’entre elles se trouvent dans des quartiers habités par les colons (Bobutaka Bateko, 2015). Le contenu des collections est également issu de l’étranger (Manuana Nseka, 2007). À partir de 1908, la nouvelle tutelle belge est plus douce, mais le mécontentement continue de croître au sein de la population. Durant la Deuxième Guerre mondiale, le Congo belge est pratiquement autonome, la Belgique étant aux prises avec l’envahisseur allemand (Larousse, s. d.). Ce n’est cependant qu’en 1960 que la Belgique consent à accorder son indépendance à ce qui devient alors la République du Congo-Kinshasa (Larousse, s. d.). Dès l’indépendance, de graves troubles s’emparent du pays alors que des groupes sécessionnistes et d’autres prônant l’unité nationale s’affrontent (Larousse, s. d.). En 1961, le premier ministre Patrice Lumumba est exécuté dans la province du Katanga (Perspective Monde, s. d.). Avec ces nombreux bouleversements, le gouvernement ne cherche pas à développer son réseau de bibliothèques qui conserve les lacunes héritées de la période coloniale (Manuana Nseka, 2007). En 1965, un coup d’État orchestré par l’armée porte le militaire Mobutu Sese Seko au pouvoir. Il réunit le pays qu’il rebaptise le Zaïre et instaure un régime autoritaire (Perspective Monde, s. d.). Celui-ci adopte des politiques en ce qui a trait aux livres et aux bibliothèques pour asseoir son pouvoir. Le gouvernement zaïrois exprime éventuellement sa volonté de réorganiser la Bibliothèque nationale et les bibliothèques publiques provinciales, mais le financement tarde à venir et elles demeurent dans la précarité. Le manque de moyens affecte également les bibliothèques universitaires qui ne parviennent pas à renouveler leurs collections (Manuana Nseka, 2007). En 1997, l’Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo parvient à déloger le dictateur

zaïrois. Laurent-Désiré Kabila, figure de proue du mouvement, prend alors le pouvoir et instaure à son tour un régime totalitaire sur le pays qu'il renomme République démocratique du Congo. Par la suite, le nouveau président tourne le dos aux alliés africains qui l'ont aidé à prendre le pouvoir, ce qui déclenche de nouveaux affrontements (Perspective Monde, s. d.). Entre 1998 et 2002, près de 5,9 millions de personnes perdent la vie dans le cadre de ce conflit que les experts appellent la « Première guerre mondiale d'Afrique » (Efole, 2014). En 2002, un traité de paix est signé entre les parties et une nouvelle Constitution est adoptée (Perspective Monde s. d.). La situation des bibliothèques du pays est toujours problématique après l'armistice. Les bibliothèques financées par des acteurs étrangers comme celles des missionnaires religieux, celles issues de missions de coopération internationale ou celles des écoles supérieures privées sont les seules à bénéficier d'une certaine aisance. Le manque de volonté politique du gouvernement entraîne une carence importante en matière de ressources financières, ce qui entrave le développement des autres bibliothèques du pays (Manuana Nseka, 2007).

Types de bibliothèques

Peu d'informations statistiques récentes existent sur les bibliothèques en RDC. En effet, sa dernière participation au recensement des bibliothèques de l'IFLA remonte à 2007. Ce rapport recense 1 bibliothèque nationale, 30 bibliothèques publiques – c'est une grande diminution étant donné que le rapport de 2005 fait mention de 475 bibliothèques publiques –, 35 bibliothèques scolaires, 50 bibliothèques universitaires et 10 bibliothèques de recherche financées par le gouvernement (IFLA, 2007). Par ailleurs, le peu de participation des bibliothèques universitaires (BU) congolaises sur la scène internationale de l'IFLA et le SCAULWA, par exemple, en comparaison aux BU sénégalaises ou nigériennes, ne permet ni le développement de partenariats ni la mutualisation des pratiques. L'état des lieux des BU en RDC s'appuie sur deux principaux colloques qui ont eu lieu à Kinshasa en 2004 (18^e colloque de l'Association internationale de Bibliologie) et en 2005 (3^e conférence nationale des bibliothèques et centres de documentation). Les références statistiques sont parcellaires et peu récentes (Bunduki Oziankom, 2022).

Bibliothèques publiques

Le territoire de l'actuelle RDC est l'un des premiers pays africains à obtenir, en 1895, une bibliothèque publique sous la colonisation belge dès les débuts de l'État indépendant du Congo. Puis, les premières bibliothèques publiques officielles sont créées sous une ordonnance du gouvernement général prononcée en 1932. Ainsi, en 1959, à la veille de l'indépendance, le dernier rapport officiel de la colonie belge mentionne 432 bibliothèques ; sur ce nombre, 44 sont réservées aux européens – dont 32 officielles – et 288 aux Congolais – dont 172 relèvent de la colonie et 128 de congrégations belges. Or, 7 années après l'indépendance, seulement 24 bibliothèques subsistent dans tout le pays en raison d'une mauvaise gestion publique coloniale, mais surtout du fait de difficultés au sein même des bibliothèques sur le plan administratif et de la gestion du personnel et du public (Cassiau-Haurie, 2004). Dans plusieurs pays africains, dont la RDC, l'opinion publique et celle de dirigeants semblent ne pas percevoir l'institution de la bibliothèque à sa juste valeur, soit comme un des fondements de l'instruction et du développement socio-économique. D'ailleurs, les initiatives de lecture publique proviennent des missions diplomatiques, des ambassades et de la coopération internationale (Kitambala Dwan'Essa, 2004). De plus, il n'y a pas de réseau de bibliothèques publiques déployé sur l'ensemble du territoire national. Les grandes bibliothèques sont situées à Kinshasa, principalement dans la commune de Gombe, et dans d'autres chefs-lieux des provinces. Ces bibliothèques, dans les centres urbains, semblent être conçues pour une minorité de la population – lettrée – au détriment des ouvriers et des paysans qui demeurent dans des régions plus éloignées (Mashako Mamba, L., Mwenbie Bangata-Mbata, H., Tengeneza Baguma, D. D., 2016).

Bibliothèques scolaires

Le système éducatif de la RDC se trouve en posture difficile depuis les derniers conflits et guerres, mais également par sa forte croissance démographique. En effet, 65,5% de sa population est âgée de moins de 24 ans. De plus, le gouvernement a instauré, en 2010, une politique d'abolition des frais scolaires pour les élèves du primaire et du secondaire. Or, la plupart des écoles publiques se trouvent dans de mauvaises conditions (Mwenzi, 2020). Selon le rapport PASEC national publié en 2010, seulement 8% des élèves de 2^e

et de 5^e année du primaire possèdent une bibliothèque fonctionnelle et équipée. Ce rapport souligne également que l'aménagement d'une bibliothèque dans une école n'est pas suffisant pour améliorer les scores de ces élèves : encore faut-il qu'elle dispose d'une gestion efficace (Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, 2014). Dans la perspective d'améliorer le système éducatif, le Gouvernement de la RDC s'arme, en 2015, d'une stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation pour la période de 2016-2025 qui implique différents ministères touchant à l'éducation et à la formation (Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté, 2015). Ainsi, le gouvernement manifeste son intention d'améliorer l'environnement éducatif à tous les niveaux – primaire, secondaire, supérieur et universitaire – en dotant les établissements d'enseignement d'infrastructures favorisant l'éducation inclusive et de bibliothèques. De plus, il poursuit également les objectifs suivants : analyser les besoins en bibliothèques, acquérir des fonds documentaires et du matériel nécessaire à celles-ci, offrir à toutes les écoles – chaque année de 2016 à 2020 – un lot de livres ou une dotation financière et, pour améliorer la gestion des bibliothèques, élaborer un guide et une formation. Ce programme gouvernemental promet en outre une bibliothèque à toutes les écoles d'ici 2025. Enfin, le gouvernement souhaite favoriser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) grâce notamment à l'instauration de bibliothèques virtuelles (Ministère de l'Enseignement primaire secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté, 2015).

Bibliothèque nationale

La Bibliothèque centrale de Kinshasa est fondée en 1949. Lorsque le pays obtient son indépendance de la Belgique, la situation de la bibliothèque se dégrade par manque de moyens financiers et avec l'exode des cadres belges (Kalumba, 2005). En 1974, elle prend le nom de Bibliothèque nationale du Zaïre. Suite à l'adoption de l'ordonnance n. 89-010 en 1989, un directeur général est nommé à sa tête, mais elle est toujours sous la tutelle du Ministère de la Culture, des arts et patrimoines (Fournier, 1997). Elle porte maintenant le nom de Bibliothèque nationale du Congo. Cette dernière s'occupe de tout ce qui a trait au dépôt légal et à la promotion de la lecture. Elle se charge également de publier annuellement un ouvrage de bibliographie nationale ainsi qu'un répertoire pour les thèses et mémoires universitaires. Finalement, elle vise à faire connaître dans tout le pays les normes internationales pour la classification et l'indexation des documents et elle

encourage « toutes les initiatives tendant à contribuer au développement de l'industrie de la production et de la consommation du livre » (Ministère de la Culture, des arts et patrimoines, s. d.). En pratique, le rôle de la Bibliothèque nationale du Congo est cependant moins net. En effet, le professeur Bob Bobutaka Bateko de l'Institut supérieur de statistique de Kinshasa note dans un de ses ouvrages certains points qui démontrent que cette institution a grandement besoin de réformer ses méthodes. D'une part, la Bibliothèque nationale du Congo ne contribue finalement pas de manière active à la promotion de normes nationales pour le catalogage et la classification. De plus, celle-ci ne protège pas le droit d'auteur des œuvres inscrites dans la bibliographie nationale qu'elle produit. D'autre part, elle évolue, pour ainsi dire, en vase clos : aucune « synergie » n'anime ses rapports avec les milieux universitaires, et les différents ministères gouvernementaux ne coopèrent pas entre eux pour la valoriser (Bobutaka Bateko, 2015). En ce qui a trait aux données concernant la taille de la collection, un reportage pour RFI Afrique datant de 2018 fait état de près de 120 000 livres et 700 000 pièces photographiques (Ligodi, 2018). Entre 2008 et 2009, la Mission de l'Organisation des Nations Unies (MONUC) pour la RDC finance la modernisation de la bibliothèque nationale du pays, notamment par l'achat d'un logiciel de gestion documentaire et d'ordinateurs ainsi que la formation d'une quinzaine de techniciens. Le directeur de l'époque, George Mulumba, a grandement remercié la MONUC en déplorant le manque de financement dont sa bibliothèque souffre à cause des politiques gouvernementales (MONUC, 2009). Entre 1960 et 2002, l'État congolais a en effet financé la construction d'une seule bibliothèque et celles qui peinent à survivre ne reçoivent qu'une très faible partie des recettes du gouvernement (Cassiau-Haurie, 2003-2004).

Bibliothèques universitaires

Le développement des BU en RDC est étroitement lié à l'histoire de l'enseignement supérieur qui a connu deux grandes périodes significatives. Avant le tournant historique de 1971, les BU sont subventionnées par le gouvernement colonial belge local qui apporte également un soutien dans l'enseignement scientifique. L'Université Nationale du Zaïre (UNAZA) est créée durant la phase de nationalisation et du programme d'africanisation des personnels enseignants et cela rompt les liens avec les coopérations belges et internationales. Cependant, la BU perd son important patrimoine documentaire sous la dictature de Mobutu en raison des problèmes de préservation et des autres dégradations

(Kalala Mukoma 2005). Sur les recommandations de l'UNESCO, la BU obtient un nouveau cadre statutaire. La réforme de 1981 est le début d'une dégradation progressive des infrastructures et des conditions de travail ainsi que l'apparition d'une corruption au sein des universités. Le syllabus est devenu une priorité et un marché monétaire au détriment de la mission des BU qui est de s'employer à l'apprentissage et à la recherche scientifique. Le début des années 2000 est marqué par le retour de la coopération avec la Belgique et les autres organismes francophones et internationaux sous forme d'appuis structurels et logistiques, technologiques, d'aides financières, de dotations matérielles, de livres et de formations du personnel (Kalala Mukoma 2005). En revanche, les BU doivent relever plusieurs défis comme la réhabilitation des bâtiments délabrés, l'accès à l'information et le numérique. Une discordance est constatée entre l'équipement technologique à disposition des usagers dans leurs recherches, à l'aide du catalogage par exemple. L'accès à la documentation demande un accompagnement adapté au plus près de leurs besoins, mais le manque d'investissements des autorités et des institutions universitaires ne contribue pas aux bonnes conditions de fonctionnement des BU congolaises (Bunduki Oziankom, 2022). En outre, en octobre 2022, le ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire lance la bibliothèque numérique gratuite en ligne en partenariat avec l'Agence Universitaire Francophone (Sadiki, 2022). Le réseau des BU est réparti entre le secteur public, qui correspond aux BU et aux instituts supérieurs, et le secteur privé qui regroupe des institutions confessionnelles, des bibliothèques rattachées aux ONG et des bibliothèques privées gérées par des entités individuelles. Le centre de documentation de l'enseignement supérieur et universitaire pour la recherche de Kinshasa (CEDESURK) est une bibliothèque interuniversitaire autonome. Les BU congolaises sont très disparates. En 2011, l'effectif global est estimé à 604 000 étudiants et 1965 professeurs dont 50 dans le privé (Ministère des Affaires étrangères de France, s.d.). Les 901 établissements supérieurs sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire ne sont pas tous équipés d'une BU fonctionnelle et aménagée.

Bibliothèque universitaire publique de l'Université de Kinshasa (UNIKIN)

L'UNAZA, devenue l'UNIKIN, possédait la plus grande bibliothèque de l'Afrique subsaharienne avec son important patrimoine documentaire (Kalaka 2005). Cette BU, sous la tutelle juridique du ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire, se structure en une grande bibliothèque centrale qui contrôle les 18 bibliothèques spécialisées et autonomes réparties entre les 10 facultés et les 10 centres de recherche dans les domaines pluridisciplinaires. Elle possède une salle de lecture avec 500 places assises (Wikipédia, 2016). Les principales sources financières proviennent de dons et des ressources propres générées par le coût des cartes d'abonnement. L'équipe est composée de 28

bibliothécaires scientifiques formés. Le fonctionnement de la BU s'appuie essentiellement sur les coopérations francophones : belge, française et canadienne qui proposent des projets d'appui à la documentation, à la formation et à la dotation matérielle (Kalaka, 2005).

Bibliothèques de coopérations diplomatiques

Les réseaux des bibliothèques de coopérations diplomatiques ont une place importante dans le panorama de la bibliothéconomie congolaise et sur l'ensemble du territoire dans la mesure où elles jouent aussi ce rôle de bibliothèques publiques permettant l'accès à la lecture et à la culture. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Ministère de la Culture, l'institut français implanté dans la capitale congolaise est aussi un réseau d'alliances françaises dans les autres provinces administratives. Au-delà de leur mission de promotion de la culture française avec leurs centres de certification du français et de la création artistique, elles assurent des missions de lecture et d'apprentissage en lien avec les médiathèques implantées sur leurs sites. La médiathèque Floribert Chebeya de l'Institut français de Kinshasa, rénové en 2011, compte une collection de 20 000 ouvrages ainsi que des ressources en ligne (Institut Français, s. d.). Avec l'organisme non gouvernemental Bibliothèques Sans Frontières, des « Ideas Cube » contenant du matériel numérique ont été installés dans les universités de Kinshasa et répartis dans les instituts français de Bukavu et Kinshasa. Le centre culturel Wallonie à Kinshasa – une antenne décentralisée de la Wallonie Bruxelles Internationale – comprend une bibliothèque qui abrite aussi un fonds historique d'archives sur la RDC et une collection variée d'auteurs africains et belges (Institut Français, s. d.).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

La formation des professionnels des bibliothèques en RDC, à l'instar des pays africains de langue française, connaît une lenteur dans son développement jusque dans les années 1980. Pour pallier cet enjeu, l'UNESCO et trois coopérations – belge, française et allemande – offrent à des étudiants africains de langue francophone l'opportunité de recevoir, à l'international, une formation en bibliothéconomie (Bobutaka Bateko, 2009). Puis, une entente entre l'UNESCO et le gouvernement du Sénégal entament des

démarches pour dispenser, en terre africaine francophone, les premiers cours en bibliothéconomie à des étudiants africains, dont des Congolais. Ainsi, le Centre Régional de Formation de Bibliothécaires (CRFB) voit le jour en 1962, à Dakar au Sénégal. Dans les premières années, l'UNESCO octroie des bourses aux étudiants pour payer le coût de leurs études, puis cet onéreux programme est abandonné (Dione, 2015). Par ailleurs, l'Institut national d'archivistique, de bibliothéconomie et de documentation (INABDO), situé lui aussi à Dakar, est créé en 1977 par l'Association internationale pour le développement de la documentation, des bibliothèques et des archives en Afrique (AIDBA). Cet institut est actif pendant 8 années et il forme plusieurs spécialistes des bibliothèques de la République Démocratique du Congo. Parallèlement, les premiers cours en bibliothéconomie offerts sur le territoire de l'actuelle RDC sont donnés en guise de cours complémentaires dans le cadre du programme de la licence en Philosophie et Lettres au début des années 1970. L'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa (ISS/Kin) – autrefois appelé Institut d'études de développement social (IEDES) – est le premier à instaurer, en RDC, une formation classique en bibliothéconomie, documentation et archivistique (Dimweka Kinkela et Masens Mukis, 2005). En effet, cet institut créé en 1965 offre, dès 1977-1978, une formation en Sciences des technologies documentaires (Bobutaka Bateko, 2015). Puis, en 1989, c'est la naissance du Département de bibliothéconomie de la faculté d'Administration des Affaires et Sciences économiques (FASE) de l'Université protestante au Congo – nommée autrefois « faculté protestante du Zaïre » (Dimweka Kinkela, E. et Masens Mukis, 2005). En 2015, les 5 institutions assurant la formation des bibliothécaires en RDC sont : l'Institut Supérieur de Statistiques de Kinshasa (orientation bibliothéconomie ou bibliologie; cycle universitaire de 5 ans), l'université de Kinshasa (orientation bibliothéconomie; post-licence et cycle universitaire de 5 ans), l'Institut facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (orientation bibliologie; 2^e cycle [licence], 3^e cycle), l'Université catholique de Kinshasa (orientation bibliologie; 2^e cycle [licence], 3^e cycle), l'Université protestante au Congo (orientation bibliothéconomie; 2^e cycle [licence]) (Bobutaka Bateko, 2015).

En RDC, la bibliothéconomie s'inscrit dans la grande catégorie des sciences et techniques documentaires et, plus spécifiquement, dans la sous-catégorie des techniques documentaires disciplinaires. Une autre discipline connexe fréquemment employée dans ce pays est la bibliologie qui, selon les orientations, peut se définir de 3 façons : une science de l'information, une science de la communication ou une science de l'information et de la communication (Bobutaka Bateko, 2015).

Associations

Les bibliothèques de la RDC font partie, d'une part, de réseaux professionnels et, d'autre part, de réseaux appuyés par des organismes non gouvernementaux.

Le principal réseau professionnel des bibliothécaires congolais Mikanda de RDC est un portail Internet de ressources documentaires et de formations en ligne (Mikanda s. d.). Pour sa part, l'Association Internationale de Bibliologie, fondée en Belgique, a pour vocation de produire des publications scientifiques issues des colloques internationaux où participent les chercheurs et les professionnels des bibliothèques de la RDC (AIB s. d.). Quant à l'Association des bibliothécaires, archivistes, documentalistes et muséologues (ABADOM), elle semble regrouper de nombreux professionnels de l'information en RDC. Celle-ci ne possède pas de site Internet, mais certains articles font allusion à son travail. Sur le site du COBIAC, un organisme de développement international français, il est expliqué que le rôle de l'ABADOM est « d'assurer la promotion de ces métiers en RDC, et de mettre en œuvre une politique cohérente et durable » (COBIAC, s. d.). En soutien, le COBIAC a envoyé depuis 2007 plusieurs milliers de livres à Kinshasa pour lutter contre l'analphabétisme. Dans un compte-rendu de l'assemblée générale de l'association, l'archiviste Delphin Bateko explique que l'ABADOM a obtenu sa personnalité juridique en 1986. Ce procès-verbal fait aussi mention d'un « projet de redynamisation [qui] vise la mise en place [de] bibliothèques dans toutes les provinces où sont installés les sièges de l'ABADOM » (Bateko, 2017). L'ABADOM semble ainsi posséder plusieurs succursales en RDC. En 2015, un réseau professionnel, sous l'appellation de Consortium des Bibliothèques Académique du Congo, de 12 bibliothèques universitaires et d'instituts supérieurs techniques et pédagogiques issus du secteur privé, est lancé dans les BU congolaises (Oury, 2015). Enfin, les bibliothèques de la RDC font également partie de Biblionef, une organisation néerlandaise reconnue par l'UNESCO, et de Bibliothèques Sans Frontières, une organisation sans but lucratif (Biblionef, s.d. ; BSF, s.d.).

Législation

Des lois encadrent le travail des bibliothèques en RDC, mais très peu d'informations sont accessibles, depuis le Canada, pour en tirer un portrait global. En 1951, l'ordonnance n° 93-127 officialise la reconnaissance de bibliothèques dites « publiques non officielles »

(Droit congolais, s. d.). En 1974, la loi 74-003 – qui encadre le dépôt légal – est adoptée et elle est encore aujourd’hui le cadre de référence dans le domaine (Bobutaka Bateko, 2015). Elle stipule, entre autres, que :

Tout éditeur est tenu de déposer au Conseil législatif national et à la Bibliothèque nationale, dans le mois qui suit l’enregistrement, huit exemplaires de chaque ouvrage ou publication qu’il fait paraître : deux au Conseil législatif national et six à la Bibliothèque nationale. Les ouvrages de luxe tirés à moins de 300 exemplaires seront déposés en trois exemplaires dont un au Conseil législatif national et deux à la Bibliothèque nationale. (Loi 74-003, article 3)

Par la suite, l’arrêté n° 04/DONCA/59 de 1980 vient compléter la loi sur le dépôt légal qui devient payant. Un éditeur ou un auteur congolais qui publie à l’étranger et qui désire déposer des exemplaires à la Bibliothèque nationale ainsi qu’au Conseil législatif, comme l’exige la loi, doit déboursier l’équivalent de 100\$US. Cela fragilise la « capacité d’enregistrement du patrimoine à conserver [...] la mémoire éditoriale du pays » (Bobutaka Bateko, 2015). En 1986, l’actuelle RDC se dote de l’ordonnance n° 86-033 pour protéger les droits des auteurs en matière de propriété intellectuelle (Ordonnance-Loi 86-033, 1986). En 1989, l’ordonnance 89-010 donne à la Bibliothèque nationale du Congo sa forme actuelle avec ses principales missions et la nomination d’un directeur général à sa tête (Ministère de la Culture, des arts et patrimoines, s. d.).

Information complémentaire/particularités

La RDC bénéficie, à l’instar de pays africains, de plusieurs initiatives de création de bibliothèques ou de projets de bibliothèques mobiles par des coopérations, des associations et des organismes sans but lucratif (Bobutaka Bateko, 2009). L’objectif de ces initiatives est de rejoindre les lecteurs potentiels là où ils se trouvent afin de faciliter leur accès aux livres (Bongangi Bo-Louka, Kabeya Putudianga, Nkopo Bobiki, 2005). Ainsi, la coopération française instaure une bibliothèque ambulante pour la ville de Kinshasa et un « train biblio » pour la province du Katanga (Bobotaka Bateko, 2009). De plus, plusieurs projets de bibliothèques sont développés à travers des centres culturels du pays (Bongangi Bo-Louka, Kabeya Putudianga, Nkopo Bobiki, 2005). De 2014 à 2017, Bibliothèques sans Frontières déploie plusieurs « Ideas Cube » dans des camps de réfugiés, dont ceux de Kavumu et de Musasa au Burundi, pour rejoindre, notamment, les réfugiés congolais fuyant la RDC. Ce programme comprend des outils et des ressources, tel qu’un cours

éducatif, permettant aux réfugiés de poursuivre leur apprentissage dans leur pays d'accueil (Libraries Without Borders, 2018). En 2018, la Caravane du livre et de la lecture organise des animations hors les murs dans cinq pays d'Afrique, dont la RDC (AILF, s. d.). Enfin, en 2022, l'Association des jeunes écrivains du Congo (AJEC) lance une bibliothèque carcérale pour enfants à la Prison centrale de Makala à Kinshasa visant à humaniser et améliorer la vie des prisonniers (Tshijuka, 2022).

Bibliographie

- Alcandre, J.-J. (2016). La Conférence de Berlin 15 novembre 1884 – 26 février 1885. *Allemagne d'aujourd'hui*, (217), 90-97. <https://doi.org/10.3917/all.217.0090>
- Association Internationale de Bibliologie (AIB). (s. d.). <https://www.aib.ulb.be/aib.html>
- Association Internationale des Libraires Francophones (AILF). (s. d.). *La caravane du livre et de la lecture reprend sa route!*. <https://www.librairesfrancophones.org/nos-actions/caravane-du-livre-et-de-la-lecture/item/739-la-caravane-du-livre-et-de-la-lecture-reprend-sa-route.html>
- Bateko, D. (2017, 12 décembre). ABADOM s'organise. *Documentation et archives*. <http://archivistebateko.canalblog.com/archives/2017/12/12/35951083.html>
- Biblioref. (s. d.). *Gouvernance*. <https://biblioref.fr/biblioref/gouvernance/>
- Bobutaka Bateko, B. (2009). *Écrit, information et communication en RDC : essai de Bibliologie*. Harmattan-RDC.
- Bobutaka Bateko, B. (2015). *Archivistique, bibliothéconomie, documentation et légistique : des disciplines de la bibliologie*. L'Harmattan. <http://www.harmatheque.com/ebook/9782343057392>
- Bongangi Bo-Louka, J. C., Kabeya Putudianga, F., Nkopo Bobiki, A. (2005, 24-28 mai). *Lecture pour tous (1987-1990) : Expérience congolaise de lecture publique*. Dans C. Cassiau-Haurie et J. Hellemans (resp.), *Les Bibliothèques congolaises : état des lieux [conférence]*. 3^e conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de la RDC, Kinshasa, RDC. <https://www.aib.ulb.be/colloques/2005-abadom/fulltext/02.pdf>
- Cassiau-Haurie, C. (2003-2004). *L'État contre le livre, le cas du Congo démocratique*. *Africultures*, (57), 45-56. <https://doi.org/10.3917/afcul.057.0045>
- Cassiau-Haurie, C. (2004, 27 novembre au 3 décembre). *Les Bibliothèques publiques du Congo belge à la veille de l'indépendance : la grande illusion*. Dans J. Hellemans (resp.), *Bibliothèques, livre, écrit et technologies de l'information et de la communication en*

République Démocratique du Congo : défis et perspectives [conférence]. 18e colloque international de bibliologie (AIB), Kinshasa, RDC. <https://www.aib.ulb.be/colloques/2004-kinshasa/fulltext/09.pdf>

Centre Wallonie-Bruxelles International. (s. d.). Bibliothèque Wallonie Bruxelles. <http://www.wallonie-bruxelles-rdc.org/fr/pages/bibliotheque-wallonie-bruxelles-cd>

COBIAC. (s. d.). Appui au réseau de lecture publique de Kinshasa en RDC. <https://cobiac.org/projet/appui-au-reseau-de-lecture-publique-de-kinshasa/>

Congo, Democratic Republic of the. (s. d.). Dans Central Intelligence Agency. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/congo-democratic-republic-of-the/>

Democratic Republic of the Congo. (s. d.). Dans Encyclopedia Britannica en ligne. <https://www.britannica.com/place/Democratic-Republic-of-the-Congo/Mobutus-regime>

Dimweka Kinkela, E. et Masens Mukis, J. (2005, 24-28 mai). La Formation en bibliothéconomie en République Démocratique du Congo. Dans C. Cassiau-Haurie et J. Hellemans (resp.), *Les Bibliothèques congolaises : état des lieux* [conférence]. 3^e conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de la RDC, Kinshasa, RDC. <https://www.aib.ulb.be/colloques/2005-abadom/fulltext/19.pdf>

Dione, B. (2015, 30 mai au 3 juin). *La formation des bibliothécaires en Afrique francophone subsaharienne : Aujourd'hui et demain* [conférence]. 1^{re} conférence de AfLIA & 3^e sommet des bibliothèques africaines, Accra, Ghana. https://www.researchgate.net/publication/282945827_La_formation_des_bibliothecaires_en_Afrique_francophone_subsaharienne_Aujourd%27hui_et_demain

Droit congolais. (s. d.). Formation – Culture. <https://droitcongolais.info/5.-formation-culture-.html>

Efole, J. (2014). *La paix en République Démocratique du Congo (RDC) ? Comprendre l'avancée sinieuse de la RDC vers la paix* (publication n°3938573) [mémoire de maîtrise, École Supérieure d'Affaires publiques et internationales Université d'Ottawa]. Recherche uO. <https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/31475/1/EFOLE%2C%20Jessica%2020145.pdf>

Fédération des entreprises du Congo. (s. d.). Paiement des redevances sur les droits d'auteur et droits voisins dues à la SOCODA. <https://www.fec-rdc.com/index.php/actualites/25-actualite2/377-paiement-des-redevances-sur-les-droits-d-auteur-et-droits-voisins-dues-a-la-socoda-premiere-reunion-de-l-annee-2021-de-la-commission-mixte-paritaire-fec-socoda>

Fournier, C. (1997). *Les bibliothèques nationales de la Francophonie : répertoire des*

bibliothèques nationales des États et gouvernements membres des Sommets francophones. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/39848?docpos=246>

IFLA. (2007). IFLA/FAIFE World Report 2007: Congo (DRC). https://cdn.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/faife/publications/ifla-world-report/38_ifla-faife_2007_cr_-_congo_drc.pdf

Institut français RD Congo-Kinshasa (s. d.). Médiathèque <https://www.institutfrancais-kinshasa.org/index.php?/fre/Mediatheque/Presentation>

Kalumba, J. (2005). La bibliothèque nationale du Congo au Katanga et la bibliothèque du Musée national de Lubumbashi. Dans Hellemans, J. et Cassiau-Haurie, C. *Les bibliothèques congolaises : état des lieux* (p. 107-117). L'Harmattan.

Kinshasa. (2022, 13 décembre). Dans Wikipédia. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Kinshasa>

Kitambala Dwan'Essa, H. (2004, 27 novembre au 3 décembre). Les Bibliothèques universitaires de la République Démocratique du Congo et le défi des nouvelles technologies de l'information. Dans J. Hellemans (resp.), *Bibliothèques, livre, écrit et technologies de l'information et de la communication en République Démocratique du Congo : défis et perspectives* [conférence]. 18e colloque international de bibliologie (AIB), Kinshasa, RDC. <https://www.aib.ulb.be/colloques/2004-kinshasa/fulltext/25.pdf>

Libraries Without Borders. (2018, 22 janvier). *Bringing college-level class to congolese refugees through coursera*. <https://www.librarieswithoutborders.org/2018/01/22/coursera/>

Ligodi, P. (2018, 27 novembre). RDC : la Bibliothèque nationale du Congo veut numériser son contenu. RFI Afrique. <https://www.rfi.fr/fr/emission/20181128-rdc-bibliotheque-nationale-congo-numerisation-rdc-bnc-livre>

Loi 74-003 relative au dépôt obligatoire des publications. (1974, 2 janvier). Leganet. <https://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20civil/Dintellectuels/Loi.74.003.02.01.1974.htm>

Manuana Nseka, J.-P. (2007, 17-21 décembre). Pour un état des lieux : défis et enjeux des bibliothèques en République démocratique du Congo. Dans *La Gestion scientifique de l'information écrite par les Bibliothèques francophones africaines* [colloque]. 20e colloque international de bibliologie, science de la communication écrite, Brazzaville, RDC. https://www.aib.ulb.be/colloques/2007-brazzaville/fulltext/2007_20_manuana.pdf

Mashako Mamba, L., Mwenbie Bangata-Mbata, H., Tengeneza Baguma, D. D., (2016, 5 octobre). Le deuxième numéro des « Pistes du Savoir » de l'Association des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséologues de la RDC « ABADOM » est là. *Pistes du savoir*. <https://facmed-unikin.net/news/deuxieme-numero-pistes-savoir-de->

lassociation-bibliothecaires-archivistes-documentalistes-museologues-de-rdc-abadom/

Mikanda. (s. d.). À propos. <https://mikanda.info/a-propos/>

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté, Ministère de l'Enseignement technique et professionnel, Ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire, ministère des Affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale. (2015, décembre). *Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025*.

<https://assets.globalpartnership.org/s3fs-public/2016-03-rep-dem-congo-strategie-sectorielle-education-formation.pdf?VersionId=N.eDShH0Yi8u987tAqWK5MsLflIYpslv>

Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, UNESCO – IPE, UNICEF. (2014). *Rapport d'État du système éducatif national : pour une éducation au service de la croissance et de la paix*. <https://www.unicef.org/drcongo/media/1121/file/COD-rapport-RESEN.pdf>

Ministère de la Culture, des arts et patrimoines. (s. d.). *La bibliothèque nationale du Congo*. <https://culture.gouv.cd/index.php/departments/la-bibliotheque-nationale-du-congo-2/>

Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo. (2009, 23 avril). *Bibliothèque nationale : la MONUC contribue à préserver « la mémoire de la nation »*. <https://monuc.unmissions.org/biblioth%C3%A8que-nationale-la-monuc-contribue-%C3%A0-pr%C3%A9server-%C2%ABla-m%C3%A9moire-de-la-nation%C2%BB>

Mwenzi, J. E. (2020). Le système éducatif de la République démocratique du Congo et ses principaux défis. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (85), 23-29. <https://doi.org/10.4000/ries.9985>

Ordonnance 89-010 portant sur la création de la Bibliothèque nationale du Zaïre, en abrégé « B.N.Z.». (1989, 18 janvier). *Leganet*. <http://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20administratif/Culture/O.89.10.18.01.89.htm>

Ordonnance-Loi 86-033 portant sur la protection des droits d'auteurs et des droits voisins. (1986, 5 avril). *Leganet*. <https://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20civil/Dintellectuels/OL.86.033.05.04.1986.htm>

Oury, A. (2015, 03 juin). Les bibliothèques académiques du Congo ont leur consortium. *Actualité*. <https://actualitte.com/article/39440/bibliotheque/les-bibliotheques-academiques-du-congo-ont-leur-consortium>

Oziankom, P. W. B. (2022). Quelle médiation pour les bibliothèques en milieu universitaires congolais ? Une évaluation du soutien de la coopération belge aux bibliothèques universitaires de la République Démocratique du Congo. *Cahiers Africains*

Des Droits de l'Homme et de La Démocratie Ainsi Que Du Développement Durable, 2(75), 33-350. https://www.cadhd-dr.org/_files/ugd/bc3611_49c2157187884de2bba0c59c6bea1f10.pdf

Perspective Monde. (s. d.). Congo (rep. dem.) : chronologie depuis 1960. Université de Sherbrooke. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMHistoriquePays?codePays=COD&langue=en>

République démocratique du Congo (RDC). (s. d.). Dans Encyclopédie Larousse en ligne. https://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo/114374

Sadiki, A. (2022, 27 octobre). RDC : le gouvernement met à disposition des étudiants une bibliothèque numérique, *Le Journal Africa*. <https://lejournal.africa/rdc-le-gouvernement-met-a-la-disposition-des-etudiants-une-bibliotheque-numerique/>

Tshijuka, G. (2022, 8 novembre). RDC-Justice : Inauguration d'une bibliothèque carcérale pour enfants à la Prison centrale de Makala. Digitalcongo.cd. <https://www.digitalcongo.cd/detail6005>

Université de Kinshasa. (2022, 28 novembre). Dans Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_de_Kinshasa

19. Syrie

(Laura Simard-Lemaire, Cassandra Tardif, Fatma Doumbia)

L'Hymne de la Syrie : en arabe حومة الديار

(Homat el-Diyar, « Défenseur de la patrie »)

Profil du pays

La République arabe syrienne est située sur la côte orientale de la mer Méditerranée, elle est bordée au Nord par la Turquie, au Sud-Est par l'Irak, au Sud par la Jordanie, au Sud-Ouest par l'Israël et à l'Ouest par le Liban (« Syria », 2022). Le Damas est la capitale et la plus grande ville de ce pays de l'Asie de l'Ouest. Sa superficie totale est de 185 180 km², débordants de plaines fertiles, de hautes montagnes et de déserts qui abrite une population d'environ 21,563,800 d'habitants dont 56,8% se rassemblent en milieu urbain (« Explore all countries – Syria », 2022). La région sud couvre 15,7 % de la superficie totale et on y retrouve les villes de Damas, Deraa, Soueïda et Quneitra. La région centrale représente environ 27,6% de la superficie totale. La région côtière à proximité de la mer Méditerranée représente 2,3% de la superficie totale du pays et est constituée des villes de Lattaquié et de Tartous. La région nord comprend les villes d'Alep et Idled et représente 12,6% de la superficie totale. La région Orientale, qui est la plus vaste de ce pays, correspond à 41,8% de la superficie totale (FAO, 2008). La Syrie est une république unitaire semi-présidentielle qui se divise en 14 mohafazats (gouvernement). La langue officielle est l'arabe, mais on y parle aussi le kurde, l'arménien, l'araméen, le circassien, le français et l'anglais. Dans ce pays du Proche-Orient, la population est majoritairement de confession musulmane (87%) ce qui comprend les sunnites (74%) et les alaouites, les ismaéliens et les chiïtes (13%), il y a aussi une petite partie de la population qui est de confession chrétienne (10%) dont les orthodoxes, les uniates et les nestoriens, et finalement une minorité de la population est de confession druze (3%) (« Explore all countries – Syria », 2022).

Histoire

La Syrie détient une histoire riche, longue et complexe puisqu'il s'agit d'une région habitée depuis plus de 700 000 ans comme le témoignent les découvertes archéologiques faites dans la Cave Dederiyeh près d'Alep. Au cours de son histoire, la Syrie a changé à maintes reprises de nom et de barrières géographiques. La région regroupant les pays du Levant, soit la Syrie, le Liban et Israël, était originalement connue sous le nom d'Eber Nari (Mark, 2022). Mari et Ebla sont deux grandes villes de la Syrie antique, fondées c. 4000-3000 AEC, qui accueillait une imposante collection de tablettes cunéiformes rassemblant des informations sur l'histoire, la vie quotidienne et les transactions des citoyens de l'époque (Mark, 2022). Bien qu'il soit difficile de retracer avec exactitude les usages et les raisons de la collection de ressources textuelles datant de l'Antiquité, les découvertes archéologiques dans le Levant et en Syrie démontrent que des espaces physiques étaient réservés à la conservation de textes avec une certaine signification culturelle. Les découvertes de regroupements de textes cunéiformes datant de la fin de l'Âge de Bronze au Nord de la Syrie, spécifiquement à Ugarit et Emar, sont une des sources les plus riches en informations sur ce que l'on appelle aujourd'hui des bibliothèques, bien qu'il soit impossible de confirmer leur rôle de l'époque. Certaines se trouvaient dans les palais tandis que d'autres semblent appartenir à des érudits, des religieux ou établies à des fins éducatives (Rutz, 2019). Babylone a eu emprise sur la région jusqu'à la conquête Perse en 549 AEC, suivie par Parthie, les Scythes et un peu plus tard les Romains. À la suite du déclin de l'Empire Romain, la Syrie est tombée entre les mains de l'Empire Byzantin et l'Islam s'est propagé dans la région au cours du septième siècle EC jusqu'à ce que les Musulmans s'emparent du pouvoir. Encore aujourd'hui, les guerres pour le pouvoir politique de la Syrie marquent son quotidien et informent sa population, ses ressources et ses cultures diverses (Rutz, 2019). La grande diversité des supports, des langues, des sujets et des formes de ressources textuelles offre un défi aux archéologues et aux historiens d'aujourd'hui qui tentent d'identifier le parcours des bibliothèques et des textes de cette région. Avant l'indépendance de la Syrie en 1946, les bibliothèques étaient principalement détenues par de riches intellectuels collectionnant des livres rares et précieux majoritairement en langue arabe. Plusieurs raisons justifient le manque de développement des bibliothèques publiques, scolaires et universitaires avant cette date, notamment le bas taux de littératie, la précarité financière de la majorité des citoyens, l'emprise de la religion, l'arrivée tardive de l'impression et l'emphase sur l'apprentissage des traditions artisanales par voies orales (Al-Laham, 1992). Aujourd'hui, des services

d'accès à l'information sont disponibles en Syrie et des efforts se font pour l'intégration du numérique, entre autres grâce à la création de la *Scientific Society of Informatics* en 1989, qui s'occupe d'organiser des formations et des conférences centrées sur l'informatique (Al-Laham, 1992). La guerre civile qui sévit depuis 2011 en Syrie, accompagnée par la montée de l'État Islamiste dans la région inflige aux citoyens des limitations évidentes dans leur capacité à jouir d'une vie personnelle, sociale, politique et culturelle satisfaisante (BBC, 2019). Cela se traduit dans l'état des bibliothèques dans la région, bien que certains ont réussi à défier leur situation malheureuse en créant une bibliothèque dans une cave à Daraya, sauvant près de 11000 livres et offrant un refuge intellectuel, physique et émotionnel aux résidents où le patrimoine culturel est préservé (Jost, 2015).

Types de bibliothèques

Pour cette description des types de bibliothèques, nous nous baserons sur des textes publiés avant la guerre civile syrienne en raison du peu d'informations sur les bibliothèques actuelles.

C'est au cours du XX^e siècle qu'un premier intérêt pour les bibliothèques voit le jour en Syrie, par la volonté des érudits syriens de rassembler les manuscrits du patrimoine arabe dans un lieu spécial qui allait permettre de préserver ces documents de la perte et des dommages et aussi de les étudier et de les inspecter (Al-Laham, 1992a). Les collections rassemblées ont d'abord été envoyées à l'école Al-Omariya, puis au sanctuaire de la mosquée du roi Zahir qui deviendra la bibliothèque Al-Zahiriya. On voit peu à peu la création de nouvelles bibliothèques, dont la bibliothèque Al-Waqfya, fondée en 1924, dans la ville d'Alep dont la mission principale est de rassembler des documents du patrimoine arabe. En Syrie, à la même époque, on constate la présence de quelques bibliothèques qui sont rattachées aux établissements d'enseignement et aux centres missionnaires dans les villes de Damas, Alep et Beyrouth. Le début du XX^e siècle, qui est marqué par la fin de la domination ottomane, est une époque de grand changement en Syrie, on voit notamment l'apparition de nouvelles politiques éducatives, des programmes d'alphabétisation et une incitation à la production de livres et à la lecture. Dès lors, de nouveaux types de bibliothèques sont créés comme les bibliothèques scolaires, les bibliothèques universitaires, les bibliothèques publiques et les bibliothèques spécialisées.

La bibliothèque nationale

La bibliothèque nationale Al-Assad de la République arabe syrienne est inaugurée en 1984 à Damas. Elle est composée de plusieurs départements, dont la documentation, la photographie, pour les documentaires, pour les beaux-arts, des périodiques, pour les aveugles et un département de l'information (*À propos de la bibliothèque*, 2019). Cette bibliothèque est aussi munie d'une salle de conférence, une salle de lecture, de 21 salles de lecture individuelle et de plusieurs salles d'expositions (*À propos de la bibliothèque*, 2019). La bibliothèque Al Assad contient une section de manuscrit et trois dépôts d'une capacité de stockage de deux millions de documents (Al-Laham, 1992a). La bibliothèque nationale de la Syrie a pour mission la collecte, la documentation et la conservation du patrimoine culturel national comme les livres, les périodiques et tous les autres documents d'informations, d'organiser ces documents et de faciliter leur utilisation pour les chercheurs et les étudiants universitaires (*À propos de la bibliothèque*, 2019). Elle s'efforce donc de rassembler les publications arabes et internationales les plus importantes dans tous les domaines par le biais d'achats et d'échanges. Le patrimoine culturel national est collecté à l'aide du système de dépôt légal qui reçoit cinq exemplaires de chaque publication parue en Syrie (Al-Laham, 1992a). La bibliothèque nationale Al-Assad filme et documente les œuvres d'art des artistes syriens, diffuse la musique des compositeurs de son pays et copie les ciné-films syriens pour leur préservation (Al-Laham, 1992a).

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques sont essentiellement des centres culturels supervisés par le ministère de la Culture qui se situe à Damas. On y découvre de nombreuses activités culturelles comme des conférences, des projections de films éducatifs, des cours de formations supervisées et des expositions d'œuvres d'art. Les bibliothèques publiques en Syrie offrent un service communautaire efficace, mais elles sont constamment supervisées par des fonctionnaires. Elles sont situées pour la plupart dans des bâtiments initialement construits à des fins résidentielles. Onze bâtiments modernes avaient justement été construits afin de remplacer ces lieux inadaptés, cependant en raison des événements qui ont lieu en Syrie nous ne sommes pas certains que ces bâtiments aient été terminés. La principale problématique que rencontrent les bibliothèques publiques

syriennes est le fait qu'elles ne sont généralement pas en mesure de remplir leur mission (Al-Laham, 1992a). À la fin du XX^e siècle, les plus grandes bibliothèques publiques syriennes sont Al-Zahiriya à Damas et Al-Awqaf à Alep. La bibliothèque Al-Zahiriya est une bibliothèque islamique fondée en 1277 à Damas. Elle change de fonction entre l'année 1880 et 1881 pour devenir une bibliothèque générale ouverte au public. Au XX^e siècle, la bibliothèque Al-Zahiriya devient la bibliothèque nationale et ce jusqu'en 1984, date à laquelle est créée la bibliothèque nationale Al-Assad. En 2011, les collections de cette bibliothèque comprenaient 100 000 documents imprimés, 13 000 manuscrits et 50 000 périodiques (« Zahiriyya Library », 2022). Alors que la bibliothèque Al-Awqaf est malheureusement détruite en février 2013 par des bombardements (« Bibliothèques et archives | Patrimoine pour la paix », s. d.)

Bibliothèques scolaires

Dans les années 1950, de petits locaux étaient aménagés par le ministère de l'Éducation dans les établissements scolaires modernes pour servir de bibliothèque de lecture. Quelques années plus tard, le ministère de l'Éducation met en place un département qui est chargé de superviser l'organisation des bibliothèques scolaires, les livres disponibles et la planification des formations pour améliorer l'efficacité des bibliothèques scolaires. Dans ce type de bibliothèque, les employées sont habituellement d'anciens professeurs qui n'ont pas reçu de formation en science de l'information. En Syrie, les bibliothèques scolaires sont très peu fréquentées par les étudiants d'une part parce qu'il manque de livre jeunesse de qualité et d'autre part parce que les enseignants n'impliquent pas les livres dans leur programme d'enseignement et ne tentent pas d'encourager leurs élèves à fréquenter les bibliothèques scolaires. (Al-Laham, 1992a) En 1992, il y avait 150 bibliothèques scolaires en Syrie avec des collections qui variaient entre 5000 et 15 000 ouvrages imprimés.

Bibliothèques Universitaires

En Syrie, la première bibliothèque universitaire est construite en 1903 avec la bibliothèque du Medical College à Damas. Par la suite, il faut attendre jusqu'en 1950 avant qu'une autre bibliothèque universitaire voie le jour avec la Faculté d'ingénierie à l'Université d'Alep. En

1960, le gouvernement décide d'adopter une politique d'expansion pour les disciplines de l'enseignement supérieur. Ainsi, de nouveaux établissements universitaires sont créés tels que l'Université de Tishrin et l'Université Al-Baath à Lattaquié. Cette décision donne la possibilité aux bibliothèques universitaires de se développer. Ce type de bibliothèque sera alors conçu dans des bâtiments adaptés et équipés pour mieux correspondre aux nouveaux objectifs des Universités syriennes. Des collections modernes mieux adaptées aux programmes de l'Enseignement supérieur et organisées selon les nouvelles normes universitaires sont intégrées. Les bibliothèques universitaires sont surtout fréquentées par les étudiants et cela s'explique par le fait que les étudiants doivent lire les ouvrages exigés par les programmes d'enseignement supérieur donc ce n'est pas pour consulter les collections ni pour chercher des livres de référence. En Syrie, les statistiques d'emprunt montrent un faible taux d'utilisation des collections, et cela a un impact négatif sur la position des bibliothèques universitaires. Une autre problématique que rencontre ce type de bibliothèque est la rareté des publications scientifiques modernes en langue arabe, alors qu'en Syrie la langue arabe est la seule langue désignée pour l'enseignement supérieur. On peut relever d'autres éléments qui viennent freiner la publication des ouvrages scientifiques en Syrie tels que les procédures douanières, la censure de l'information et la question des devises fortes. La bibliothèque centrale de l'Université de Damas a été fondée en 1919. L'Université de Damas compte 16 bibliothèques rattachées à différentes facultés et départements de l'Université. La collection de toutes ces bibliothèques compte plus de 150 000 volumes et 1400 périodiques. La bibliothèque universitaire de Damas comprend quatre départements : acquisition, catalogage et classification, périodiques et reliure (Dyab, 1983). La bibliothèque de l'Université d'Alep a été fondée en 1960. Elle possède une collection de plus de 40 000 volumes et environ 150 périodiques courants. Cette bibliothèque se trouve dans un bâtiment très ancien, qui n'est pas adapté pour accueillir des services de bibliothèque modernes. La bibliothèque médicale de l'université d'Alep a été fondée en 1969, dans une structure à deux étages. Elle est bien équipée et dispose d'une salle de lecture pouvant être utilisée par 300 lecteurs, ouverte à tous les étudiants de l'Université. (Dyab, 1983)

Bibliothèques spécialisées

Les bibliothèques spécialisées en Syrie sont des établissements qui offrent des services d'études et de recherche dans le cadre des départements auxquels ils sont rattachés. En

Syrie, les bibliothèques spécialisées apparaissent au début des années 1950 et presque toutes les organisations centrales vont alors incorporer une section dédiée aux bibliothèques spécialisées. Elles sont gérées par des fonctionnaires qui supervisent le travail de ce type de bibliothèque. Les collections dans les bibliothèques spécialisées sont exclusivement liées aux services des activités de l'organisation où elles se situent. Les usagers qui fréquentent ce type de bibliothèque sont essentiellement le personnel de l'organisation et le personnel de la bibliothèque. Le développement des bibliothèques spécialisées est soumis à l'intérêt et au sérieux dont font preuve les chercheurs concernés dans l'organisation. C'est pour cette raison que ce type de bibliothèque doit offrir d'autres services comme des services de référence et des activités culturelles ou des dépôts de livres et de brochures pour rester en place (Al-Laham, 1992a).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Le ministère de l'Éducation est en charge des programmes scolaires en Syrie, comprenant les 12 années d'école primaire, préparatoire et secondaire dont les neuf premières sont obligatoires (Alberta.ca, (n.d.)). Des programmes d'études secondaires techniques offrant la spécialisation dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de l'industriel et pour les femmes donnent la possibilité aux étudiants de poursuivre leurs études au niveau universitaire ou vers une institution intermédiaire, selon leurs résultats lors de l'évaluation finale. L'obtention d'un baccalauréat requiert de quatre à six ans d'études, tandis que la maîtrise en demande deux et que le doctorat se fait en trois ans. Il est aussi possible d'obtenir un certificat intermédiaire en deux ans, ou de faire un diplôme d'études supérieures de deux ans pour donner suite au baccalauréat. Les études de deuxième cycle sont gouvernées par le ministère de l'Éducation supérieure et se font en arabe, à moins de fréquenter une institution privée (Alberta.ca, (n.d.)). La Syrie, comme la majorité des pays arabes du Levant, avait une ressource presque inexistante en bibliothécaires avant les années cinquante. L'indépendance du pays en 1946 a eu un grand impact sur l'accès à la formation des professionnels de l'information même si pendant les quatre décennies suivantes, la formation était limitée toujours à des cours programmes dans les pays Européens ou à un diplôme en bibliothéconomie à l'Université du Caire en Égypte. Le premier programme de formation en Sciences de l'information et bibliothéconomie en Syrie a été fondé en 1984, dans la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Damascus. À cette époque, la Syrie comptait près de 1000 bibliothèques sous la

responsabilité de 75 bibliothécaires professionnels. Six ans plus tard, le programme comptait 40 diplômés et avait enrôlé 450 étudiants, ce qui démontre un progrès intéressant si l'on considère que quatre ans d'études sont exigés avant l'obtention du diplôme. L'admission à ce programme du premier cycle requiert un certain GPA selon les années et les cours se portent sur la gestion des bibliothèques et autres lieux d'accès à l'information, la mise en place de collections, de services techniques, la référence et l'indexation ainsi que sur les aspects numériques de la bibliothéconomie. Le programme comprend aussi des cours sur l'apprentissage en anglais et en arabe et sur la culture socialiste nationale. Les critiques du programme mentionnent le manque de cours pratiques et approfondis sur les sciences de l'information ainsi que le faible taux de professeurs doctorants en charge de l'éducation. L'admission est aussi offerte à un très grand nombre d'étudiants, ce qui restreint l'accès aux opportunités de formation en milieu de travail ainsi qu'à l'emploi. Les ressources sont limitées quant aux bibliothèques disponibles et aux ressources technologiques nécessaires à une éducation de qualité. Il faut aussi noter que quelques révisions au curriculum ont été faites en 2008. Depuis, d'autres programmes d'éducation en sciences de l'information ont été mis sur pied au pays, dont un programme similaire au premier cycle universitaire à l'Université de Tishreen. En 2008, un programme de maîtrise de deux ans a vu le jour à l'Université de Damascus, divisant l'apprentissage, les cours étant concentrés dans la première année suivie d'un an de rédaction de thèse (Daniel, Meho & Moran, 2016).

Association de bibliothèques

Il existe très peu d'associations de bibliothèques au niveau national en Syrie. Le pays est toutefois membre de nombreuses associations œuvrant dans le domaine des sciences de l'information dans le monde arabe, mais également à l'international. La société des bibliothèques et des documents de Syrie, fondée en 1972 à Damas, est la seule association de bibliothécaires du pays. Au début de son mandat, l'association avait pour principale mission de défendre les intérêts du personnel des bibliothèques et des archives. En effet, malgré la création d'un programme de formation en sciences de l'information à l'université locale, de même que l'envoi fréquent des étudiants syriens dans des programmes d'études européens en bibliothéconomie, le domaine de la culture enregistrait un très faible taux de rétention du personnel formé (Al-Laham, 1992b). Des salaires trop bas, une formation insuffisante, mais surtout des responsabilités trop élevées quant à la conservation des

documents, poussaient les professionnels à aller offrir leurs services dans les pays frontaliers, au détriment du milieu culturel syrien. La création de l'association a permis de faire évoluer la profession par la mise en place d'un statut valorisant, de formations adéquates, mais aussi et surtout l'amélioration des conditions de travail. Le mandat actuel de cette association va au-delà des préoccupations salariales des bibliothécaires, en ce sens que la profession elle-même a évolué (Alqudsi-Ghabra, 1988). Tout en veillant aux intérêts des membres, l'association est surtout tournée vers la diffusion des connaissances et de l'information au sein de la société, en partenariat avec d'autres associations du domaine de l'information, telle la société scientifique syrienne d'informatique créée en 1984 (Aldin, 2020). Elle œuvre également pour la préservation et la promotion de la culture syrienne à l'international à travers une collaboration étroite avec les associations de bibliothèques et les sociétés d'informations régionales et internationales parmi lesquelles on peut compter l'ALECSO (Organisation arabe pour l'éducation, la science et la culture), la FABI (Union arabe des bibliothèques et de l'information) et l'IFLA (Allani, 2005).

Cadre législatif

Le cadre réglementaire entourant l'organisation des bibliothèques en Syrie est tributaire des différentes transitions politiques et culturelles, que ce pays du Moyen-Orient a connues durant les deux derniers siècles. Les premiers règlements législatifs encadrant la pratique des bibliothèques à l'époque moderne peuvent être repérés vers le XIX^e siècle. La Syrie avec le Liban, la Jordanie et la Palestine sont alors sous domination ottomane et forment le territoire appelé Bilad al-Sham. La législation ottomane, qui s'applique à l'époque au cours de laquelle la bibliothèque Al-Zahiriya est fondée, est surtout un cadre de censure dans lequel le dépôt légal n'existe pas (Aldin, 2020). En 1918, la lutte de libération aboutit à l'indépendance de la Syrie et à la formation d'un gouvernement militaire provisoire arabe à Damas, dont l'une des premières mesures sera la création du Diwan al-Maarif en 1919. Cette institution, qui est une sorte de comité de la culture et qui portera un temps le nom d'Académie arabe, se voit confier la responsabilité de superviser l'édition et la traduction de tous les imprimés sur le territoire syrien, d'œuvrer à la création des musées et de veiller à la préservation des antiquités nationales. Le Diwan al-Maarif est aussi un outil essentiel chargé de la gestion des bibliothèques universitaires et de la bibliothèque nationale Al-Zahiriya. De 1920 à 1945, la Syrie est de nouveau sous occupation, cette fois française. Par le décret-loi numéro 47 de 1924, l'administration

française introduit la notion de dépôt légal, mais seulement dans un contexte de censure de la presse. Il faut attendre l'année 1949, pour que le décret-loi numéro 53, étende l'obligation du dépôt légal aux bibliothèques, pour la conservation du patrimoine d'une Syrie définitivement libre (Al-Laham, 1992b). Le développement et l'encadrement des bibliothèques se précisent à cette période. Dans l'initiative de la lutte contre l'analphabétisme, le gouvernement finance massivement la création de bibliothèques publiques et universitaires. Le 15 janvier 1967, le ministère de l'Enseignement supérieur promulgue le décret-loi numéro 15, concernant la structure et le système de fonctionnement des bibliothèques. Un département spécial des bibliothèques, qui aura pour mission de superviser l'implantation et l'organisation des bibliothèques scolaires, est créé en 1974 par le ministère de l'Éducation. En 1984, la bibliothèque Al-Assad est fondée et devient la bibliothèque nationale syrienne en lieu et place de la bibliothèque Al-Zahiriya. Elle est administrée par un conseil de neuf membres à savoir : le ministre de la Culture, le directeur général de la bibliothèque, deux délégués du ministère de la Culture, un délégué du ministère de l'Éducation, du ministère de l'information, du ministère de l'Enseignement supérieur, ainsi que deux membres du milieu culturel choisis par le ministre (Jeffreys, 1984). Ce comité édicte le règlement administrant le fonctionnement des 14 départements de la bibliothèque Al-Assad, ainsi que l'ensemble des bibliothèques syriennes qui sont des branches mineures de la bibliothèque nationale. La bibliothèque nationale est le dépôt légal pour toutes les œuvres sur le territoire syrien, elle abrite également le siège de l'association des bibliothèques et documents de Syrie. Les bibliothèques publiques syriennes sont gratuites et relèvent du ministère de la Culture. Ce sont des centres culturels polyvalents dont les missions incluent également des activités de formation professionnelle, des programmes d'activités sociales et des expositions d'art. Les bibliothèques académiques, universitaires et scolaires font l'objet d'une double surveillance. En plus de la tutelle du ministère de la Culture, elles doivent se soumettre aux exigences de l'autorité générale syrienne du livre (« Bibliothèques & Archives | Patrimoine pour la paix », s. d.). L'autorité générale syrienne du livre, créé en 2003, bien que rattaché administrativement au ministère de la Culture, est un organe totalement indépendant chargé de l'inspection, de la publication et de la traduction de tous les écrits scientifiques sur le territoire syrien. La mission de cet organe porte sur le développement et la promotion de la culture académique et des échanges intellectuels à l'international.

Information complémentaire/particularités

Une bibliothèque secrète dans un sous-sol

L'histoire de cette bibliothèque secrète débute en 2013, alors que la guerre civile fait rage en Syrie et que de nombreuses villes sont détruites par les bombardements. Dans une ville assiégée par la guerre, de jeunes Syriens découvrent des livres dans les décombres d'une explosion et décident de les récupérer. Ces livres représentaient pour eux un peu d'espoir ainsi qu'un moyen de résister au régime, puisqu'ils leur permettaient de braver les interdictions. Des milliers de livres ont été récoltés avec l'aide de plusieurs volontaires ainsi, il devenait nécessaire de trouver un endroit où les entreposer et les cacher des bombardements. Les organisateurs ont donc eu l'idée de construire une bibliothèque publique à Daraya, cette ville où il n'y avait jamais eu de bibliothèque auparavant. Muaddamani et ses amis ont donc trouvé un sous-sol souterrain qu'ils ont aménagé pour en faire un lieu de rassemblement qui allait devenir « le symbole d'une ville qui ne s'inclinera pas – un endroit où nous construisons quelque chose alors même que tout le reste s'effondre autour de nous. » (Minoui, 2021). L'histoire de la bibliothèque de Daraya est un témoignage vibrant de l'importance du livre pour cette communauté. S'ils étaient assiégés physiquement, les résistants de Daraya grâce à leur bibliothèque ont conservé leur liberté intellectuelle.

Des bibliothèques mobiles

Jusque de l'autre côté de la frontière en Turquie, dans des camps de fortune, même peuple, même douleur, mêmes valeurs et même engagement culturel. Les réfugiés qui ont réussi à fuir le territoire essaient de s'y reconstruire également à travers les livres. Plusieurs projets de bibliothèques mobiles ont été mis sur place pour faciliter l'accès à l'information pour ces populations sinistrées.

Des bibliothèques volantes

Créé en 2016, le projet *Flying Library* est une initiative de bibliothèque nomade à destination des enfants syriens. Ce projet a rencontré un grand succès et a permis aux jeunes réfugiés de trouver, sinon de retrouver le goût de la lecture, mais aussi de se rapprocher socialement des jeunes enfants locaux, dans cette activité qui en plus d'être éducative se voulait un partage social et culturel.

Des bibliothèques dans le désert

Zaatari voit le jour en 2012 quand des réfugiés syriens fuient la guerre pour venir s'installer au fin fond du désert dans le nord de la Jordanie. Ce camp de 76 000 réfugiés syriens a mis en place un système de bibliothèque qu'il gère eux-mêmes. Les bibliothèques de Zaatari proposent des clubs de lecture, des clubs d'écriture, des services de préservation culturelle, des programmes d'heure du conte, des initiatives d'alphabétisation, des services de conseil aux lecteurs, une formation à la sécurité sur Internet et les médias, ainsi que des actions de proximité. Elles proposent également une formation à la maîtrise de l'information – un besoin urgent pour contrer les escrocs, ainsi que la désinformation sur les amnisties, la restitution des biens et la conscription militaire en Syrie (Fisher, 2020).

Bibliographie

À propos de la bibliothèque. (2019, 19 novembre). <https://web.archive.org/web/20191119104754/http://www.alassad-library.gov.sy/about-us.php>

Aldin, A. S. (2020). Histoire et développement de la Bibliothèque nationale de la République arabe syrienne. *Bibliothéconomie*, 69(2), 173-181.

Al-Laham, G. (1992a). Libraries and information infrastructure in Syria. | Université de Montréal. *Journal of Information Science*, 18. <https://journals.sagepub.com/doi/epdf/10.1177/016555159201800611>

Al-Laham, G. (1992b). Libraries and information infrastructure in Syria. |

Université de Montréal. *Journal of Information Science*, 18.
<https://journals.sagepub.com/doi/epdf/10.1177/016555159201800611>

Allani, N. (2005). Les bibliothécaires Arabes en conclave à Hammamet. *Webmanagercenter*. <https://www.webmanagercenter.com/2005/03/08/9799/les-bibliothecaires-arabes-en-conclave-a-hammamet/>

Alqudsi-Ghabra, T. (1988). Librarianship in the Arab World. *International Library Review*, 20(2), 233-245. [https://doi.org/10.1016/0020-7837\(88\)90022-2](https://doi.org/10.1016/0020-7837(88)90022-2)

Bibliothèques & Archives | Patrimoine pour la paix. (s. d.). <https://www.heritageforpeace.org/syria-culture-and-heritage/libraries-archives/?lang=fr>

Bibliothèques et archives | Patrimoine pour la paix. (s. d.). <https://www.heritageforpeace.org/syria-culture-and-heritage/libraries-archives/>

Dyab, M. M. (1983). University libraries in Arab countries. *International Library Review*, 15(1), 15-29. [https://doi.org/10.1016/0020-7837\(83\)90064-X](https://doi.org/10.1016/0020-7837(83)90064-X)

Explore all countries – Syria. (2022, 15 novembre). Dans *The World Factbook*. Central Intelligence Agency. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/syria/#people-and-society>

FAO. 2008. AQUASTAT Country Profile – Syrian Arab Republic. Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). Rome, Italy. (s. d.). <https://www.fao.org/3/ca0350en/CA0350EN.pdf>

Fisher, K. E. (2020). Bringing Books to the Desert. *American Libraries*, 51(7/8), 22-28.

Jeffreys, A. E. (1984). *Development of the Al Assad National Library: Syria – (mission) – UNESCO Bibliothèque Numérique*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000068082>

Minoui, D. (2021, 16 mars). Hunting for books in the ruins: how Syria's rebel librarians found hope. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/news/2021/mar/16/words-have-the-power-to-heal-syrias-rebel-librarians>

Syria. (2022, 9 décembre). Dans *Wikipédia*. <https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Syria&oldid=1126398058>

Zahiriyya Library. (2022, 18 septembre). Dans *Wikipedia*. https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Zahiriyya_Library&oldid=1110879206#The_Library

20. Trinité-et-Tobago

(Annie-Claude Duchesne-Perron, Faye Daw-Yi Fung et François Saintonge)

Profil du pays

La République de Trinité-et-Tobago est un pays composé de deux petites îles situées à l'extrême sud de la chaîne insulaire des Caraïbes et voisin du Venezuela. Trinité est la plus grande des deux îles avec une superficie de 4828 km². La ville de Port d'Espagne en est la capitale située au nord-ouest, mais les villes de Chaguanas à l'ouest et de San Fernando au sud-ouest sont les plus grandes et les plus peuplées. Tobago ne possède que 300 km² de superficie (Peltier-Davis et Renwick, 2007, p. 3). En tant que pays tropical, Trinité-et-Tobago varie très peu au niveau de la température et des saisons, mais peut recevoir jusqu'à 325 cm de pluie par année. Environ 80% de sa population, totalisant 1,4 million d'habitants, est d'origine africaine ou indienne, dans une proportion égale. Il y a des minorités de plusieurs nationalités différentes, mais restent marginales. Le gouvernement démocratique est de forme parlementaire britannique et l'anglais est la langue courante du pays. Aujourd'hui, son économie est basée principalement sur l'industrie pétrolière à Trinité et sur le tourisme à Tobago. L'agriculture y est maintenant négligeable (Gillespie et Clague, 2009, p. 926-927).

Depuis l'arrivée de Christophe Colomb, entre 70% et 80% de la forêt a disparu, mais abrite néanmoins environ 3% de la biodiversité mondiale. Trinité-et-Tobago a signé plusieurs accords pour la préservation naturelle de ses milieux, notamment avec la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction [CITES], la Convention de Ramsar pour la préservation des milieux humides, la Convention sur la diversité biologique et la Convention de Carthagène. Les lois sur la préservation datent des temps coloniaux et sont encore loin de rencontrer les normes internationales. Toutefois, des initiatives citoyennes ont récemment fait de grands progrès en ce sens (Gillespie et Clague, 2009, p. 928-929).

Depuis la décolonisation, on assiste à une redécouverte et un renouveau culturel. Albert Gomes, Edric Connor, Alfred Mendes, C.L.R. James, Hugh Wooding et Eric Williams (Premier Ministre après l'indépendance) ont été à l'avant-garde de cette renaissance

artistique dans les arts, la poésie, la fiction, le drame, la musique et la danse. L'une des figures de proue de ce mouvement contemporain est sans aucun doute Beryl McBurnie. Elle valorise les danses folkloriques de toutes les ethnies locales et popularise la musique calypso, le steel drum (tambour d'acier) et la tassa, un ensemble de percussions d'origine indienne. (Brereton, 1981, p. 223-227). La devise du pays est: "Together We Aspire, Together We Achieve".

Histoire

L'île de Trinité a été habitée par différents peuples autochtones depuis 15 000 ans. Mais, à l'arrivée des Européens, ce sont trois peuples autochtones qui occupaient l'ensemble des Antilles, les Arawaks, les Karibs et les Ciboneys (Carmichael, 1961, p. 14-16). Les Antilles aux XVIe et XVIIe siècles sont convoitées par plusieurs pays d'Europe, notamment les Néerlandais, les Espagnols, les Français et les Britanniques. Tobago, en particulier, est la dernière île à avoir été conquise. Elle était si convoitée, qu'elle a été cédée vingt-deux fois entre 1626 et 1802. Même les Américains, en 1778, ont tenté leur chance, mais en vain. (Ottley, 1973, p. 1-6). Lorsque les Espagnols sont arrivés les premiers, l'île de Trinité était davantage peuplée, comparativement aux autres îles des Antilles. Mais si les autochtones présents ont été relativement épargnés par la maladie par rapport aux autres, ce sont plutôt les raids à la fois des Espagnols et des Karibs ainsi que le travail forcé qui ont décimé la population locale. Le reste de la population a dû se réfugier à l'intérieur de la forêt dense (Newson, 1976, p. 76-80). Aujourd'hui, il reste environ 0,1% de la population qui s'identifie en tant qu'autochtone. (Boomert, 2016, p. 159). Il est possible de voir leur art et leur artisanat au Royal Victoria Museum à Trinité et au Surinam Museum à Paramaribo (Newson, 1976, p. 76-80).

Si la couronne espagnole s'était officiellement opposée à l'esclavage des Premières Nations, cela n'a pas empêché près de cinquante ans de traite et de travail forcé à causer ses torts irréversibles. C'est à partir de ce moment que les Espagnols se tournent vers l'Afrique pour contourner l'interdiction et combler leur pénurie de main-d'œuvre sur les plantations (Ottley, 1973, p. 78-81; Williams, 1964, p. 30-39). Il faudra attendre en 1838 pour que toute forme d'esclavage soit interdite sous la couronne britannique. Le même problème de main-d'œuvre se fait alors sentir à nouveau, lorsque les Noirs affranchis quittent les plantations pour une nouvelle vie, sans pour autant quitter l'île. Les Britanniques se tournent enfin vers l'Inde, très pauvre, pour recruter parmi ses

sujets. La grande majorité de cette immigration survient entre 1845 et 1917. La plupart des travailleurs sont originaires des plaines du Ganges, c'est-à-dire des Provinces unies, du Bihar, d'Orissa et des Provinces centrales et quittent à partir de Calcutta. Parce que l'esclavage était aboli, ceux-ci deviennent plutôt des travailleurs sous contrat avec la nouvelle législation. (Brereton, 1979, p. 176; Williams, 1964, p. 102-121; Carmichael, 1961, p. 121, 183-188.).

L'union des îles de Trinité et de Tobago se réalise en 1889 pour des raisons financières, après la faillite de l'île en 1884. Cette résolution est venue suite à la chute radicale du prix du sucre lors de l'introduction et de la concurrence de la betterave à sucre en Angleterre (Ottley, 1973, p. 88-95; Williams, 1964, p. 139-150). Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale que le sort de Trinité-et-Tobago s'améliorera pour rejoindre la modernité. Ce sont trois décisions majeures qui en donneront l'élan. C'est d'abord la découverte du pétrole en quantités commerciales, en 1910, qui changera complètement le cap de son économie qui était agraire jusqu'ici. Ensuite, l'abolition du travail sous contrat des Indiens en 1916, qui était ni plus ni moins un autre visage de l'esclavage, se réalise par l'influence du Mouvement pour l'indépendance de l'Inde, où les conditions de vie étaient déjà rendues meilleures dans leur pays d'origine. Le troisième changement était l'émergence du mouvement ouvrier, uni politiquement en tant que Trinidad Labour Party. Une fois au pouvoir, le parti abolit le système colonial en 1956 tout en restant dans le Commonwealth et gagne son indépendance en 1962 (Williams, 1964, p. 215-257).

En 1932, Ernest Savage reçoit le mandat de la Carnegie Corporation d'investiguer les bibliothèques des Antilles qui sont sous l'autorité britannique et américaine. Selon son rapport de 1934, le réseau des bibliothèques de Trinité-et-Tobago est très restreint et ne dessert pas la population dans son entièreté. À cette époque, il y avait donc à Port d'Espagne, la Trinidad Public Library ainsi qu'une bibliothèque de droit de juridiction coloniale. Non loin de la capitale, à St-Augustine, il y avait la Imperial College of Tropical Agriculture (aujourd'hui la Main Library of the University of the West Indies). Il y avait aussi la San Fernando Carnegie Free Library au sud du pays et la Tobago Public Library. Seulement quelques écoles secondaires possédaient leur propre bibliothèque (Peltier-Davis et Renwick, 2007, p. 3-4).

Savage préconisait dans son rapport d'introduire, selon quatre recommandations, une politique de service de bibliothèques plus généralisée et qui aurait pour mission de servir toute la population. Il voulait d'abord que la législation soit modifiée pour garantir leur gratuité. Aussi, le financement se devait d'être augmenté et mieux géré. Il faisait également valoir le besoin de recruter des bibliothécaires et des aide-bibliothécaires formés et compétents. Finalement, il voulait que le réseau des bibliothèques soit

administré par un organisme centralisé. C'est alors que Helen Gordon Stewart, Ph.D, une bibliothécaire de l'ouest canadien fut mandatée pour cet immense projet dans les années 1940. C'est le début des bibliothèques rurales. Mais jusqu'à l'indépendance, en 1962, il y eut une croissance dans l'offre de service, mais le manque d'accommodations pour les différentes branches, les véhicules défectueux et le manque d'attention de la part du gouvernement, ont ralenti les progrès. Cette stagnation dans les services s'estompe au tournant de notre siècle avec la création, en 1998, de la National Library and Information System Authority [NALIS]. (Peltier-Davis et Renwick, 2007, p. 3, 5).

Types de bibliothèques

Le pays de Trinité-et-Tobago compte sur son territoire 251 bibliothèques tous types confondus (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques [IFLA], 2022a). La première bibliothèque publique a vu le jour en 1851 dans la région de Port d'Espagne. La seconde bibliothèque, la Carnegie Free Library, est fondée en 1919 pour desservir la population plus au sud du territoire. Finalement, la troisième bibliothèque, la Central Library, est fondée en 1949 afin de permettre un accès aux populations des régions plus rurales du pays (NALIS, 2022a). La République de Trinité-et-Tobago possède un système de bibliothèques peu orthodoxe (Williams et Renwick, 2018). L'ensemble des bibliothèques et des services d'information publiques sur son territoire sont aujourd'hui administrés par NALIS (Benson, 2003; Wikipédia, 2022a; Williams et Renwick, 2018).

Bibliothèque nationale

C'est le NALIS Act No.18 qui mène finalement à la fondation d'une bibliothèque nationale officielle (Williams et Renwick, 2018). Cette bibliothèque est aussi le siège social administratif de NALIS, située à Port d'Espagne (Wikipédia, 2022a). Elle est construite près du Parlement et d'une cathédrale historique, deux institutions importantes dans la République (Peltier-Davis, 2002). La bibliothèque nationale comprend quatre divisions en plus des bureaux administratifs : la Bibliothèque nationale pour adultes de Port d'Espagne, la bibliothèque nationale pour les jeunes adultes, la bibliothèque nationale pour les enfants et la Heritage Library (Osborne, 2004). La construction du bâtiment a été complétée en

2003 et le coût total du projet s'est élevé à 60 millions de dollars (ArchiTekton, 2019). À terme, l'établissement pourrait contenir une collection de 400 000 documents (Peltier-Davis, 2002). Selon Peltier-Davis (2002), la grandiosité du projet et son inauguration qui concordait avec le 40^e anniversaire de l'indépendance du pays, sont des faits qui témoignent de la fière place qu'occupe la culture des bibliothèques à Trinité-et-Tobago.

NALIS a sous sa responsabilité le dépôt légal et la bibliographie nationale. Le service national détient le mandat de la protection et de la diffusion du patrimoine du pays (Peltier-Davis, 2002). Finalement, elle se doit de maintenir la collection nationale du pays (Williams et Renwick, 2018). Ces missions sont assurées par la division de la Heritage Library (Peltier-Davis, 2002; Osborne, 2004). En plus de la préservation du patrimoine, la bibliothèque nationale fait la promotion de l'éducation à la citoyenneté par la mise en place de programmes visant le développement de certaines compétences (Osborne, 2004). Osborne dresse le portrait de ces compétences. Par exemple, on y retrouve le bien-vivre ensemble, l'ouverture à la différence ou encore l'éducation à la structure du système gouvernemental. Enfin, la Heritage Library se doit de construire une collection afin de consigner la tradition orale de la nation (NALIS, 2022a).

Bibliothèques publiques

Selon NALIS (2022a), 25 bibliothèques publiques occupent le territoire de Trinité-et-Tobago. Tel que mentionné précédemment, NALIS supervise l'administration de ces établissements en leur offrant des services conseils et du support. Le rôle des bibliothèques publiques s'étend également à l'éducation citoyenne par la promotion de la littératie (Peltier-Davis, 2002; Osborne, 2004). Pour ce faire, un partenariat avec la Adult Literacy Tutors Association a été créé en 1995 (Osborne, 2004). Ce partenariat se déploie par des services de tutorat à la population, des formations au personnel des bibliothèques, des collections de livres pour les lecteurs éprouvant des difficultés et ce, pour tous les groupes d'âge (Osborne, 2004; Wikipédia, 2022a). L'éducation tout au long de la vie fait partie des valeurs de NALIS (Osborne, 2004).

De plus, les bibliothèques publiques offrent des services de référence, de prêt, d'Internet gratuit ainsi qu'une programmation variée d'activités. Elles établissent également des partenariats avec les groupes communautaires de leur localité (Peltier-Davis, 2002). Parmi les services des bibliothèques publiques offerts, quatre bibliothèques mobiles visitent plus de 140 lieux différents (IFLA, 2022b; Peltier-Davis, 2002; Wikipédia,

2022a). Ce service est actif à travers le pays depuis les années 1940 et existe pour élargir l'accessibilité aux bibliothèques au plus grand nombre de citoyens. Au départ, les bibliothèques mobiles offraient leurs services aux écoles du pays et aux petits villages. La plus récente d'entre elles, créée en 2007, offre même l'Internet gratuit et l'accès aux ressources en ligne (NALIS, 2022a).

Le pays détient quatre bibliothèques publiques au sein de différents Centres correctionnels pour les jeunes et pour les adultes. Les détenus sont encouragés à poursuivre leur éducation durant leur séjour en prison. Pour ce faire, les bibliothèques offrent une collection de livres, mais aussi une programmation d'activités visant la réinsertion sociale (NALIS, 2022a).

Bibliothèques universitaires

Le territoire de Trinité-et-Tobago comprend trois différentes universités (Wikipédia, 2022b). Selon l'IFLA (2022a), il existe 16 bibliothèques de type académique dans le pays. Les bibliothèques universitaires fonctionnent de manière indépendante à NALIS. Elles appartiennent aux établissements et aux départements auxquels elles sont rattachées. C'est l'Université de Trinité-et-Tobago [UTT] qui comprend le plus grand nombre de bibliothèques sur son campus avec neuf différents emplacements (UTT, 2022).

Bibliothèques scolaires

La Educational Library Services est la division de NALIS supervisant les bibliothèques des 483 écoles primaires et des 133 écoles secondaires (NALIS, 2022a). Afin de soutenir la littératie informationnelle et numérique, le pays s'est doté du New Millennium School Library Media Center, un programme qui a été mis sur pied entre 1999 et 2006. Grâce à ce programme, un centre médiatique est présent dans chacune des écoles secondaires. On y retrouve du matériel technologique récent, du personnel formé ainsi qu'un programme pour développer les habiletés technologiques des élèves (NALIS, 2022a).

Afin de répondre aux besoins informationnels des travailleurs du domaine de l'éducation, le pays s'est doté de la bibliothèque Rudranath Capildeo Learning Resource Centre. Cette bibliothèque fait également la promotion de la recherche tertiaire chez

le corps enseignant (Ministry of Education, 2022). Pour les étudiants du domaine de l'éducation, le pays a la bibliothèque du Technical Vocational Education and Training Division (NALIS, 2022a). Celle-ci permet aux futurs professionnels d'avoir accès à la documentation et aux ressources nécessaires durant leur parcours étudiant.

Un centre de documentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [UNESCO] est aussi présent sur le territoire. Il s'agit d'un centre de documentation qui a des fins éducatives pour la population en général. Ce centre s'inscrit dans la philosophie du pays de l'éducation tout au long de la vie. La documentation de sa collection couvre des sujets tels que les sciences naturelles ou sociales, la culture ou encore les communications (NALIS, 2022a).

Bibliothèques spécialisées

Il y a 38 bibliothèques spécialisées sur le territoire de Trinité-et-Tobago. La Information Networks Division [IND] supervise les bibliothèques spécialisées que l'on retrouve dans 22 agences gouvernementales. L'objectif de la IND est à la fois de répondre aux besoins d'informations des agences et de s'assurer que les normes en gestion des documents soient respectées (NALIS, 2022a).

Cadre éducatif en sciences de l'information et des bibliothèques

Les premiers cours en bibliothéconomie voient le jour à Trinité au début des années 1940, grâce à Helen Gordon Stewart, Ph.D, mentionnée précédemment. Entre 1940 et 1948, Stewart détient le poste de Directrice du service central des bibliothèques de Trinité-et-Tobago et du développement régional des bibliothèques pour les Antilles britanniques. Constatant elle aussi, comme Ernest Savage, le besoin immédiat de personnel qualifié dans les bibliothèques et pour faire suite à ses recommandations, elle organise des formations d'introduction en bibliothéconomie moderne, d'une durée de six mois, pour combler des postes d'aide-bibliothécaires. Afin de promouvoir le développement du système de bibliothèques régionales antillaises, Stewart fait une demande d'aide financière auprès du British Council en vue d'accueillir des étudiants d'autres régions à suivre la formation d'introduction à la bibliothéconomie à Trinité. La première cohorte de la formation en

bibliothéconomie moderne, terminant en février 1944, ne comptait alors que neuf étudiants en provenance de l'île d'Antigua, de la Barbade, de la Guyane britannique et de Trinité. Au retour des étudiants sur leurs îles respectives, il est attendu que ceux-ci aident à la réorganisation de leurs bibliothèques locales. Les élèves, ayant complété la formation initiale, peuvent notamment s'inscrire à d'autres formations plus avancées. En outre, ces formations étaient conçues pour répondre aux exigences du certificat pour débutants ou intermédiaires de la British Library Association. Selon Hill (2007), ce premier programme de formation d'aide-bibliothécaires des Caraïbes a été la plus importante contribution de Stewart à la bibliothéconomie des Antilles.

À cette époque, il y avait une collaboration fascinante entre la Cargenie Corporation de New York et le British Council pour soutenir la bibliothéconomie dans les Caraïbes de l'Est. Le projet de la Central Library regroupe le développement de la bibliothèque centrale de Trinité-et-Tobago et la bibliothèque régionale des îles Caraïbes. Ce projet était financé, en 1912, par une contribution monétaire de Andrew Carnegie, un industriel et philanthrope. Cette contribution permet notamment de faire des enquêtes régionales sur l'éducation dans les colonies et dominions britanniques, y compris une étude des installations et des services de bibliothèque dans la région des Antilles britanniques. L'étude a jeté les bases pour plus de subventions pour le projet de la Central Library. Plus précisément, l'étude recommande un financement plus important pour les bibliothèques publiques, une centralisation des services de bibliothèque dans les Antilles britanniques et le soutien au recrutement de bibliothécaires et d'aide-bibliothécaires diplômés et formés (Hill, 2007; Wikipédia, 2022c).

Au premier cycle universitaire, c'est le baccalauréat ès arts en bibliothéconomie et sciences de l'information ou le baccalauréat en sciences de l'information et des bibliothèques qui est offert au College of Science, Technology and Applied Arts of Trinidad and Tobago [COSTATT]. Au cycle supérieur, c'est la maîtrise en sciences de la bibliothèque [MLS] ou la maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information [MLIS] offerte à la University of the West Indies [UWI] de Mona en Jamaïque. Plusieurs autres opportunités sont aussi disponibles en bibliothèques, tels que des postes d'aide-bibliothécaires et de techniciens en bibliothèque, et peuvent être occupés par les étudiants durant leur parcours. Le développement de compétences spécialisées est désormais offert dans de nombreux domaines, tels que la dématérialisation, la gestion des connaissances et la littératie informationnelle (Library Association of Trinidad and Tobago [LATT], 2022a; NALIS, 2022b).

Association de bibliothèques

Library Association of Trinidad and Tobago (LATT)

En République de Trinité-et-Tobago, l'unique association de bibliothèques existante est la LATT. Fondée en 1960 par Dr. Alma Théodora Jordan, la LATT est une entité privée, incorporée par la Loi 11 de 1985, reconnue par l'IFLA et l'American Library Association [ALA]. L'association veut être un leader national, régional et international dans le domaine des bibliothèques et de l'information, établir les normes quant à la pratique et promouvoir les intérêts de ses membres. Leur mandat est de développer les compétences des professionnels de l'information en bibliothèque ainsi que faire progresser les services de bibliothèque et d'information et ce, tout en assurant l'accès à tous. Les objectifs de la LATT sont, entre autres, de promouvoir le développement de services et l'utilisation des ressources des bibliothèques et de l'information, fournir l'infrastructure appropriée pour administrer les affaires de l'association et développer et mettre en œuvre des mesures pour protéger le statut professionnel (Bibliothèques universitaires de Guadeloupe, 2022; James, 2000; LATT, 2022b).

L'adhésion est réservée aux personnes et institutions concernées par la bibliothéconomie ou les sciences de l'information, comme les archivistes, les étudiants inscrits à un programme d'études relatif à l'information, les bibliothécaires, les aide-bibliothécaires, les techniciens en bibliothèques, les bibliothécaires retraités et les centres de documentation. Toute demande d'adhésion doit être approuvée par le conseil d'administration de la LATT. La Constitution of the Library Association of Trinidad and Tobago décrit la structure du conseil exécutif et les rôles et responsabilités de chaque membre du conseil (LATT, 2014).

En 1972, le gouvernement de Trinité-et-Tobago a demandé à l'UNESCO les services d'un consultant pour effectuer une analyse approfondie de l'état des bibliothèques et des services de bibliothèques et pour établir les besoins futurs du pays, notamment en lien avec l'éducation. Ce rapport de 210 pages souligne entre autres l'importance de créer une bibliothèque nationale, et que celle-ci soit partiellement administrée par des bibliothécaires professionnels et des aide-bibliothécaires. D'ailleurs, les membres de la LATT ont participé activement aux entretiens sur le développement futur des bibliothèques et ont même compilé des documents de recherche pour étayer les données. Le rapport termine par une série de recommandations, à savoir que l'association devrait prendre une position de leadership typique d'une association professionnelle nationale dans les années à venir (Morton, 1972).

Cependant, en l'an 2000, l'association est critiquée pour son manque d'évolution depuis sa création. Un article publié par une membre de LATT, dans le contexte du 66e Conseil et Conférence générale de l'IFLA, affirme que la LATT devrait être plus pertinente au 21e siècle. L'auteur identifie trois principales lacunes à améliorer : augmenter le nombre d'adhésions et la participation active des membres, chercher à devenir l'autorité légale pour la réglementation de la profession dans le pays et être une entité financièrement viable. Ces trois points aideront non seulement à développer la discipline, mais assureront aussi un dynamisme auprès de chacun de ses membres quant à la profession et aux enjeux socioculturels, politiques et technologiques. Ainsi, en 2011, dans le contexte de la 77e conférence et assemblée générale de l'IFLA, un rapport confirme que la LATT a bel et bien évolué dans ses pratiques. Elle contribue désormais à mettre en avant le bénéfice de partenariats stratégiques, notamment en assurant la promotion des métiers de l'information et en apportant du soutien aux infrastructures existantes en bibliothèques (James, 2000; Peltier-Davis, 2011).

La LATT est membre d'associations professionnelles locales, régionales et internationales. Elle est affiliée à l'Association of Caribbean University, Research and Institutional Libraries [ACURIL], la Commonwealth Library Association [COMLA], la International Federation of Library Associations and Institutions [IFLA] et la Trinidad and Tobago Group of Professional Associations [TTGPA]. L'association chapeaute plusieurs comités permanents, tels que le comité de la rédaction, le comité de l'éducation et de la recherche et le comité des relations publiques. Créée par l'association, le Lynette Lashley-Hutchinson Award est décerné à des personnes qui ont contribué à l'association, à la profession ou à la discipline (LATT, 2014; LATT, 2022b).

Cadre législatif

Comme évoqué plus haut, la NALIS est le seul organisme national qui chapeaute et légifère dans le domaine bibliothéconomique. Les bibliothèques sur le territoire de Tobago sont sous la responsabilité du Tobago House of Assembly [THA] qui lui-même rend compte à NALIS. Il s'agit d'une institution ayant pour objectif de coordonner les bibliothèques de type nationale, publiques, scolaires et spécialisées (gouvernementales) sur le territoire, de s'assurer de la préservation et de la diffusion du patrimoine et de l'accessibilité à l'information pour l'ensemble des citoyens (IFLA, 2022b; Ministry of the Attorney General and Legal Affairs, 2016; Peltier-Davis, 2002). À la tête de cette institution, on retrouve un

conseil d'administration sous la direction du ministre des Communications (NALIS, 2022b; Peltier-Davis, 2002).

NALIS a été fondée en 1998 par le NALIS Act No.18 dans le but de centraliser la gestion des trois différents services nationaux de bibliothèques déjà en place (Osborne, 2004; NALIS, 2022a). Dans la rédaction de cette loi, NALIS se donne une quinzaine de fonctions différentes qui se déclinent en quatre catégories. Elle se donne comme mandat de créer une bibliothèque nationale (ouverte en 2003) et d'y avoir une collection complète d'information disponible pour l'ensemble de la population, avec une emphase particulière sur les productions locales. En ce sens, elle veut préserver et promouvoir le patrimoine national. Étant sous l'autorité directe du ministre des Communications, elle s'engage également à être la facilitatrice des services scolaires et des agences gouvernementales (NALIS, 2022b); à jouer le rôle de consultante pour les bibliothèques publiques et privées et d'être le dépôt légal de toutes les publications, y compris gouvernementales. Une seule copie doit être déposée selon la Publication (Legal Deposit) Act (Act No.8, 5(1)). Elle veut être d'avant-garde en matière de formation aux compétences en littératie et de services aux bibliothèques et fournir des services aux personnes en situation de handicap ou résidents d'institutions gouvernementales, dont les prisons. Elle est le centre de la recherche et des sciences de l'information et la gestionnaire des ressources humaines dans le domaine bibliothéconomique (Ministry of the Attorney General and Legal Affairs, 2016).

NALIS se donne comme mission d'être le fournisseur national de services bibliothéconomiques et informationnels fiables, équitables et inclusifs. Cette mission se base sur les valeurs que sont l'intégrité, la fierté et la passion, l'orientation client et l'esprit d'équipe (NALIS, 2022b).

Information complémentaire/particularités

Services de bibliothèque pour les malvoyants et non-voyants

Dans l'exercice de l'une des fonctions mandatées par le NALIS Act, les bibliothèques se doivent de fournir un service d'information au profit des personnes physiquement défavorisées. Afin d'offrir un accès équitable et universel aux malvoyants et non-voyants, la construction de la nouvelle National Library inclut des salles spécialement meublées et équipées, avec des livres en braille, des livres audios et des vidéos descriptives. Quant à l'offre de service, elle est fournie par le biais d'outils technologiques assistés tels que le

logiciel Job Access with Speech [JAWS] et le logiciel Magic Screen Magnification (Benson, 2003, p.2; NALIS, 2022c).

Jusqu'en 2001, les services de bibliothèque destinés à ce public se limitent à des livres en gros caractères (Benson, 2003, p.2). Grâce aux mesures et aux initiatives remarquables que NALIS a incorporé à travers ses bibliothèques, NALIS a été désignée comme entité autorisée en vertu du traité de Marrakech pour faciliter l'accès aux œuvres publiées pour les personnes non-voyantes, malvoyantes ou incapables de lire les imprimés (NALIS, 2019). Cette accession est suivie d'un autre jalon pour Trinité-et-Tobago. En 2022, NALIS a conclu un accord d'entité autorisée avec le Accessible Books Consortium [ABC] de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle [OMPI]. Cet accord permet désormais à la population d'avoir accès à plus de 730 000 titres en quatre-vingts langues dans une gamme de formats accessibles aux personnes malvoyantes (NALIS, 2022d).

Références

ArchiTekton. (2019). *National Library*. <https://www.architektonltd.com/atl-portfolio/national-library/>

Benson, P. (2003). *Engaging partnerships: models of service I – Trinidad and Tobago* [congrès]. World Library and Information Congress: 69th IFLA General Conference and Council, Berlin, <https://archive.ifla.org/IV/ifla69/papers/168e-Benson.pdf>

Bibliothèques universitaires de Guadeloupe. (2022). *Disparition d'une figure des bibliothèques de la Caraïbe*. <https://buguadeloupe.univ-antilles.fr/alertes/disparition-une-figure-bibliotheques-caraibe.html>

Boomert, A. (2016). *The Indigenous Peoples of Trinidad and Tobago : From the First Settlers Until Now*. Sidestone Press. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/reader.action?docID=4447605>

Brereton, B. (1979). *Race Relations in Colonial Trinidad 1870-1900*. (Ser. Cambridge books online). Cambridge University Press. <https://www.cambridge.org/core/books/race-relations-in-colonial-trinidad-18701900/A1DC5707FC3F32D8975FAA0671473669>

Brereton, B. (1981). *A History of Modern Trinidad, 1783-1962*. Heinemann.

Carmichael, G. (1961). *The History of the West Indian Islands of Trinidad and Tobago, 1498-1900*. Alvin Redman.

Gillespie, R. G., et Clague, D. A. (2009). *Encyclopedia of Islands* (Ser. Encyclopedias of the Natural World, no. 2). University of California Press. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/reader.action?docID=593595&query=>

Hill, C. (2007). Early days of the central library and the book van in trinidad and tobago. *Libraries & the Cultural Record*, 42(2), 180–191. <https://www.jstor.org/stable/25549404>

James, B. (2000). *New wine in old bottles: making library associations more relevant in the 21st century, with special reference to the Library Association of Trinidad and Tobago (LATT)* [conférence]. <http://archive.ifla.org/IV/ifla66/papers/126-69e.htm>

IFLA. (2022a). *Library map of the world*. <https://librarymap.ifla.org/map/Metric/Number-of-libraries/LibraryType/National-Libraries,Academic-Libraries,Public-Libraries,Community-Libraries,School-Libraries,Other-Libraries/Country/Trinidad-and-Tobago/Weight/Totals-by-Country>

IFLA. (2022b). *PAC Trinidad and Tobago*. <https://www.ifla.org/pac-trinidad-and-tobago/>

LATT. (2014). *Constitution*. <https://latt.org.tt/wp-content/uploads/2020/10/CONSTITUTION-OF-THE-LIBRARY-ASSOCIATION.pdf>

LATT. (2022a). *Education & careers*. <https://latt.org.tt/education-careers/>

LATT. (2022b). *About us*. <https://latt.org.tt/about-us/>

Ministry of Education. (2022). *Rudranath Capildeo Learning Resource Centre Library*. <https://www.moe.gov.tt/rudranath-capildeo-learning-resource-centre-rclrc-library/>

Ministry of the Attorney general and Legal affairs. (2016). *National library and information system act*. https://rgd.legalaffairs.gov.tt/laws2/alphabetical_list/lawspdfs/40.01.pdf

NALIS. (2019). *Media center*. <https://www.nalis.gov.tt/Media-Center/Press-Releases/ArticleID/355>

NALIS. (2022a). *Librairies*. <https://www.nalis.gov.tt/Libraries>

NALIS. (2022b). *About us*. <https://www.nalis.gov.tt/About-Us>

NALIS. (2022c). *Services to the differently abled*. <https://www.nalis.gov.tt/services/user-services/services-to-the-differently-abled>

NALIS. (2022d). Media center. <https://www.nalis.gov.tt/Media-Center/Press-Releases/ArticleID/355>

Newson, L. A. (1976). *Aboriginal and Spanish Colonial Trinidad : A Study in Culture Contact*. Academic Press.

Osborne, J. (2004). *The educational role of national libraries* [congrès]. World Library and Information Congress: 70th IFLA General Conference and Council, Argentine, <https://archive.ifla.org/IV/ifla70/papers/106e-Osborne.pdf>

Ottley, C. R. (1973). *The Story of Tobago: Robinson Crusoe's Island in the Caribbean*. Longman Caribbean.

Peltier-Davis, C. A. (2002). The National Library and Information System (NALIS) of Trinidad and Tobago: A Public Library System Performing National Library Functions. *Alexandria*, 14(3), 151-159. <https://doi.org/10.1177/095574900201400304>

Peltier-Davis, C. A. (2011). *Panorama des services offerts par les bibliothèques de la Caraïbe anglophone – Gestion, services novateurs et partage de ressources* [congrès]. World Library and Information Congress: 77th IFLA General Conference and Council, Puerto Rico, <https://www.ifla.org/past-wlic/2011/81-davis-fr.pdf>

Peltier-Davis, C. A., et Renwick, S. (dir.). (2007). *Caribbean Libraries in the 21st Century : Changes, Challenges and Choices*. Information today. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/reader.action?docID=3316146>

Morton, E.H. (1972). *Development of library services: Trinidad and Tobago*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000010350>

UTT. (2022). About librairies. https://utt.edu.tt/index.php?library=1&page_key=761

Wikipédia. (2022a). *National Library and Information System*. https://en.wikipedia.org/wiki/National_Library_and_Information_System

Wikipédia. (2022b). *List of colleges and universities in Trinidad and Tobago*. https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_colleges_and_universities_in_Trinidad_and_Tobago

Wikipédia. (2022c). *Andrew Carnegie*. https://en.wikipedia.org/wiki/Andrew_Carnegie

Williams, E. (1964). *History of the People of Trinidad and Tobago*. Andre Deutsch.

Williams, R. N., & Renwick, S. (2018). The Effectiveness of the National Library and Information System Authority of Trinidad and Tobago in its Role as a National Library. *Alexandria*, 28(1), 13-39. <https://doi.org/10.1177/0955749018815011>